TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 187 — 28 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 30 - LUNDI 31 OCTOBRE 1977

Dix personnes auraient été exécutées à Pékin

LIRE PAGE 28

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,55 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 21
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

LES DIFFICULTÉS D'ISRAËL

Une « révolution économique »

Le gouvernement de M. Begin est fondé à qualifier de « révolution » le passage brutal au libéralisme économique auquel il vient de procéder en s'inspirant largement des thèses du professeur américain Milton Friedmann. Son plan, qui se traduit par la suppression du contrôle des changes, le flottement de la livre et des hausses de prix, marque en effet une rupture totale avec la politique dirigiste suivie depuis 1948.

La mesure la plus spectaculaire concerne la suppression du contrôle des changes. La circulation et le commerce des devises étrangères sont désormais libres, tandis que la valeur de la livre israélienne, qui jusqu'ici glissait d'environ 2 % par mois, sera fixée selon la loi de l'offre et de la demande. D'après le ministre des finances, M. Simha Erlich, le dollar vaudra, à l'ouverture des banques le 31 octobre, environ 15 livres au lieu de 10,4, ce qui correspond à une dévaluation de quelque 30 %.

L'abolition du contrôle des changes pourrait, selon M. Erlich, faire d'Israël un des centres financiers mondiaux, ce qui, de ce point de vue du moins, réaliserait le vieux rêve des Israéliens de transformer leur pays en une « Suisse du Proche-Orient ». A condition, toutefois, que la suppression des entraves ne provoque pas, comme le redoutent les travaillistes et les dirigeants syndicaux, un effet contraire en permettant un exode massif des capitaux. Le ministre des finances ne partage pas cette crainte, les multiples réglementations n'ayant pas empêché les Israéliens de posséder à l'étranger [illegible] milliards de dollars.

Le programme gouvernemental devrait non seulement permettre le rapatriement d'au moins une partie de ces capitaux, mais aussi attirer de nombreux investissements étrangers, dont la baisse a été très forte l'an dernier. Dans le but également de faciliter les exportations et de diminuer la consommation, le gouvernement de M. Begin a réduit les subventions attribuées à plusieurs produits, notamment à des denrées alimentaires comme le pain, l'huile, la margarine, les œufs, le lait, ainsi qu'aux transports publics. Ces mesures entraîneraient une majoration du coût de la vie estimée à 10 %, alors que l'inflation se situe actuellement aux alentours de 30 %. Déjà, dans la soirée du jeudi 27 octobre, les prix de l'essence, du fuel industriel et du gaz domestique ont été augmentés de 20 à 25 %.

Malgré un accroissement de 12 % des revenus des économiquement faibles et des allocations familiales, le plan d'assainissement va durement frapper les salariés et les classes moyennes d'Israël. Le but est, selon M. Erlich, « d'essayer de libérer le pays de la mendicité et d'être moins dépendant de l'aide étrangère ». Il s'agit aussi, a-t-il ajouté, « de permettre à nos compatriotes qui ont de l'argent à l'étranger de ne plus être en marge des lois et de ne plus souffrir de troubles de conscience ». On se rappelle que l'ancien président du conseil israélien, M. Rabin, avait dû démissionner parce qu'il possédait un compte aux Etats-Unis.

Pour la première fois, le gouvernement n'a consulté aucun des dirigeants du patronat ou de la Confédération générale du travail, la Histadrout. Le secrétaire général de celle-ci, M. Yerouham Mechel, a d'ailleurs repoussé avec force la nouvelle politique économique qui « va combler de bonheur les détenteurs de dollars et faire des salariés des cas sociaux ». Le chef du parti travailliste, M. Shimon Pérès, a, quant à lui, déclaré que ce plan signifiait « une modification du système social israélien ». « Nous aurons, a-t-il dit, de nouveaux millionnaires, voire des milliardaires. »

Au moment où Israël s'entend une fois de plus condamner aux Nations unies par la « majorité automatique » qu'il dénonce régulièrement, mais qui, cette fois, frôle l'unanimité, le consensus national qui semble acquis, pour l'essentiel, en politique étrangère est fort loin de régner en matière économique et sociale.

• La livre va désormais flotter
• L'ONU condamne à la quasi-unanimité les « mesures illégales » en Cisjordanie

A l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire, le vendredi 28 octobre, le gouvernement israélien a annoncé une série de mesures économiques, dont le flottement de la livre et la suppression du contrôle des changes, qui marquent une adoption des thèses du libéralisme et donc une rupture totale avec l'attitude des gouvernements précédents.

Le même jour, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté, par cent trente et une voix (dont celle de la France) contre une (Israël) et sept abstentions (dont celle des Etats-Unis) une résolution présentée par l'Egypte et rappelant que l'établissement de colonies de peuplement juives « dans les territoires palestiniens et autres territoires arabes depuis 1967, n'a pas de validité juridique et constitue une grave obstruction aux efforts visant à instaurer une paix juste et durable au Proche-Orient ».

Ce texte « demande une fois de plus au gouvernement israélien en tant que puissance occupante, de cesser immédiatement de prendre des mesures qui auraient pour effet de modifier le statut juridique, le caractère géographique ou la composition démographique des territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Les « colonies sauvages » ont disparu avec la reconnaissance officielle que leur a accordée le gouvernement de M. Begin. Après son élection, ce dernier avait lancé un défi aux Américains et au monde entier en proclamant à Kaddoum, une colonie sauvage tolérée par le précédent gouvernement, qu'*« il y aurait désormais beaucoup de Kaddoum en Judée et en Samarie »*. C'était là un triomphe pour le Goush Emounim (Bloc de la Foi) et pour les tenants du « grand Israël », qui se réjouissaient qu'une fois élu le chef du Likoud n'ait pas oublié sa promesse de ne permettre aucune entrave *« à l'installation des juifs sur la totalité du territoire libéré »*.

Le Goush Emounim avait aussitôt mobilisé ses militants à petites calottes brodées et préparé l'exécution d'un plan prêt de longue date visant à créer, avant les fêtes de fin de l'année juive, en septembre, douze points de peuplement, dont la plupart devaient être des agglomérations rurales vivant de l'artisanat et de l'industrie légère. Ce plan, pour séduisant qu'il fût aux yeux de M. Begin, n'était pas du goût des Américains, qui craignaient de le voir compromettre leurs efforts en vue de réunir la conférence de Genève. Le chef du gouvernement, comme son prédécesseur, M. Rabin, a dû utiliser la troupe pour empêcher l'installation des colons redevenus « sauvages » l'espace d'une nuit.

ANDRÉ SCEMAMA.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

L'uniforme ôté

Ce n'est pas la première fois que des policiers tirent sur d'autres policiers et, malheureusement, tuent l'un d'entre eux. A vrai dire, en temps de guerre, ces méprises sont si fréquentes qu'on ne les considère même pas comme des incidents. C'est même pour cela qu'on a inventé les uniformes.

Le temps n'est plus où la mise permettait de distinguer le haut-de-forme du bourgeois respectable, le melon de l'inspecteur en civil et la casquette de l'apache.

L'habit n'a jamais fait le moine, mais il faut reconnaître que l'uniformisation du vêtement, rançon de la démocratie, révèle à l'évidence que rien ne ressemble autant à un défenseur de l'ordre qu'un perturbateur.

ROBERT ESCARPIT.

Les enlèvements de Français par le Polisario

L'Algérie voudrait « préserver l'essentiel » de ses rapports avec Paris

Après les vives réactions suscitées à Paris par le nouvel enlèvement de deux Français par le Polisario près de Zouérate, le 25 octobre, l'Algérie ne souhaite pas voir se détériorer davantage ses rapports avec la France. Après les déclarations de son ambassadeur à Paris assurant formellement que les deux otages ne se trouvaient pas sur le territoire algérien (« le Monde » du 29 octobre), un communiqué du ministère des affaires étrangères d'Alger rappelle que la France demeure un « partenaire de poids et de qualité » et qu'il convient de « préserver l'essentiel » des rapports entre les deux pays.

MM. Jacques Miquel, conseil des familles des six Français enlevés à Zouérate le 1er mai dernier, et Michel Blum, secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'homme, devaient se rendre samedi 29 octobre à Alger pour rencontrer des représentants du Front Polisario.

Le ministre français de l'intérieur a annoncé, samedi, que « huit militants du Front Polisario » venaient de faire l'objet de mesures d'expulsion. Cinq d'entre eux, qui ont été interpellés aux premières heures de la matinée, à Paris et en province, ont déjà quitté le territoire français, précise le ministère. Ils ont demandé à gagner l'Algérie. L'identité des huit militants n'a pas été communiquée.

De notre correspondant

Alger. — La déclaration du ministère algérien des affaires étrangères publiée vendredi 28 octobre à New-York, où se trouve le ministre M. Abdelaziz Bouteflika, a été rédigée sur un ton apaisant et cherche manifestement à faire retomber la tension et à ramener les conséquences de l'enlèvement de deux Français près de Zouérate à des proportions qui éviteraient à la fois une flambée de racisme en France, une grave dégradation des relations entre les deux pays et une « *escalade* » redoutable sur le plan militaire.

Pour la première fois depuis l'attaque de Zouérate, le 1er mai dernier, l'Algérie reconnaît officiellement que des Français sont détenus par le Front Polisario.

Ce mouvement s'était toujours refusé à le confirmer formellement. En outre, tout en rappelant « *sa pleine disponibilité pour favoriser les contacts appropriés entre les autorités françaises, les instances internationales humanitaires compétentes et le Front Polisario* », l'Algérie suggère une procédure semblable à celle qui avait permis la libération de deux coopérants français, MM. Dief et Seguro.

« *L'Algérie ne parvient pas,* ajoute le texte, *à percevoir les raisons pour lesquelles la voie utilisée dans le passé avec succès ne pourrait pas de nouveau être empruntée aujourd'hui.* »

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 3.)

UN ENJEU NATIONAL

Être mieux dans sa commune

Moins de six mille maires sur trente-six mille cinq cent soixante-quinze ont répondu jusqu'à présent au questionnaire sur les projets de réforme des collectivités locales qui leur a été adressé, l'an dernier, par le premier ministre. La date limite de l'envoi des réponses, initialement fixée au 15 octobre, a été reportée au 3 novembre.

M. Marc Bécam, maire de Quimper (Finistère), secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales, explique ci-dessous l'importance que le gouvernement attache à cette consultation.

par MARC BÉCAM

Alors que, dans de nombreuses communes, les maires réfléchissent encore aux réponses qu'ils vont adresser aux questions que leur a posées solennellement le gouvernement sur les difficultés de toute nature qu'ils rencontrent pour exercer leurs responsabilités et sur divers remèdes à y apporter, il m'est apparu nécessaire de préciser à leur intention l'enjeu peut-être mal perçu de leur consultation.

Ainsi que j'ai déjà eu la possibilité de l'expliquer aux nombreux maires rencontrés au cours de ces dernières semaines, en divers endroits du territoire, il s'agit finalement et essentiellement de trouver des moyens déterminants d'améliorer les conditions d'existence quotidiennes des Français. Celles-ci, en effet, ont été sensiblement modifiées par la concentration rapide d'une part très importante de la population dans les agglomérations urbaines, son insertion brutale dans la vie industrielle, la transformation radicale de l'agriculture.

Quelle épreuve pour ce vieux peuple de paysans, pour qui le rythme des saisons et les ressources locales commandaient l'art original de vivre et la façon singulière de faire.

(Lire la suite page 24.)

ITALIE 77

Vivre avec les bombes et la récession

M. Andreotti dirige à Rome, depuis le 29 juillet 1976, un gouvernement qui semblait précaire, puisque la seule démocratie-chrétienne, la formation la plus importante mais tout de même minoritaire, lui a apporté ses voix. Le président du conseil se maintient grâce à l'abstention des autres partis qui avaient approuvé, après la guerre, la Constitution.

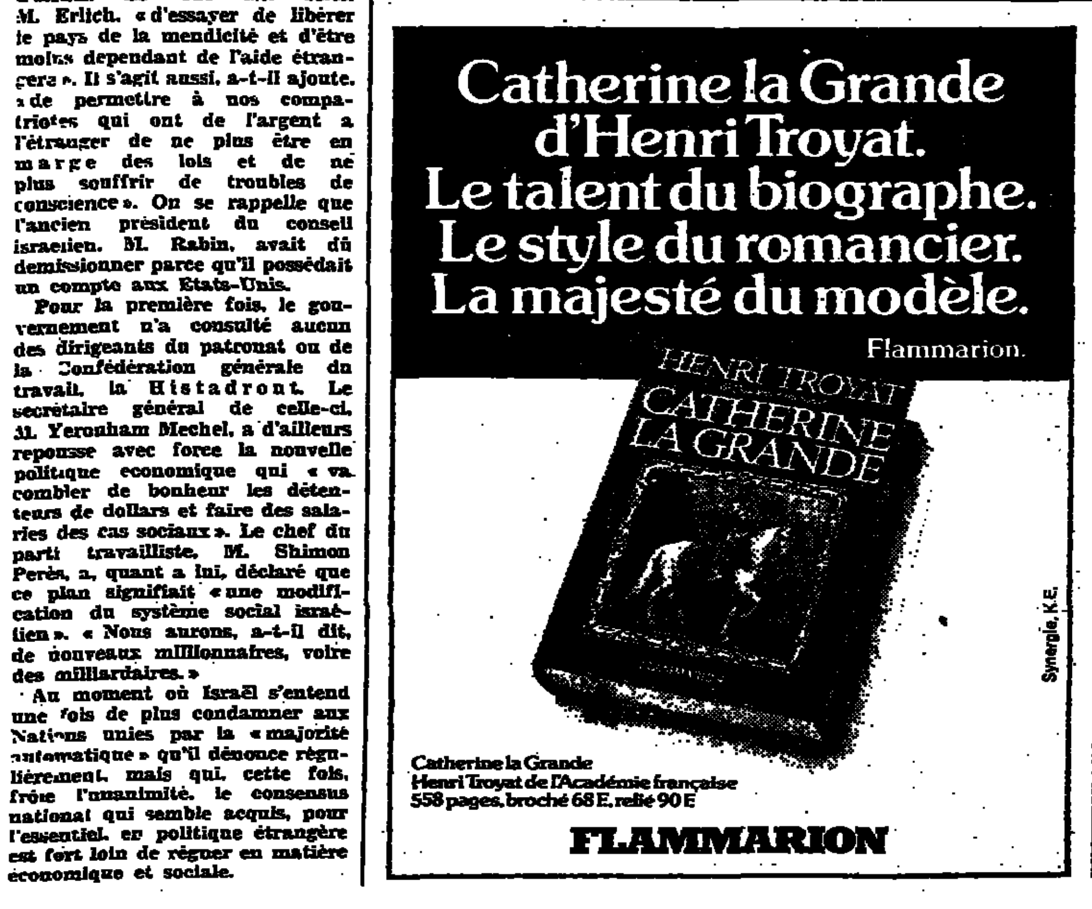
Ce « compromis à l'italienne » suscite un certain malaise dans les formations qui l'ont accepté, mais, des démocrates-chrétiens aux communistes, les partis de l' « arc constitutionnel » sont résignés à s'entendre pour contenir les extrémistes.

De notre correspondant
ROBERT SOLÉ

Rome. — Malgré la récession, malgré les affrontements de rue et les attentats, l'Italie vit, depuis quinze mois, une période de grande stabilité politique. Nul ne prévoit de crise gouvernementale à court terme. Jusqu'à l'été de 1976, la « crise » était un thème de commentaires quasi permanent. Aujourd'hui, les plus optimistes considèrent que M. Giulio Andreotti pourrait se maintenir jusqu'à l'élection présidentielle de décembre 1978. Si cette hypothèse se confirmait, son cabinet aurait vécu vingt-neuf mois, battant le record absolu de longévité gouvernementale depuis la fin du fascisme.

Contrairement à ses prédécesseurs, M. Andreotti n'a pourtant pas de majorité parlementaire. Seule la démocratie chrétienne a accepté des portefeuilles ministériels et voté pour lui en juillet 1976. Mais il n'a pas non plus d'opposition, puisque les cinq autres partis « constitutionnels » (communiste, socialiste, social-démocrate, républicain et libéral) s'étaient abstenus lors du scrutin d'investiture et qu'ils ont adopté un programme de gouvernement en juillet 1977. M. Andreotti dispose donc d'une « majorité de programme », terme qu'il a fallu inventer pour définir cette situation politique sans précédent.

(Lire la suite page 4.)



Au sommaire du supplément
EUROPA
publié dans
Le Monde
de lundi
(daté 1er novembre)

● Un dossier sur l'évolution de la gauche italienne, avec une interview de M. Luciano Lama (C.G.I.L.) et un reportage sur l'Institut Togliatti.

● Un article de Jacqueline Grapin sur l'engagement politique des chefs d'entreprise.

● Une enquête de Philippe Lemaître sur l'action diplomatique commune des Neuf.

● Un portrait d'un des plus importants hommes d'affaires d'Israël, par Hans Baumann.

Ce supplément est préparé en collaboration avec *la Stampa, The Times* et *Die Welt.*

« L'EDEN-CINÉMA », AU THÉÂTRE D'ORSAY

La si simple grandeur de Marguerite Duras

L'Eden est le nom du cinéma de Saigon où la mère de Marguerite Duras, de 1920 à 1930 environ, jouait du piano pour accompagner la projection de films muets.

La mère était née dans le nord de la France, dans une famille nombreuse de paysans pauvres. Elle était devenue institutrice, avait demandé un poste outre-mer. En Indochine, son mari, dans l'enseignement comme elle, mourut. Elle avait deux enfants, une fille et un garçon, son salaire ne suffisait pas, elle prit donc ce travail à l'Eden-Cinéma.

Chaque mois, elle mettait un peu d'argent à la Caisse d'épargne, et, quand arriva le cinéma parlant, elle dut chercher un autre emploi. Elle dépensa toutes ses économies pour acheter une concession dans la plaine ouest du Cambodge, 200 hectares.

Deux cents hectares de terres pourries, incultivables. La mère de Marguerite Duras ne savait pas que, pour obtenir une plantation fertile, il fallait en payer le prix deux fois : une première fois au gouvernement de la colonie et une deuxième aux fonctionnaires du cadastre.

La pièce de Marguerite Duras, *l'Eden-Cinéma*, est un témoignage : nous voyons les luttes de la mère qui essaie de rendre quand même ces terres cultivables, ses luttes contre les fonctionnaires malhonnêtes de la colonie.

L'Eden-Cinéma est à ce jour la plus belle pièce de Marguerite Duras.

« *Marguerite Duras, de tous les auteurs contemporains, est celui, sans doute, que j'admire le plus* », écrit Claude Mauriac dans *le Monde* du 28 octobre. Beaucoup de gens pensent la même chose.

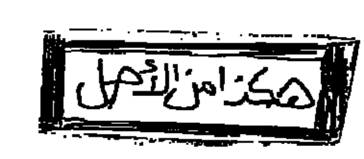
MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 23.)

Un maître du roman noir

L'ÉCRIVAIN AMÉRICAIN JAMES CAIN EST MORT

(Lire page 28.)



idées

MAGHREB

Loi religieuse et lois civiles

par ANDRÉ ADAM (*)

La sociologie, plus encore que la théologie, relève une différence majeure entre l'islam et le christianisme. La révélation contenue dans les Evangiles présente des dogmes et une morale : elle n'impose pas, comme la révélation mosaïque, une législation. Partageant les mêmes croyances, soumis à la même éthique, les pays chrétiens pratiquaient, même au temps où la religion informait étroitement la vie civile et où le laïcisme était inconnu, des systèmes juridiques très différents, leur seul point commun étant, bien entendu, de ne pas contredire la morale chrétienne.

L'islam, plus proche sur ce point du judaïsme que du christianisme, comporte une législation, la *chari' a*, considérée comme révélée et qui s'impose comme telle à la totalité des croyants dans le monde. Non qu'elle figure telle quelle, intégralement, dans le Coran. Bien que le livre descende sur certains points jusqu'au détail, l'ensemble de la *chari'a* a été élaboré, dans les premiers temps de l'islam, à partir des données du Coran, certes, mais aussi de la *sunna* (la tradition, c'est-à-dire l'ensemble des paroles du prophète, rapportées par ses compagnons) et même de la coutume de Médine. Cet immense travail n'a d'ailleurs pas abouti à un système unique, puisqu'un musulman peut être orthodoxe en suivant l'un quelconque des quatre « rites » (on devrait plutôt dire « écoles juridiques ») appelés, du nom de leur fondateur, malékite, hanéfite, chaféite et hanbalite.

⁂

Assez vite, cependant, l'unité juridique du monde musulman s'est trouvée brisée, comme et, sans doute, à la suite de son unité politique. D'abord, parce que bien des peuples, convertis à l'islam, mais non ou mal soumis à l'autorité étatique, ont conservé leurs anciennes coutumes. C'est le cas des Berbères, bien connu en France, parce que leur droit coutumier a fait parler de lui dans notre histoire coloniale, mais c'est le cas de bien d'autres régions musulmanes, l'Indonésie par exemple, ou de maint peuple islamisé d'Afrique noire.

Autre source d'atteinte à l'universalité de la loi musulmane, l'évolution des peuples, de leurs conditions de vie et de leurs besoins. Pour faire face à ces changements et à cette diversité, les souverains durent légiférer. Le cadi, juge unique à l'origine, refusa d'appliquer ce qui n'était point la loi révélée. Il fallut en charger d'autres juges : ce furent en général des fonctionnaires d'autorité, gouverneurs des villes et des tribus, déjà nantis du droit de punir, qui semblait inséparable du pouvoir de gouverner.

⁂

L'entrée des pays musulmans dans l'ère industrielle, que ce fût avec ou sans la colonisation, posa de nouveaux et plus difficiles problèmes. La solution radicale de Kemal Ataturk, qui laïcisa la Turquie en copiant — ou à peu près — le code civil suisse, fit scandale, à l'époque, dans les pays arabes. Mais tous, depuis, — sauf l'Arabie Saoudite, ralliée à une secte que nous dirions « intégriste » et qui rejette tout ce qui n'est pas antérieur au calife Omar, le deuxième successeur de Mahomet — ont élaboré des codes civils ou des codes de statut personnel qui forment des compromis variables entre la loi traditionnelle et les exigences de la société moderne. Le Maghreb a connu la même évolution, qui fait l'objet d'un livre récemment paru, *Statut personnel et famille au Maghreb de 1940 à nos jours* (1). L'auteur, le Père Borrmans, a appartenu à cette équipe de Pères blancs qui anime à Tunis l'Institut des belles lettres arabes et la revue *Ibla*, autour du Père Demeersemann, et à laquelle les sciences humaines au Maghreb doivent tant. Il enseigne actuellement à Rome, à l'Institut pontifical d'études arabes.

⁂

Livre de juriste ou livre de sociologue ? Livre d'orientaliste d'abord, au meilleur sens du mot, car il s'appuie sur une solide connaissance de la langue arabe, aussi bien littérale que populaire, et de l'histoire des mouvements de pensée qui, s'ils ont influencé profondément le Maghreb, ont pris naissance en Europe. La part du droit est évidemment considérable puisque le « statut personnel » — de par le titre même — représente une bonne moitié des objectifs de l'auteur. La *chari'a* a tenu trop de place dans l'islam depuis ses origines pour qu'il soit possible d'aborder les problèmes de la famille, en quelque pays musulman que ce soit, sans des références constantes à la loi. Sur ce terrain, le lecteur sera comblé. Non seulement les textes sont étudiés et analysés avec précision, mais rien n'est omis de ce qui peut en faire mieux comprendre la portée véritable : discussions préalables, contexte social, motifs des législateurs, interprétations diverses, commentaires des doctes, accueil du public, jurisprudence, etc.

S'il n'est pas possible de comprendre la famille sans la loi qui la régit, la loi ne rend pas compte de la réalité familiale dans sa totalité. Ici se place le seuil d'intervention du sociologue. Mais celle-ci peut s'opérer de diverses façons.

⁂

Les trois pays que recouvre le terme de Maghreb : Maroc, Algérie, Tunisie, ont en commun, dans le domaine qui nous occupe, beaucoup de choses essentielles, ne serait-ce que d'avoir reçu la loi musulmane et d'avoir subi la colonisation française. Mais, sur ces terrains mêmes, que de différences ! Le rite malékite régnait seul au Maroc, alors que le hanéfite était représenté en Tunisie et en Algérie ; une minorité ibadite existe dans les deux pays de l'Est, non au Maroc ; la coutume berbère a disparu depuis longtemps en Tunisie mais a régi jusqu'à nos jours de nombreuses populations algériennes et marocaines ; les Français ont débarqué à Alger en 1830 mais n'ont occupé certaines provinces marocaines que cent ans après ; la France disposait d'une souveraineté théoriquement absolue en Algérie non dans les protectorats ; ne pouvant avoir de légitimité sur le plan religieux, la puissance coloniale y exerçait une action conservatrice, plus encore en Algérie où elle était seule que dans les protectorats où un souverain pouvait avoir quelque initiative sur ce terrain ; inutile d'insister sur les conditions très différentes dans lesquelles s'est accomplie la décolonisation.

La Tusinie a adopté la législation le plus résolument moderne et le plus révolutionnaire par rapport à la loi traditionnelle : on sait qu'elle est allée, par exemple, jusqu'à faire de la polygamie un délit et à supprimer la répudiation unilatérale. Le Maroc, tout en s'inspirant des mêmes tendances, a été beaucoup plus prudent, évitant tout ce qui pouvait apparaître en contradiction formelle avec la *chari'a*. Le caractère religieux de la monarchie marocaine explique ce décalage : une opinion conservatrice existe dans les deux pays, mais les responsables marocains ne voulaient pas courir le risque de se l'aliéner, tandis que les dirigeants tunisiens appuyés sur un parti tout-puissant, avaient peu à craindre de ce côté.

En Algérie, la difficulté d'élaborer un code de statut personnel reflète les ambiguïtés de la longue lutte pour la libération, où les valeurs de l'Islam apparaissaient comme le fondement et la garantie de l'authenticité nationale, tandis que les valeurs révolutionnaires promettaient la fin de servitudes qui n'avaient pas toutes leurs racines dans le passé colonial. S'il y a une leçon de sociologie à tirer de la belle étude du P. Borrmans, c'est bien que les élites jouent un rôle décisif, sinon dans le choix des valeurs d'une société, du moins dans leur fixation juridique.

(*) Professeur à l'université Paris-V.

(1) Maurice Borrmans, *Statut personnel et famille au Maghreb de 1940 à nos jours*. Paris-La Haye, Mouton, éd., 1977, 708 pages, annexes bibliographie, quatre index.

UN ENTRETIEN AVEC HAIM ZAFRANI

Juifs et Arabes : identité et culture

Non seulement Juifs et Arabes ont longtemps vécu dans une coexistence fructueuse, mais ils ont participé à la même civilisation. Le conflit qui les oppose aujourd'hui trouve son origine dans l'histoire récente de l'Occident.

Un israélite marocain, Haïm Zafrani, a entrepris depuis une vingtaine d'années de retrouver ces lieux d'entente et d'échange à l'intérieur d'une même sphère culturelle où les différences non seulement se respectaient mutuellement, mais s'échangeaient.

Haïm Zafrani, cinquante-cinq ans, professeur titulaire de chaire à l'université Paris-VIII où il dirige le département de langue hébraïque et de civilisation juive, nous dit, dans cet entretien, la qualité, la variété et l'importance de ces apports et échanges entre les deux communautés dans le temps et l'espace maghrébins.

● *Haïm Zafrani, vous vous consacrez depuis une vingtaine d'années à des recherches et études sur la vie intellectuelle juive au Maroc. Vos travaux témoignent de cette volonté de retrouver le terrain d'entente entre Juifs et Arabes (1). Quelles étaient, dans le temps, les relations entre ces deux communautés au Maghreb ?*

— Après l'indépendance du Maroc, nous avons créé (nous, c'est-à-dire Marocains, Juifs et Musulmans) un mouvement qu'on appela *Al Wifaq* (l'entente). Son but principal était de retrouver un terrain commun à l'ensemble des populations juives et musulmanes qui vivaient au Maroc. C'était une nécessité, voire une urgence, car le protectorat avait essayé de gommer tout ce qui pouvait rassembler les différentes composantes de la nation marocaine.

» Pour l'historien, la coexistence entre Juifs et Musulmans est un fait notoire. Elle s'est développée avec l'avènement de l'Islam, surtout avec l'Age d'Or de la civilisation arabe aussi bien en Orient qu'en Occident musulman (l'Andalousie et le Maghreb). Cet Age d'Or a duré du huitième au quinzième siècle, c'est-à-dire des Ommayades à l'édit d'expulsion des Juifs d'Espagne en 1492.

Les Juifs, courtiers de la civilisation islamique

● *On cite comme exemple de figure de « pèlerin du monde judéo-arabe » le savant juif cordouan Maïmonide, qui a vécu au douzième siècle en Occident et en Orient musulman (Cordoue, Fès, Fostat-le Vieux-Caire).*

— Maïmonide (2) était le produit d'une société, d'une civilisation et d'une culture symbiotiques. On sait qu'avec lui le judaïsme a pu puiser dans la civilisation arabo-islamique ambiante tout en préservant son identité. Ses maîtres arabes lui apprirent l'histoire naturelle, la médecine et la philosophie. Juifs et Arabes avaient les mêmes maîtres : les philosophes Al Ghazali et Al Farabi...

» A cette époque, les échanges culturels se faisaient plus facilement. En même temps qu'on échangeait des marchandises, on échangeait des idées. Les Juifs étaient les courtiers de cette civilisation. Ils avaient une connaissance parfaite des langues hébraïque, arabe et romanes (l'espagnol, le provençal) et du latin. C'est par leur intermédiaire que s'exerça l'influence de la civilisation arabe. Les Juifs étaient les porteurs de la science et de la culture médiévales qui étaient à ce moment-là à leur apogée en terre d'islam. C'est par leur truchement qu'a pénétré en Europe chrétienne la production intellectuelle de l'époque.

● *La coexistence entre les deux communautés n'a-t-elle jamais connu de crise ?*

— Cette coexistence était pacifique et fructueuse, sauf en des périodes de passion et de violence qui marquaient les interrègnes, les révolutions de palais, les grands bouleversements dynastiques. Au cours de ces crises cycliques, on assistait généralement à des massacres, à des pillages dont les victimes se comptaient parmi les populations innocentes, musulmanes ou non. Les Juifs payaient un tribut plus lourd ; ils se voyaient en outre contraints à la conversion ou à l'exil quand les troubles politiques se compliquaient de guerre de religion, comme ce fut le cas à l'avènement des Almohades.

● *Est-ce qu'il y avait des conversions ?*

Il était beaucoup plus facile, disons moins dangereux, à un Juif de se convertir à l'islam, même par conviction, qu'à un Musulman, en raison de la peine de mort qui punissait l'apostasie. Ces conversions avaient pour base la communion des idées surtout en matière philosophique. On peut citer le cas d'Awh'ad Az-Zamâm-al-Baghdadi. Aux Indes même, des savants musulmans ont édité l'œuvre principale de ce penseur juif du douzième siècle. Après sa conversion à l'islam, à un âge avancé, il fut considéré comme l'un des cinq plus grands philosophes musulmans de tous les temps.

Un haut degré de tolérance

● *En quoi l'islam a-t-il favorisé l'émergence de la nouvelle société juive ?*

— Les Juifs étaient, avant l'avènement de l'islam, des fermiers ou des artisans. Avec la révolution bourgeoise du monde islamique (huitième siècle), ils accédaient à des situations dominantes dans l'industrie, les affaires publiques, les professions libérales... Cette transformation a été possible grâce à l'ouverture que présentait l'islam en tant que culture et qui offrait aux Juifs un statut somme toute assez libéral.

» Il faut comprendre : la religion dominante étant l'islam, les Chrétiens et les Juifs connaissaient la condition de « dhimmi » (statut accordé aux gens du Livre ; les Juifs étaient sous la protection de la religion dominante). Dégradant quelquefois, ou précaire, ce statut juridique reste libéral quand on le compare à celui que connaissaient les Juifs en pays chrétien. Il y avait en plus dans ce statut un très haut degré d'autonomie interne et un haut degré de tolérance religieuse.

● *Quelle langue parlaient les Juifs ?*

— La langue arabe dominait. Elle est moins attachée à la religion que ne l'était le latin à l'Eglise. Les Juifs y ont vu une invitation à adopter cette langue, qui est quand même une langue sémitique. Donc les Juifs ont tout de suite abandonné la langue du Talmud, l'araméen. Il lui ont substitué immédiatement l'arabe. La Bible a été tout de suite traduite en arabe (au neuvième siècle). L'arabe pénétrait dans la religion, dans le juridique, dans la législation juive et dans la vie quotidienne.

● *Dans quel domaine littéraire la symbiose judéo-arabe s'est le mieux faite ?*

— Dans la poésie. C'est par la poésie que les Juifs ont essayé, quand ils se sont trouvés en contact d'une langue arabe classique, de restaurer la langue hébraïque. Ils voulaient imiter la société arabo-musulmane. La métrique arabe a été adaptée à la poésie hébraïque au prix parfois de quelques aménagements.

● *Et les Arabes, qu'ont-ils pris au Juifs ?*

— Les Juifs étaient de grands médecins. Isaac d'Israëli était un grand savant dans les sciences médicales. Sur le plan économique, les Juifs apportaient aux Arabes leurs capacités, leur sens de l'échange commercial. Les échanges étaient facilités par le fait même de la dispersion des Juifs dans le monde méditerranéen.

» Sur le plan philosophique, il y avait des maîtres musulmans qui enseignaient à des disciples juifs et réciproquement. Maïmonide, par exemple, a été appelé à donner des cours d'anatomie à l'université islamique de Fès, la Qaraouine. Dans la civilisation judéo-arabe, l'artisan et l'homme d'affaires pouvaient être des lettrés d'un haut niveau, un modèle de « sage » qu'ignorait le monde chrétien de l'époque. Les Juifs ont été, par ailleurs, les gardiens de la tradition musicale aussi bien en Andalousie qu'au Maghreb. Lorsqu'un sultan musulman voulait appliquer la loi dans toute sa rigueur, il interdisait la musique andalouse. Cette musique se réfugiait alors dans les quartiers juifs, dans les mellahs.

» Sur le plan quantitatif, ce sont les Juifs qui ont le plus pris aux Arabes. Ils ont plus adapté et adopté que les Arabes n'ont puisé dans le patrimoine juif. C'est normal. La société dominante, c'était la société musulmane, la société de prestige.

● *A quel moment ces échanges, cette coexistence furent perturbés ?*

— La dégradation des échanges a commencé avec la « décadence » du monde musulman. Sur cette notion de décadence, il faut faire un certain nombre de réserves qui ne sont pas que des nuances. Il peut arriver qu'il y ait détérioration du tissu géopolitique, des structures économiques. Mais on ne peut jamais parler de décadence intellectuelle. En fait, cette décadence intellectuelle n'est que le reflet de notre ignorance.

» Cela dit, les sociétés, les deux communautés continuaient à vivre en symbiose même repliées sur elles-mêmes.

● *Comment les deux communautés poursuivaient-elles alors cette symbiose ?*

— Avec la « décadence », il y a eu quelque chose qui a continué malgré tout, c'était la littérature orale qui était très populaire. Il y avait là un paysage culturel commun, ce qui permettait une communication importante entre les masses, à travers la poésie populaire, le chant de circonstance (en arabe, en berbère et même en castillan, pour les expulsés d'Espagne). Il y a un syncrétisme religieux qui se traduit par des croyances populaires

● *Comment la pensée juive maghrébine est-elle considérée aujourd'hui par les Juifs des autres pays ?*

— Non seulement elle est absolument ignorée, décriée, voire méprisée par la composante juive d'origine européenne ou ashkénaze, mais ce qui est pire encore, elle a été l'objet d'une autocensure ou d'une autodestruction de la part des intéressés eux-mêmes, c'est-à-dire les Juifs orientaux.

» On assiste maintenant à l'éveil d'une conscience orientale et sépharade : cela du fait que cette communauté a compris qu'elle appartient à une catégorie ethnique et à un paysage culturel différents.

L'exode vers Israël : l'exploitation d'une crainte

● *Qu'est-ce qui vous a poussé à consacrer plusieurs années de votre vie à faire des recherches sur la vie intellectuelle des Juifs au Maroc ?*

— Mes premières enquêtes ont eu lieu à la veille de l'émigration des communautés juives bimillénaires, celles berbérophones de l'Atlas ou arabophones du Sud marocain et, en général, de l'intérieur. J'ai assisté à quelque chose d'ahurissant : le départ, dans l'espace d'une nuit, de toute une communauté, celle, par exemple, d'Amizmiz, transportée à Casablanca et, de là, vers Israël.

● *A votre avis, qu'est-ce qui a pu se passer ? Ces exodes massifs de Juifs marocains étaient inattendus et très surprenants.*

— Ces communautés, du fait de leur foi, de leur atavisme et des racines profondes de leur religion, étaient préparées psychologiquement et religieusement à l'avènement du Messie. Elles croyaient probablement que le Messie était arrivé et elles partaient en Terre sainte. Remarquez, les populations citadines juives ne se sont pas précipitées pour ce genre d'émigration.

● *Mais il y a eu d'autres raisons autres que d'ordre religieux. Il y a eu une campagne venue d'Israël.*

— Il faut dire qu'il y avait une sorte d'appréhension du lendemain : la peur d'une révolution, comme celle de Nasser ou celle d'Irak. Les Juifs marocains avaient peur que des événements similaires se produisent au Maroc. Cette crainte était entretenue et exploitée par certains milieux.

● *Mais le Maroc a été toujours une terre hospitalière, tolérante. Vos travaux montrent bien cet aspect des choses : la cohabitation entre les différentes composantes de la population était empreinte de fraternité et d'amitié...*

— Oui, c'est vrai ! Moi, j'ai vécu dans le voisinage d'une famille musulmane où ma mère et ma grand-mère recevaient leurs voisines et passaient avec elles de longues veillées dans l'amitié, dans une certaine complicité.

» J'ai eu, par ailleurs, des responsabilités dans l'enseignement de l'arabe, dans la Ligue contre l'analphabétisme, au lendemain de l'indépendance. J'ai fait partie de la commission royale de la réforme de l'enseignement. J'ai moi-même participé à la formation d'enseignants, comme j'ai travaillé à la reconversion de l'enseignement israélite qui était rattaché, jusque-là, à l'enseignement européen où la langue arabe était absente. Tout cela prouve qu'en tant que Juif, je peux dire que je n'ai jamais senti, de la part de mes compatriotes musulmans, la moindre exclusive.

» Nous retrouvons ce voisinage dans le temps et l'espace. Prenons, par exemple, l'itinéraire intellectuel et religieux du lettré juif et du lettré musulman. Ils ont reçu la même formation, une formation parallèle. Lorsque le lettré musulman se double d'un mystique, il devient une sorte de saint, de la même façon que son homologue juif. On rencontre parfois les deux dans le même cimetière ou dans des cimetières voisins. Le prestige de leur « science » et de leur savoir font d'eux des thaumaturges.

» Vous avez, par exemple, le saint de Tamast, dans la haute vallée de l'oued Souss, c'est un Juif. Autour de sa tombe, se réunissent, jusqu'à maintenant, des Marocains, juifs et musulmans. Vous avez aussi, dans le cimetière de Talborjt, à Agadir, le saint juif Khelifa Ibn Malka qui est enterré à côté de Lalla Sefia, sainte musulmane. Ils sont l'objet de la même vénération.

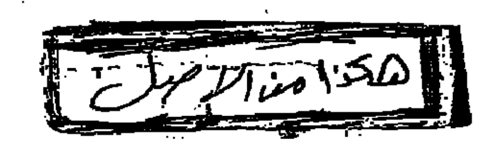
● *Quel espoir formulez-vous pour l'avenir des deux communautés, juive et arabe ?*

— J'espère que le judaïsme marocain, réduit aujourd'hui au dixième de ses effectifs d'il y a une quinzaine d'années (dans les années soixante, il y avait plus de deux cent cinquante mille Juifs au Maroc), continue à vivre dans l'entente et la fraternité avec l'autre composante de la population marocaine. Par ailleurs, il faut militer pour une paix fondée sur la justice, fondée sur une symbiose culturelle, une symbiose spirituelle.

Propos recueillis par TAHAR BEN JELLOUN.

(1) M. Zafrani est l'auteur de cinq ouvrages et d'une cinquantaine d'articles portant sur la pensée juive et la linguistique hébraïque, judéo-arabe et judéo-berbère. Signalons deux livres fondamentaux, parus aux éditions Geuthner (12, rue Vavin, Paris-6e) : *Etudes et Recherches sur la vie intellectuelle juive au Maroc*, 1972, et *Poésie juive en Occident musulman*, 1977, 331 pages, 120 F ; 472 pages, 180 F.

(2) *Maïmonide, pèlerin du monde judéo-musulman* in « Les Africains », tome III ; éd. J.A., 3, rue Roquépine, 75008 Paris.



LA RÉPRESSION EN AFRIQUE DU SUD

Le projet de résolution des cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité prévoit un embargo de six mois sur les armes

Les cinq pays occidentaux membres du Conseil de sécurité de l'ONU (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada et Allemagne fédérale) ont présenté, vendredi 28 octobre, le projet de résolution favorable à un embargo sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud. Le Conseil doit se prononcer lundi sur ce texte.

Le projet, qui prévoit un embargo de six mois renouvelable, tout en observant que « *l'acquisition de matériel militaire par l'Afrique du Sud dans la situation actuelle représente une menace pour la paix et la sécurité internationale* », ne mentionne pas explicitement le chapitre VII de la charte, consacré aux sanctions obligatoires. De plus, il n'y est nullement question de sanctions économiques, les Etats membres étant seulement « *invités à réviser leurs relations économiques* », avec Pretoria.

Selon notre correspondant aux Nations unies, les pays africains souhaitent « *durcir* » ce texte sur deux points. Ils considèrent que c'est la situation intérieure sud-africaine — et pas seulement la fourniture d'armes à Pretoria — qui constitue une menace pour la paix. En outre, ils plaident *pour un embargo de durée illimitée.*

Pour sa part, M. Ivor Richard, ambassadeur britannique à l'ONU, s'est montré sévère envers Pretoria, qui « *doit commencer à prendre des mesures sérieuses pour démanteler l'* « *apartheid* » *et pas seulement en surface* ». « *Le gouvernement*, a-t-il ajouté, *nous demande de croire qu'il est un défenseur énergique de la civilisation occidentale. Nous lui répondons qu'il doit alors être jugé sur les critères de l'Occident.* »



(Dessin de PLANTU.)

« La guerre est déclarée »

La commission de décolonisation de l'ONU a *condamné* « énergiquement », vendredi, « *tous les Etats qui collaborent avec l'Afrique du Sud dans les domaines politique, diplomatique, économique et militaire, en violation flagrante des résolutions de l'Organisation* », en particulier les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne fédérale, Israël, le Japon, la Belgique et l'Italie. *Certains de ces pays* sont en outre condamnés pour leur « *collaboration nucléaire* » avec Pretoria. A cet égard, un porte-parole du Foreign Office a demandé vendredi à l'Afrique du Sud « *de signer le traité de non-prolifération nucléaire, et d'accepter un contrôle international de ses installations* ».

D'autre part, selon le *Washington Post*, l'interdiction frappant la fourniture de pièces de rechange — évoquée jeudi par M. Carter, — viserait les avions de transport C-130 vendus à Pretoria avant 1963, et, éventuellement, les ordinateurs et les petits bimoteurs, utilisés par l'armée et la police.

Les *dirigeants et l'opinion* sud-africaine continuent de réagir vivement aux pressions extérieures. Dans une interview à la télévision britannique, M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, a estimé, vendredi, que « *La guerre a été déclarée* » à son pays. « *L'Afrique du Sud*, a-t-il dit, *est prête à souffrir. Le malheur est que peut-être des millions de Noirs, particulièrement dans les pays voisins, souffriront profondément.* » M. Botha avait par ailleurs accusé la Communauté européenne d'« *ingérence flagrante* » dans les affaires de son pays, en recevant l'ambassadeur à Pretoria, M. Domus, venu lui présenter la protestation des Neuf contre les mesures de répression.

Attaquant vivement l'administration américaine, le quotidien sud-africain *The Citizen* écrivait vendredi : « *Nous accusons M. Carter de donner le pire exemple d'hypocrisie dans l'histoire des Nations unies, et c'est beaucoup dire, quand on sait à quel point cette organisation est hypocrite...* »

● *A Paris*, une « *motion de protestation* » a été adressée vendredi à l'ambassade d'Afrique du Sud, à l'initiative du mouvement français « *campagne anti-outspan* ».

Ce texte, signé notamment par le parti socialiste, le Mouvement des radicaux de gauche, la Ligue *communiste révolutionnaire*, la C.F.D.T. et la Ligue des droits de l'homme, *devait, à l'origine*, être remis jeudi à l'ambassadeur sud-africain. Mais, celui-ci a refusé de recevoir la délégation des signataires.

Le document demande « *la levée des dernières mesures de répression, le rappel de l'ambassadeur français à Pretoria* », et affirme que l'« *amitié* » franco-sud-africaine « *a trop duré* ».

Tribune internationale

Une politique de la terre brûlée

par ANDRÉ BRINK (*)

DEPUIS 1968, l'intellectuel est devenu une créature suspecte, sinon jugé irrécupérable, au sein de la société, souvent accusé d'insignifiance en raison de sa tendance à se réfugier dans des abstractions lorsque de dures réalités sont en jeu. Cette accusation serait d'autant plus accablante en Afrique du Sud aujourd'hui si être un intellectuel signifiait fuir la réalité et se réfugier dans une tour d'ivoire vaguement libérale.

D'un autre côté, l'intellectuel peut jouer un rôle important, s'il est prêt à agir en tant que conscience de sa société en se lançant dans l'aventure incertaine de l'enquête sans compromis, et si même (et peut-être surtout) dans une situation révolutionnaire, il insiste sans faiblir et interroge les principes et les valeurs, avec la morale pour ultime critère.

Défini de cette façon, le rôle de l'intellectuel en Afrique du Sud est à la fois plus vital et plus dangereux depuis les premières émeutes de Soweto en 1976 et depuis la mort hautement suspecte de Steve Biko et la vague de « bannissements » prononcés contre des individus, des journaux et des organisations hostiles à l'apartheid.

Des yeux nets et une tête froide sont nécessaires pour évaluer le climat dans lequel l'intellectuel sud-africain doit évoluer : il n'est pas seulement implicitement hostile, mais ouvertement agressif à l'égard de l'activité intellectuelle et de la conscience individuelle.

L'explosion violente de Soweto et ses ondes continuelles sur les eaux troubles de l'Afrique du Sud ont révélé une société bien plus proche de l'abîme que ses critiques ne l'avaient jamais prévu. Si le ministre de la justice a raison de soutenir que les récents « bannissements » *et détentions étaient indispensables au maintien de l'ordre, cela revient à admettre clairement la déplorable inaptitude du gouvernement sud-africain à assurer une coexistence pacifique dans le pays, et à favoriser le développement d'une société fondée sur des valeurs positives. Il n'est donc pas surprenant que l'Afrique du Sud coule comme un égout dans la conscience du monde.*

Si, comme le gouvernement veut le faire croire, la « conscience noire » *est devenue une menace à la paix en Afrique du Sud, c'est là le résultat direct de la politique d'apartheid qui, basée sur un nationalisme blanc, crée inévitablement ses propres antithèses.*

DANS ses stupéfiantes invectives contre l'Occident en général, et les Etats-Unis en particulier, le ministre des affaires étrangères, M. Botha, ne prend jamais le temps de penser que lui-même (il y a encore quelques mois avocat de la raison, du changement et « d'un mouvement en faveur de l'élimination des discriminations ») *est devenu le principal complice des forces réactionnaires qui créent en Afrique du Sud cette sorte de société absolutiste que toute démocratie qui se respecte doit dénoncer. Si le premier ministre Vorster se vante que l'Afrique du Sud peut* « aller son chemin », *cela signifie simplement que les démocraties occidentales sont devenues un fardeau pour un pays qui glisse vers le totalitarisme, cette situation a été créée par les politiciens dans leur propre intérêt plutôt que dans celui du pays.*

Le gouvernement exprime son refus d'acheter l'amitié de l'Occident en acceptant la règle de la majorité, qu'il considère comme une forme de « suicide national » *— mais ironiquement, en refusant de faire face aux réalités du vingtième siècle, il accélère le mouvement vers un suicide collectif. Le désir d'apocalypse fait partie depuis longtemps de l'héritage calviniste des Afrikaners. Les mesures dévastatrices prises récemment par les autorités sud-africaines peuvent être comparées à la politique de la terre brûlée. C'est la reconnaissance par un petit groupe d'hommes terrifiés et assoiffés de pouvoir de leur incapacité totale à contrôler une situation qu'ils ont eux-mêmes créée, sauf par la force brutale.* « Quos vult perdere Jupiter dementat... »

LE gouvernement sud-africain n'a qu'à se blâmer lui-même pour avoir provoqué la violence comme seule alternative à la répression et à la dégradation de la situation dans le cadre de l'apartheid : de cette façon, il devient lui-même l'ennemi de la recherche créative et intellectuelle.

En fait, il existe d'autres options. Même à cette heure tardive, il subsiste encore une chance de changements pacifiques. Mais en bâillonnant les voix de la raison, comme le Dr Beyers Naude et le Christian Institute, et en réduisant au silence les principaux moyens d'expression de l'opinion noire dans le pays, le gouvernement rend impossible ces options.

La viabilité d'autres choix est illustrée notamment par les importants changements introduits en Namibie, annonçant des transformations ultérieures plus significatives encore. Les changements introduits par les Afrikaners, avec le consentement des Afrikaners, parce que les dirigeants blancs namibiens, tel M. Dirk Mudge, ont convaincu leurs partisans que des mutations fondamentales (à l'opposé des modifications de façade opérées en Afrique du Sud) sont indispensables à leur propre survie.

Les dirigeants sud-africains, d'un autre côté, continuent à tromper leur électorat en lui faisant croire que le pouvoir blanc peut être maintenu, et que des mesures comme celles qui ont été adoptées en Namibie n'ont pas besoin d'être prises. Les mêmes dirigeants qui acceptent la règle de la majorité en Rhodésie refusent de l'envisager pour l'Afrique du Sud, car cela exigerait l'abandon de leur pouvoir personnel.

Je crois fermement que les Afrikaners seraient plus ou moins prêts à accepter le changement le plus radical, si seulement le gouvernement voulait être honnête et reconnaître qu'il est inéluctable. Mais, en exploitant les craintes irrationnelles des Blancs pour les rassembler sous la protection temporaire du « laager » *traditionnel, le gouvernement néglige ses responsabilités à l'égard des réalités actuelles fondamentales et fait preuve d'un cynisme stupéfiant frisant l'arrogance apocalyptique.*

DANS cette situation, l'intellectuel, et plus spécialement l'écrivain, a la responsabilité de préserver les chances de ces « autres options ». Son devoir est celui d'Antigone : rejeter les mesures temporaires, pragmatiques et opportunistes de Créon, au profit d'une vérité plus large, et d'une responsabilité plus vaste. Pour citer Camus, il doit allégeance au « service de la vérité et à celui de la liberté ».

Plus que jamais, il est indispensable de maintenir en vie, dans un monde dément, la voix de la raison et de la dignitié, qui est bafouée et agressée par le régime de l'apartheid : cette voix qui est une sauvegarde contre le chaos et l'anti-humanisme de la violence.

Ceux d'entre nous qui refusent d'être intimidés par la violence (perpétuée par le gouvernement ou suscitée par lui) ont le devoir, à l'égard de ceux déjà réduits au silence, de se faire entendre. Au moment où les champions de la liberté, de la dignité et de la vérité sont de plus en plus nombreux à être persécutés ou étouffés, ceux d'entre nous qui restent devraient autant que possible proclamer bien haut ce qu'ils voient dans la rue et ce qu'ils ressentent dans leur conscience. S'il ne nous est plus possible de crier, nous devons apprendre à parler plus doucement. Si cela aussi nous est interdit, nous devons apprendre à murmurer. Et si nous ne pouvons même plus murmurer, nous devons, comme le dit Artaud dans ces mots immortels, « faire des signes sur les bûchers ».

(*) Ecrivain afrikaner, homme de droite à l'origine, qui prit *progressivement conscience du scandale de l'apartheid*, André Brink fut membre d'un groupe de jeunes contestataires parmi lesquels *B. Breytenbach (actuellement en prison)*, qui publiaient la revue *Sestigers*. Traducteur notamment d'œuvres britanniques, françaises, espagnoles, allemandes, il a écrit de nombreuses pièces de théâtre et plusieurs romans. Son roman, *Au plus noir de la nuit*, fut le premier ouvrage d'un Afrikaner à être interdit (en 1974) en Afrique du Sud. Il a été publié en France par Stock en 1976 (*le Monde* du 2 juillet 1976).

Les enlèvements de Français par le Polisario

(Suite de la première page.)

Il *est vrai* que le 21 mai dernier, M. Mohamed Lamine, premier ministre de la *R.A.S.D. (République* arabe sahraouie démocratique) avait déclaré que le Front Polisario ne donnerait la liste des prisonniers qu'il détient que « *si la Mauritanie en faisait autant et évacuait la partie du territoire du Sahara occidental qu'elle occupe indûment* ».

Autre élément apaisant dans le communiqué algérien, celui où il est dit : « *L'Algérie a toujours agi avec responsabilité envers la France et n'a aucune raison de penser que le gouvernement français veuille agir autrement envers elle. Aux yeux des dirigeants et du peuple algérien, la France demeure un partenaire de poids et de qualité. Les relations entre les deux pays commandent en conséquence de savoir distinguer l'essentiel, qui doit toujours être préservé, de l'accessoire, qui peut être engendré par des incidents qui, pour aussi douloureux qu'ils soient, sont inhérents à toute guerre de libération.* »

Cette approche du problème des Français disparus révèle sans doute, sur la façon de le régler, une divergence entre l'Algérie et le Polisario, qui dispose d'une certaine autonomie. Toutefois, l'Algérie demeure solidaire, quant au fond, de la lutte du peuple sahraoui.

Une mise en garde

Le communiqué met, par ailleurs, la France en garde « *contre le faux amalgame politique destiné à faire perdre de vue un authentique problème de décolonisation* », à savoir celui créé au Sahara occidental par « *le fait accompli militaire, par le partage du territoire et par l'occupation étrangère* », qui fait de nombreuses victimes au sein du peuple sahraoui.

Les attaques d'envergure menées avec le succès par le Front Polisario en ont fait une réalité difficile à récuser. La note algérienne souligne que « *vouloir persister à ignorer l'existence de cette réalité n'est pas de nature à favoriser la recherche de solutions aux problèmes directs ou indirects qu'elle pose* ».

Enfin, faisant allusion aux entretiens des présidents Boumediène et Giscard d'Estaing en avril 1975, et à d'autres contacts diplomatiques, la déclaration rappelle que l'Algérie n'a cessé d'attirer l'attention de la France sur « *la nature du conflit, ses dimensions et ses retombées* ». Elle rappelle également qu'elle avait fait savoir que la France lui paraissait « *tout naturellement habilitée, par le lien de l'histoire et le poids des intérêts, à rechercher dans la pondération et la sagesse la sauvegarde de rapports à l'évidence considérables et le retour à la paix et à la sécurité dans toute la région* ».

Les différents commentaires de la presse algérienne déplorent toutefois vivement que Paris « *soutienne* » le Maroc et la Mauritanie, notamment « *en leur fournissan tdes armes, utilisées contre le peuple sahraoui* ». *El Moudjahid* titre même, ce samedi, sur toute la largeur de sa première page : « *Face aux menaces et aux campagnes bellicistes françaises, le peuple algérien ne se laissera pas intimider.* »

Le quotidien gouvernemental dénonce « *le véritable appel à la croisade et à l'expédition punitive contre l'Algérie auquel se livrent depuis quelques jours les mass media français, à quelques exceptions près* ».

PAUL BALTA.

● *MM. Jean-Paul Sartre, Pierre Halbwachs, Daniel Guérin, et Mme Simone de Beauvoir*, déclarent notamment, dans un communiqué, que « *tout en s'associant aux efforts politiques entrepris pour obtenir la libération immédiate de tous les techniciens français retenus par un Front Polisario, non reconnu par la France, ils mettent en garde l'opinion publique contre le recours à la force publiquement envisagé* ».

En Rhodésie

LES AUTORITÉS FONT ÉTAT DE QUARANTE-SEPT TUÉS DONT VINGT-DEUX CIVILS NOIRS DANS LES DERNIERS COMBATS

Lord Carver, commissaire résident britannique désigné pour la période intérimaire en Rhodésie, devait quitter Londres, dimanche 30 octobre, pour Dar-Es-Salaam *où il aura, en compagnie du* général indien Prem Chand, représentant spécial de l'ONU, des entretiens avec les dirigeants du Front patriotique, MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo. M. Stephen Law, ambassadeur américain à Lusaka sera « associé » à ces discussions. Lord Carver se rendra ensuite à Lusaka et à Salisbury, où il espère, le 2 novembre, rencontrer M. Ian Smith. Simultanément, une seconde mission britannique, dirigée par M John Graham, sous-secrétaire d'Etat, expliquera aux dirigeants d'Afrique australe les détails du plan anglo-américain.

D'autre part, quarante-sept personnes, *dont vingt-deux civils* noirs, qui « *aidaient activement les gangs terroristes* », ont été tuées au cours de combats entre les forces de l'ordre et les guérilleros, a annoncé, vendredi, un communiqué officiel à Salisbury. Enfin, la police a arrêté un Noir soupçonné d'avoir commis l'attentat qui, *le 6 août* dernier, avait fait onze morts dans un grand magasin de la capitale rhodésienne. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

● *Le général Félix Malloum*, chef de l'Etat tchadien, en visite privée à Paris, a été, vendredi 28 octobre, l'hôte à déjeuner de M. Giscard d'Estaing.

A travers le monde

Équateur

● LE DELEGUE PERMANENT ADJOINT AUPRES DE L'UNESCO et conseiller culturel à l'ambassade de l'Equateur à Paris, M. Juan Cueva, a annoncé sa démission le vendredi 28 octobre au cours d'une conférence de presse à l'ambassade. Cette décision a été prise, a précisé M. Cueva, à la suite des événements sanglants qui ont eu lieu en Equateur le 19 octobre. La répression d'une grève des ouvriers de la sucrerie Astra, près de Gayaquil, avait entraîné la mort de près de cent vingt personnes (de source syndicale) et de vingt-quatre selon le gouvernement. M. Cueva, qui avait, en 1976, occupé des fonctions gouvernementales, a notamment déclaré : « *Le régime a progressivement abandonné sa politique de dialogue et d'ouverture. Avec les événements de la sucrerie Astra, je considère qu'une violente injustice a été commise. J'ai pris la décision de démissionner en signe de solidarité avec les ouvriers de l'Equateur.* »

États-Unis

● M. GUSTAVE ANSART, membre du bureau politique du P.C.F., député du Nord, est arrivé le 28 octobre aux Etats-Unis pour une visite de neuf jours, dans le cadre d'un échange entre l'Assemblée des communautés européennes et le *Congrès.*

Philippines

● LES FORCES GOUVERNEMENTALES ont repris, vendredi 28 octobre, après de violents combats, l'île de Pata, dans l'archipel de Sulu, tenue depuis une semaine par les rebelles musulmans. — (*le Monde* du 28 octobre). — *(A.F.P.)*

Portugal

● LE P.C.P. DEMEURE LOYAL A L'UNION SOVIETIQUE et pense, comme elle, que l'« eurocommunisme » sape la foi des travailleurs en « la cause du socialisme », déclare, en substance, M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais, dans un article de près d'une demi-page, publié, le vendredi 28 octobre, par la *Pravda*, à Moscou. *(Reuter.)*

Turquie

● M. DEMIREL a remanié, vendredi 28 octobre, son gouvernement pour remplacer deux ministres *démissionnaires*. MM. Sadettin Bilgic (défense) et Onol Sakar (jeunesse et sports) avaient quitté le cabinet en raison de dissentiments au sein du Parti de la justice de M. Demirel. M. Turhan Kapanli, ministre de la sécurité sociale, se voit confier le portefeuille de la défense, et M. Ali Sevki Erek, ministre d'Etat, celui de la jeunesse et des sports. — *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

Les « mesures illégales » en Cisjordanie

(Suite de la première page.)

Puis on a négocié comme au temps des travaillistes, afin de trouver une formule qui n'irrite pas les Américains, tout en ménageant les fougueux militants du Bloc de la Foi. Un étrange accord a finalement été conclu. Les Américains ne voulant pas de « *nouvelles implantations* », les colons s'installeront dans les anciennes et dans des camps de l'armée. De la sorte, personne ne pourrait accuser Israël d'avoir élargi d'un centimètre les zones de peuplement déjà existantes.

Les « *implantations dans les implantations* » ont évidemment un caractère provisoire, et les colons et leurs familles ne peuvent indéfiniment vivre dans un camp militaire ou en surnombre auprès d'un groupe déjà installé dans un ancien camp de l'armée jordanienne. Quand et comment auront-ils fondé leurs propres villages ? A cette question il y a beaucoup de réponses qui, bien souvent et comme à souhait, se contredisent l'une l'autre. *La Hitiachvouth* (les implantations) a beaucoup de « *parrains* » : M. Ariel Sharon, président d'une commission interministérielle *ad hoc*, le ministre de la défense, M. Weizman, qui a la charge des territoires « *libérés* », l'organisation sioniste mondiale, et enfin le premier ministre en personne. Chacun a son « *plan de peuplement* », mais rien ne permet d'affirmer avec certitude que tous ces plans sont coordonnés.

Les critiques de l'opposition

La formule de compromis retenue n'en a pas moins réduit sensiblement les critiques de l'opposition. Cette dernière en est réduite à reprocher à l'équipe dirigeante soit de multiplier les proclamations provocantes et de ne rien faire, soit d'encourager des implantations dans les zones à fort peuplement arabe, la Samarie notamment, compromettant ainsi les chances d'un règlement. Pour de nombreux Israéliens, il ne fait pas de doute que, dans un proche avenir, l'armée évacuera les camps dans lesquels sont installés les colons du Bloc de la foi, et ces camps seront automatiquement et sans bruit transformés en villages civils.

Le scénario, selon ces mêmes Israéliens, prévoit également que l'armée réquisitionnera de nouveaux terrains (donc en spoliant des Arabes) pour ses « *besoins* », terrains qui rapidement recevront de nouveaux colons, et ainsi de suite.

Devant ces accusations, les différents « *parrains* » de l'implantation haussent dédaigneusement les épaules. « *Jamais*, disent-ils, « *nous n'avons spolié quiconque, et nous ne le ferons jamais* ». Ce n'est pas, en tout cas, ce que pensent les villageois arabes de certaines banlieues de Jérusalem, qui estiment « *ridiculement dérisoires* » les indemnités reçues pour leurs terres réquisitionnées.

Le nombre total de groupes de colons implantés en Cisjordanie depuis l'arrivée du Likoud au pouvoir, en mai dernier, est de huit, mais un seul, Yatir, est installé dans un point nouvellement créé, entre Hébron et Beercheva, en Judée. Les sept autres sont répartis de la sorte : deux ont grossi le groupe installé, depuis plus de deux ans, au camp militaire de Kaddoum, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Naplouse ; un au camp militaire de Shomron, en Samarie ; deux à Maalé Adounim, créé il y a quatre ans pour devenir la zone industrielle de Jérusalem, sur la route de Jéricho ; un à l'ancienne station de police de Sanoun, près de Djenine, et un autre à Ofra, près de Ramallah, où d'anciens « *colons sauvages* » se sont installés il y a près de trois ans. Ces huit groupes, qui constituent le noyau de futures agglomérations, comptent une population totale de six cents personnes, avec femmes et enfants.

Le nombre total de civils israéliens installés en Cisjordanie depuis la guerre de 1967, ne dépasse pas sept mille, y compris la grosse agglomération de Kyriat Arba, près d'Hébron, qui a une population de près de dix mille cinq cents habitants.

ANDRÉ SCEMAMA.

« Douze heures pour Israël » à la porte de Versailles

UNE PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE AURAIT VOULU AJOURNER LA MANIFESTATION.

L'organisation des « Douze heures pour Israël », le dimanche 30 octobre, au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris, a suscité des remous dans la communauté juive de France. La première manifestation de ce genre, en mai 1976, qui avait rencontré un grand succès, avait été organisée par le Comité juif avec l'accord et l'appui des grandes organisations juives de France, notamment l'Appel juif unifié, et le principe d'une nouvelle manifestation du même genre avait alors été adopté.

Mais, au début de cette année, l'Appel juif unifié fit des réserves et proposa, pour éviter notamment des interférences avec la politique intérieure française, de reporter la manifestation, qui devait se tenir de toute manière dans le cadre du trentième anniversaire de la fondation de l'Etat d'Israël, en mai 1978, donc après les élections législatives. Le Comité juif d'action maintint sa décision de l'organiser dès cette année.

Finalement, après de vives discussions, une motion a été adoptée le 18 octobre par les instances dirigeantes du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), « *souhaitant dans un esprit d'unité que, dans le cadre du trentième anniversaire de l'Etat d'Israël, toutes les manifestations organisées tant par l'Appel juif unifié que par d'autres organisations sous leur propre responsabilité, soient couronnées d'un égal succès* ». Cette motion fut présentée au cours d'une réunion tenue le 19 octobre au CRIF par son président, M. Alain de Rothschild, et recueillit l'unanimité.

Les Neuf réaffirment la nécessité d'une patrie pour le peuple palestinien

De notre correspondant

Bruxelles. — Le communiqué, adopté dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 octobre, à l'issue des trois jours de réunion de la commission générale du dialogue euro-arabe, apporte peu d'éléments nouveaux. Sur le plan politique, la partie arabe était d'ailleurs consciente qu'elle ne pouvait escompter, dès cette session, une réponse positive à ses requêtes : reconnaissance de l'O.L.P. et suppression de l'assistance économique et militaire à Israël (*le Monde* du 28 octobre).

Pour faciliter les problèmes de rédaction, autrement dit pour éviter l'exercice difficile consistant à paraphraser ou à résumer la déclaration sur le Proche-Orient rendue publique par le Conseil européen, le 29 juin dernier, le communiqué la reprend intégralement en notant que cette prise de position a été accueillie favorablement par la partie arabe. Dans cette déclaration, les Neuf évoquaient, pour la première fois, la nécessité d'une patrie pour le peuple palestinien. Ils soulignaient qu'Israël devait être prêt à reconnaître les droits légitimes du peuple palestinien et que, de la même façon, la partie arabe devait être prête à reconnaître le droit d'Israël à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

Le communiqué note encore que la partie arabe a réaffirmé, qu'à son avis, il était temps pour les Neuf de reconnaître l'O.L.P.

Peu de surprise également pour le volet économique. Les décisions concernant le lancement de sept études — trois projets agricoles, quatre concernant les transports maritimes — ont été prises. Le coût de ces études n'épuise pas les crédits ouverts par les deux parties (15 millions de dollars par les Arabes, 3 500 000 par les Européens). Comme le voulaient les Neuf, le communiqué n'indique aucune règle permanente de financement des opérations entreprises dans le cadre du dialogue, aucune répartition des charges.

Le lancement de ces premières études est salué par certains comme un pas en avant significatif. Le moins qu'on puisse dire est qu'il est modeste. Les Neuf, allant ainsi partiellement à la rencontre d'une demande arabe, ont accepté l'idée d'un accord commercial régional (entre les vingt et un pays de la Ligue et la C.E.E.), mais non préférentiel. Pour la Communauté, qui a déjà conclu des accords préférentiels avec les pays du Maghreb, et ceux du Machrek, ce serait ainsi un moyen d'établir des liens contractuels, mais peu contraignants, avec les autres pays de la Ligue arabe.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Dans une interview* au *Jerusalem Post*, publiée le 28 octobre, à son retour des Etats-Unis, où il s'était rendu à la demande du premier ministre israélien pour une mission d'information, M. Eban a indiqué que M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour les questions de sécurité, lui avait fait part de son optimisme à l'égard de la reprise de la conférence de Genève, et ajouté : « *Pour ma part, je ne vois pas comment nous pourrons surmonter le problème de la représentation de l'O.L.P. (...) J'espère seulement que les Américains ne pensent pas qu'ils feront avaler cette couleuvre à Israël, car cela ils ne le pourront pas.* »

Iran

Des intellectuels français s'associent à la demande d'autorisation d'un centre culturel

Un télégramme de soutien vient d'être adressé par des personnalités et des écrivains français aux intellectuels iraniens qui tentent de fonder un centre culturel (*le Monde* du 9 août 1977).

Ce télégramme affirme : « *Nous apprenons que depuis cinq mois plusieurs dizaines d'intellectuels iraniens attendent une réponse des autorités à leur demande de fonder un centre culturel, et ils risquent d'attendre bien davantage. Pourtant ces poètes, romanciers, dramaturges, traducteurs, chercheurs universitaires, en parfait accord avec la Constitution de leur pays et la Déclaration des droits de l'homme, dont l'Iran est un des signataires, revendiquent tout simplement le droit à l'existence légale d'un Foyer des écrivains, comme lieu de confrontation et d'échange d'idées. Ils veulent pouvoir distribuer librement leurs publications et disposer de locaux afin de réunir leurs adhérents.*

» *Quoi de plus normal que des créateurs et artisans de culture d'un pays désirent se mettre au service de celle-ci, surtout quand elle agonise ?*

» *Dans ce combat commun à toutes les femmes et à tous les hommes épris de liberté, nous tenons à exprimer hautement notre solidarité avec nos amis intellectuels iraniens et nous soutenons avec force leurs manifestations revendicatives.* »

Parmi les signataires, on relève notamment les noms de M. Jean-Paul Sartre, de Mme Simone de Beauvoir, de MM. Maurice Clavel, Roland Barthes, Louis Althusser, Louis Aragon, Claude Mauriac et Claude Roy.

De fait, les écrivains et poètes iraniens auraient tenu, en l'absence de centre culturel, leurs assises nationales du 10 au 19 octobre 1977, dans les locaux du club irano-allemand (Institut Goethe, à Téhéran). Ces assises auraient pris l'allure d'une grande manifestation en faveur de la liberté d'expression et contre la censure.

L'Union des étudiants iraniens de France (section de Paris) a publié, jeudi 20 octobre, un communiqué stigmatisant l'exécution, annoncée le 18 octobre par les autorités iraniennes, de Mohamed Reza Akhoundi. Selon l'Union des étudiants iraniens, il s'agirait d'un « *révolutionnaire appartenant à l'Organisation des combattants du peuple d'Iran* ». Le verdict aurait été rendu à une date inconnue, et l'exécution aurait eu lieu le 17 octobre.

Enfin, le Mouvement de libération de l'Iran nous communique que Mostafa Khomeyni, âgé de quarante-cinq ans, fils aîné du plus grand chef religieux islamique chiite, a « *mystérieusement trouvé la mort* », le dimanche 23 octobre, à Karbala, ville sainte d'Irak. Avec son père, il était exilé d'Iran depuis 1963, d'abord en Turquie, puis en Irak.

Une cérémonie de deuil devait avoir lieu à la mosquée de Paris le samedi 25 octobre, de 16 heures à 19 heures.

EUROPE

A LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

Le représentant de la France critique vivement les conceptions des pays socialistes en matière d'information

Belgrade (*A.F.P.*). — Le délégué français à la conférence de Belgrade, M. Pierret, a lancé, vendredi 28 octobre, une attaque contre les pays de l'Est et l'U.R.S.S. en particulier, lors du débat sur l'information.

Il a critiqué la « *partialité de l'information* » diffusée notamment en U.R.S.S. « *Il est contraire à notre conception que soit dévolu un droit de contrôle aux Etats qui, dès lors, devraient s'engager à limiter les abus qui seraient le fait de leurs organes nationaux d'information* », a-t-il déclaré. Il a notamment contesté la thèse défendue par la R.D.A. à travers la revue *Deutsche Aussenpolitik* et selon laquelle « *les Etats sont responsables de la diffusion des correspondances de presse* ».

« *N'y a-t-il pas un danger à voir l'Etat se substituer au journaliste pour choisir ce qui est « bon » et écarter ce qui est « mauvais » pour le citoyen de son pays ?* a-t-il demandé. *Lorsque l'on n'est pas satisfait de la présentation des faits, ne vaut-il pas mieux s'en prendre à un rédacteur, à une personne, qu'à l'Etat qui contrôle l'information ?* »

M. Pierret s'est élevé contre « *l'image de la France donnée ces derniers jours — et c'est là,* a-t-il dit, *une tradition admirable de constance — par la presse soviétique* ». Il a énuméré une série d'exemples d'informations publiées en U.R.S.S. sur la « *situation économique désastreuse dans laquelle se trouverait la France* ». Evoquant une photo de la *Pravda* montrant une queue de chômeurs français, M. Pierret a relevé, sarcastique : « *Si l'on montre des gens dans la rue en quête d'un emploi, nous n'en sommes pas encore à voir des queues devant les magasins d'alimentation* ».

Affrontement américano-soviétique

Le délégué français a dénoncé « *la disparité surprenante dans le traitement réservé à la presse française selon qu'elle est d'origine communiste ou non* » en U.R.S.S., R.D.A., Bulgarie. Pourquoi, a-t-il demandé, les journaux *l'Humanité* et *le Monde*, vendus en France 1,60 F, sont-ils vendus en Bulgarie 0,90 F pour *l'Humanité*, et 4,50 F pour *le Monde ?*

Pourquoi en R.D.A. trouve-t-on seulement *l'Humanité*, à l'exclusion de tout autre quotidien ? Pourquoi, a ajouté M. Pierret, en U.R.S.S. vend-on chaque jour dix mille exemplaires de *l'Humanité*, et seulement quatre cents exemplaires du *Monde*, du *Figaro* et des *Echos* réunis ?

Le délégué américain, M. Coriden, a pris, de son côté, la défense des radios Free Europe et Liberty accusées par l'U.R.S.S. de mener une guerre psychologique avec d'anciens collaborateurs nazis.

Ces stations sont des organismes privés dont l'objectif est d'encourager un dialogue constructif en renforçant les connaissances des individus dans le monde, a dit M. Coriden. Cet objectif, a-t-il ajouté, est en complet accord avec la politique étrangère américaine. M. Coriden s'est élevé contre les appareils de brouillage — deux mille six cents, selon lui, — installés dans les pays de l'Est.

Il a comparé l'activité des deux stations situées en R.F.A. à celle de Radio-Moscou, qui diffuse, a-t-il dit, ses informations à travers le monde en quatre-vingt-six langues.

Le délégué soviétique, M. Kondrachev, a, de son côté, stigmatisé le travail des journalistes des deux radios, qui sont, a-t-il dit, « *des transfuges et des traîtres* ». Il a cité parmi ces collaborateurs des noms de journalistes qui, selon lui, sont d'anciens criminels de guerre nazis.

Italie

Vivre avec les bombes et la récession

(Suite de la première page.)

Ni l'évasion de Herbert Kappler ni diverses escarmouches — sur la relance de l'économie, la syndicalisation de la police ou le blocage des loyers — n'ont ébranlé l'équilibre actuel. Il est naturellement rejeté par l'extrême droite, qui y voit une alliance avec le diable, et par l'extrême gauche, qui le considère comme une trahison de la classe ouvrière. Cet équilibre est loin de satisfaire entièrement les forces qui le constituent : les démocrates-chrétiens souhaitent retrouver leur liberté de manœuvre d'antan ; les communistes aimeraient être au gouvernement ; et les autres partis ne trouvent pas leur place dans cette union nationale qui est surtout une alliance à deux. Mais chacun s'y résigne, en attendant des jours meilleurs.

Des communistes inquiets et désorientés

La droite de la démocratie chrétienne et la gauche du parti communiste ont du mal à cacher leur impatience. Elles sont persuadées, l'une et l'autre, que le temps joue pour l'adversaire.

M. Benigno Zaccagnini, secrétaire général de la démocratie chrétienne, ne s'était jamais appuyé sur un consensus aussi large : même son concurrent malheureux, M. Arnaldo Forlani, ministre des affaires étrangères, vient de se rallier à ses thèses, avec plus de réalisme que de conviction. Il a lâché ainsi le président du Sénat, M. Amintore Fanfani, dernière grande figure du parti à protester. L'isolement du « Strauss italien » n'empêche cependant pas nombre de parlementaires démocrates-chrétiens moins en vue de partager son opinion.

Dans le parti communiste, l'unanimité ne règne pas davantage, comme vient de le reconnaître l'un de ses dirigeants « historiques », M. Giorgio Amendola. « *J'ai invité ceux qui ne comprennent pas ou n'approuvent pas la ligne du compromis historique à le dire ouvertement,* a-t-il déclaré à l'hebdomadaire *Panorama. Je sens que, dans divers secteurs du parti, surtout parmi les jeunes, il y a des réserves. Cela se traduit par une faible combativité pour soutenir la ligne du parti à l'extérieur, face aux critiques des groupes extrémistes.* » M. Amendola, qui est réputé pour n'avoir pas sa langue dans sa poche, poursuit : « *On discute plus librement dans les sections. Puis, des comités fédéraux jusqu'au centre, tout s'aplatit dans une unanimité d'approbations qui, parfois, me semble factice.* »

La dernière réunion du comité central, les 26 et 27 octobre, a confirmé les doutes et les incertitudes du parti. Son président, M. Luigi Longo, a été jusqu'à évoquer une « *crise d'identité* ».

Les communistes constatent qu'aucune mesure importante ne peut être prise sans leur approbation. Mais c'était déjà vrai avant « *l'accord de programme* », dont l'application les déçoit. Inquiets de la situation dans le Sud, gênés dans leurs rapports avec les syndicats, ils excluent tout retour à l'opposition, mais voudraient rendre « *plus active et plus combative* » la « *confrontation* » avec les autres formations politiques. Ce qui est d'autant plus difficile que la démocratie chrétienne n'a pas son pareil pour se dérober.

Les socialistes, eux, ne peuvent être accusés de masquer leurs divergences. A la dernière réunion du comité central, du 18 au 20 octobre, cinq ou six courants sont apparus, souvent délimités par de vieilles rivalités de personnes. Un sentiment commun unit toutefois les socialistes : ils étouffent et veulent sortir de cette situation. Leur secrétaire général, M. Benito Craxi, ne soutient le gouvernement qu'avec réticence. Sa principale préoccupation est de renforcer le parti qui a recueilli moins de 10 % des suffrages aux dernières élections. Certains socialistes, — qui ne l'avouent pas — misent sur un retour au centre gauche ; d'autres — qui le proclament bien haut — sur une alliance de type front populaire. Mais la rupture en France entre communistes et socialistes n'est pas de nature à favoriser cette solution. Les partisans de l'« alternance de gauche » avaient un argument de poids jusqu'à ces dernières semaines quand ils remarquaient : la France n'a pas de terroristes ; les mécontents y sont canalisés par une grande force d'opposition. Le congrès du P.S.I., convoqué en mars 1978, sera très attentif à ce qui se passera de l'autre côté des Alpes à ce moment-là.

Tout le monde s'accorde pour juger que la situation actuelle est provisoire. On l'appelle à tort « compromis historique », alors que le vrai compromis serait beaucoup plus ambitieux : s'entendre pour changer profondément la société italienne. Ce qui existe aujourd'hui c'est une simple union nationale — d'ailleurs restreinte — pour gérer la crise.

Chaque parti interprète différemment la « *majorité de programme* ». Ce *statu quo* se maintiendra-t-il jusqu'à l'élection présidentielle de décembre *1978* ? Plusieurs facteurs peuvent le menacer : une forte pression étrangère ; une révolte de la base de l'un des grands partis ; une initiative des petites formations intermédiaires ; une aggravation de la situation économique ou une nouvelle explosion de violence.

Seuls les deux derniers éléments, — qui avaient poussé les partis à conclure leur accord de programme, — méritent d'être pris en considération. Ils sont, du reste, liés. C'est quand le chômage s'accroît, et que les marginaux se sentent oubliés, que la violence politique est le plus à craindre. Les terroristes n'ont pas besoin d'un climat spécial pour opérer, mais les autonomes ne réussissent à faire dégénérer une manifestation que lorsqu'une masse importante d'étudiants ou de chômeurs est exaspérée. On attend donc avec quelque inquiétude la rentrée universitaire, en novembre.

Les Italiens semblent avoir appris à vivre avec les bombes et la récession.

Cette souplesse et ce sang-froid ne sont cependant pas sans limite. Un pays qui compte un million sept cent mille chômeurs, où les salaires sont en grande partie bloqués, où la hausse des prix reste plus forte qu'en France, où on enregistre plusieurs attentats par jour et plus de deux enlèvements par semaine, peut finir par perdre sa sérénité. Quel est le seuil de tolérance des Italiens ?

ROBERT SOLÉ.

Allemagne fédérale

Le ministre de la justice demande l'accélération des procédures judiciaires dans l'enquête sur l'affaire Schleyer

Le débat, qui a eu lieu vendredi 28 octobre au Parlement de Bonn sur la sécurité intérieure de la République fédérale, a fait apparaître une certaine identité de vues entre le gouvernement et l'opposition. Le ministre de la justice M. Hans-Josef Vogel, a recommandé l'adoption du projet de loi de la coalition gouvernementale qui prévoit l'accélération des procédures judiciaires, l'aggravation des peines pour détention d'armes et l'application plus étendue des possibilités d'exclusion des avocats soupçonnés de complicité avec les accusés. D'autre part, deux anciens avocats de membres du groupe Baader, M[es] Manfred Kuenzel et Axel Azzola, ont demandé vendredi aux terroristes d'abandonner leur combat meurtrier.

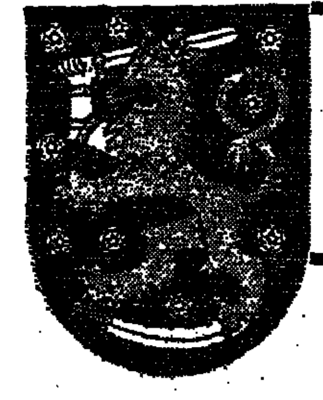
Le chancelier Helmut Schmidt, prenant la parole à l'Institut international d'études stratégiques de Londres, a lancé un nouvel appel à la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme. Il a souhaité que les Nations unies adoptent une convention capable de réprimer la prise d'otages.

La Cour constitutionnelle de Karlsruhe a rejeté, vendredi, le recours d'un militant du groupe Baader, Rolf Pohle, emprisonné pour meurtre et incendie volontaire, qui avait été relâché en mars 1975 avec d'autres terroristes en échange de la libération du président du parti chrétien-démocrate de Berlin-Ouest, M. Peter Lorenz. Arrêté une nouvelle fois en juillet 1976, à Athènes, et extradé en R.F.A., Pohle purge actuellement le reste de sa peine.

D'autre part, un nouveau Tribunal international Bertrand-Russell vient de se constituer pour enquêter sur les atteintes aux droits de l'homme en R.F.A. Le porte-parole du secrétariat de la Fondation Bertrand-Russel pour la paix, M. Kobler, a annoncé qu'il se réunirait en Allemagne une réunion en Allemagne fédérale pour mars 1978.

A Hambourg, le secrétaire général de la section ouest-allemande d'Amnesty International, M. Helmut Frenz, a déclaré, au cours d'une interview radiodiffusée, que « *seuls les irresponsables* » peuvent actuellement assimiler le régime ouest-allemand « *à celui du Chili ou de l'U.R.S.S.* ». Il a cependant estimé qu'il commençait à régner, en R.F.A., « *un climat qui dépasse les frontières admises dans une démocratie* ».

● *A Londres*, le ministre de l'intérieur, M. Merlyn Rees, a déclaré, vendredi soir, que le chef du commando terroriste, responsable du détournement du Boeing de la Lufthansa, le Palestinien Zuhair Okasha, était aussi l'auteur du meurtre de l'ancien premier ministre du Nord-Yémen, Cadi Abdullah Al Hagri, assassiné avec sa femme et un diplomate nord-yéménite le 10 avril 1977, à Londres. — (*A.F.P., Reuter, A.P.*)



LA FINLANDE

Un avenir à assurer

APRES des siècles de domination suédoise et russe, la Finlande proclamait, le 6 décembre 1917, son indépendance. Elle y tient farouchement et a démontré, à plusieurs reprises qu'elle savait la défendre avec courage. En soixante ans, elle su aussi faire d'un pays pauvre, ne possédant d'autre matière première que le bois, un Etat industrialisé qui assure à ses habitants un niveau de vie décent et où les libertés démocratiques ne sont pas un vain mot.

Ces résultats ont été acquis malgré les fréquents *changements de gouvernement, dus au fait que les* nombreux partis politiques aiment par trop les délices des jeux parlementaires. Le gouvernement actuel, le soixantième, présidé par le social-démocrate Kalevi Sorsa, est une coalition centre gauche qui ne laisse en dehors du pouvoir que le parti conservateur (le quatrième en importance) et quelques formations marginales de droite. Cette équipe devrait en principe rester au pouvoir au moins jusqu'aux élections législatives de 1979. En effet, *jusqu'à présent,* la plupart des crises, motivées par des désaccords sur la politique économique, avaient *pour raison réelle les ambitions de ceux qui tentaient* ainsi de décrocher la place de dauphin désigné *du* président de la *République. Ce problème* a été écarté, du moins pour les six années à venir.

En effet, M. Urho Kekkonen sera certainement réélu au début de l'année prochaine. Né avec ce siècle, il exerce les fonctions présidentielles depuis 1956. En 1974, son mandat avait été prorogé de quatre ans par un vote du Parlement. Il a accepté de se présenter à l'élection présidentielle (au suffrage indirect) de janvier prochain uniquement à condition que la procédure normale soit respectée. Mais il est le candidat de *six partis politiques* — du communiste au conservateur — qui occupent 188 des 200 sièges au Parlement. Un *récent sondage* indique 86 % d'intentions de vote en faveur des *grands électeurs de ces formations. Les quatre* autres candidats, présentés par les petits groupe*ments de l'extrême droite,* n'ont donc aucune chance.

Même M. Boris Ponomarev, secrétaire du comité central du parti communiste soviétique, venu à Helsinki à l'invitation du P.C. finlandais, a tenu à rendre hommage à actuel chef de l'Etat dans les *termes suivants* : « On apprécie beaucoup en U.R.S.S. le soin que le candidat de votre parti, le président Kekkonen, consacre au développement de la coopération entre les deux pays, tâche pour laquelle il bénéficie du soutien de la grande majorité du peuple finlandais. »

Le président Kekkonen mérite bien un tel respect : durant vingt et un ans, il a utilisé ses prérogatives en matière de politique étrangère pour empêcher toute crise grave avec la superpuissance voisine. Il a su, par sa politique de « neutralité active », se sortir de situations délicates, voire désagréables. Il a pu, en même temps, *créer des* liens solides entre la Finlande et les autres pays nordiques (aussi bien la Suède *neutre* que la Norvège et le Danemark, membres de l'OTAN) : leur *coopération pragmatique, réalisée sans fanfare,* est un exemple du genre. Il a fait en sorte que, sans *inquiéter le trop puissant voisin,* la Finlande puisse successivement commercer avec les pays de la petite *zone de libre-échange, puis avec ceux de la* Communauté européenne.

A présent, comme tous les autres pays développés, la Finlande doit subir les répercussions de la conjoncture internationale défavorable à la suite de la crise de l'énergie. Tout en œuvrant pour préserver le niveau de vie de la population, les autorités finlandaises recherchent avec astuce les voies et les moyens pour préserver de la crise les traditionnelles industries du bois et du papier comme celle des chantiers navals, pour créer des secteurs nouveaux, tels l'électronique, l'énergie nucléaire, l'ingénierie (voir « le Monde diplomatique » d'octobre). Le supplément ci-dessous examine les données complexes des problèmes économiques actuels de la Finlande et certaines solutions envisagées pour les résoudre.

AMBER BOUSOGLOU.

Une diplomatie discrète mais efficace

par MAURICE DELARUE

LES Finlandais n'éprouvent aucune vanité d'avoir introduit un *néologisme* en diplomatie. *« La « finlandisation » a mauvaise presse en Occident,* disent-ils, *un Occident auquel, pourtant, nous appartenons. Peu s'en faut que nous ne passions pour des satellites que les Soviétiques auraient mis au pas. »*

Dans aucun pays frontalier de l'U.R.S.S. — *à l'exception de la Norvège,* dont la frontière soviétique est *six fois plus courte,* — la liberté n'est aussi complète qu'en Finlande. *Quatre grands partis et sept grands* quotidiens ne cessent de remettre le gouvernement en question. Les Finlandais en ont usé un par an depuis l'indépendance. Le virus démocratique est si actif que le monolithisme du parti communiste y a succombé. Onze députés dits « staliniens » votent contre un gouvernement auquel participe le reste du P.C. La minorité suédoise (7,5 % de la population) est si respectée que sa langue a le même statut officiel que le finnois. Si le cinquième de l'économie est nationalisé, l'ensemble de la vie économique est en fait contrôlé par trois banques d'affaires privées. 60 % des échanges se font avec l'Occident et la Finlande participe à toutes les *grandes* organisations économiques occidentales. Si elle se *tient à l'écart du Conseil de l'Europe,* des observateurs et des experts finlan*dais participent à ses travaux.* Avec la Suède, le Danemark, la Norvège et *l'Islande,* la *Finlande forme le* Conseil nordique où l'intégration *sociale* est beaucoup plus poussée que dans l'Europe des Neuf. Rien ne *distinguerait la Finlande* des autres démocraties européennes sans ses relations spéciales — on n'ose écrire privilégiées... — avec l'U.R.S.S.

« A l'écart des conflits »

Disputée au cours des siècles entre la Suède et la Russie, la Finlande profita de la révolution d'Octobre pour arracher son indépendance. Les Finlandais admettent aujourd'hui que la frontière, pour historique qu'elle fût, ne pouvait, à 32 kilomètres de Léningrad, être acceptée de bon gré par un pouvoir soviétique naissant et harcelé de toutes parts. Entre les deux guerres mondiales, les relations finno-soviétiques s'en ressentirent. La rectification de frontière imposée par Staline en 1940 était inscrite entre les lignes du pacte germano-soviétique. En 1941, l'Allemagne s'étant *retournée* contre le Kremlin, la Finlande voulut reconquérir le terrain perdu, déclara la guerre à l'U.R.S.S. et la perdit. Cette ultime règlement de comptes coûta à la Finlande, outre quatre-vingt-dix mille tués et des destructions importantes, 11 % de son territoire, les biens de quatre cent mille rapatriés, des contraintes d'ordre militaire et des réparations évaluées en 1952 à 600 millions de dollars de l'époque. *Du moins,* la Finlande avait échappé au sort des Etats baltes et sauvé l'essentiel : son indépendance et son régime démocratique.

Pour les Finlandais ce fut le premier résultat d'une politique nouvelle fondée sur des constatations désormais admises à la quasi-unanimité : la géographie et l'histoire ayant isolé la Finlande à la porte d'une des superpuissances mondiales, le recours aux *démocraties* occidentales (y compris scandinaves) s'étant révélé illusoire, les forces propres à la Finlande n'étant en aucun cas suffisantes, son existence et sa sécurité ne peuvent être assurées que si elle inspire confiance au Kremlin.

Telle est la ligne que la Finlande suit depuis un *tiers de siècle,* non *sans difficultés, mais non sans* bénéfices. Certes, en pleine guerre froide, *elle dut signer avec l'U.R.S.S. un* traité l'enjoignant à se tenir « *à l'écart des conflits des grandes puissances* », à consulter l'U.R.S.S. en cas de menace d'agression et à accepter son assistance en cas d'agression (1948). Mais elle a si bien manœuvré qu'elle a réussi, jusqu'ici, à en éluder toute conséquence dramatique (par exemple *lors de la « crise de la note »* au moment de la construction du mur de Berlin). En 1956, Khrouchtchev renonça de son propre chef à la clause la plus pénible du traité de paix en évacuant la base de Porkkala, à 40 kilomètres de la capitale. La même année, l'U.R.S.S. leva ses objections à l'adhésion de la Finlande au Conseil nordique. Puis elle l'autorisa à utiliser l'important canal *de Saimaa, annexé par l'U.R.S.S.* après la guerre. La Finlande fit *alors valoir que sa neutralité étant* reconnue comme nécessaire à la *sécurité de l'U.R.S.S., il importait* qu'elle fût défendue efficacement. *Par dérogation au* traité de paix, l'U.R.S.S. autorisa la Finlande à s'équiper en *missiles* défensifs et même lui en vendit (1962). C'est aussi *l'U.R.S.S. qui,* avec *la Suède,* équipa la Finlande en avions de combat. Comptant d'ailleurs plus sur une défense en surface, qui rendrait une occupation insupportable, que sur un barrage matériel lourd, la Finlande n'a pas porté son armée de l'air au plafond de soixante avions de combat autorisés par les traités.

Mais c'est sur le plan économique que les relations finno-soviétiques ont produit le plus surprenant résultat. En exigeant des réparations en nature, l'U.R.S.S. obligea la Finlande au prix d'un énorme effort à se doter d'une industrie moderne. Les Soviétiques en sont aujourd'hui le premier client (19 % des exportations finlandaises), tout en fournissant en *retour* aux Finlandais une denrée vitale (le pétrole) et des *équipements sophistiqués (centrales nucléaires).*

De quelle contrepartie la Finlande paye-t-elle cette apparente *bienveillance ? Si le traité de 1948* ne l'avait pas « condamnée » à la neutralité, sa politique étrangère ne *serait sans doute pas très différente* de ce qu'elle est aujourd'hui. Elle *ne se distingue pas fondamentalement* de celle de la Suède qui est, *elle, libre de ses mouvements.* A plusieurs reprises, la Finlande a *tenté de dépasser le Conseil nordique* et d'organiser une zone de sécurité régionale qui, pensait-elle, eût consolidé son indépendance (propositions d'une zone de neutralité en 1952, d'une zone démilitarisée en 1963, d'une alliance nordique en 1965). L'appartenance du Danemark et de la Norvège à l'OTAN firent échouer ces tentatives.

Un extrême souci d'équilibre

Depuis lors, c'est dans le cadre d'une Europe « de l'Atlantique à l'Oural », avec la détente pour objectif que *s'exerce principalement* la diplomatie finlandaise. En maintes occasions son action va dans le même sens que celle de la France, *a ceci près qu'elle pousse le souci* d'équilibre à l'extrême : elle a re*connu simultanément les deux Allemagnes* en 1972 et maintient un *correspondant de télévision* à Bonn et un autre à Berlin-Est. La C.S.C.E. *devait lui fournir un champ d'actions* idéal. Helsinki en fut le siège et attacha son nom à l'Acte final. La Finlande s'emploie aujourd'hui à Belgrade à en consolider, voire à en institutionaliser les suites. La Finlande n'est pas moins active à l'ONU. Elle a participé à toutes les opérations des « casques bleus » dont elle a fourni, après le Canada, le plus fort contingent.

Aujourd'hui, cependant, un aspect de la détente met les Finlandais en *posture malaisée.* Il s'agit des *droits* de l'homme. Nul ne doute, bien sûr, *de l'attachement des Finlandais aux* droits de l'homme. Le ministre des *affaires étrangères,* M. Vayrynen, *n'a* pas hésité à soulever à la tribune de *l'ONU* ce *« problème brûlant »,* mais il n'a cité à ce propos que... l'Afrique *australe* et *le* Proche-Orient. Les esquives diplomatiques ne suffisent *cependant pas* lorsque se posent des cas concrets.

(Lire la suite page 7.)

La politique économique et les impératifs commerciaux

par GILLES GERMAIN

La Finlande cherche actuellement à faire fructifier le capital acquis dans ses échanges avec l'U.R.S.S. Elle veut ainsi se doter du moyen de modérer les fluctuations cycliques des échanges avec les pays occidentaux qui restent ses principaux partenaires sans toutefois prendre le risque d'une dépendance économique. Rien ne montre qu'elle n'y soit pas jusqu'à présent parvenue, même si la concurrence des grandes puissances occidentales risque de lui faire perdre une place privilégiée sur les marchés à l'Est. Mais les répercussions de la conjoncture internationale sur sa situation économique l'obligent à rechercher des solutions pour préserver l'avenir.

DE plus en plus, 1977 prend les caractéristiques d'une des années les plus noires pour l'économie finlandaise. Alors qu'en 1976 les secteurs de la métallurgie et des constructions navales avaient permis de maintenir un certain niveau d'activité économique au moment où le bois et le papier connaissaient le marasme, en 1977 arrive le moment où les commandes seront exécutées sans que de nouvelles soient venues *les remplacer.* La *production intérieure brute* a augmenté, pour les sept *premiers mois de l'année, de 2 %* par rapport à la même période de *l'an passé, mais le niveau de 1976* était lui-même resté pratiquement stagnant par rapport à 1975.

La hausse des prix s'est à peine ralentie : l'inflation, estimée à 13 % *pour 1977 au lieu de 14,3 % en 1976,* reste nettement supérieure à celle *des principaux partenaires commer*ciaux du pays. Le chômage prend des *proportions alarmantes* : cent trente-trois mille demandeurs d'emploi, ce *qui représente un taux de chômage* de 6,1 %. Il faut remonter à l'hiver 1961-1962 *pour retrouver des chiffres* analogues. Encore le chômage va-t-il vraisemblablement continuer à augmenter. Il atteint déjà 11 % dans certaines régions. Enfin, « bombe à retardement », plus du tiers des chômeurs ont moins de vingt-cinq ans.

En revanche, la politique de stabilisation entreprise par la Banque de Finlande pour restaurer l'équilibre dans les échanges extérieurs commence à porter ses fruits. Le déficit du commerce extérieur s'est limité, pour le premier semestre, à 228 millions de marks alors qu'il était encore de près de 2 000 millions pour la même période de l'année dernière. En fait, la Finlande n'avait pas connu cette situation depuis 1969. Malgré ce succès dans le domaine commercial, le déficit des paiements courants est de 1 245 millions de marks pour le premier semestre de l'année et l'en*dettement extérieur du pays atteint* 22 % du produit national brut.

Mais le prolongement de la crise économique suscite l'apparition de nouveaux phénomènes qui risquent de handicaper très sérieusement l'économie : après avoir baissé de 12 % en 1976 par rapport à 1975, le volume des investissements va encore *baisser de 20 %* cette année. Selon une enquête sur la rentabilité des *entreprises, faite par la Confédération* des industries finlandaise, le revenu *net de l'industrie, qui était de 10,7 %* du chiffre d'affaires en 1974, était *tombé à 4,8 % en 1975 et à 0,1 % en* 1976. Cela ne représente que le centième du montant des dettes des entreprises. Dans l'industrie du bois et du papier, qui reste *le secteur* vital pour l'économie finlandaise (41,5 % des exportations pour *les* sept premiers mois de l'année), les chiffres sont respectivement de 16,7 %, 4,2 % et — 3,8 %. Simultanément, le degré d'endettement des entreprises n'a cessé d'augmenter au point que certaines ont un endettement égal à leur chiffre d'affaires. Pour celles-là, on peut se demander si la nationalisation n'est pas la solution qui s'imposera dans un proche avenir. Le rapport entre le capital extérieur et le capital propre, qui était encore de 2,4 en 1973, a atteint 3,5 en 1976, ce qui veut dire que pour 78 p. mille, le capital des entreprises est composé de dettes.

La productivité des entreprises *finlandaises n'a, elle aussi, cessé de* baisser. Par rapport à la Suède, qui *est avec l'U.R.S.S. le partenaire com*mercial de la Finlande, la baisse de *la productivité du capital s'est forte*ment aggravée. Alors qu'en Suède *la part de production par rapport au* capital engagé est passée de 10,7 en *1974 à 6,8 en 1976,* en *Finlande* elle a chu de 8,1 à 1,4 et, pour *le seul secteur du bois et du papier,* de 10,6 à — 1,9.

Des difficultés pour les marchés de l'Est

Malgré les améliorations très nettes des résultats du commerce extérieur, *certains phénomènes structurels* risquent de les remettre en cause très rapidement. Les deux dévaluations de la devise finlandaise (5,8 % en avril et 3 % en septembre) n'ont pas modifié fondamentalement cette tendance. Fortement dépendante du commerce extérieur, la Finlande ne peut se permettre de ne pas rester compétitive. Les deux tiers de l'énergie consommée dans le pays (la Finlande a l'un des taux les plus élevés du monde de consommation d'énergie par habitant) sont importés. La part du pétrole représente, à elle seule, 52 % de la consommation d'énergie. La Finlande bénéficie évidemment du fait que les deux tiers du pétrole et du gaz naturel sont importés d'U.R.S.S., avec laquelle les échanges s'opèrent sur la base du *clearing,* ce qui permet une sérieuse économie de devises.

Le commerce avec l'U.R.S.S. est aussi d'une importance capitale pour l'économie en général en raison des difficultés sérieuses rencontrées sur les marchés occidentaux. Il est régi par des accords quinquennaux qui exercent un certain effet stabilisateur. A la suite de la baisse des échanges avec les pays de l'O.C.D.E., l'U.R.S.S. est devenue le premier partenaire de la Finlande, représentant pour les sept premiers mois de l'année 17,5 % des exportations et 18,1 % des importations, devant la Suède, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne. Cette année, les échanges avec Moscou devraient dépasser les deux milliards de roubles, soit dix milliards de marks. L'ensemble du commerce avec les pays de l'Est représente un peu moins du quart du total des échanges commerciaux.

Pourtant, la Finlande *commence* aussi à éprouver des difficultés dans *les pays socialistes : elle vient au* quatrième rang des partenaires occi*dentaux de l'U.R.S.S. après l'Allemagne* fédérale, les Etats-Unis et *le Japon. Un dirigeant de la com*pagnie nationale des hydrocarbures *note à cet égard : « Nous avions l'habitude de penser que notre marché à l'Est nous était réservé. En fait, ce marché est devenu l'objet d'une concurrence sévère. Les avantages de la Finlande se sont évanouis.*

(Lire la suite page 6.)

Le charpentier Armas retournerait volontiers travailler en U.R.S.S.

PAAJARVI, *lieu-dit en République autonome de Carélie,* à 60 km de la frontière finlandaise et haut lieu de la coopération finno-soviétique pour la construction d'une *ville de quatre mille habitants,* d'un centre de triage du bois et *d'une usine* de panneaux de particules. La première phase du *programme a démarré en 1972* et la seconde s'est achevée en *1976. La troisième est en cours* de négociation. Au plus fort il y avait *quatre cent cinquante* Finlandais à Pääjärvi. Armas est *l'un d'entre eux.* Cinquante ans, charpentier de profession, marié, *trois enfants,* il y a passé trois ans et quatre mois en deux fois.

« Avec les difficultés qu'il y a pour trouver du travail dans le bâtiment, il faut souvent partir loin. Alors, passer la frontière... » D'autant plus qu'il a déjà travaillé à l'étranger, en *Suède,* il y a quinze ans. *« Mais c'est complètement différent. Le Suédois vous fait tout de suite comprendre qu'on est étranger, qu'on vient leur voler leur boulot. Il est jaloux. Le Carélien ou le Russe ne sont pas jaloux. Ils nous ont respectés et il n'y a jamais eu de manifestation quelconque parce que nous étions étrangers. »*

Quand il est arrivé à Pääjärvi, il n'y avait rien : deux ou trois ingénieurs soviétiques et le reste des Finlandais comme lui originaires pour la plupart de Kuusamo, la ville finlandaise la plus proche. *« C'est au cours de la deuxième phase que sont venus les Soviétiques pour habiter les maisons que nous avions construites. Il y avait même des femmes, mais seulement si elles avaient un travail. Pour nous, comme l'employeur n'avait rien prévu pour les femmes, nous n'avions que des logements de « célibataires ».*

Y avait-il une bonne entente avec les Russes ? Cette question ! *« D'abord, il y avait ceux qui parlaient le patois carélien. Il faut dire que c'est pas pareil de discuter avec un Carélien qu'avec un Soviétique de Russie. Ils nous comprennent mieux, on a les mêmes plaisanteries. »* Mais quand on habite ensemble ?... *« Ah ! non, on habitait dans des immeubles différents. On avait notre bar et les Soviétiques le leur et on n'y allait pas. Faut dire qu'on n'avait pas l'autorisation. C'était un accord finno-soviétique comme ça. Et puis, de toute façon on n'avait pas de roubles. On nous payait en marks. »* Et les petites visites de politesse entre voisins ? *« Bien sûr, mais enfin si on voulait aller dans une famille russe, il fallait une autorisation. C'est le côté négatif pour moi : les limitations auxquelles on se heurte et qui créent un obstacle à l'amitié. Mais enfin, ce n'était pas très grave. »*

Dans une colonie perdue au milieu des forêts, comment meuble-t-on ses loisirs ? *« Il y avait des soirées et les Caréliens ont présenté des spectacles en finnois. Et là on remarque que la culture reçoit chez eux un soutien beaucoup plus fort que chez nous. Pour les Finlandais nous n'avions que les soirées préparées par l'association U.R.S.S.-Finlande. Moi j'aurais aimé circuler un peu, voir autre chose. Mais en fait on n'avait pas le droit de se promener en dehors des zones de chantier ; on ne pouvait même pas faire un voyage jusqu'à Leningrad. Mais, vous savez, l'absence de liberté de mouvement n'est pas pesante. »*

Et la politique ? *« On n'a pas fait de politique là-bas. On ne discutait pas de politique, rien de tout cela. D'ailleurs on avait des accords pour ne pas se mettre à critiquer ce qu'il y a là-bas, il y avait nos syndicats, mais pas de politique. Mais quand il y a eu des grèves dans le bâtiment en Finlande nous sommes restés en dehors. »*

Mais surtout *« le salaire était bon, 3 600 marks par mois brut. Et comme j'habitais près d'ici* (Pääjärvi est à 120 kilomètres de Kuusamo), *j'avais l'essence hors taxe et une indemnité de trajet. Au total, de mon point de vue, ça valait le coup d'y aller. Quand je suis revenu en Finlande j'ai été chômeur. J'ai retrouvé du travail mais à 600 kilomètres de Kuusamo. Pour le moment je répare ma maison. Mais si c'est possible, j'irai à Kostamous* (un autre grand projet que les Finlandais doivent entreprendre en U.R.S.S.), *ou ailleurs. Ou à Pääjärvi pour la troisième phase.* — G. G.

Les impératifs commerciaux

(Suite de la page 5.)

A certains égards, le fait que nous vendions en clearing, la proximité géographique et pratique, nous donnent un certain avantage, toutes conditions égales d'ailleurs. Mais c'est tout. »

Le marché soviétique est d'autant plus vital pour la Finlande qu'il fournit directement et indirectement du travail à près de deux cent cinquante mille personnes. Pour l'agriculture, par exemple, Leningrad, à proximité immédiate de la frontière, constitue un marché naturel pour les surplus de beurre et de lait de la Finlande. Mais les possibilités d'augmenter les échanges apparaissent limitées à court et à moyen terme, tant en raison des difficultés d'absorption par le marché finlandais des biens différenciés en provenance d'U.R.S.S. qu'en raison du désir de l'U.R.S.S. de ne pas accroître ses livraisons de matières premières. La seule augmentation significative pourrait avoir lieu dans le domaine du pétrole, soit dans celui des équipements lourds (centrale atomique, par exemple). Mais, pour le pétrole brut, l'U.R.S.S. a, jusqu'à présent, été fort réticente pour augmenter ses livraisons, tout au moins dans le cadre du clearing. Peut-être serait-elle disposée à le faire si le pétrole (dont le prix est fixé selon les cours de Rotterdam) était payé en devises. Mais ce serait opérer, même partiellement, une transformation radicale des modalités des échanges que les Finlandais ne semblent pas souhaiter actuellement. Les grands projets semblent ouvrir de meilleures perspectives. Si l'U.R.S.S. reçoit, en fin de compte, la commande d'une nouvelle centrale nucléaire de 1 000 mégawatts, ce sera surtout pour des raisons de politique commerciale.

La spécialisation technique

Afin de donner un cadre plus précis aux échanges commerciaux et à la coopération économique entre les deux pays, un accord pour treize ans avait été signé en mai dernier lors de la visite du président Kekkonen en U.R.S.S. Il prévoit l'augmentation des échanges de 50 milliards de marks pour la période 1976-1980 et de 85 milliards pour 1986-1990, de même qu'un certain nombre de grands projets ; ainsi, la Finlande assurera la construction en U.R.S.S. du complexe d'enrichissement du fer de Kostamous. La valeur totale du projet se monte à quelque 2,7 milliards de marks ; les Finlandais espèrent bien arracher, en outre, les commandes d'équipement et de machines nécessaires au complexe minier.

Un autre volet de la coopération de la Finlande avec les pays socialistes et qui commence seulement à porter ses fruits, est constitué par les accords de type technique et technico-scientifique avec les pays membres du Comecon selon les dispositions de l'accord-cadre signé avec le Comecon en mai 1973, quelques mois avant la signature de l'accord avec la C.E.E.

L'objectif est de mettre sur pied des projets multilatéraux de coopération scientifique et technique de spécialisation ou même de coproduction. Les plus grands progrès ont été faits en matière d'équipement et de machines. Comme on le note à la commission mixte Finlande-Comecon, « *en cherchant à entrer en contact avec l'intégration des pays du Comecon, la Finlande vise à dresser une carte des possibilités qui lui sont offertes et à faire des propositions de coopération cas par cas. Dans le domaine de la technologie, la Finlande détient maintenant, en Europe, la meilleure connaissance de ce qui existe dans les pays socialistes, et ses experts sont allés dans tous les centres de coordination pour chaque secteur.* »

GILLES GERMAIN.

(*) Le mark finlandais vaut 1,17 franc.

Qui décide de la politique économique?

Qui décide de la politique économique de la Finlande ? Si l'on avait posé cette question il y a dix ans, au moment de la dévaluation du mark, la réponse aurait été sans conteste : « Le gouvernement. » Aujourd'hui, la même question n'appelle plus une réponse aussi franche.

AU cours des années de prospérité, chacun avait son mot à dire au point que le gouvernement n'était plus que comme l'une des voix dans le concert quelque peu cacophonique sur le thème de la politique économique à mettre en œuvre. La lutte contre l'inflation, contre le déficit de la balance des paiements, contre l'endettement extérieur du pays, contre le chômage, recevait de la part des principaux acteurs de la vie économique des réponses différentes ou opposées, en fonction des intérêts représentés. Dans l'ensemble, le gouvernement, qui aurait dû trancher, se voyait dans l'impossibilité d'agir.

En effet, le gouvernement apparaît souvent *le plus mal loti* ; s'il est homogène, il est minoritaire au Parlement et se voit contraint à un certain immobilisme ; s'il regroupe une large coalition lui assurant une bonne assise parlementaire, il n'en reste pas moins menacé d'éclatement interne, ce qui l'empêche de déterminer une ligne de politique économique claire et de s'y tenir.

Telle fut la situation affectant, à partir de 1974, les gouvernements Sorsa (majoritaire), Miettunen II (majoritaire) et Miettunen III (minoritaire). « *En principe*, rappelle M. Laatunen, le patron de la toute-puissante Confédération des industries finlandaises, *la politique économique devrait être faite dans le cadre du conseil économique, qui est présidé par le premier ministre et composé des principaux ministres économiques et de représentants des banques, syndicats et employeurs. En pratique, ce conseil n'est pas parvenu à ses ambitions et n'examine que des points secondaires.* »

Le rôle de la Banque de Finlande

Que ce soit le patronat, l'industrie, la banque de Finlande ou la Confédération des travailleurs, tout le monde est d'accord pour penser que la politique économique de ces dernières années a été « *dispersée* » ou « *désordonnée* », et rejette la faute sur les autres. *Qui a décidé ?* « *Un peu n'importe qui, n'importe quand* », répond sans hésiter M. Somerto, le patron des patrons. « *Les autorités politiques devraient être responsables de la politique économique, mais nos institutions en sont incapables parce qu'il y a trop de partis.* »

Au point que le seul organe à avoir eu une ligne et à l'avoir suivie envers et contre tout, c'est la Banque de Finlande, qui dispose d'une indépendance exceptionnelle puisqu'elle est la banque du Parlement (son directoire est composé de parlementaires nommés par leurs pairs). Après avoir dû jouer le rôle peu plaisant de Cassandre devant la montée des périls économiques, le gouverneur de la banque, M. Koivisto, a mis en place une politique monétaire hautement restrictive pour mettre un frein à l'inflation et à l'endettement extérieur. Ce qui lui a valu, dans un pays où on a tendance à personnaliser les problèmes politiques et économiques, de faire la quasi-unanimité contre lui, au moins publiquement, même si on reconnaissait en privé le bien-fondé de la politique suivie. « *Observateur et avertisseur pour le gouvernement et les autres, la Banque de Finlande a dû recourir à la politique monétaire pour ralentir l'inflation. Nous critiquons cette politique, mais nous la comprenons* », explique M. Laatunen. On raconte que M. Koivisto se décrivait comme un gardien de but solitaire dans un match de hockey sur glace où les deux équipes joueraient contre lui. « *Le gouvernement n'ayant pas besoin de porter la responsabilité des décisions de la Banque de Finlande, il a eu la tentation d'échapper à ses propres responsabilités* », explique-t-on à la banque centrale. « *Par la politique monétaire, nous pouvons stabiliser l'économie, mais c'est au taux de croissance le plus faible et au taux de chômage le plus fort. Ceci était nécessaire parce que l'endettement était trop fort, mais nous avons en même temps arrêté tous les investissements. En fait, les instruments expansionnistes de la politique économique sont aux mains du gouvernement.* »

Il semble pourtant que le gouvernement soit décidé à sortir de ce rôle d'Arlésienne où il a pu pouvoir se complaire durant les années de forte expansion et où il est resté encore cantonné au début de la crise qui a frappé la Finlande à partir de 1975. Déjà, le gouvernement de coalition de M. Miettunen avait mis au point au printemps 1976 un programme à moyen terme visant à restaurer en profondeur les équilibres économiques (prix, productivité, compétitivité, emploi). Ce programme resta pratiquement lettre morte, puisque le gouvernement s'est écroulé tout seul avant d'avoir pu présenter le budget au parlement. Le gouvernement minoritaire qui suivit avec le même premier ministre réussit à faire passer un budget de restriction mais ne put guère aller plus loin.

Le nouveau gouvernement de coalition (centristes, sociaux-démocrates et communistes), dirigé par M. Sorsa, a mis au point en juin dernier un « *programme de réanimation* » de l'économie finlandaise visant à corriger les déséquilibres de l'économie. Ce programme comprend des objectifs à cinq ans et un plan d'action pour 1977-1978. Les cinq objectifs à moyen terme sont : amélioration de l'emploi pour que le taux de chômage soit durablement inférieur à 2,5 % (il est actuellement supérieur à 5 %) ; un déficit des paiements courants inférieur à 2 % du P.N.B. ; pas de hausse de la charge fiscale au-dessus du niveau de 1977 (40 %) ; réduction de la hausse annuelle des dépenses budgétaires à 2 % ; réduction de la hausse des coûts et des prix.

Les mesures nécessaires pourront aussi être prises dans un climat nouveau, ce qu'on appelle déjà « *l'esprit de Korpilampi* », du nom d'une conférence qui, à l'initiative de M. Sorsa, réunit au début du mois de septembre tout ce qui compte en matière de décision économique. Après l'unanimité sur le diagnostic commence à se faire jour une adhésion des partenaires économiques sur les mesures à prendre. Même si la concertation exige une *longue patience.* — G. G.

La France reste un partenaire commercial trop modeste

La commission mixte franco-finlandaise doit se réunir à Paris les 3 et 4 novembre pour faire le point sur les relations économiques entre les deux pays et examiner dans quelle mesure on pourrait les développer. En effet, à Paris comme à Helsinki, on s'accorde pour dire que « les relations économiques franco-finlandaises ne sont pas ce qu'elles devraient être ». *Ce constat s'appuie sur un certain nombre de données statistiques.*

LE volume des échanges, qui connaissait une croissance régulière, a brutalement régressé en 1976. Le phénomène est *imputable* au net recul des ventes françaises : 778 millions de marks contre 1 166 millions de marks en 1975, les exportations finlandaises étant à peu près au même niveau qu'en 1974 : 862 millions de marks contre 876 millions de marks (1 mark vaut 1.17 franc). Les premiers chiffres, pour *1977*, ne sont guère plus favorables. Les ventes françaises, pour le premier semestre, atteignent 416 millions de francs, et les exportations finlandaises vers la France 503 millions de francs.

Conséquence des difficultés économiques de la Finlande ? Sans doute. Néanmoins, les achats finlandais à l'étranger ont quand même progressé globalement de 2 % *en 1976, et* les exportations des pays de la C.E.E. n'ont diminué que de 4 %, alors que celles de la France ont reculé de 33 %. Même si l'on fait abstraction de la livraison — exceptionnelle — de deux paquebots en 1975 (pour une valeur de 200 millions de marks), la baisse des ventes françaises est encore de l'ordre de près de 20 % en 1976.

Un fléchissement qui s'accentue

Ce fléchissement se retrouve dans le classement des partenaires commerciaux de la Finlande. Si la France était, en 1975, son septième *fournisseur*, avec 4,2 % du total des importations finlandaises (1), *elle ne se classe*, en 1976, qu'au huitième rang, avec 2,7 % seulement. Loin *derrière* l'U.R.S.S. (18,5 %), la Suède (15,9 %), l'Allemagne *fédérale* (14,6 %), la Grande-Bretagne (7,9 %), les États-Unis (5,2 %) et juste derrière la Norvège (3 %) et le Danemark (2,7 %). On peut craindre qu'en 1977 la situation n'évolue guère. La France pourrait même être dépassée par le Japon, qui fait une percée sur *le marché finlandais.*

Pour les Finlandais, l'aspect *qualitatif compte tout* autant, sinon plus, que l'aspect purement *quantitatif. Ils souhaitent, bien* sûr, accroître le volume de leurs ventes à la France, mais aussi, et surtout, les diversifier. Actuellement, pour 70 % leurs exportations sont constituées de produits de la filière bois-papier. Aussi désirent-ils vendre de plus en plus de machines (pour le papier) et de produits à forte valeur ajoutée, voire même de la technologie. Cette volonté s'accompagne d'un souhait : celui de développer les accords, dits de compensation, d'obtenir, en contrepartie de contrats passés à des firmes françaises, la livraison de produits finlandais si possible à forte valeur ajoutée.

Les biens d'équipement

Il y a quelques mois, la société C.I.I.-Honeywell Bull espérait vendre quatre grands ordinateurs aux facultés finlandaises. Helsinki souhaitait une compensation. L'achat, par la firme française, de mini-ordinateurs et de terminaux développés par Nokia avait *été* envisagé. Ces matériels auraient pu être revendus par C.I.I.-Honeywell Bull en France (on avait *songé* à la *clientèle* des grandes banques nationalisées). Finalement, l'affaire a achoppé sur ce problème de compensation, et le groupe américain Univac a emporté le contrat. De même, en échange de la fourniture d'équipements modernes de tri postal par les deux *firmes* françaises, *Thomson* et Sagem, la Finlande voulait écouler un million de *poteaux télégraphiques en bois.* En fin de compte, cette affaire pourrait être emportée par les Japonais, avec le soutien discret de Siemens.

Ce problème de compensations, la vive concurrence des pays à devises faibles (Italie, Grande-Bretagne), les fortes positions de l'U.R.S.S. et des pays scandinaves, la dégradation de la situation économique finlandaise, l'absence de *« présence française »* dans le *pays, rendent difficile* une percée significative de la France en Finlande. *« Difficile mais non impossible »*, dit-on dans les milieux français d'Helsinki. *« Notre atout principal réside dans les biens d'investissements. »* Certes, les produits chimiques, les articles textiles, les voitures (Renault et Peugeot) représentent des postes non négligeables dans les exportations françaises. Mais ces marchés resteront limités. Il faut donc viser les secteurs de pointe. Par exemple, celui des machines-outils *spécialisées*, où il existe des débouchés importants.

A Paris, *on place* également beaucoup d'espoirs dans les télécommunications. Deux compagnies privées de téléphone à Vaasa et à Kuopio ont commandé deux centraux semi-électroniques à la filiale française d'I.T.T., la Compagnie générale de constructions téléphoniques. Le premier, celui de Vaasa, est entré en service au mois de juin. Des négociations avec d'autres compagnies *sont en cours. La société française* CIT Alcatel a signé en juin un accord avec la *firme* d'État finlandaise Telefenno (2). Cette dernière achèterait dans un premier temps quatre centraux électroniques de type E-10. Dans un deuxième temps, CIT Alcatel céderait la licence de son matériel et participerait à la construction d'une usine de production de E-10 en Finlande. La matérialisation de cet accord *reste toutefois subordonnée* à l'adoption d'un ambitieux programme d'investissements par les P.T.T. finlandais. Or, la situation économique du pays risque de rogner quelque peu leur budget.

Dans le domaine nucléaire, la possibilité d'une coopération franco-finlandaise reste, apparemment, ouverte. Pour les experts *finlandais « la France est un interlocuteur valable, car elle seule peut offrir, comme les Soviétiques (3), un ensemble complet comportant une centrale de 900 MW (ou plus), la fourniture du combustible et le recyclage des déchets ».* En novembre, les dirigeants de la grande société publique de production et de distribution d'électricité Imatran *Volma se rendront en France* pour visiter Framatome. Il serait étonnant que ce sujet ne soit pas abordé lors de la réunion de la commission mixte franco-finlandaise les 3 et 4 novembre.

J.-M. Q.

(1) La France est le septième acheteur de la Finlande, avec 3,5 % du total de ses exportations.

(2) Société dont le capital se partage à égalité entre Nokia et la firme d'État Televa.

(3) La première centrale nucléaire de Loovisa est équipée de deux réacteurs soviétiques de 400 MW.

Une diplomatie discrète mais efficace

(Suite de la page 5.)

En juillet, la mort dans l'âme, les Finlandais livrèrent à l'U.R.S.S. deux jeunes *« pirates de l'air »* soviétiques qui s'étaient posés à Helsinki. Le *gouvernement finlandais y était tenu* par un accord d'extradition dont le principe, en matière de piraterie, n'est nullement blâmable. Il arrive aussi que des réfugiés estoniens traversent en barque les 80 kilomètres qui séparent Tallin d'Helsinki et ne soient pas renvoyés chez eux. Certes, les transfuges connus sont peu nombreux, mais cela ne signifie pas qu'ils soient exceptionnels. Outre les 1 100 kilomètres de côtes finlandaises les 1 200 kilomètres de *frontière finno-soviétiques*, avec d'immenses lacs gelés, ne sont pas infranchissables. *« Chaque affaire est traitée cas par cas »*, acceptent de dire les officiels en refusant d'ajouter un mot.

L'indispensable confiance

Nous touchons ici au caractère le plus spécifique des relations finno-soviétiques. Une clause non-écrite dans les traités régit les rapports entre Helsinki et Moscou. C'est la principale, tous les Finlandais la connaissent, la comprennent, et, dans l'ensemble, la respectent : c'est la clause de discrétion.

La presse n'est, bien entendu, soumise à aucune censure, mais lorsque se présente une affaire trop désagréable pour le Kremlin, les grands moyens d'information jugent politique de citer des journaux étrangers, surtout suédois, pour la faire connaître et la commenter. *L'Archipel du Goulag* n'a pas trouvé d'éditeur à Helsinki, mais il a été publié en Suède en finnois et vendu dans toute la Finlande. Quand une *crise grave* se présente, que l'inquiétude gagne le pays et que des commentaires critiques pour le Kremlin commencent à se répandre dans les journaux, le gouvernement prend publiquement position, taxe d'*« irresponsabilité »* ceux qui, dit-il, *« s'énervent »* et s'emploie à rassurer simultanément *l'opinion finlandaise* et les dirigeants *soviétiques* — jusqu'ici avec succès.

La faiblesse d'une telle politique, c'est qu'elle dépend pour une grande part de la confiance *qu'ont personnellement* inspirée aux Soviétiques une poignée d'hommes, essentiellement trois présidents de la République : Mannerheim qui après avoir mené la guerre contre l'U.R.S.S., fit prendre à ses compatriotes le virage de *la* paix, et *surtout Paasikivi* et Kekkonen. La grande incertitude de *demain est de savoir qui, au terme* du nouveau mandat qu'il sollicitera *et obtiendra* l'an *prochain, succèdera* à M. Kekkonen quand, en 1984, il aura quatre-vingt-quatre ans.

La force de cette politique, en revanche, tient à ce qu'elle repose sur un consensus national puissant. Le parti conservateur, aujourd'hui dans l'opposition, ne manque pas une occasion de proclamer son *appui à « la ligne Paasikivi-Kekkonen »*, de rappeler que le premier *était un des siens et d'affirmer qu'il* fera campagne pour la réélection du *second*. Si un petit peuple aussi particulier (qui pose encore aujourd'hui *une énigme linguistique*) a pu survivre à travers les siècles, c'est que, dans la dépendance et l'indépendance, dans la guerre et dans la paix, sa cohésion a inspiré le respect.

MAURICE DELARUE.

La construction navale joue la diversification géographique

Un chiffre d'affaires annuel de 2,2 milliards de marks finlandais ; des ventes à l'étranger de 1,8 milliard de marks ; une production de vingt-huit navires totalisant 202 000 tonnes en 1976 ; un effectif de 18 000 personnes... Voilà des chiffres qui n'ont rien d'exceptionnel et qui expliquent que la construction navale finlandaise n'occupe qu'une modeste quinzième place dans le « hit parade » mondial. Pourtant, les apparences sont parfois trompeuses, car les chantiers jouent un rôle essentiel dans l'économie du pays. Ils emploient quelque 7 % des salariés de l'industrie et font vivre avec la sous-traitance plus de 30 000 familles, ce qui est loin d'être négligeable dans un pays qui ne compte que 4,7 millions d'habitants. Leurs ventes à l'étranger, représentant 8 % du total des exportations, sont indispensables pour payer la facture énergétique. Enfin, la construction navale finlandaise jouit d'une renommée mondiale que les statistiques, dans leur sécheresse, ne sauraient dépeindre.

SANS remonter au dix-septième et au dix-huitième siècle (où le bois et le goudron avaient déjà donné naissance à une industrie navale), on estime généralement que l'essor des chantiers finlandais date des lendemains de la seconde guerre mondiale. Et ce grâce à l'U.R.S.S. qui exige, au titre des réparations de guerre, la livraison de nombreux navires. Une douzaine de chantiers vont alors se développer. A Helsinki, mais aussi à Turku et à Rauma, sur le golfe de Bothnie. Deux critères président à leur croissance : spécialisation et intégration. Spécialisation d'abord au niveau mondial. Pas question pour le pays de se lancer dans la construction de paquebots géants, de grands navires de guerre, de super-pétroliers. Il s'agit de se concentrer sur les points forts naturels découlant de l'environnement : brise-glace, tankers polaires, ferries, transporteurs de bois. Peu à peu on étend cette compétence aux porte-conteneurs, paquebots de luxe, plates-formes de forage (à partir de 1970) et, plus récemment, aux navires très spécialisés.

Tout naturellement, les chantiers navals se sont « répartis le travail » dans les grandes lignes. Le premier d'entre eux, Wärtsila, est le champion des brise-glace, des car-ferries, des transporteurs de produits chimiques. Le second, Rauma Repola, est le seul fabricant de plates-formes pétrolières. Valmet, le numéro trois, s'est acquis une solide réputation dans les navires spéciaux (bateaux-citernes, navires pour la recherche scientifique, pour la marine nationale, transports de chalands, porte-conteneurs). Holming a choisi le créneau des transporteurs de colis lourds, et Navire s'est spécialisé dans les équipements divers, telles les portes de poupes et les écoutilles.

Une forte valeur ajoutée

La construction navale est une industrie lourde qui nécessite de grands investissements. Pour y faire face, les chantiers doivent être, surtout dans un petit pays, intégrés, afin d'avoir l'appui de grands groupes. Wärtsila, Valmet, Rauma, sont de véritables conglomérats qui possèdent, à côté d'usines métallurgiques, d'unités de fabrication de machines, de moteurs et d'outillages divers, de sociétés d'ingénierie de laboratoires, des divisions « construction navale ». Celles-ci représentent pour Wärtsila 64 % du chiffre d'affaires total du groupe (970 millions de marks finlandais pour un total de 1,5 milliard de marks finlandais) ; pour Valmet, ce pourcentage n'est que de 30 % (500 millions de marks finlandais sur 1,6 milliard de marks finlandais) et de 35 % pour Rauma Repola (450 millions de marks finlandais sur 2,2 milliards de marks finlandais).

Cette intégration permet à l'industrie navale finlandaise d'avoir une forte valeur ajoutée. La plupart des équipements des bateaux sont construits dans le pays. Chez Valmet, on estime que pour 85 % la valeur des bateaux qui sortent de ses cales est finlandaise. Pour Wärtsila, le pourcentage est similaire. La spécialisation s'est accompagnée du développement de laboratoire de recherches dans des technologies bien précises. Wartsila a un laboratoire de glaciologie qui n'a que trois équivalents dans le monde (à Leningrad, en Allemagne fédérale et aux Etats-Unis). Aujourd'hui, plus de la moitié des brise-glace en opération dans le monde sont d'origine finlandaise.

Autre atout des chantiers : l'existence d'un important marché captif. En remplissant d'avance ses carnets de commandes, l'U.R.S.S. a permis également aux chantiers finlandais de connaître une très forte expansion au cours des vingt dernières années. Depuis 1945, plus de 1 800 navires lui ont été livrés. Il s'agit non seulement de brise-glace, mais aussi de navires spéciaux. Ainsi, Valmet a livré l'année dernière à l'U.R.S.S. deux des plus grands porte-conteneurs du monde qui assurent la liaison Leningrad-La Havane-New-York. Dans ses nouvelles installations proches d'Helsinki, la société s'est attaquée à la construction de deux bateaux « transports de péniches », un genre entièrement nouveau puisqu'il n'existe qu'un seul navire de ce type aux Etats-Unis. Plus de 50 % des carnets de commandes actuels des chantiers finlandais sont d'origine soviétique. Viennent ensuite la Suède et la Norvège.

Grâce à sa spécialisation et à ses marchés captifs, l'industrie navale finlandaise a espéré, un instant, passer au travers de la crise qui a frappé ses principaux concurrents ces dernières années. L'espoir aura été de courte durée. Les chantiers finlandais connaissent à leur tour, depuis un an environ, l'angoisse du lendemain.

Certes, au 1er janvier 1977, les carnets étaient encore bien garnis : 100 navires (soit 1,1 million de tonnes), 58 barges, 7 plates-formes pétrolières, représentant une valeur de 7,4 milliards de marks finlandais. De quoi assurer du travail jusqu'en 1979. Mais tous ces chiffres ne doivent pas faire illusion. Ils concernent des ordres reçus depuis longtemps. Chez Wärtsila on s'inquiète. « *En 1975, nous avions eu douze commandes, en 1976 pas une seule.* » Même son de cloche chez Valmet. Depuis 1974, le nouveau chantier d'Helsinki n'a pas enregistré une seule commande. Sur quatre tankers pour la Norvège, deux ont été livrés, deux vont l'être bientôt. Il ne restera plus alors que les deux transports de péniches soviétiques. « *C'est insuffisant pour faire vivre les deux mille employés.* »

Crise passagère ou profonde ? A la Fédération de la métallurgie, on ne cache pas que « *la situation va s'assombrir au cours des prochaines années* ». Et ce pour plusieurs raisons. La compétitivité de la Finlande s'est amenuisée. La concurrence sur ses créneaux traditionnels se développe. Ce qui avait fait la force et la prospérité des chantiers risque maintenant de se retourner contre eux. Le marché mondial des brise-glace arrive à saturation ; celui des ferries pour les pays scandinaves également. Les commandes de la marine finlandaise ne peuvent être que marginales.

Alors ? La Finlande espère une diversification géographique (pays pétroliers) et matérielle (installations portuaires, transferts de techniques) pour permettre à son industrie navale de retrouver des taux de croissance substantiels. Mais les beaux jours n'appartiennent-ils pas déjà au passé ?

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Une ambition : se placer sur le marché mondial de la télévision couleur

La Finlande va-t-elle jouer les trouble-fête sur le marché mondial de la télévision couleur ? La construction d'une importante usine de tubes de télévision couleur à Imatra, à 260 kilomètres à l'est d'Helsinki, en coopération avec le groupe japonais Hitachi, intrigue les uns... et inquiète les autres.

IL était « *logique que l'industrie nationale de la télévision cherche à s'intégrer de plus en plus* », explique-t-on aujourd'hui dans les milieux industriels finlandais. De fait, le rôle des deux principaux fabricants locaux de TV, Salora et Finnlux, s'apparente de plus en plus à celui d'un simple monteur, puisqu'ils achètent leurs composants et surtout leurs tubes couleur. Les deux producteurs européens, Philips et Vidéocolor (société française dans laquelle Thomson détient 51 % et le groupe américain R.C.A. 49 %), sont leurs principaux fournisseurs.

Or, l'évolution de la technologie entraîne un déplacement de la valeur ajoutée, du châssis de l'appareil vers les composants, pour l'essentiel le tube proprement dit et son « *canon électronique* », qui représentent, aujourd'hui, plus de 50 % du prix de revient d'un poste de TV couleur. Conscients de ce phénomène, les Finlandais ont cherché à fabriquer sur leur sol l'ensemble du produit fini. « *Nous devons à l'avenir avoir des fabrications locales de composants électroniques. Comme nous ne pouvons pas tout faire, il nous faut choisir des types de produits qui aient tout à la fois un marché intérieur et extérieur suffisamment large.* » Les tubes TV répondent à cette condition.

Objectif : 800 000 tubes TV couleur

On compte actuellement quelque 500 000 télévisions couleur dans le pays. Les ventes annuelles oscillent entre 200 000 et 250 000 postes. Si Salora est de loin le premier fabricant et couvre plus de 50 % du marché, Finnlux arrive bon second. Outre un troisième fabricant finlandais, on trouve Philips, qui occupe une part non négligeable, et des firmes japonaises (postes de petites dimensions). Certes, le seul marché intérieur est trop faible pour « *rentabiliser* » une usine de tubes. Mais on mise, à Helsinki, sur le marché européen, sans parler du tiers-monde. Pour alléger la balance des paiements (les achats de composants représentent un poste important des importations), pour exporter le maximum de valeur ajoutée, ne pas être à la merci d'une rupture d'approvisionnement de tubes, il a été décidé de développer une industrie locale des tubes TV couleur

L'objectif étant de conforter les positions de l'industrie nationale, on ne pouvait se contenter de la simple implantation d'une usine de tubes par un groupe international. Il fallait trouver un producteur de tubes qui accepte de transférer sa technologie, apporte son assistance technique et se contente d'une faible participation financière aux côtés des industriels et des pouvoirs publics finlandais. Fidèle à sa politique traditionnelle, Philips a refusé de céder ses licences. Les négociateurs finlandais n'ont pas mieux réussi avec l'américain R.C.A. Quant à Vidéocolor, elle n'avait pas encore acquis, à l'époque, suffisamment de poids et d'autonomie vis-à-vis de son partenaire américain pour se lancer dans une telle opération. Les Japonais, Hitachi en l'occurrence, se sont, eux, montrés tout de suite intéressés.

En mai 1976, l'accord est mis en forme. Une société — Valco Oy — est créée. Son capital de 50 millions de marks finlandais se répartit entre l'Etat (60 %), Salora (20 %) et Hitachi (20 %). Elle fabriquera, dans une usine à Imatra (550 emplois), des tubes couleur « Hitachi » de moyenne et grande dimensions. La production annuelle, qui doit démarrer dans les premiers mois de 1978, sera dans un premier temps de 400 000 tubes. On envisage de la porter à 800 000 tubes en 1980. Salora, Finnlux devraient, à prix égal, donner leur préférence à Valco pour leurs contrats de tubes (1).

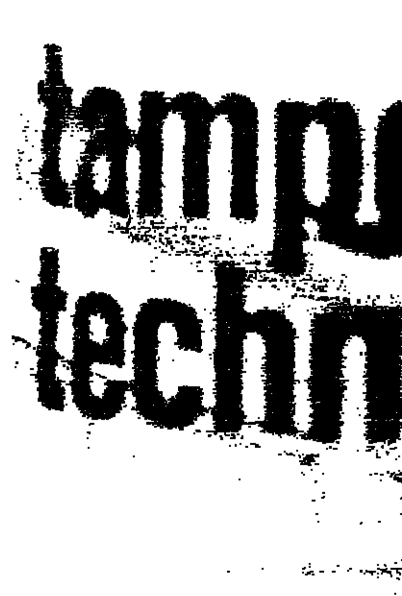
Les tubes « *nippo-finlandais* » seront-ils compétitifs au niveau des prix ? « *La rentabilité n'est pas essentielle, du moins dans l'immédiat. On peut accepter d'avoir une — petite — perte comblée par l'Etat, pour éviter une disparition de toute notre industrie nationale de radio-TV* ».

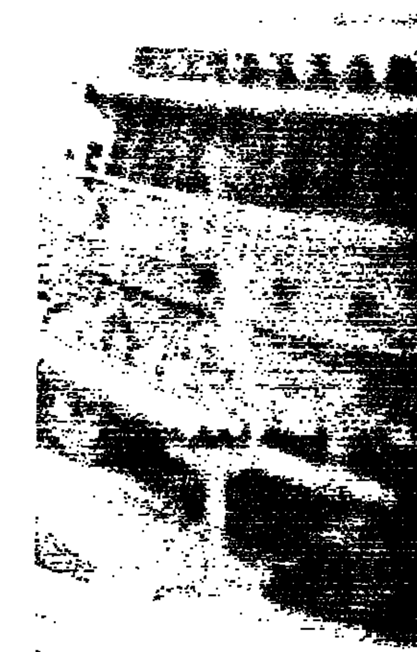
A plus long terme, on ne cache pas, à Helsinki, qu'on souhaite, peu à peu, « finlandiser » la technologie japonaise. « *Il nous fallait une usine, des machines de production, du savoir-faire. L'accord avec Hitachi est un point de départ. Si l'opération réussit, nous deviendrons de plus en plus indépendants d'Hitachi.* » La Finlande disposerait alors d'une industrie nationale intégrée de la T.V. couleur, avec ses propres produits et sa propre technologie.

Pour justifier cet accord, qui a suscité de nombreuses critiques dans le pays, on a mis en avant les « *conditions très favorables offertes* » par Hitachi. Or, cette attitude conciliante se conçoit aisément quand on la replace dans un contexte général.

Dans la bataille mondiale pour la conquête des marchés de l'électronique grand public et la télévision couleur, il est vital, pour l'industrie japonaise, de prendre pied en Europe. Pour ce faire, elle est prête à bien des concessions et à n'accepter que des participations minoritaires. Elle est d'autant plus encline à transférer sa technologie qu'il s'agit là de son principal objectif. Avec Valco, il ne fait guère de doute qu'Hitachi espère faire d'une pierre deux coups. D'une part, enlever à ses concurrents européens le marché finlandais. D'autre part, se servir du pays comme tête de pont pour sa pénétration technologique en Europe. Sur les 800 000 tubes qui devraient sortir de l'usine Valco après 1980, les deux tiers au moins seront exportés, la « *Scandinavie et l'U.R.S.S. étant plus spécialement visées* ». Affaiblir Vidéocolor et Philips sur leur propre terrain, accoutumer les fabricants européens de TV à ses tubes (même s'ils sont vendus sous un autre label), tels sont, semble-t-il, deux des principaux objectifs poursuivis par Hitachi. Une stratégie qui n'est pas sans inquiéter une société comme Videocolor, et qui pourrait peut-être l'amener à faire des contre-propositions aux industriels et au gouvernement finlandais... — J.-M. Q.

(1) Une société étrangère ne peut détenir plus de 20 % du capital d'une entreprise finlandaise.





L'industrie du bois et du papier tient à bout de bras l'économie du pays

Il suffit de survoler les immenses étendues de forêt pour se rendre compte que l'industrie du bois constitue véritablement l'épine dorsale de l'économie. Quelques chiffres situent son importance vitale : à raison de 80 % la production du secteur bois-papier a été vendue sur les marchés extérieurs, ce qui représente à peu près la moitié des exportations de marchandises du pays. Un cinquième de la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière provient du secteur bois-papier qui assure entre 5 et 8 % de la production intérieure brute et emploie près de 100 000 personnes. Il faut ajouter à cela les effets indirects dans les secteurs des constructions mécaniques et de l'ingénierie (les Finlandais exportent dans le monde entier machines à papier ou usines clés en main), le bâtiment (maisons préfabriquées), etc.

LES exportations de la Finlande représentent 5 à 6 % du total des exportations mondiales de pâte à papier, 15 à 16 % de celles de papier et de carton et 9 à 10 % de bois scié et de panneaux. La Finlande se place au quatrième rang mondial pour les exportations de pâte à papier (après le Canada, la Suède et les Etats-Unis) et au second rang après le Canada pour le papier et le carton. Même aujourd'hui, après trente ans de diversification de l'industrie, la consolidation de la métallurgie ou des constructions navales et l'émergence de nouvelles branches, c'est *encore* l'industrie du bois et du papier qui tient à bout de bras l'économie du pays en assurant 70 % des rentrées de devises indispensables au développement des autres secteurs de l'économie.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le bois et le papier représentaient 90 % de la valeur des exportations finlandaises. Le bois étant pratiquement la seule matière première disponible, on puisa largement dans le secteur forestier, au point de mettre en danger sa reconstitution naturelle.

Pour rétablir une relation économique durable et solide entre les besoins de l'industrie en matières premières et ceux de l'économie en devises obtenues grâce aux exportations de l'industrie du bois et du papier, un double processus fut engagé. D'une part, une intensification *quantitative* et *qualitative* de la sylviculture et, de l'autre, une élévation du degré de transformation des produits de l'industrie forestière. En outre, au cours des années 60, la part du bois affectée à la consommation non industrielle (construction, agriculture, chauffage, etc.) *fut fortement* réduite, augmentant d'autant celle de l'industrie, dont la consommation, 34 millions de mètres cubes en 1960, fut de 49 millions de mètres cubes en 1970, soit 70 % des coupes totales.

Afin d'intensifier la sylviculture, on lança, en 1964, un premier plan dit plan MERA, suivi, en en 1966, de MERA II et de MERA III pour la période 1970-1975 : drainage des marécages pour les transformer en forêts, régénération des forêts par des plantations et utilisation plus massive d'engrais et de fertilisants ; de plus, les plantations sur les terres abandonnées par l'agriculture en raison de l'exode rural faites de 1967 à 1973 fournirent 100 000 hectares supplémentaires de forêts. A présent, le volume total des bois sur pied est estimé à quelque 1 500 millions de m3.

De surcroît, pour permettre la reconstitution du stock forestier, les coupes effectives furent réduites, par rapport aux coupes possibles, de 5 millions de mètres cubes.

Cette « sous-exploitation » qui fut compensée par des importations *de bois (surtout en provenance* d'Union soviétique) permit de dégager un solde positif dans la balance forestière de 4 millions de mètres cubes en 1973 (malgré le boom que connut le secteur cette année-là) et de 20 millions de mètres cubes en 1975 (chiffre énorme dû à la chute brutale de la consommation industrielle cette année-là avec l'effondrement des exportations). En outre, depuis 1970, une convention entre la *Banque de Finlande et* l'industrie du bois permet de ne pas engager des investissements qui pourraient mettre en danger la satisfaction des besoins en matières premières.

Au cours de la dernière décennie, une modification dans la structure de la production forestière est intervenue en faveur de produits plus élaborés et d'un coefficient plus élevé de valeur ajoutée. La part du bois scié dans les exportations a diminué, celle de la pâte à *papier également*, qui est transformée de plus en plus sur place en papier et en carton, produits dont la part dans les exportations est passée de 36 % en 1960 à 61 % en 1976. Les exportations totales de la branche, de 2 176 000 0000 marks en 1960 ont été de 10 336 000 000 marks en 1977. De plus, des méthodes ont été mises au point pour économiser la matière première : broyage à chaud des fibres, type de papier de plus en plus fin, contrôle et régulation des machines par ordinateur, etc.

« *Notre bois finlandais est de trop bonne qualité*, nous dit le directeur général de la Confédération de l'industrie forestière, *il faudrait, en fait, trouver des produits qui exigent du bois de haute qualité comme le nôtre, tel, par exemple, le papier à condensateur pour l'isolation électrique. Il peut paraître étrange de faire notre papier journal à 100 % avec du bois, alors qu'on pourrait utiliser 20 à 30 % de déchets. On commence à le faire, mais les coûts du ramassage dans un pays aussi peu dense que le nôtre sont prohibitifs.* » En fait, avec la crise que traverse l'industrie finlandaise du bois et du papier depuis 1975, l'année noire, ce sont surtout les moyens de limiter les dégâts qui sont mis à l'étude. « *Cette année, comme l'année dernière, nous allons enregistrer des pertes de l'ordre de 2 milliards de marks*, indique-t-il encore. *Le volume des exportations devrait augmenter de 3 % par rapport à 1976, mais c'est encore 20 % en dessous du niveau record de 1973. Les usines ne tournent qu'à 70 ou 75 % de leur capacité alors qu'elles ne deviennent rentables qu'à 90 % de capacité. Là encore, au niveau actuel des prix, même à pleine capacité, ce ne serait pas suffisant. Les prix sont tombés parce que l'offre est actuellement supérieure à la demande, mais nous devons suivre, même si nos coûts sont trop élevés.* » La dévaluation de 10 % de la couronne suédoise en août, corrigée partiellement par une dévaluation de 3 % du mark finlandais, n'a fait qu'accroître le handicap dont souffrent les exportateurs finlandais par rapport à leurs concurrents suédois. *Ceux-ci pour tenter de se débarrasser* de stocks de 1,2 million de tonnes ont commencé à baisser le prix de la pâte à papier. *Les* Finlandais, qui en ont en stock 400 000 tonnes (près de quatre mois de production), ont été obligés de suivre.

« *Il est clair que nous devons rester compétitifs* », explique-t-on sans ambages à l'Association des papeteries finlandaises, le consortium chargé de l'exportation du papier, qui regroupe vingt-sept usines. « *Nous devons conserver notre part du marché mondial quels que soient les coûts en Finlande. Pour la qualité des produits et le service offert, nous sommes dans une bonne position, mais pour les prix, nous devons faire face à la concurrence des pays consommateurs, surtout dans le domaine des papiers impression et écriture* ».

Les perspectives du marché international qui s'offrent à l'industrie du bois et du papier pour les prochaines années sont tout, sauf brillantes. Après avoir investi pour moderniser leurs installations ou augmenter leur capacité de production, les entreprises se trouvent aujourd'hui très lourdement endettées. Pour faire face aux impératifs du marché international, resserrer les coûts et restaurer un taux minimum de rentabilité, certaines mesures draconiennes devront être prises *dans* les *mois* qui viennent.

GILLES GERMAIN.

Des pollueurs, défenseurs de l'environnement

MALGRÉ ses cinquante-cinq mille lacs, ou à cause d'eux, la Finlande se préoccupe de la pollution des eaux. Peu profonds *(7 mètres en moyenne), organiquement* paralysés une partie de l'année par le gel, les lacs finlandais sont particulièrement vulnérables à la pollution, même si dans l'état actuel 3 % des eaux lacustres seulement sont fortement polluées et 10 à 15 % légèrement polluées.

Depuis l'entrée en vigueur en 1962 de la loi des eaux, l'instauration de tribunaux des eaux, et *surtout la création en 1970 de la* direction nationale des eaux, les pollueurs sont mis au pilori. Le principe est que le « *pollueur paie* ». L'industrie du bois et du papier est le plus gros consommateur d'eau avec 5 millions de mètres cubes par jour. Et elle est aussi le plus gros pollueur pour les matières organiques. Plus ou moins volontairement, elle a dû consacrer de 1971 à 1975 plus de 800 000 000 de marks *à des mesures de protec*tion directe de l'environnement.

La direction des eaux a établi pour la période 1964-1983 un programme décennal destiné à réduire le rejet des effluents des industries dans l'eau, engageant des investissements pour un montant de 1 300 millions de marks (au prix 1972), la part de l'industrie du bois s'élevant à 850 millions de marks. Le financement de ce programme est assuré à *concurrence de 23 % par les* pollueurs et pour le reste par moitié par le budget de l'Etat et la Banque de Finlande. En fait les difficultés économiques et le resserrement du crédit ont fortement ralenti ce programme qui a pris un certain retard.

Des productions nouvelles

L'*adoption de technologies* nouvelles a permis à l'industrie du bois et du papier de résoudre certains problèmes de protection de l'environnement. Mais *parfois* la pollution s'est déplacée. Ainsi, la fabrication de la cellulose selon le procédé du *bisulfite de calcium* rejetait des effluents très polluants dans les lacs. En concentrant et en brûlant ces déchets, il a été possible de réduire considérablement la pollution des eaux. Mais la combustion des déchets dégage, elle, du SO_2 qui pollue... *l'air. Il existe un moyen, coû*teux, de l'éviter : passer au processus du sulfate. Mais pour cela il faut construire des installations entièrement nouvelles, *ce que seules des raisons éco*logiques ne peuvent justifier.

« *Heureusement*, note l'un des responsables des questions d'environnement auprès de la confédération des industriels, *par-delà les aspects écologiques, de nombreux autres facteurs techniques et économiques ont fait que les quatre cinquièmes de la production de cellulose du pays reposent sur le processus au sulfate.* » Mais si le sulfate ne pollue ni l'eau ni l'air, il dégage une odeur très désagréable à des kilomètres à la ronde.

Conséquence inattendue : après dix ans de recherche, on a découvert qu'il était possible de fabriquer des protéines destinées à l'alimentation animale à partir des effluents des hydrates de carbone du *sulfite.* Une usine produisant 100 000 tonnes de pâte à papier par an peut *aussi produire de 10 à 15 000 ton*nes de protéines du type « Pekilo ». Il a même été possible d'aller plus loin, puisque certains acides contenus dans les résidus permettent de fabriquer une colle qui résiste à l'eau. Toute une technologie nouvelle est donc née de la lutte contre la pollution.

Il est remarquable que l'industrie du bois ait réussi entre 1972 et 1976 à réduire de 60 % la part de produits solides en suspension rejetés dans l'eau (de *300 000 tonnes, on est tombé à* 120 000 tonnes) ; l'objectif est d'atteindre 60 000 tonnes seulement en 1980. — G. G.

La langue française est un instrument indispensable dans la vie pratique

par TUULI SULONEN (*)

« Je veux apprendre le français, parce que c'est une belle langue. (...) On le parle dans toutes les parties du monde. (...) J'aime voyager et je veux me rendre en Afrique et dans d'autres pays où l'on parle le français (...) pour mieux comprendre les films français (...) pour saisir chaque parole des chansons françaises. (...) La France m'intéresse et les Français ne vous répondent pas volontiers quand on pose des questions dans une autre langue que la leur. »

Telles sont les réponses des élèves du second cycle de l'enseignement secondaire interrogés sur les motifs qui les ont poussés à commencer cette année l'étude du français. Mais dans quelles conditions et à quel degré apprend-on cette langue dans les écoles finlandaises ?

LA Finlande a introduit progressivement et géographiquement une réforme scolaire, démarrée lentement dans les régions du nord à faible densité de population et qui a atteint à présent l'extrême sud du pays. Le lycée traditionnel n'existe donc plus. A l'âge de sept ans, *tous* les *enfants* entrent dans une école de neuf classes, dite école fondamentale. A l'âge de seize ans, ils peuvent soit trouver du travail, soit entrer dans une école d'orientation professionnelle, ou bien continuer des études théoriques pendant trois ans dans une unité indépendante, l'école secondaire, qui correspond aux trois dernières classes du second cycle de l'enseignement secondaire français.

Des mesures funestes pour l'enseignement des langues étrangères ont été prises par ceux qui ont pouvoir de décision et qui estiment qu'on en a étudié trop jusqu'à présent au détriment d'autres matières. Pourtant la Finlande est un petit pays dont les deux principales langues, le finnois et le suédois, ne sont pas universelles comme c'est le cas d'autres petits pays d'Europe, la Belgique ou la Suisse. Les Finlandais ont donc besoin de connaître plusieurs langues étrangères pour ne pas se sentir isolés du reste du monde. Or, depuis une dizaine d'années la situation est inquiétante pour l'avenir : durant leur troisième année scolaire, 98 % des élèves choisissent d'apprendre l'anglais comme première langue étrangère, 1,5 % opte pour le suédois dans les écoles de langue finnoise, 0,3 % veut connaître l'allemand et le chiffre est encore plus modeste pour le français.

Des employeurs inquiets

Ce n'est que dans les deux dernières années de scolarité obligatoire que les élèves ont la possibilité d'ajouter à leur programme une langue facultative à choisir entre l'allemand, le français, le russe ou l'anglais. L'allemand est choisi à 90 %, le français à 4,6 %... Cette évolution vers l'appauvrissement des connaissances de langues étrangères inquiète non seulement les enseignants, mais aussi un nombre croissant d'employeurs dans les domaines du commerce, de la technique et de l'industrie.

Pour contrer une telle évolution, une campagne fut menée durant l'hiver, à Helsinki, pour faire réfléchir les élèves et leurs parents sur la possibilité de varier le choix de la première langue étudiée. Les résultats sont encourageants : du moins dans la capitale, 1,65 % des élèves ont choisi le français contre 0,20 % les années précédentes. Mais le français demeure le troisième ou le quatrième choix dans l'enseignement secondaire. La majorité des élèves à le choisir sont des filles, qui le préfèrent souvent au cours « long » de mathématiques que choisissent la plupart des garçons.

Un professeur de français dispose, dans la première classe du secondaire, de sept leçons de quarante-cinq minutes par « décade » (l'emploi du temps est fait sur dix jours, le samedi et le dimanche, jours de repos, coupant la décade en deux), de six leçons dans la seconde et de sept dans la troisième. Soit trois cent trente et une leçons (quelque deux cent quarante-huit heures pour apprendre à comprendre, à parler et à écrire toute une langue). L'épreuve de français au baccalauréat, facultative pour les langues que l'on a commencé à apprendre seulement dans le secondaire, attire néanmoins la moitié des élèves. Ils doivent démontrer par des réponses orales qu'ils comprennent le français prononcé à vitesse normale, répondre par écrit à des questions sur un texte de trois à quatre pages et enfin, *rédiger un petit texte d'une centaine de mots.*

Les élèves finlandais trouvent le français « difficile ». L'écolier finnois parle un idiome totalement différent des langues indo-européennes. Le finnois est une langue souple, riche en synonymes et en locutions imagées, sans articles et presque sans prépositions, mais dotée de quinze cas différents. Son intonation est lente, monotone même, mais doucement mélodieuse en raison de sa richesse en voyelles et en diphtongues. C'est une langue où les « ça-ne-peut-pas-se-dire » sont moins fréquents sur le plan stylistique, où la liberté de créer des locutions et des images est bien plus grande qu'en français. Et voilà l'élève finlandais plongé dans les structures analytiques, d'une rigueur parfois mathématique et scientifique, de la langue française.

La prononciation ajoute à la difficulté . le finnois ne connaît pas de nasale : il n'y a qu'un « s » comme dans le mot sel, il n'y a qu'une qualité pour la voyelle « e ». Le rythme aussi est différent. A entendre un bulletin d'information en français, on a l'impression d'écouter un reportage sur une course de vitesse, auprès duquel un bulletin en finnois semble être une bande son passée au ralenti. Comment créer la communication entre le Français vif, qui parle beaucoup avec des gestes, qui est souvent poli, mais pas toujours cordial, et le Finlandais traditionnel, sérieux, calme et taciturne, qui sait se taire couramment en deux, trois ou quatre langues ?

De plus, la civilisation du monde roman est bien éloignée de la nôtre, de notre façon nordique de vivre et de penser : dès que l'écolier finlandais entre dans la maison française présentée par son manuel, il se trouve déjà devant une réalité qui n'est plus exactement la sienne : le rez-de-chaussée français est pour lui le premier étage, l'entresol n'a pas d'équivalent, le mot fenêtre n'évoque pas l'image de la fenêtre à la française, haute, étroite et double, le chauffage est pour lui un système plus complexe qu'un petit poêle perdu dans un coin de l'appartement, le traversin du lit français est bien différent du minuscule oreiller plat sur lequel il pose sa tête. Le café, en Finlande, n'est ni le café-crème, ni le breuvage très fort que l'on déguste en France, le vin est une boisson que l'on ne déguste que les jours de fête, le mot pain évoque une grosse boule noire et pas « *le long bâton blanc que tous les Français portent sous le bras* ». Enfin, pour lui, le déjeuner est le repas pris en famille vers 17 heures ou 18 heures, alors que le dîner n'est qu'une tasse de café ou de lait, prise avec des biscuits, vers 21 heures. Et nous n'évoquons pas les notions abstraites, beaucoup plus difficiles à analyser.

Malgré ses difficultés, la langue française exerce pourtant de l'attraction sur nos élèves. La civilisation française a l'avantage de savoir se manifester par des formes attrayantes et plaisantes qui sont à la portée de tout le monde à travers les frontières, dans des films, dans des chansons. Mais il faut que nos élèves apprennent encore que le français n'est pas seulement une belle langue qui se chante bien, mais aussi une langue parlée dans le monde entier, indispensable dans divers domaines de la vie réelle. A nous, professeurs de français, il incombe de répandre l'information, de propager l'étude du français, moyen de compréhension entre deux civilisations différentes.

(*) Professeur de français à Helsinki.

Le Monde aujourd'hui

VU DE BRETAGNE

Quand la terre chante...

QUEL Proust en velours côtelé, sondant la mémoire rurale, saura dire les bruits disparus ? Je cherche quant à moi, dans mes souvenirs, les sonorités bretonnes du temps jadis.

C'était, bien sûr, après le chant du coq, le hennissement des chevaux dans les cours de ferme. Quelque chose de triomphal. Les sons ont-ils *des odeurs ? Ces cris* avaient des parfums d'herbe mouillée, d'avoine tiède, de soleils neufs. Ils déchiraient les dernières ombres de la nuit, dissolvaient les cauchemars, écartaient les crachins. Et ils me faisaient voir des écuries ouvertes sur la chaleur des pailles et sur des festins de trèfle. Et déjà l'on entendait le cliquetis des mors et le raclement des attelages. Salut l'aurore ! Le jour était né...

Ce jour sonnait jusqu'au soir à la cadence du cheval. Sur les chemins bossués allaient ses quatre fers qui tiraient le criaillement des essieux. Dans les forges, c'était encore le cheval qui suscitait l'orchestre : orgue des soufflets, batterie des enclumes. Ces bruits-là valaient l'allégresse du bronze frappé dans la tour des chapelles. Avec un peu d'imagination, on trouvait à ces fêtes sonore des couleurs tibétaines. *Feux, ruades, étincelles. Des aubes* presque guerrières. Mais les chevaux sont morts et les forges se sont éteintes.

Il me semble que les bovins eux-mêmes ont des appels plus discrets qu'autrefois, comme si la rationalisation des élevages, en atténuant leurs faims, muselait leurs beuglements. Alentour des fermes, même changement. Faut-il parler de la romance des batteuses ? Dans le plein de l'été, elle avait la valeur religieuse d'une hymne. Nous ne l'entendrons plus jamais. Et que dire de la ritournelle des barattes dans les arrière-salles ? Bruissement du lait dans les jarres : chanson fermière, matriarcale. Et dans les hautes cheminées, au-dessus du craquement des braises et du bouillonnement des soupes, modulaient les grillons. Si fait que tout chantait. Chantaient *les pierres et les heures. Chantaient* les sabots et les élytres.

Les collines, elles aussi, chantaient. Dans la Bretagne profonde des garennes et des brandes, il n'était pas rare qu'un paysan entonnât une chanson dont le refrain était repris dans un champ éloigné par un autre chanteur. *Kan ha diskan !* Dialogue et mélopée. Et cela passait sur les genêts et rythmait les semailles avec la connivence des vents. C'était bon, mais c'est fini.

C'est fini puisque l'ère du tracteur et du machinisme a tué toute cette pastorale. Les gros engins agricoles ne chantent pas, ils rugissent. Les barattes rouillent au fond des granges. Les *grillons* dessèchent dans les âtres bouchés. Comme partout, le transistor impose sa voix aux trêves de midi. Ce n'est qu'au bord de *la mer* que je retrouve les *anciennes, les éternelles musiques.* Et je me rengorge alors du grondement des *marées,* du *hurlement* des môles, du rire de la morte-eau sur le sable. Rythmes intangibles, sifflements des *bossoirs,* tambourinage des *rocs,* cymbales des drisses. Et *parfois,* très doucement, amoureusement, le chœur rassemblé des pierres et des vagues semble demander pourquoi les sillons et les fermes ne chantent plus...

XAVIER GRALL.

SUÈDE

Gunnel Erhstedt et la pornographie

GUNNEL ERHSTEDT a quarante ans. Elle ne milite dans aucun mouvement féministe, elle ne pratique aucune religion, elle n'est pas particulièrement prude. C'est une Suédoise moyenne, plutôt tolérante même, qui vit seule avec sa fille de douze ans, à Falun, une paisible petite ville du centre de la Suède. Pour améliorer les fins de mois, elle se lève tous les jours à 4 heures du matin et distribue les journaux aux abonnés du quartier.

Au mois d'août dernier, elle trouve un emploi à la fabrique de câbles Sifvert, une filiale de la compagnie LM Ericsson. Quelques semaines plus tard, elle reçoit une lettre du chef du personnel lui signifiant son congé avec préavis d'un mois. Motif officiel du renvoi : « *Par son comportement déplacé, Mme Erhstedt a troublé le bon climat de collaboration entre collègues qui règne dans l'entreprise. Les propos durs et vindicatifs qu'elle a tenus à ses camarades ont créé des problèmes. De toute évidence, les principes démocratiques qui sont de règle dans la société n'ont pas été respectés.* »

Formules bien vagues. En réalité, qu'a-t-elle fait ? Elle a tout simplement arraché des posters pornographiques et un calendrier type *Play boy,* que ses collègues masculins avaient accrochés à un mur de l'atelier. Dès qu'elle levait les yeux de sa machine, ce spectacle lui était imposé. « *Les hommes,* dit-elle, *ne comprennent pas que des photos de ce genre sont avilissantes pour les femmes.* »

Avant de passer à l'action, elle leur avait pourtant gentiment et diplomatiquement demandé de retirer ces images. La réponse fut un « non » catégorique et une contre-attaque groupée. Bientôt les posters réapparaissent sur les murs (liberté d'affichage !). On en colle même sur la bicyclette de Gunnel Erhstedt. Un matin, en arrivant à l'usine, elle trouve sur sa machine un phallus confectionné à partir de câbles métalliques. Et une pétition exigeant son renvoi circule parmi le personnel.

Elle alerte alors ses représentants syndicaux, encore des hommes, qui essaient de lui faire *comprendre* que ces photos sont bien innocentes et « *qu'il n'y a pas de quoi en faire une montagne* ». Les « mâles » se sentent piqués dans leur amour-propre : « *Nous voilà tous traités de pornographes pour deux ou trois malheureuses affiches* », déclare l'un d'entre eux à un journal régional. Des femmes aussi protestent : « *Ce sont d'excellents camarades. Jamais ils ne nous ennuient.* »

Pour résoudre le problème, le directeur de l'entreprise propose à Gunnel Erhstedt, à l'amiable, de quitter l'usine avec un mois de salaire. Elle refuse, continue son combat solitaire, et après avoir reçu sa lettre de licenciement définitif, s'adresse finalement aux mass media. Depuis, ses démêlés avec les hommes font beaucoup de bruit en Suède. La délégation publique chargée de veiller à l'égalité entre les sexes est « scandalisée » et elle a promis une assistance juridique. Les mouvements pour la libération de la femme envoient des bouquets de fleurs. La Fédération des métallurgistes, un peu gênée par le comportement de ses délégués locaux, parle de « *malentendu regrettable* » et elle a obtenu une nouvelle négociation. Chez Sifvert, l'employeur, on se refuse à tout commentaire...

Gunnel Erhstedt, surprise que l'affaire ait pris de telles proportions, est décidée à aller jusqu'au tribunal s'il le faut. Persuadée que bien d'autres femmes aujourd'hui en Suède sont soumises quotidiennement aux mêmes humiliations, elle demande qu'un article interdisant l'affichage de posters ou de calendriers pornographiques dans les entreprises soit ajouté à la loi sur la protection et l'hygiène du travail.

ALAIN DEBOVE.

MÉTIER

L'horticulteur et la culture

IL aime les fleurs. Il en a fait son métier. Il a dix-neuf ans, deux brevets professionnels, et il a trouvé un employeur. Il gagne 9,81 francs de l'heure. C'est peu, très peu, mais, en ce temps de chômage, il ne faut pas faire le difficile. C'est déjà beaucoup de survivre du métier que l'on aime.

Il aime J.-S. Bach, Johnny Hallyday, les Pink Floyd, le foot, Brassens, Haendel, le tennis, Chopin, Baudelaire, Belmondo. Il en a fait ses distractions. Avant d'avoir eu la chance de trouver du travail. Car, brusquement, il est passé, en quittant l'école, de cent quatre-vingts jours de vacances annuelles à cinquante-deux heures et demie de travail hebdomadaires, sans compter les heures supplémentaires, qui lui valent le SMIC plus 25 %.

Tout de même, il est libre du samedi à midi au lundi à 7 h. 30. Et s'il demande, de temps en temps, son samedi matin, le patron le lui accorde.

∴

Mais, quand il entend parler de loisirs, il pense plus aux épines qu'aux pétales de ses roses. Et aussi quand on lui parle de Culture. Pas l'horti ou l'agri, l'autre, avec le grand C, pour laquelle on a fait des maisons. Il y en a d'ailleurs une pas très loin de chez lui. Avec tout ce qu'il faut pour se cultiver et prendre des loisirs. De même, pas loin, il y a aussi un tennis, une équipe de foot, des galas avec Johnny, des concerts avec Bach et des cinémas avec Bébel. Il y a même un libraire. Et un kiosque, avec des journaux où on se lamente : les Français ne lisent pas assez, ils regardent trop la télé au détriment du théâtre, subventionné ou non.

∴

Il arrive qu'il pense à tout cela. En s'endormant, par exemple, après avoir écouté Gicquel et vu le film du soir, ou Saint-Etienne quand une fédération n'autorise l'image qu'à l'heure où les horticulteurs dorment. Il pense que c'est beau, la culture et les loisirs. Plus beau encore quand c'est pour tous. Même le golf devient populaire : Saint-Nom-la-Bretèche est désormais le rendez-vous des O.S. Et puis il pense que demain, il y a du rempotage, du bulbe à dorloter, du chrysanthème à envoyer à la porte des cimetières. Et enfin, il pense que c'est la vie. Tout le monde ne peut pas être au Flore aux heures ouvrables.

Dimanche, il dormira jusqu'à midi et il passera l'après avec Suzon ou Ninon. Malgré tout, pense-t-il toujours, il a bien de la chance de vivre aujourd'hui, parce que sa grand-mère n'était pas en usine à dix-neuf ans, mais à neuf. Et un progrès social qui gagne dix ans en deux générations, c'est tout de même un progrès et du social. Son patron ne peut pas embaucher, même au SMIC, deux employés à vingt-six heures chacun. Non qu'il s'y refuserait, le patron. Il y voit même un moyen de diminuer le chômage, avec ou sans variations de saisons. Mais le patron, ce n'est pas lui le patron. Il a beau être libre, indépendant et tertiaire, il est prisonnier et dépendant du primaire. Embaucher, cela frise l'apostolat, dans la conjoncture. Surembaucher, c'est le suicide — ou l'escorte chez le psychiatre par les confrères.

C'est la vie. Pas de pain sans sueur. Pas de fleurs sans eau. On est riche héritier, clochard ou horticulteur. Rien à dire là-dessus. Il ne dit rien. N'étant pas riche héritier, guère attiré par la manche et aimant les fleurs, il est horticulteur.

∴

Tout de même, quand la télé, la presse, la majorité, l'opposition, le meneur de jeu du super-marché ou le conseiller municipal chargé de la culture et des loisirs, lui parlent du Temps des Loisirs et de la Culture pour Tous, il se marre. Tristement, mais il se marre.

Loisirs et culture, il ne demande pas mieux. C'est le temps qui fait question. Le Temps, il s'en moque. C'est de l'histoire, de l'allégorie, une manière de dire millénaires ou décennies. Le temps, c'est autre chose. Culture, loisirs... C'est comme si on lui parlait d'une loi qui a fait rêver son grand-père. Elle s'appelait la loi des quarante heures.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

Au fil de la semaine

L'autre violence

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

TERRORISME, agressions, attentats, enlèvements, prises d'otages, meurtres, exécutions sommaires : une majorité écrasante, en Allemagne, en France et ailleurs, condamne à grand bruit tous ces actes de violence. Qu'on ne s'y trompe pas toutefois : cette majorité-là est elle-même violente. Elle entend bien qu'il soit répondu au sang par le sang, que le crime soit puni de mort, avec ou sans jugement. L'accueil triomphal réservé à Francfort aux policiers qui ont abattu les terroristes de Mogadiscio, l'extraordinaire chasse à l'homme déclenchée outre-Rhin avec la participation d'une partie de la population, les initiatives prises à Bonn en faveur d'un rétablissement de la peine capitale, le disent clairement.

Réactions et attitudes typiquement allemandes, entend-on assurer. Voire. Qu'on n'oublie pas, en France, le prestige des tireurs d'élite et des hommes de la brigade antigang, la passion qui recouvrait des sentiments très divers et parfois plutôt troubles avec laquelle tout le pays a suivi cet été, les médias aidant, la poursuite des tueurs de l'Ardèche. Quant à la peine de mort, fût-ce pour crime politique, ce n'est pas son rétablissement éventuel qui est en cause ici, puisqu'elle est en vigueur, qu'elle est périodiquement appliquée et qu'une nette majorité de l'opinion s'oppose à son abolition.

Mais, à côté de cette majorité qui n'est pas plus silencieuse qu'elle n'est pacifique, une minorité, de jeunes surtout, se tait. Quelques-uns, une poignée heureusement, se laissent aller à chercher dans des représailles la réponse à la répression, tantôt parce qu'ils y sont entraînés par la fureur collective et aveugle de quelque groupuscule qui habille son action de justifications plus ou moins idéologiques, tantôt par un réflexe isolé de protestation, de colère.

Au soir de la mort dans leur prison de Baader et de ses compagnons, un chômeur de vingt et un ans, que sa famille, ses voisins, ses employeurs, décrivent comme pondéré et calme, achète deux bidons d'essence dans une station-service et tente d'incendier en plein Paris, place Maubert, un car de touristes ouest-allemands vide de ses occupants. Il s'y prend si maladroitement qu'il brûle le bas de son pantalon, est aussitôt repéré et arrêté par une patrouille de police. Christian Wuillaume était « un peu gauchiste peut-être », mais il n'appartenait à aucun groupe organisé. « Ça l'a pris comme ça », dit sa mère (1), qui ajoute : « Il est certain que les jeunes ne veulent pas vivre comme nous et accepter tout comme nous avons tout accepté. »

Et puis, il y a les autres, tous les autres. Ceux qui manifestent et cassent les vitrines d'entreprises allemandes. Ceux qui occupent « Libération ». Ceux qui écrivent aux journaux pour mettre en doute la version du suicide dans l'affaire Baader, pour réclamer qu'au moins les raisons de la « bande » soient exposées et non caricaturées. Ceux aussi qui ne se forment pas en cortège, qui ne crient pas de slogans, qui semblent indifférents et comme absents. Mais le sont-ils vraiment ?

COMBIEN sont-ils qui, comme ce Christian Wuillaume, mais sans l'exprimer par un geste au demeurant sans conséquence, ont éprouvé spontanément un sentiment de révolte devant ce qui leur apparaissait comme une énorme et absurde mystification ? Combien sont-ils qui, confusément et en silence, pensent que le terrorisme et sa répression font partie d'un système où il n'y a place que pour la violence, seule forme de protestation qui ait une chance d'être entendue ? Pour eux, la *violence n'est qu'un élément,* qu'un aspect d'un problème infiniment plus vaste et grave, qui se nomme servitude, misère, domination, un problème violent qui ne peut être résolu sans violence et qui, à leurs yeux, la légitime, la justifie ou au moins l'explique.

« Ils ne veulent pas vivre comme nous et accepter tout comme nous avons tout accepté », dit la mère de l'incendiaire de Maubert. Tout est là, en effet. Il ne sert à rien de démontrer que la vie d'un jeune Français en 1977, même s'il est chômeur, est infiniment plus douce et facile que celle qu'ont connue ses parents au même âge. Il est vain de se donner bonne conscience à peu de frais en se disant que ceux qui réagissent ainsi ne sont, après tout, qu'une minorité, ce qui est vrai ; et qu'elle ne comprend que des marginaux, des instables, des anormaux presque, ce qui est faux. On a appris depuis mai 1968 à ne pas sous-estimer les minorités agissantes... A quoi bon tenter de plaider le dossier de l'ordre et du conformisme, qu'ils récusent en les nommant oppression et hypocrisie, des droits de l'homme et de la démocratie, qu'ils accueillent par le sarcasme et la dérision, de l'autorité, qu'ils contestent âprement dans son bien-fondé, dans son expression, dans ses fins.

Ils ressentent, ils voient, ils soupçonnent partout la violence, et il n'est pas sûr qu'ils aient toujours tort. D'abord la violence à l'état pur, si l'on peut dire, celle des guerres — qui a oublié l'Algérie et le Vietnam ? — et des famines, non seulement dans le tiers-monde, mais même dans les pays dits civilisés, celle des goulags de toutes couleurs, des racismes triomphants, des meurtres légaux et des tortures admises, celle de l'atome et de la misère.

Ensuite, la violence économique, car comme l'écrivait tout récemment un éditorialiste de « *la Croix* » (2), « à la différence de l'économie agricole traditionnelle subordonnée aux cycles de la nature (encore que le défrichage était aussi une violence contre la nature), *l'industrialisation s'insurge contre la* nature et se la soumet par la violence. Elle détruit des équilibres naturels et sociaux pour en instituer d'autres qu'elle détruit à leur tour ; c'est ce qu'on appelle la croissance économique ».

Savent-ils que chaque société a condamné certaines violences pour en pratiquer, en tolérer tout au moins, d'autres ? Peu leur importe au fond, ce qui les intéresse, c'est ce qui se fait ici et maintenant.

Et puis ils constatent aussi la violence sociale qui accable les plus démunis et les plus faibles : les immigrés, ces nouveaux esclaves voués aux tâches les plus pénibles, les plus sales, les plus malsaines et les moins rétribuées que nul ne veut plus assurer ; les vieillards, les handicapés, les inadaptés, tous ces « exclus » trop souvent laissés pour compte du bien-être et du progrès ; les chômeurs, assistés certes pour la plupart et bercés de promesses fallacieuses, puisque le sous-emploi n'est plus, *désormais et pour longtemps,* un accident conjoncturel, mais un phénomène structurel. Et même nombre de travailleurs, infanterie de cette croissance économique qui est devenue le critère absolu de la réussite ou de l'échec de toute politique, à l'Est comme à l'Ouest.

QUE leur propose-t-on pour exprimer l'élan, la tension vitale propres à la jeunesse, le dynamisme qui est le ressort de toute société ? La réponse organisée des partis politiques et des syndicats, du militantisme et du vote ? Leurs mécanisme sont apparemment non violents, et pourtant leur fonctionnement repose sur le matraquage idéologique, il exclut le vrai dialogue, l'incertitude dans la conviction, il débouche à tout coup sur l'intimidation et l'argument d'autorité.

Alors le travail, présenté comme un devoir, une nécessité sociale, la source d'équilibre et de bien-être, et qui, au surplus, anoblit l'homme ? Entendez-vous les éclats de rire que provoque ce genre de propos, à l'époque du « travail en miettes » parcellisé, ou des tâches sans *intérêt, mécaniques, qui sont le lot du* plus grand nombre ? En vingt ans, de 1954 à 1975, la proportion de salariés dans la population active totale est passée, en France, de 63,7 % à 82,7 %, achevant d'arracher le pays à son passé rural et artisanal avec toutes les conséquences politiques et sociales que comporte cette évolution.

L'argent, le confort, l'abondance ? Etudiant les divers types d'agressivité devant le congrès de criminologie de Montréal, en juin dernier, Henri Laborit, savant et philosophe non violent, commentait le plus répandu d'entre eux, l'« agressivité de compétition », en disant : « *Une société qui se veut « d'abondance »* et qui prétend avoir oublié la pénurie devrait être capable d'une répartition équitable des biens et des êtres. Elle devrait être capable de ne plus camoufler sous un discours humaniste le droit du plus fort. »

Comment exiger d'un jeune ardent et impulsif qu'il demeure insensible, face à la violence, à cette autre violence que dénonce ainsi sans ambages l'homme de science, alors même qu'il plaide pour la non-violence ?

(1) « Portrait d'un incendiaire », de Francis Cornu (*le Monde* daté 23-24 octobre : lire page 21 le verdict du procès).

(2) « Economie et violence » (*la Croix* daté 23-24 octobre).

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

Herald Tribune

Pères et mères fondateurs

Les établissements d'enseignement d'Oregon se « désexisent », raconte l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE.* Selon le quotidien américain, « *les livres de sociologie qui parlent des « pères fondateurs » des Etats-Unis ne seront plus acceptés par le secrétariat à l'éducation. Le secrétariat examinera le 15 décembre le rapport d'une commission d'enquête sur les manuels de sociologie, de musique et d'enseignement ménager en usage dans les divers établissements.*

» Le rapport donne comme exemple de phrases qui ne devront plus figurer dans ces manuels : « Les chercheurs scien- » tifiques sont des hommes qui... » (...) Les livres qui dépeignent toujours les femmes comme ménagères ou comme secrétaires et les hommes comme officiers de police ou comme mécaniciens seront interdits. »



Un grand ténor nommé Machel

« *La guerre de Rhodésie se livre aussi sur le front de la chanson* », écrit l'envoyé spécial du quotidien britannique *THE GUARDIAN.*

« *Les chants des guérilleros, cela va sans dire, ne s'entendent qu'au Mozambique, où le Frelimo encourage leur diffusion. Le président Machel a la charmante habitude de se mettre à chanter sans prévenir, s'il a l'impression que son auditoire commence à se lasser d'un discours interminable. En avril dernier, au moment de la visite de M. Podgorny, la délégation soviétique a été visiblement horrifiée quand Machel, présentant son hôte lors d'un meeting de masse à Maputo, interrompit soudain sa péroraison par dix minutes de chansons révolutionnaires lancées d'une tonitruante voix de ténor, tandis que la foule reprenait en chœur.*

» L'un des proches du président Machel a confié qu'il était bien dommage que la voix du président ne soit pas tout à fait aussi belle qu'il le croit, mais les guérilleros doivent, quoi qu'il en soit, être réconfortés de savoir que les chants de libération du Zimbabwe sont parmi ses préférés.

» Les nouveaux chants — pour la plupart des chœurs avec des répons — sont diffusés la nuit sur les antennes de Radio-Maputo à destination de la Rhodésie. « Le meilleur que j'ai » entendu, dit l'envoyé du *GUARDIAN, était le chœur, mer- » veilleusement harmonieux, d'une coopérative de couturières » qui, penchées sur ses machines à coudre, invoquaient la chute » de Ian Smith.* »

THE IRISH TIMES

Cachez cette nourrice...

« *Vous vous souvenez de la brochure intitulée « Maternité et santé », publiée par la section sages-femmes de l'Association des infirmières irlandaises, et dont la couverture représentait une mère donnant le sein à son bébé ?* », demande le quotidien de Dublin *THE IRISH TIMES.*

« *Certains de nos lecteurs avaient trouvé cette couverture pornographique. D'autres, plus pratiques, craignaient que la jeune mère ne s'enrhume (...).*

» Eh bien, l'Association des infirmières vient de changer la couverture (...). La nouvelle montre une dame blonde et svelte, très bien habillée, qui admire un enfant qu'elle tient à bout de bras. La mère au sein nu est toujours là, mais elle est enfouie à la page 12, là où les sages-femmes délivrent leur admirable et vigoureux message en faveur de l'allaitement maternel... ».



« *Slava* », subito forte !

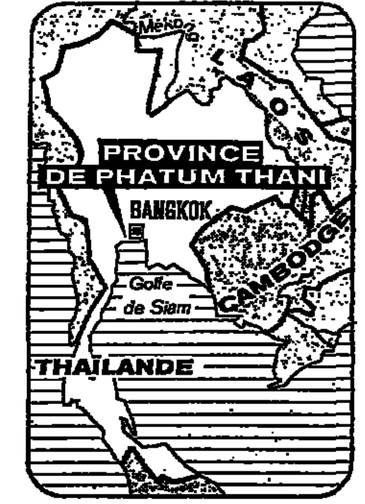
« *Il insiste pour que ses musiciens l'appellent « Slava » et pas « maestro ». Il refuse de se jucher sur une estrade (...). Il étonne autant son orchestre par sa personnalité que par son talent.* » C'est ainsi que l'hebdomadaire américain *TIME* dépeint le célèbre musicien soviétique Mstislav Rostropovitch.

« *Il y a des chefs d'orchestre, dit « Slava », dans un anglais à peu près inintelligible, qui disent à leur orchestre : « Vous » jouez pour moi ». Non. L'orchestre ne doit pas prendre son chef pour le bon Dieu. Il y a des jours où le chef doit filer aux toilettes. Alors l'orchestre pense : « Le bon Dieu a la » colique ». Moi, je suis au service du vrai dieu : la musique. Je dis à mes musiciens : « Vous ne jouez pas pour moi, je ne » joue pas pour vous. Nous jouons pour la musique. »*

» Rostropovitch a un talent particulièrement dru pour donner des instructions à son orchestre. Pour un pizzicato, il dit : « Je veux entendre les bouchons de champagne sauter. » Pour un passage tendre : « Avant de jouer, vous respirez des » fleurs ma-gni-fiques. » Pour un passage lyrique : « On ne » hurle pas : « Je vous aime ! », on le chuchote » — il caresse un violon imaginaire. Pour un forte : « Imaginez que vous êtes » avec votre petite amie. Et paf, votre femme entre ! C'est ça, » subito forte ! ».

Lettre de Phatum-Thani

AU ROYAUME DES RATS



SOUS un soleil inondant les rizières, ce samedi d'octobre fut, pour des milliers de paysans thaïlandais de la province de Phatum-Thani, une journée mémorable. Ce fut, en revanche, un jour funeste pour soixante et onze mille cinq cent trente-trois rats noirs établis dans la région et habitués à partager avec les hommes, sinon leur labeur, du moins une partie de la récolte de riz de novembre. Juste retour des choses, pour compenser ces pertes en protéines, les hommes ont mis les rongeurs dans leurs bols. A 500 grammes l'animal — poids vif — il y avait de quoi provoquer quelques indigestions et à 15 baths le kilo (3,50 francs) de quoi amasser quelques économies pour améliorer l'ordinaire.

Il peut, *a priori*, paraître inconcevable, même à des chasseurs de grenouilles invétérés, de concilier la dératisation, les jeux, le folklore et la gastronomie ; le tout en joignant le délectable à l'utile. Ce n'est pas le cas aujourd'hui à Phatum-Thani, l'une des soixante-douze provinces du royaume de Thaïlande où cette « innovation » a connu un succès considérable qui lui a valu la une de toute la presse locale, ce qui semble la promettre à un bel avenir national, sinon touristique.

L'AFFAIRE avait été longuement mûrie par les édiles de la province, assistés d'experts agricoles et de spécialistes de l'action psychologique. Dès l'aube, quittant les villages ceints de bananiers et coiffés de palmes, des milliers de villageois ont entrepris, par petites équipes, de battre la campagne, les marigots et les rizières. Procédant par encerclement, armés de bâtons, de nasses, de claies de bambous et animés d'un bel esprit de compétition et de réflexes superbes, ils ont rapidement multiplié les prises.

D'autres habitués des marécages se sont fait coincer. Il n'était pas exceptionnel de voir un bras rejeter au loin un long serpent qui fouettait l'air en sifflant au-dessus des têtes. Au prix de quelques morsures et de pas mal de courbatures, les rabatteurs de Ban-Cheng, le village vainqueur, ont enseveli les espoirs de leurs rivaux sous la bagatelle de 6 tonnes de rats, soit quelque trente mille bêtes, selon les chiffres des organisateurs, ravis de l'ampleur de l'hécatombe. On peut les comprendre : au rythme de reproduction effréné qui est le leur, les quelque soixante-dix mille rats occis ce jour-là auraient vraisemblablement mis bas en bordure des rizières une bonne trentaine de millions de rejetons en une seule année.

Cette multiplication est d'ailleurs un fléau commun à de nombreux pays en voie de développement et même à d'autres plus développés. N'ont-ils pas allégrement proliféré depuis le Moyen Age en Europe, ces rats noirs et surmulots, vecteurs des grandes épidémies de peste, que les Croisés avaient rapportés dans leurs bagages, retour de leurs saintes équipées en Asie Mineure ? On compte, paraît-il, un rat par habitant en France.

Mais revenons à nos rats thaïlandais, bien plus nombreux. Dès la fin de la matinée, par paniers entiers, ils furent transportés au chef-lieu de province, où une foule nombreuse, gens des villes et gens des champs, s'était rassemblée sur un terrain de football et ses alentours, transformés pour la circonstance en une grande « foire aux rats ». Il y avait là moult stands, des mâts de cocagne, des jeux et concours divers et, sur le fleuve, des courses de pirogues. Les festivités se sont enchaînées tout l'après-midi dans la chaleur et la bonne humeur, sur fond de cacophonie et dans les effluves mêlés des soupes chinoises et des grillades de rats.

L'ATTRACTION la plus prisée de la foule, celle qui, entre toutes, a déchaîné le plus de cris et de passions, reste, sans conteste, le massacre « pour de vrai » offert aux enfants. Quelle ruée ! quelles bousculades ! quelles batailles ! lorsque quelques centaines de rats sursitaires furent lâchés pour la curée sur le gazon du terrain de football. Du tranchant de la main, à coups de talon, à dix contre un, tous passèrent affreusement de vie à trépas en moins de cinq minutes. Un petit garçon regardait avec envie plusieurs de ses camarades brandir fièrement au-dessus de leurs visages hilares des grappes de rongeurs écrabouillés. Dans la mêlée, il n'avait pu saisir que la queue d'un rongeur, et elle remuait encore, comme un absurde appendice à son petit poing fermé.

Sans transition, à cette violence succédaient aussitôt la douceur et la grâce, enfantines elles aussi, exprimées dans les danses traditionnelles, celle du *Ram glong yao* (la danse des grands tambours) et celle du *Fon tien* (la danse des flambeaux), qui datent de l'époque du royaume d'Ayutthaya.

Après les jeux, le pain, bien sûr, ou toute autre nourriture. On se doit, pour compléter ce tableau, d'aborder le chapitre de la gastronomie. La recette est simplissime. Faite pour satisfaire rapidement le plus grand nombre, elle ne mérite pas, à notre avis, la moindre étoile. Mais des chefs confirmés pourraient y apporter les variantes de nature à satisfaire les gourmets.

A Phatum-Thani, les rôtisseurs procèdent à une première cuisson légère dans les cendres d'un feu de chaumes. La peau s'enlève ensuite comme un gant. Rincer ensuite à l'eau froide. Dans un récipient séparé, piler quelques gousses d'ail et des piments. Saler et lier avec un trait d'huile. Enduire les rats de cette décoction, les plonger dans l'huile et laisser dorer à feu vif. Servir chaud arrosé d'alcool de riz. Comme un vulgaire lapin à l'ail.

La « dégustation » par quelques journalistes étrangers, avant tout soucieux de sauver la face, ne fut pas la moindre attraction du jour. Que dire de cette chair nourrie de riz et de racines ? D'abord qu'elle est sans doute moins nocive que bien d'autres, jugées plus nobles mais gorgées d'hormones et autres aliments chimiques. Ensuite que passé un refus subjectif initial — il n'y a que le premier rat qui coûte, — elle se laisse manger aussi bien que celle d'un batracien ou d'un gastéropode, dont sont friands certains peuples barbares de l'Occident. Quant au goût, il est difficile d'en rendre compte par écrit. A mi-chemin entre le lapin et le chien, c'est moins fin qu'une soupe de serpent mais plus savoureux qu'un steack d'alligator. Ce qui est certain, c'est que cela change de l'ordinaire.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

Les unitariens

Une Église de l'éclectisme et de l'humour

« *TEMPLE du libre esprit, église de la frontière, bivouac de camarades...* ». Le cantique commençant par ces mots est chanté avec conviction chaque dimanche matin par les trois cents paroissiens de la First Unitarian Church de Louisville (Kentucky), qui définissent ainsi leur propre église (1). Des oreilles pieuses frémiraient sans doute en entendant cette liturgie très décontractée : le mot nature y remplace souvent celui de Dieu, et l'officiant, reprenant sans le savoir l'expression même que Molière a mise dans la bouche de dom Juan faisant l'aumône à un mendiant, affirme agir « *pour l'amour de l'humanité* ».

Les unitariens ne s'embarrassent guère de dogmes (« *Nous n'avons pas de credo* », affirment-ils). Ils tirent même leur nom d'une volonté simplificatrice. Trois personnes en un seul Dieu, cela parut excessif à leurs ancêtres, anabaptistes allemands du seizième siècle, qui rejetèrent le dogme de la Trinité au profit d'un Dieu « unitaire ». La divinité du Christ leur semblait douteuse, en tout cas entachée de pensée magique. Ils trouvèrent leur véritable famille spirituelle dans le rationalisme déiste du dix-huitième siècle dont la Constitution des Etats-Unis porte la marque. Thomas Jefferson, un des « pères fondateurs » de la révolution américaine (et l'un des rédacteurs de la Constitution), fut des leurs.

L'église est d'une propreté de béguinage flamand. Sous la charpente luisante de cire, les murs, recouverts d'un stuc blanc immaculé, les sièges spacieux et confortables, la moquette épaisse, pourraient rivaliser avec ceux d'un luxueux club privé. C'est l'orgue, et non quelque symbole religieux qu'on chercherait en vain, qui occupe le centre du chœur. Le sentiment communautaire, exprimé par les cantiques chantés en commun avec le soutien puissant de cet instrument, est visiblement plus important que la référence à une quelconque transcendance.

L'officiant, le Révérend Robert Reed, visage ouvert, teint rose, cravate fantaisie, se livre à un exercice rhétorique très particulier, sans rapport avec l'éloquence sacrée traditionnelle, le *story sermon* (le sermon-récit). Il raconte tout simplement une histoire, en l'occurrence celle du « prince heureux », qu'il paraphrase à sa façon à partir du conte d'Oscar Wilde. Il était une fois un prince heureux qui vivait dans son palais, protégé des misères et des laideurs du monde extérieur par un mur infranchissable... Le Révérend Reed s'était souvenu que saint Paul avait ainsi tenté de capter l'attention des Athéniens, grands amateurs d'histoires, mais il laisse à son auditoire le soin de tirer une morale.

Un jeune paroissien barbu explique l'usage qui sera fait d'une maison, voisine de l'église, que la communauté vient d'acheter. Des plaisanteries fusent. Le spectacle peut surprendre d'un office où l'on rit et où l'on s'interpelle sans façon. Un autre fidèle projette sur un écran des diapositives représentant la convention de l'Eglise unitarienne qui s'est tenue pendant l'été à l'université Cornell, dans l'Etat de New-York. Il ne manque pas de sacrifier à la tradition américaine des *opening jokes* (plaisanteries qui marquent le début d'un discours).

Déistes plus que chrétiens, les unitariens sont, en outre, « universalistes ». Ils n'hésitent pas à célébrer à leur manière le divali hindouiste, le ramadan islamique, la pâque juive ou même les rites religieux des anciens Indiens d'Amérique. Cet oecuménisme tous azimuts attire nombre de familles d'origines ethniques très variées qui trouvent ainsi l'occasion, sans renier leur religion d'origine, de s'intégrer à l'*American way of life*, dont l'affiliation à une Eglise connue constitue une composante essentielle. Les enfants n'ont pas à confesser une foi trop exotique quand leurs petits camarades d'école leur posent des questions...

Les unitariens professent généralement des opinions politiques « libérales » (c'est-à-dire, avec les réserves d'usage, « progressistes »). Aux Etats-Unis, où la religion est aussi affaire de statut familial et social, on trouve proportionnellement chez eux plus de personnes seules et de mères célibataires que dans les autres Eglises.

Leur syncrétisme parfois naïf peut faire sourire. Mais n'a-t-elle pas raison cette unitarienne d'origine juive qui explique, avec un sourire, que son Eglise est peut-être la plus typiquement américaine parce qu'elle mélange, sans respect excessif, toutes les traditions ? La certitude que toutes les confessions peuvent se fondre dans un creuset commun ne relève-t-elle pas de ce formidable optimisme inconnu en Europe qui caractérise encore souvent le Nouveau Monde ? Et puis, quand les paroissiens se réunissent après l'office pour prendre un café dans l'arrière-salle de l'église, on entrevoit que, de ces multiples origines, de ces différences acceptées, de cet éclectisme tranquille, naît une vertu très précieuse et très rare : l'humour.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Le Bureau of the Census, organisme fédéral officiel chargé d'établir les statistiques concernant la population américaine, recensait neuf cent soixante et un lieux de culte unitariens et deux cent mille fidèles pour l'année 1973.

GENÈVE

Le pasteur et son bateau

LORSQUE l'aumônier protestant de la prison Saint-Antoine offrit, il y a trois ans, à la Compagnie genevoise de navigation de lui acheter l'immense et célèbre *Genève*, qui allait être mis hors service, les remous que cette proposition suscita n'agitèrent pas seulement les eaux du Léman, mais la ville tout entière, des rives au Bourg-de-Four. Ce calviniste, au physique de jeune cadre sportif qui porte ses quarante ans comme s'ils n'étaient que trente ou encore moins, on le voit partout, plus souvent en jeans collants ou bleus de travail à bretelles qu'en tenue de ville. Qu'allait-il faire de cette vieille unité, jadis « le plus beau salon flottant de la Belle Epoque » ? Un bateau, fût-il le *Genève* (entré dans l'histoire avec l'assassinat, en 1898, d'Elisabeth d'Autriche), lorsqu'il a quatre-vingts ans, n'est plus bon à rien. La rouille dévore le fer, les moisissures la charpente, le bois et les boiseries ; les escaliers et les étages s'écroulent ; l'eau s'infiltre sournoisement dans la cale.

Le futur acquéreur ne fut guère encouragé. On lui dit qu'il engloutirait une fortune, et même deux, pour remettre en état cette « épave », qu'il ne trouverait pas la main-d'œuvre spécialisée nécessaire pour l'exécution de ces travaux, que le gouvernement genevois ne lui accorderait pas d'autorisation d'amarrage, puisqu'il ne l'avait jamais fait. Mais enfin, si l'excellent homme insistait, on voulait bien lui vendre ce *Genève* pour 75 000 francs suisses (145 000 francs français). La vente ne deviendrait effective toutefois que le jour où l'exécutif genevois octroierait le permis d'amarrage (1). Sinon, l'acompte de 45 000 francs suisses (86 000 francs français) qu'on le priait de bien vouloir verser sur-le-champ ne lui serait pas restitué. Il fallait un entêtement et une ferveur de théologien pour accepter pareil marché et tenir bon contre vents et marées.

Mais pourquoi le voulait-il, ce bateau ? « *J'ai été aumônier des maisons genevoises de rééducation pour mineurs avant d'accepter, il y a douze ans, le poste d'aumônier de la prison. J'ai trouvé là, en milieu carcéral, les jeunes (dans la proportion de un sur deux) que j'avais connus en rééducation. Le problème flagrant de la récidive m'a beaucoup tourmenté ainsi que celui de l'inefficacité des « remèdes » institués par notre société hypocrite qui réprime, enferme, puis libère le marginal, le toxicomane, en l'obligeant à se soumettre, sans temps d'arrêt ni escale, à un travail conventionnel dans un milieu conventionnel. Est-ce raisonnable de prétendre réadapter un inadapté à une société... inadaptée ? Si le gars est tombé du wagon, ce n'est pas pour rien ! Ce n'est pas dans les travaux, les occupations, les manières de vivre traditionnels qu'il va retrouver une raison d'espérer.*

» A la prison, nous sommes deux aumôniers : l'autre est un jeune homme de soixante-cinq ans. Nous avons vite compris que nous devions porter notre effort sur l'après-prison plutôt que sur la prédication. Nous nous sommes donc attachés à inventer, puis à créer pour les marginaux des milieux de vie marginalisés.

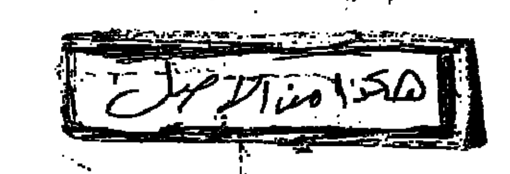
» Il fallait être un peu fou comme moi pour se lancer dans cette aventure ! L'argent pour l'achat du bateau, pour les fournitures et le matériel est, non tombé du ciel, mais de la poche d'un P.-D. G. français à la retraite qui a compris et qui s'est enthousiasmé au point de cautionner ma folie !

» Je veux que le bateau devienne un havre, un port où les garçons et les filles, à la sortie de prison, viendront respirer, s'aérer. Tout le temps qu'il faudra. Ils seront accueillis, encadrés par un groupe d'anciens marginaux que je suis en train de former et qui enseigneront à d'autres marginaux ce qu'ils ont appris : l'indépendance. Je crois qu'aimer son prochain, c'est aussi le rendre indépendant.

» Je ne prêche plus, je ne monte plus en chaire. Avec les copains, la Parole ne doit plus être clamée. Elle peut être vécue. Chaque jour, nous vivons l'Evangile dans lequel je crois plus que jamais. La résurrection n'est pas seulement l'affaire du Christ, c'est aussi notre affaire à nous, les hommes. »

NELLY A. SPOLTI.

(1) Le gouvernement n'a pris, jusqu'ici, aucune décision.



RADIO-TELEVISION

PLAY BACK

Carlos sur le pont

BESANÇON. Midi. Comme dans toutes les villes, les gens se hâtent. Tiens, la rue est barrée ? L'automobiliste s'engage à grand-peine dans la longue file qui cherche le chemin de la soupe, rejetée d'un panneau à un autre. Le piéton se heurte à la foule qui remplit le plus utilisé des cinq ponts qui relient les deux moitiés de la ville. Une « manif » ? C'est rare de voir installés une telle débauche de signalisations et tant de gardiens au carrefour pour éviter aux manifestants d'être dérangés. Un ministre ? Rien, pourtant, qui n'ait déjà été inauguré dans le quartier. Aalors, quoi ?

La télévision et Carlos. Sur le pont pendant plusieurs heures, pour les besoins d'une émission qui passe en direct sur TF 1, ils vont bloquer la circulation sous le regard admiratif des agents de police. Les curieux sont entassés, au coude-à-coude, au-dessus de la rivière, que parcourt un canot chargé d'hommes-grenouilles. Les curieux ne voient rien. Carlos fait son petit tour de piste, à même le trottoir, appuyé au parapet, *play back* à 100 décibels.

A deux pas du pont, 700 mètres de rues piétonnes, dont on a dit, pour faire passer leur coût élevé, qu'elles seraient le lieu privilégié des fêtes de la ville. Alentour, des places qu'on aurait pu utiliser également, sans être contraint de barrer les rues et de détourner les lignes d'autobus, dont on est si fier ici. Mais la télévision préférait le pont. Le maire a pris un arrêté. La télévision a eu le pont. Entre 8 heures 30 et 15 heures. Ceux qui avaient autre chose à faire que d'applaudir, sans le voir, l'auteur de *Big Bisou*, ont dû se débrouiller pour rentrer chez eux en pestant.

L'arrêté municipal procède, en *règle générale, de l'intérêt public*. On s'est demandé où résidait l'intérêt public en la circonstance. C'est tout simple : la télévision avait anoncé qu'elle tournerait un film sur Vauban, et, comme un quai, à Besançon, porte le nom de l'architecte de Louis XIV, il fallait bien s'établir sur le pont voisin, de préférence à midi, pour la lumière. Le maire prit l'arrêté, déploya ses barrières, ses sens obligatoires ou interdits, ses panneaux « rue barrée », et ses agents de police. Et Carlos apporta sa bedaine avantageuse. Quant au film sur Vauban, on serait sans doute bien en peine, à la mairie de Besançon, de donner le nom de son réalisateur. En tout cas, personne n'a vu de cinéaste : la foule des piétons et celle des « fans » de Carlos était trop dense.

CLAUDE FABERT.

SUR ANTENNE 2

Hugo dans les Cévennes

MASQUE de tribun à la barbe végétale, mains-battoirs caressantes et costume chiffonné autour de sa carcasse de géant débonnaire, Jean-Pierre Chabrol rayonne de passion tendre. Ses livres lui ressemblent, épousent sa démarche de chêne nomade qui se déplacerait avec terre et racines : pavés touffus, fourmillant de passants, gorgés de ce sol cévenol qu'il emporte partout avec lui. Chaque page semble griffonnée au charbon sur les parois d'une des galeries minières qui trouent la Grand-Combe aujourd'hui désaffectée. Le sang, la sueur et la crasse, pétris dans une encre à l'optimisme hugolien, s'y racontent pour perpétuer la mémoire des combats d'ouvriers, de ces luttes sans concession qui, depuis les camisards, ont marqué les Cévennes du sceau de la rébellion.

Les Rebelles, trilogie de Chabrol portée à l'écran pour Antenne 2 par la S.F.P., couvre les années d'angoisse, de découragement et d'exaltation, qui culminèrent avec la victoire du Front populaire. Une victoire qui sonnait le glas de l'unité.

Du Front populaire, les manuels d'histoire, influencés par la guerre, ont surtout retenu les occupations sauvages d'usines, la menace rouge, l'imagerie d'Epinal d'un prolétariat au mufle cannibale qui, pour les hommes de fer dont l'idéal n'est qu'ordre, a toujours représenté le cauchemar d'une « chienlit ». Les bons jeunes gens de l'époque, les fils de famille et les anciens combattants bien pensants flirtaient avec les Croix de feu du colonel de La Rocque, souvent inconscients de ce que leur réservait le nouveau chancelier du Reich, qu'ils observaient avec une fascination mêlée de la répulsion pour tout ce qui venait d'outre-Rhin.

Pour Jean-Pierre Chabrol, fils d'instituteur, petit-fils de berger et de paysans, le Front populaire, c'est aussi l'aventure de ses dix ans. Une aventure qu'il a vécue comme une épopée, dans la fièvre d'un petit village, où le manichéisme n'embarrassait pas : en 1933, le dix-neuvième siècle continuait, et les patrons de choc répondaient à une classe ouvrière taillée dans le roc qu'elle débitait. Elevé dans cette tradition du romantisme socialiste, Chabrol la restitue dans sa vision : un regard d'enfant qui a résolument choisi son parti, celui de la générosité. Un regard partial, donc, qui a la couleur de son enthousiasme.

∴

Ni Paris ni les *brain trust* politiques ne tiennent l'avant-scène dans cette saga. Ils y jouent pourtant leur rôle. Clerguemort, village (à peine) imaginaire des Cévennes, occupe la quasi-totalité de l'écran. Mais les effets de l'histoire s'y font sentir avec d'autant plus de violence que la société y est restreinte. La famille, les camarades, l'amour, la nourriture, les fêtes, rien n'échappe totalement aux mailles du politique. On naît socialiste, communiste ou républicain, comme on naît mineur ou porion, par hasard et par force. *Un Mourrail trinque avec un Tarrigues*, et c'est déjà la pente vers la « trahison » ou — selon le vocabulaire remanié au fil des jours par Paris — vers l'union. Le passage d'un clan à l'autre se paie d'une sévère initiation : de part et d'autre, la raclée avant la réconciliation. Lorsqu'elle arrive, on se demande soudain si les états-majors ont d'autre utilité que de pouvoir remettre la paix en cause. Ce qui, bien sûr, ne manque pas d'arriver. Triste farce que l'histoire lorsqu'elle devient bègue.

Ni l'anarchiste espagnol, expert en explosif, ni le réfractaire pacifiste ne manquent à ce microcosme. L'un enseigne au braconnier municipal la pêche à la dynamite, l'autre est le héros des enfants de l'entre-deux-guerres. A sa mort, sa maison, juchée sur la montagne, révèle ses trésors : une carte du ciel et un télescope braqué sur le village. L'astronomie sociale. Car, avec Chabrol, chaque individu se comporte en planète, doté de sa flore et de sa faune rêvée, de son rythme qui épouse ou contrarie l'humeur ambiante. Les associations dessinent un zodiaque mouvant, qui tourne les lois d'airain de la prédestination. Le mineur socialiste épousera la fille du porion « jaune », et représentera le parti communiste à Moscou, avant d'aller se faire fusiller par les mercenaires franquistes. Une flambée de météores, avec leurs grandeurs et leurs misères. La compassion n'engendre pas la cécité : oui, ces ouvriers sont sans doute naïfs, sûrement floués ; non, ils n'hésitent pas à embrasser sans réserve des causes qui paraissent aujourd'hui aberrantes, à se griser de la poignée de main de Staline, et à considérer Hitler comme un pantin inoffensif. Le narrateur lui-même nage parfois en eau trouble et *s'émerveille des prodigalités* de M. Alexandre avant de se trouver mêlé à l'affaire Stavisky.

Et puis, il y a l'« embellie » : 1936. Les lois sociales, la semaine de quarante heures, et les visages angoissés de ces vieux travailleurs qui ignorent comment remplir un *temps qu'ils n'ont jamais connu* : les vacances. Tout est bien qui finit mal : tandis que des millions de Français dégringolent pour la première fois la route des congés payés, la guerre fait rage en Espagne.



(Dessin de CHENEZ.)

Les acteurs — on en compte trente-cinq — et les figurants ont fait corps avec la passion de l'auteur. Les fermetures successives des mines, dans le paysage même où ils tournaient, ont sans doute aidé à recréer cette atmosphère fébrile. Ni composition ni premier rôle ne viennent déparer ces trois émissions. Comme dans un psychodrame, chacun semble revivre une scène enfouie, se confondre avec une vie parallèle qui aurait pu être la sienne. Il faut dire que les dialogues de Chabrol, mêlant l'information dense à la vigueur des convictions, ont l'intensité de ses souvenirs.

Dans le genre si périlleux du feuilleton historique, qui dépasse rarement la reconstitution, *les Rebelles*, réalisé par Pierre Badel, et dont ni le sujet ni le traitement ne sont pourtant bien originaux, brille de tous les feux du romantisme. La tradition de droite, comme celle de gauche, dispose de son registre d'émotions : pour l'une, c'est l'héroïsme du policier face aux ennemis de la société, l'accession de l'homme du peuple au rang des notables, la conversion du fils perdu, la bergère qui épouse le prince ; pour l'autre, ce sont les grands événements historiques, la fraternisation du cortège socialiste avec la manifestation socialiste, les victoires collectives arrachées au terme d'une lutte. Chabrol joue constamment sur le second registre. On peut le trouver démagogique... ou magnanime.

XAVIER DELCOURT.

★ Les samedis 29 octobre, 5 et 12 novembre. A2, 20 h 30.

POINT DE VUE

Les décrets sur la télédistribution

Une porte se ferme

par DANIEL POPULUS (*)

LE développement de la télédistribution en France était jusqu'à présent « gelé » en l'absence de décrets définissant son statut. Les sept expériences prévues dans les villes choisies en 1973 (Rennes, Cergy-Pontoise, Créteil, Nice, Metz, Chamonix et Grenoble) avaient été conditionnées par la sortie de ces fameux décrets.

En 1976, l'Etat avait même refusé de continuer à financer une expérience de production locale à Grenoble (Vidéogazette), se réfugiant derrière l'absence de textes législatifs.

Le vide est aujourd'hui comblé : le 30 septembre 1977 le gouvernement faisait paraître au *Journal officiel*, avec beaucoup de pudeur, deux décrets, l'un créant une commission national des réseaux câblés, l'autre relatif aux réseaux communautaires de radiodiffusion-télévision (décret 77-1097 et 77-1098 du 28 septembre 1977).

Prévus depuis maintenant trois ans, ces textes naviguaient entre les services du premier ministre, le Conseil d'Etat et le Haut Conseil de l'audio-visuel, donnant lieu à de nombreuses rédactions et re-rédactions. Les quelques privilégiés qui avaient eu en main les avant-projets savaient que le point controversé était bien entendu celui du contrôle de ces réseaux câblés et de l'éventuelle répartition des pouvoirs entre l'Etat, d'une part (par l'intermédiaire de Télédiffusion de France et les P.T.T.), et les collectivités locales, d'autre part.

Dans ce secteur comme dans beaucoup d'autres, c'était donc encore une fois sur la conception du contrôle, des tutelles et des répartitions des pouvoirs et des moyens entre l'Etat et les collectivités locales que ces textes faisaient problème.

Ceux qui espéraient qu'une porte serait légèrement entrouverte sont aujourd'hui bien déçus. L'article premier du deuxième décret, donnant une définition qualifiée de « communautaire » des réseaux, ne laisse plus aucun doute : il renforce radicalement le monopole de Télédiffusion de France (T.D.F.), et donc radicalement une conception du monopole d'Etat « monopolisé » :

« Le réseau communautaire de radiodiffusion-télévision est un réseau de câbles de télécommunications empruntant la voie publique ou une propriété tierce et desservant à partir d'une station centrale tout ou partie d'une commune ou d'un groupe de communes. Il est exclusivement utilisé à la distribution des programmes du service national de la radiotélévision diffusés par voie hertzienne et, éventuellement, des programmes des organismes d'émission étrangers lorsque les signaux correspondants peuvent être normalement reçus par la voie hertzienne dans la limite du territoire concerné. »

Les autres articles concèdent à T.D.F. la réalisation de tels réseaux et leur propriété. De son côté, le premier décret définit une commission nationale des réseaux câblés présidée par une personnalité nommée par le premier ministre et comprenant des représentants de T.D.F., du ministère de l'industrie, du ministre de l'économie et des finances et du ministre de l'intérieur. Elle veillera, dit l'article 4, *« sur le plan national à l'harmonisation des technologies adoptées ainsi qu'à la cohérence des choix industriels effectués par l'administration des postes et télécommunications et par T.D.F. en matière de réseaux câblés »*.

Plus aucune trace de la Société française de télédistribution (S.F.T.) chargée de « piloter » des initiatives locales (entre autres les sept villes), plus aucune référence au Haut Conseil de l'audio-visuel (dont le rapport sur la télédistribution n'a jamais été rendu public) et, surtout, plus d'ouverture sur la production et l'animation locales.

Il est vrai que cette dernière préoccupation n'est pas celle de T.D.F., pas plus qu'elle n'apparaît au cahier des charges des autres sociétés nationales de télévision.

Dans la conception actuelle du contrôle de l'Etat sur les moyens d'information, fallait-il s'attendre à des textes ouvrant le service public de diffusion à une nécessaire décentralisation et surtout à une possibilité de production et de diffusion locales ? Fallait-il s'attendre à y trouver le souci de favoriser l'information locale et l'expression des citoyens, à y trouver l'esquisse de mécanismes juridiques et financiers aidant les collectivités locales dans ce secteur ? Non, l'esprit de réforme ne souffle apparemment pas dans cette direction et les projets communautaires seront maintenant enchaînés à T.D.F. Ne sont-ils pas condamnés à n'avoir plus de « communautaire » que leur nom ?

(*) Chargé du service « information » de la ville de Grenoble, ancien animateur de « Vidéogazette ».

A LA CONFÉRENCE D'ALGER SUR L'IMPÉRIALISME CULTUREL

NOS ANCÊTRES LES YANKEES

SOUTENUE par tout l'appareil de l'Etat algérien, bénéficiant d'un remarquable système de traduction simultanée en quatre langues (français, anglais, espagnol, arabe), la première conférence de la Fondation Lelio-Basso sur l'impérialisme culturel a incontestablement fait date. Elle s'est achevée par la rédaction d'une déclaration en trois points (voir le Monde *du 26 octobre), sous la direction du sociologue belge Armand Mattelart, déclaration qui donne une idée assez exacte de l'ampleur des problèmes abordés.*

Qu'entendait-on par impérialisme culturel ? La meilleure définition en fut offerte par Bernard Cassen, directeur du département des études anglophones à Paris-VIII (Vincennes), citant un sociologue américain : « [C'est] l'ensemble des processus par lesquels une société est introduite au sein du système moderne mondial et la manière dont sa couche dirigeante est amenée, par la fascination, la pression, la force ou la corruption, à modeler les institutions sociales pour qu'elles correspondent aux valeurs et aux structures du centre dominant du système, ou à s'en faire le propagandiste. »

Cette définition vise en clair l'Amérique, plus exactement les Etats-Unis, et à sa suite des « impérialismes secondaires » comme celui de la France, qui servent de courroie de transmission au « centre dominant du système ». Si les rares interlocuteurs algériens dénonçaient plus volontiers cet impérialisme secondaire français, pour la masse des participants venus d'Amérique latine, parfois d'Asie et d'Europe, les Etats-Unis étaient le coupable.

Rarement formulée avec la rigueur méthodologique indispensable pour étayer une argumentation, sauf dans deux cas précis, et en l'absence d'utilisateurs des médias, radio, cinéma, télévision, les critiques adressées au colonisateur américain se réduisirent souvent à des procès d'intention, prouvant par l'absurde que l'équilibre culturel mondial ne pouvait être modifié que par des changements préalables dans l'équilibre politique, les vrais problèmes étant renvoyés aux lendemains qui chantent.

Chili et Porto-Rico

Seuls deux des rapports préparés pour la conférence apportèrent des informations particulièrement révélatrices, celui de Michèle Mattelart sur le thème « Création populaire et résistance au système des médias » à partir de son expérience du Chili populaire, et celui du sociologue portoricain, Luis Nieves Falcon, sur un thème voisin, « Impérialisme culturel et résistance culturelle à Porto-Rico. »

Michèle Mattelart essaie d'expliquer comment la gauche chilienne s'est trouvée sans défense face à la domination des médias par la droite, elle y voit une des causes de la déroute du 11 septembre 1973 (date du coup d'Etat militaire). La presse, la radio, la télévision, mobilisent de vastes secteurs contre le pouvoir populaire, les agences de publicité multinationales se mettent au service de la droite pour créer, selon les termes de Michèle Mattelart, une « pollution informative. Sur soixante-quatre journaux et cent trente-quatre chaînes de radio-diffusion (le mass media le plus influent dans un pays comme le Chili), *écrit-elle*, seuls dix radios et trente-six journaux soutenaient le gouvernement. » *Les feuilletons télévisés américains comme* F.B.I. en action *continuent à investir 72 % du temps d'antenne.* « les chaînes (de télévision) favorables au processus révolutionnaire n'obtiendront les meilleures audiences que lorsqu'elles utiliseront les programmes de ce genre... pour tenter d'emporter cette bataille des consciences qui se déroulait dans le cadre du marché. » *L'auteur décrit les recherches effectuées sur l'attitude des secteurs ouvriers face à la télévision, les formes d'une possible* « résistance populaire » *à la culture dominante :* « Quand on aborde le camp de la gauche, *remarque Michèle Mattelart*, on peut se demander pourquoi l'information a coutume d'être mise au rang des arts mineurs de la guerre révolutionnaire. »

Avec Luis Nieves Falcon et Porto-Rico, le constat devient impitoyable : un peuple est dépossédé de sa culture, de sa langue, est proprement « colonisé ». Outre la presse, la radio et la télévision appartiennent ou sont contrôlées par des entreprises étrangères.

Selon un rapport cité par l'auteur, la télévision portoricaine est composée à 62 % de programmes produits hors de Porto-Rico, elle reflète essentiellement les valeurs de la société de consommation nord-américaine, particulièrement apparentes dans les bandes publicitaires, habitées par des hommes de race blanche (« pas de Noirs ni de mulâtres ») : « La population se compose exclusivement de techniciens, d'employés de bureau, de secrétaires, d'administrateurs et de vendeurs. Il n'existe point de travailleurs agricoles. La classe ouvrière est au bord de l'extinction en tant qu'espèce. » « Outre son contenu étranger et sa fonction de manipulation mercantiliste, la télévision a pour rôle de couper Porto-Rico du reste de l'Amérique latine et de fomenter des attitudes négatives face à l'indépendance. »

Nous rejoignons, par certains aspects, le phénomène décrit par Bernard Cassen chez nous : « La connaissance de l'anglais devient un instrument de promotion. » *Etiemble et son fameux* Parlez-vous franglais ? *lui servent de référence :* « On ne nous l'envoie pas dire : nous devons parler anglais, ou mieux américain, afin de penser comme des Yankees. » « Le western *ajoute Bernard Cassen*, joue pour un Français d'aujourd'hui le même rôle que « nos ancêtres les Gaulois » pour un Noir. Notre histoire n'est plus la nôtre, c'est celle de la conquête de l'Ouest américain, comme le note Gilles Deleuze. » *Et de relever l'opération « Bison futé » lancée, l'été dernier, sur les routes de France.*

Armand Mattelart (co-auteur, rappelons-le, du film la Spirale*), citait dans son rapport d'introduction sur « Les appareils culturels de l'Etat impérialiste » des remarques de Pier Paolo Pasolini sur l'agression culturelle des médias en Italie :* « Le fascisme, *écrivait Pasolini*, n'a pas même au fond été capable d'égratigner l'âme du peuple italien, tandis que le nouveau fascisme, grâce aux moyens de communication et d'information (surtout, justement, la télévision), l'a non seulement égratignée, mais lacérée, violée, souillée à jamais. »

Décoloniser ?

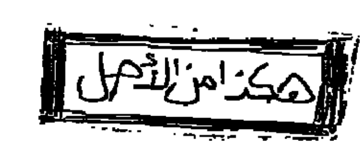
Les prises de position extrêmes de certains des participants n'étaient pas, parfois, sans rejoindre les conclusions formulées à un colloque purement français organisé par l'INA, en février dernier à Epernay, dans la perspective « humaniste » chère à son directeur, Pierre Emmanuel, sur le thème « Audio-visuel et choc de cultures ». Si des phrases comme : « Il lui (la communication) faut raccorder l'homme d'aujourd'hui à l'homme de toujours », *relevaient d'un pathos bien périmé, les conclusions votées au terme du colloque français par trois commissions de travail vaudraient aussi bien pour le travail effectué à Alger sur l'impérialisme culturel, les différences d'étiquettes mises à part. On demandait très concrètement de créer un audio-visuel propre au milieu touché, de tenir compte du temps réel spécifique à chaque culture,* « tel qu'il s'écoule au Sénégal, au Mali ou dans d'autres pays » *(1). On insistait sur la nécessité d'utiliser les moyens audio-visuels* « comme instrument d'éducation au service des ruraux », d'« équilibrer les chances (de choix des programmes) entre les pouvoirs des Etats, des groupes de production, des groupes de civilisation ou des spécialistes et des techniciens, qui sont dans une situation dominante ».

« Notre première conclusion est que tout cela sera un vœu pieux si on ne libère pas les médias des contraintes politiques », *remarquait le rapport de l'INA. Pourrait-on être d'accord à Alger ? Alger où la contradiction est également forte, où le cinéma hollywoodien a retrouvé une partie de ses positions (on projetait pendant la conférence* West Side Story, Love Story, Sugarland Express), *où le feuilleton américain est aussi présent à la télévision.*

Une seul organisme échappait à l'opprobre réservé par les participants à l'utilisation américaine des médias : l'UNESCO, appelé à jouer un rôle de régulateur. Quand, comment, où ?

LOUIS MARCORELLES.

(1) Le rapport de l'INA sur Epernay peut s'obtenir au Service des relations extérieures, Centre Jules-Ferry, 21-23, boulevard Jules-Ferry, 75011 Paris.



RADIO-TELEVISION

Vu

Oublieuse mémoire

QUEL est l'effet des moyens de communication de masse sur la « mémoire collective » des Français ? Leur perception de l'histoire, une histoire désormais vécue « en direct » grâce à la radio et à la télévision, n'est-elle pas radicalement autre que par le passé ? Le magazine « Vendredi » consacrait à ce sujet ambitieux, vendredi soir, la première de quatre émissions spéciales sur l'information réalisées à l'occasion de son deuxième anniversaire.

Une expérience : demandez aux gens, dans la rue, ce qui se passait précisément il y a deux ans, en octobre 1975. C'était l'époque de l'agonie de Franco, de l'affaire Claustre. Personne, ou presque, ne s'en souvient.

Qu'est-ce que cela prouve ? Que la mémoire du téléspectateur, de l'auditeur de radio, du lecteur de journaux à grand tirage, est une mémoire oublieuse, une mémoire « à trous ». Que l'information laisse peu de traces, parce qu'elle n'informe pas vraiment, mais se contente de redoubler ce qui est, d'une certaine manière, déjà su, puisque voulu, attendu par le public.

L'information donnée par les *mass media* est, en fait, l'information demandée, explique M. Denis Quennard, directeur de l'agence de publicité Young et Rubicam, qui ajoute : *« Celui qui fait le journal et celui qui le reçoit savent qu'ils vont bien s'entendre. »* Le rôle des grands moyens de communication, dit-il encore, n'est pas de transmettre de l'information, mais du plaisir.

Affirmation excessive ? La télévision, objectera-t-on, a remplacé ou complété pour beaucoup de Français l'enseignement de l'école ; « fenêtre sur le monde », elle a élargi leur horizon, accru leurs connaissances, éveillé leur conscience ; même si, selon la loi du spectaculaire, une image chasse l'autre, il doit bien en rester quelque chose dans les esprits. Ces arguments, on les a entendus aussi au cours de l'émission.

Vieux débat. Mais les illusions se dissipent, ceux qui croyaient à l'exemplaire pédagogie de l'audiovisuel déchantent, les « mass médiologues », optimistes incorrigibles d'il y a dix ans, se taisent. On sait aujourd'hui que chacun, devant son récepteur, n'écoute que ce qu'il veut entendre, ne regarde que ce qu'il veut voir, ne retient que ce qui l'intéresse.

Ce qui l'intéresse dépend, à l'évidence, de son milieu social et culturel, de son activité professionnelle, de ses préoccupations propres. Ce n'est pas nier la force des médias, c'est suggérer que celle-ci ne s'exerce pas à partir de rien, qu'elle s'inscrit dans d'autres relations de pouvoir, et que la mémoire collective d'un peuple rassemblé a peu à voir avec les souvenirs contrastés d'un public indifférencié.

THOMAS FERENCZI.

★ Spécial Information : les 4, 11 et 18 novembre, FR 3.

La Finlande renonce, pour l'instant au satellite nordique de radio-télévision

LE ministère des finances a fait savoir au Conseil nordique que l'Etat finlandais ne sera pas en mesure de participer, même partiellement, au financement du projet de satellite commun de radio et télévision des pays nordiques (Nordsat) avant la seconde moitié des années 80. Le ministère invoque les limitations budgétaires qu'impose le développement en cours des services sanitaires, sociaux et éducatifs, et précise que la décision définitive sera prise lorsque les questions juridiques et de politique concernant le projet de satellite seront résolues. Un point d'interrogation subsiste : le débat suscité par le projet Nordsat, dont la presse se fait l'écho de temps à autres, écarte la question financière pour ne se concentrer que sur le problème politico-culturel créé par la réalisation du projet. La discussion fait apparaître un clivage politique gauche-droite auquel s'ajoutent des problèmes non politiques comme la question des droits d'auteur.

La droite, la plus enthousiaste à l'égard du projet, fait valoir que la Scandinavie forme un ensemble politico-culturel cohérent et que la réalisation de Nordsat permettrait une ouverture sur la société et la culture des autres pays scandinaves, enrichissant ainsi le patrimoine culturel de chacun des pays concernés. La gauche est plus réservée. A ses yeux, le projet peut représenter une menace sur *« l'intégrité culturelle du pays »*. Elle s'inquiète du danger qu'il y aurait à exposer le téléspectateur ou l'auditeur à une culture de masse mal contrôlée où la liberté de l'individu se bornerait souvent au choix entre un mauvais feuilleton et un autre non moins mauvais : les télévisions nordiques font une très grande consommation de feuilletons d'outre-Atlantique.

Le problème de la propagande politique n'est pas des plus secondaires et ce sont les communistes qui semblent y être les plus sensibles. Un quotidien communiste d'Helsinki relève, par exemple, le mercredi 26 octobre, que le Danemark et la Norvège font partie de l'alliance atlantique et mènent par conséquent une politique étrangère différente, à certains égards, de celle de la Finlande, qui est liée par traité à l'Union soviétique. Ces considérations semblent avoir été déterminantes. — *(Corresp.)*

LA RÉVOLUTION D'OCTOBRE A L'HONNEUR

LE 25 octobre 1917 — le 7 novembre de notre calendrier — les Soviets prenaient d'assaut le palais d'Hiver et s'installaient au pouvoir. Pour le soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre, aura lieu, sur la place Rouge, comme chaque année, un défilé réunissant les régiments, les engins militaires et des formations syndicales, ouvrières et de gymnastes.

● *Pour la première fois cette année, la première chaîne retransmettra intégralement les cérémonies et le discours prononcé depuis le mausolée Lénine, sur des commentaires de Léon Zitrone (lundi 7 novembre, de 11 h. 15 à 12 h. 15).*

● *Après « Les dossiers de l'écran » consacrés le 25 octobre aux événements de 1918, Antenne 2 fera du 7 novembre une « Journée spéciale U.R.S.S. », puis diffusera une série de reportages sur les partis communistes d'Europe et leurs rapports avec le parti communiste soviétique. Le parti dans une République soviétique, la Kirghizie (le 8 novembre) puis, le 9 novembre, le P.C. italien, seront suivis les 14, 15 et 19 novembre par une analyse des formations espagnole, portugaise, britannique et française.*

● *A Radio-France, le journal de Didier Lecas, « Inter-Midi », sera diffusé le 5 novembre en direct de Moscou, où des historiens et des témoins parleront de la révolution et de ses conséquences.*

● *Radio-Monte-Carlo, pour sa part, invitera le 7 novembre, à 8 h. 30, Jean Elleinstein, directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes.*

Écoutez-voir

● CHEMINS DE LA CONNAISSANCE : LA POÉSIE ARABE. — A partir du 31 octobre, France-Culture, 8 h. 30.

France-Culture consacre une série d'émissions à la poésie arabe contemporaine. Salah Stetie interrogé par Hélé Béji, agrégé de l'université, évoquera les problèmes de cette littérature novatrice, son attitude envers la tradition et son ouverture au reste du monde. Délégué permanent du Liban à l'Unesco, lui-même poète, il étudiera successivement les « difficultés d'une écriture » le 31 octobre, le 1er novembre, ses rapports avec le présent, le passé et le futur, le 2 novembre, les « lieux de l'écriture », le 3, le 4 et le 7 novembre, le temps, « la découverte du réel et de l'absurde », et les « projections et symboles » particuliers à cette poésie orientale, à la fois « salut » et « accusation », dont le défi, « écrire pour être » clôturera ces dix émissions, le 11 novembre. Des textes des principaux poètes arabes seront lus par Maud Royer et Jean-Claude Nieto.

● BANDE A PART : VIVRE AUX JARDIES. — Lundi 31 octobre, A 2, 22 h. 50.

Huit couples, quelques grand-mères, vingt-trois enfants, réunis sous le même toit en marge d'une banlieue parisienne, ont conçu et se sont fait construire une maison selon leur cœur, une maison individuelle, bien que communautaire. L'excellente émission de Martine Lefèvre et Marianna Gosset nous introduit dans cette habitation sur mesure et hors des normes et nous fait entrevoir ce que pourrait être une architecture autogestionnaire.

● DRAMATIQUE : LA FOI, L'ESPÉRANCE ET LA CHARITÉ. — Mardi 1er novembre, TF 1, 21 h. 45.

Comme Fantine dans *les Misérables*, mais plus crûment encore, Elisabeth, dans *la Foi, l'Espérance et la Charité*, paie son aliénation de sa chair : c'est son cadavre qu'elle vend à un institut médico-légal dans cette suite de tableaux aiguisés et cruels, pièce qu'Odon von Horwath *(Don Juan revient de guerre, la Nuit italienne)* écrivit avant de quitter Trieste, sa ville natale.

Derrière cet apologue écrit en 1933 (Horwath devait mourir en exil six ans plus tard, à l'âge de trente-huit ans), l'écrivain austro-hongrois s'en prend à quelques modèles standard du machisme et du fascisme, révélant au passage l'horreur des petits drames « ordinaires ». Bernard Sobel, qui accueillit ce spectacle en novembre 1975 dans son Théâtre de Gennevilliers, en a réalisé, sous le nom de Bernard Rothstein, une version télévisuelle qui remanie la mise en scène et l'adapte aux contraintes du réalisme filmique : insistance des cadrages, statisme des prises de vues intensifiant la présence des gestes et des visages.

● REPORTAGE : LA CROISIÈRE DES SABLES. — Mercredi 2 novembre, TF 1, 22 h. 15.

Christian Gallissian a suivi, avec les caméras de la S.F.P., les douze équipiers qui, à bord de sept camions, ont franchi les 6 000 kilomètres de sable qui séparent l'Atlantique de la mer Rouge. C'était au printemps 1977, les camions portaient, bien apparente, une marque célèbre et les tee-shirts des « croisés des sables » étaient marqués Radio-France-S.F.P.. Cela, l'émission ne le laisse vraiment pas ignorer. Un beau voyage quand même.

● SÉRIE MUSICALE : LES ESCALES DE MICHEL BUTOR. — A partir du 5 novembre, France - Musique, 22 h. 30.

« France-Musique la nuit » accueille Michel Butor pendant une semaine (du samedi au vendredi). Sept programmes, répartis en quatre émissions, porteront chacun le titre d'une œuvre de l'écrivain : *Matière de rêve* (sur la musique moderne), *Emploi du temps* (sur le répertoire classique), *Portrait de l'artiste en jeune singe* (évoquant les compositeurs qui ont travaillé avec Butor : Henri Pousseur, Jacques Guyonnet). *Le Génie du lieu* concernera enfin les musiques extra-européennes. Production René Koering.

● SÉRIE DOCUMENTAIRE : L'AFRIQUE CONVOITÉE. — TF 1, Dimanches 6, 13, 20 et 27 novembre, 22 heures.

Dominique Reznikoff et Henri Fraise ont réalisé une enquête, ils ont établi une sorte de bilan des réalités politiques et économiques de l'Afrique contemporaine. Enjeux de luttes d'influence, terrains convoités pour leurs richesses minières, les Etats situés au sud du Maghreb ont, dans le réseau des relations diplomatiques, financières ou stratégiques, une importance considérable et croissante. Certains, néanmoins, sont mieux connus que d'autres et le mérite de cette série d'émissions est de faire une sorte de tour complet, de montrer quels liens ou quelles barrières existent entre les Etats d'un même camp et avec les puissances qui les aident. Les présidents de la République populaire du Congo, du Zaïre, de la Tanzanie, du Mali, du Burundi et de la Côte-d'Ivoire, sont interviewés.

Les films de la semaine

● LA GUERRE DE MURPHY, de Peter Yates. — Dimanche 30 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Peter O'Toole s'acharne à détruire un sous-marin allemand mouillé du côté du Venezuela à la fin de la deuxième guerre mondiale. Version masculine — et en plein cabotinage — de la merveilleuse Katharine Hepburn dans *African Queen*. Le faux talent de Peter Yates (consacré, un peu trop vite, par *Bullitt*) éclate ici avec évidence. Ce ne sont que trucs et scènes à l'esbrouffe.

● LARMES DE CLOWN, de Victor Sjostrom. — Dimanche 30 octobre, FR 3, 22 h. 30.

Début d'un cycle consacré aux films tournés en Amérique par Sjostrom, géant du cinéma suédois des années 1910-1920, que Hollywood rebaptisa Seastrom. *Larmes de clown* est l'adaptation fort singulière (beaucoup d'intentions, de symboles et la poésie de l'univers du cirque) d'une pièce russe de Leonid Andreieff. Lon Chaney, spécialiste des personnages monstrueux, joue ici, avec talent, un rôle psychologique.

● LA NUIT DE L'IGUANE, de John Huston. — Lundi 31 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Huston mal embarqué dans l'adaptation d'une des pièces les plus morbides et les plus « décadentes » de Tennessee Williams. Gêné, en particulier, par la misogynie de l'auteur dramatique, il s'en tire en portant sur Ava Gardner, au crépuscule superbe de son mythe, le regard d'une caméra fascinée. Richard Burton, lui, se débrouille — très bien d'ailleurs — avec la guerre des sexes et les femmes hystériques chères à Williams.

● L'HOMME DE L'OUEST, d'Anthony Mann. — Lundi 31 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Gary Cooper vieilli, dur, buriné, devient l'envers du héros idéalisé d'autrefois. Mais Anthony Mann n'a-t-il pas été le premier à sortir le western de la légende hollywoodienne, à retourner le mythe des « brigands bien-aimés » et des conquérants de l'Ouest ?

● SALOMON ET LA REINE DE SABA, de King Vidor. — Mardi 1er novembre, TF 1, 20 h. 30.

King Vidor a toujours aimé les caractères forts, les êtres qui vont jusqu'au bout d'eux-mêmes. Ici, il met face à face, partagés entre la foi et la passion, deux personnages bibliques, le roi Salomon et la reine de Saba. Les scènes à grand spectacle sont moins réussies que celles opposant ces deux personnages, joués par les monstres sacrés Yul Brynner et Gina Lollobrigida.

● ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES, de Sacha Guitry, — Mardi 1er novembre, A 2, 16 h. 28.

Comment Sacha Guitry arrange — contre argent comptant, — des mariages blancs entre des clochards et des femmes riches, afin d'approcher Elvire Popesco, dont il est tombé amoureux dans un restaurant. Film à sketches très réussi, brillante comédie de mœurs, vraie mise en scène cinématographique et distribution « boulevardière » absolument fabuleuse. Il faut voir ou revoir ces interprètes dont la plupart sont morts.

● LE VIOLON SUR LE TOIT, de Norman Jewison. — Mardi 1er novembre, A 2, 20 h. 30.

De la comédie musicale célèbre de Joseph Stein, Jewison a fait, sans sacrifier chansons et danses, le tableau réaliste d'une petite communauté juive d'Ukraine, sous le régime des tsars. La vie palpite dans des images d'une grande beauté, mais jamais académiques. Les parties lyriques prolongent les parties dramatiques. Le film dure, normalement, trois heures. On peut supposer qu'il sera « raccourci » pour laisser place au débat des « Dossiers de l'écran ».

● LA VALLÉE DE LA POUDRE, de George Marshall. — Mardi 1er novembre, FR 3, 20 h. 30.

L'intérêt de ce western aux péripéties prévisibles, c'est qu'il est abondamment saupoudré d'humour, d'un bout à l'autre ou presque. Alors, on se laisse aller avec plaisir. C'est la détente.

● JOHN ET MARY, de Peter Yates. — Jeudi 3 novembre, A 2, 15 h.

Réussite mineure, mais non négligeable, du réalisateur tapageur de *Bullitt* dans la chronique intimiste. Dustin Hoffman et Mia Farrow y sont, d'ailleurs, pour beaucoup, en personnages isolés dans la faune new-yorkaise cherchant le bonheur et la pureté. La forme — retours en arrière, commentaires intérieurs, images mentales mêlées au présent — est assez sophistiquée.

● KAMOURASKA, de Claude Jutra. — Jeudi 3 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Un film québécois en costumes. La fin du dix-neuvième siècle et la vie d'une femme victime de la morale bourgeoise, forcée à un mariage déplaisant et vivant une passion dramatique en marge. La satire sociale se perd un peu dans le lyrisme romanesque du récit. C'est ce lyrisme qui rend, en fait, le film envoûtant, ainsi que son interprète principale, Geneviève Bujold.

● LE SEPTIÈME SCEAU, d'Ingmar Bergman. — Vendredi 4 novembre, A 2, 22 h. 50.

Une danse macabre du Moyen Age suédois. Un chevalier, revenu de la Croisade, où il a perdu son idéal, joue aux échecs avec la Mort tandis que des baladins s'efforcent de survivre au milieu d'un pays ravagé par la peste noire. On brûle les sorcières et les flagellants hurlent en cortège. Cette splendide Apocalypse de Bergman, fort admirée il y a vingt ans, posait alors, sous forme d'allégorie, les grandes questions qui préoccupaient le cinéaste : existence de Dieu, connaissance des secrets de la mort, menace atomique pesant sur le monde, exaltation de l'amour comme seule forme de vie. Si le style de Bergman s'est épuré depuis, cette œuvre foisonnante et baroque fut une étape essentielle dans sa création.

● DIABOLIQUEMENT VOTRE, de Julien Duvivier. — Dimanche 6 novembre, TF 1, 20 h. 30.

Alain Delon a perdu la mémoire. Il est enfermé dans un château où le soignent une femme aimante et un médecin dévoué. Mais des rêves bizarres semblent lui indiquer qu'on lui a donné une fausse identité. Suspense qui s'étire, qui s'étire... Ce dernier film tourné par Duvivier nous rappelle surtout qu'il était un bon technicien. Mais Alain Delon a son public.

● LA LETTRE ROUGE, de Victor Sjostrom. — Dimanche 6 novembre, FR 3, 22 h. 30.

Puritanisme et intolérance en Nouvelle-Angleterre, au dix-septième siècle. Parce que son enfant est le fruit d'un adultère, une femme est marquée d'une lettre écarlate. On a vu, récemment, à la télévision, une adaptation du roman de Nathaniel Hawthorne, réalisée par Marcel Cravenne. Dans ce film muet tourné aux Etats-Unis, Victor Sjostrom retrouvait l'inspiration et l'atmosphère de ses drames paysans suédois. Il imposait son sens plastique et ses qualités de conteur. Il eut aussi pour interprète idéale Lillian Gish, la sensible actrice des films de Griffith.

● LE REPOS DU GUERRIER, de Roger Vadim. — Lundi 7 novembre, TF 1, 20 h. 30.

Que Roger Vadim, ancien mari et « créateur » de Brigitte Bardot, dirige à nouveau l'actrice dans une adaptation d'un roman à succès de Christiane Rochefort où elle devenait « femme-objet », cela pouvait faire, en 1962, un événement bien parisien. Aujourd'hui, les audaces sexuelles du sujet sont éventées, le style décoratif de Vadim n'épate plus personne. Et le mythe Bardot, ici retourné comme un gant, risque d'apparaître comme un phénomène d'une autre époque.

● UN MEURTRE EST UN MEURTRE, d'Etienne Périer. — Lundi 7 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Enigme autour de la mort bizarre d'une femme invalide dont son mari avait souhaité être débarrassé. Inutile d'attendre le frisson hitchcockien, il ne viendra pas. Mais comme le scénario de Dominique Fabre est bien huilé et qu'Etienne Périer a su choisir ses comédiens, cela fait, somme toute, un divertissement pas désagréable.

Les écrans francophones

Lundi 31 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *Au-delà du Missouri*, film de W. A. Wellmann.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *Madame de...*, film de M. Ophüls.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Mariages (théâtre) ; 20 h. 50, Europalia. RT bis, 19 h. 50 Thanasse et Casimir ; 20 h. 10, Une Fleur pour l'Eternité (théâtre).

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, A bon entendeur ; 20 h. 40, Le nez dans les étoiles des autres ; 21 h. 05, *A propos des apprentis*, film de W. Marti.

Mardi 1er novembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Hommes de la mer ; 21 h., le Cousin Jules, film de D. Benicheti.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Petite maison dans la prairie ; 21 h., les Chasseurs de scalps, film de S. Pollack.

TELEVISION BELGE : 19 h. 51, W comme Wallonie. RT bis : 19 h. 50, Savoir-Vivre ; 20 h. 30, Au plaisir de Dieu ; 21 h. 10, Françoise, Martine, Claire et les autres...

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Spécial cinéma ; 23 h. 30 Hockey sur glace.

Mercredi 2 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., l'Homme de Vienne ; 21 h., le Temps des amants, film de V. de Sica.

TELE - MONTE-CARLO : 20 h., Mission impossible ; 21 h., la Maison du silence, film de B. Palinelli.

TELEVISION BELGE : 19 h. 51, l'Echange ; 20 h. 40, Portrait de F. Anspach, RT bis ; 19 h. 50, la Peau douce, film de F. Truffaut.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 22 h., A témoin.

Jeudi 3 novembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Médecin d'aujourd'hui ; 21 h., Lieu du crime.

TELE - MONTE-CARLO : 20 h., l'Homme de Vienne ; 21 h., les Hommes contre, film de F. Rosi.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, les Pirates du métro, film de J. Sargent. RT Bis : 19 h. 50, XXe siècle.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 21 h. 20, Des yeux pour entendre.

Vendredi 4 novembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Aux frontières du possible ; 21 h., Cerveau spacial, film de C. Crichton.

TELE - MONTE-CARLO : 20 h., Hawaï, Police d'Etat ; 21 h., Jean de la Lune, film de J. Choux.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, le Jardin extraordinaire ; 22 h. 25, Donnez-lui une chance (comédie musicale).

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et Gagne ; 20 h. 20, la Lucarne ovale.

Samedi 5 novembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Dans les rues de San Francisco ; 21 h., les Caprices de Marie, film de P. de Broca.

TELE MONTE - CARLO : 20 h., Gunsmoke le justicier ; 21 h., Station 3 ultra-secret, film de J. Sturges.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Autant savoir ; 20 h. 10, Patton, film de F.J. Schaffner.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Marie Laforêt et Joe Dassin ; 20 h. 35, les Grands Explorateurs ; 21 h. 25, les Oiseaux de nuit.

Dimanche 6 novembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., *Cent filles à marier* ; 21 h., *Charly et ses deux nénettes*, film de J. Séria.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, *les Jeux olympiques* : 21 h., *Falbalas*, film de Jean Becker.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Thierry le Luron : 22 h., Septième Avenue.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Au plaisir de Dieu ; 20 h. 55, A vos lettres ; 21 h. 15 All you need is love.

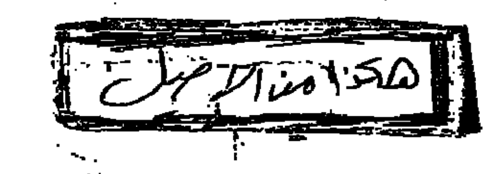
Lundi 7 novembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *la Chevauchée du retour*, film de A.-H. Miner.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *le Coup de l'escalier*, film de R. Wise.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Dramatique : Nuages, de C. Pilsier ; 20 h. 50, concert Glenn Miller ; 22 h. Ce que parler veut dire. R.T. Bis : 20 h. 10, On a tué l'ermite, pièce de F. Mathy.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et Gagne ; 21 h. 15, What's new Pepe ; 21 h. 50, Pour mémoires : R. Jaccard.



RADIO-TELEVISION

Samedi 29 octobre

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (avec Roger Pierre) ; 21 h. 30, Série : Le riche et le pauvre ; 22 h. 30, A bout portant : Coluche, réal. R. Sciandra.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton : Les rebelles (premier épisode : le Feu), d'après les romans de J.-P. Chabrol, réal. Pierre Badel, avec J. Weber, G. Mnich, M. Lesser.

22 h. 5, Magazine de l'image : Voir, par A. Pujol, J.-P. Bertrand, J.-G. Corbu ; 22 h. 55, Drôle de baraque, par J. Audoir, réal. G. Daude. (avec Zouc, Copi, etc.).

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Retransmission théâtrale : « Tout contre un petit bois », de J.-M. Ribes, au Théâtre Récamier, avec la Compagnie Michel Berto : M. Marquais, Fr. Christophe, R. Blanche, St. Bouy.

Sur le modèle des mélodrames oniriques américains, Jean-Michel Ribes donne au destin, à la mort, à la culpabilité, l'apparence de personnages familiers et triviaux. Il montre une femme enfermée en elle-même et ses dialogues avec son passé. Pour sa remarquable interprétation, Michèle Marquais a reçu le prix Plaisir du théâtre.

FRANCE - CULTURE

20 h., Science-fiction : « Cristal qui songe », de Theodor Sturgeon, adapt. C. Bourdet, avec R. Favet, E. Legrand, R. Clermont..., réal. H. Soubeyran ; 21 h. 55, Ad lib, par M. de Breteuil ; 22 h. 5, « La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin », divertissement de B. Jérôme ; 23 h. 50, Poésie : Geneviève Serreau.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 5, Premier jour J de la musique ; 20 h. 30, Concert de musique de chambre, par le quatuor Via Nova et le quintette de cuivres Ars Nova : « Quatuor opus 29 » (Schubert), « Quintette de cuivres » (Loucheur), « Quatuor n° 1 » (Ligeti) ; « Séquences pour l'Apocalypse » (Chaynes) ; 23 h., France-Musique la nuit : Jazz forum ; à 0 h. 5, Musique de chambre.

Dimanche 30 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le Diable ; 16 h., Hippisme ; 16 h. 5, Vive le cirque ; 16 h. 45, Sports première ; 17 h. 40, Téléfilm : « Ma femme a disparu », de P. Stone, réal. Gl. Jordan. Avec J. Klugman, E. Ashley, J. Francisius.



Disparue depuis quelques jours, Elisabeth Corban, épouse de Daniel Corban, revient, mais son mari ne la reconnaît plus.

20 h. 30, FILM : LA GUERRE DE MURPHY, de P. Yates (1970), avec P. O'Toole, S. Philips, Ph. Noiret, J. Hallam, H. Jansen.

A la fin de la deuxième guerre mondiale, un marin anglais rescapé du torpillage de son bateau par un sous-marin allemand, près des côtes du Venezuela, s'obstine à vouloir détruire ce sous-marin.

22 h. 15, Magazine : Expressions.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, La télévision des téléspectateurs en super-8, par J. Locquin et I. Godineau ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 25, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 35, Dessin animé : Tom et Jerry ; 15 h. 40, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 30, Trois petits tours ; 17 h. 25, les Muppets ; 18 h. 5, Contre-ut ; 19 h., Stade 2.



20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 35, Série documentaire : Enquête sur la santé mentale d'un pays au-dessus de tout soupçon : La raison du plus fou (deuxième partie : la loi du père), par D. Karlin.

Les adolescents, « normaux » ou « anormaux », parlent de leur ascendance familiale et sociale. Certains parents parlent aussi.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial Mosaïque ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (le Rhin, reprise de l'émission du 28 octobre) ; 17 h. 50, Espace musical : Sonate pour piano et violon, de Beethoven (avec Patrice Fontanarosa au violon et Youri Boukoff au piano) ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : M. Raymond Aron ; 21 h. 30, Entretien : Trois scènes avec Ingmar Bergman (troisième partie).

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle : hommage à Victor Sjostrom) : LARMES DE CLOWN, de V. Sjostrom (1924), avec L. Chaney, N. Shearer, J. Gilbert, T. Marshall, M. McDermott. (Film muet. N.)

Pour rompre avec un passé qui l'a humilié, un homme riche s'engage comme clown dans un cirque. Il s'éprend d'une écuyère qui ne l'aimera jamais.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Geneviève Serreau (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre : J.-B. Loeillet, Kodaly, Saint-Saëns ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente « les Joyeuses-Commères de Windsor » de Shakespeare ; 16 h. 5, Concert... Journées de Kassel : « Te Deum » (Dvorak), « Rapsodie pour contralto » (Brahms), « Requiem » (Saint-Saëns) ; 17 h. 30, Rencontre avec Mohamed Masmoudi ; 18 h. 30, Ma non troppo, divertissement de B. Jérôme ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ininterrompue ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Dans ce joli pavillon, allons encore !, par J.-L. Rivière et R. Farabet.

Des premières impressions sensorielles du fœtus à la « portée de voix » du théâtre... en passant par la surdité.

23 h., Black and blue.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade (Fall, Gerhart, Eisbrenner, Abraham, Strauss, Eulenberg, Eysler) ; 8 h., Cantate) ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon : « le Coq d'or » (Rimsky-Korsakov) ;

13 h. 45, Premier jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « les Noces de Figaro » (Mozart) ; 17 h., Le concert égoïste d'A. Tcherepnine (Tcherepnine, Prokofiev, Beethoven, Schumann, Moussorgsky, Ravel, Messiaen) ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Soirée lyrique : « Salomé » (R. Strauss), par les Chœurs et Orchestre philharmonique de Vienne, dir. H. von Karajan, avec K. Böhm, A. Baltsa, H. Behrens ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : les chambres de la musique ; 0 h. 5, Musique des mots, musique des sons.

Lundi 31 octobre

CHAINE I : TF 1

10 h. 30, Emission pédagogique ;

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous (avec le chanteur Michel Munty) ; 14 h. 30, Série : L'homme sans visage (rediffusion) ; 15 h. 45, Les vacances ou la vraie vie ; 16 h. 25, Séquence musicale : Ivry Gitlis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h., Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM : LA NUIT DE L'IGUANE, de J. Huston (1963), avec R. Burton, A. Gardner, D. Kerr, S. Lyon, J. Ward, G. Hall (rediffusion).

Un pasteur défroqué, devenu guide d'une agence de voyages, échoue, avec un groupe d'institutrices américaines, dans une auberge isolée du Mexique, tenue par son amie, une femme non conformiste.

22 h., Documentaire : Fastes sonores de la vénerie, réal. J.-Ch. Cabanis.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : La poupée sanglante ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Le groupe Space ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, La tête et les jambes ; 21 h. 55, Documentaire de création : Le royaume normand de Sicile, par J.-M. Leuwen ; 22 h. 50, Bande à part : Vivre aux Jardies, réal. G. Follin.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Denis de Rougemont ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (cinéma public) : L'HOMME DE L'OUEST, d'A. Mann (1958), avec G. Cooper, J. London, L.-J. Cobb, A. O'Connell, J. Lord (rediffusion).

Un ancien bandit retrouve des hors-la-loi qui connaissent son passé. Il accepte de se joindre à eux, pour les supprimer.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Pierre Tal Coat (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h.) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Byzance regarde Byzance », par R. Auguet ; à 8 h. 32, « Ecrire pour être : le défi des lettres arabes contemporaines », par S. Stétié ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « Catherine la Grande », d'Henri Troyat, avec l'auteur ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Les enfants du parc », de Pierre-Jean Remy ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi : M. Leroi-Gourhan ; 16 h. 25, L'heure qu'il est ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Musiques pour la messe ; 18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London, adapt. Chraibi, avec J.-F. Delacour, E. Weisz, R. Menard, réal. J. Rollin-Weisz ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., Moralités légendaires, de Jules Laforgue : « Hamlet », avec F. Huster, réal. J.W. Garrett (rediffusion) ; 21 h., Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy : Dallapiccola, Nono, Tavener, G. Amy ; 20 h. 52, Disque : Monteverdi ; 22 h. 30, Entretiens avec Cheng Tcheng, par C. Hudelot ; 23 h., A propos d'Y. Bonnefoy (rediffusion).

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grandes formes ; 10 h., La règle du jeu (généralités et direction de chœur) ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles...portrait de H. Tomasi ; à 15 h. 32, « Der Freischütz » (Weber) ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h. 5, Amoureuses et guerrières ; 20 h. 30, En direct de Bonn, l'Orchestre national de France, dir. Y. Aranovitch : « IIIe Symphonie en fa majeur » (Brahms), « Harold en Italie » (Berlioz), « Till Eulenspiegel » (R. Strauss) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 0 h. 5, Relais.

Mardi 1er novembre

CHAINE I : TF 1

11 h. 40, Concert : Messe, de G. de Machault, (en différé du Festival d'Albi) ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous... ; à 14 h. 30, Série : L'homme sans visage (rediffusion) ; 16 h. 50, FILM : SALOMON ET LA REINE DE SABA, de K. Vidor (1959), avec G. Lollobrigida, Y. Brynner, G. Sanders, D. Farrar. (Rediffus.)

La reine de Saba, alliée du pharaon d'Egypte, vient à Jérusalem pour séduire le roi Salomon et détruire la foi des Israélites. Elle s'éprend réellement du monarque.

18 h. 30, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 19 h., Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 20, Au pays de l'arc-en-ciel ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Dalida pour toujours, réal. M. Dumoulin ; 21 h. 45, Dramatique : la Foi, l'Espérance et la Charité, de O. von Horvath, mise en scène Y. Davis, réal. B. Rothstein.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 14 h. 55, Série : Le justicier (rediffusion) ; 15 h. 45, Festival musique Mallorque.

16 h. 30, FILM : ILS ETAIENT NEUF CELIBATAIRES, de S. Guitry (1939), avec S. Guitry, E. Popesco, M. Dearly, M. Moreno, V. Boucher, B. Stockfeld, Sinoël, G. Dubosc, M. Deval. (N., rediffusion.)

Un aventurier mondain réunit de vieux célibataires français et les marie, moyennant finances, à de riches étrangères et des dames dans l'embarras. Mais les maris « honoraires » s'enfuient pour rejoindre leurs femmes.

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Documentaire : Soif d'aventures (Brésil, terre des contrastes, par Y. Collet et P. Bartoli) ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, FILM : LE VIOLON SUR LE TOIT, de N. Jewison (1971), avec C. Topol, N. Crane, L. Frey, M. Picon, P. Mann, R. Harris, M. Marsh.

La vie, dans un village d'Ukraine, d'un laitier qui joue du violon, et de sa famille, au sein d'une communauté juive que chassera un édit du tsar.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Touche la tortue et La cuisine voyageuse ; 19 h. 5, Les animaux et leur survie ; 19 h. 30, La rose bleue, texte de R. Vivet, dit par M. Martin. Réal. R. Amiot et J. Fabre ; 19 h. 40, Tribune libre : Prélature de la Mission de France ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LA VALLEE DE LA POUDRE, de G. Marshall (1958), avec G. Ford, Sh. Mac Laine, L. Nielsen, M. Saughnessy.

En 1880, un homme qui n'a pas froid aux yeux prétend imposer sa présence, et celle de son troupeau de moutons dans une vallée dominée par des éleveurs de bœufs.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Pierre Tal Coat (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Byzance regarde Byzance », par R. Auguet ; à 8 h. 32, Ecrire pour être : le défi des lettres arabes contemporaines, par S. Stetie ; 8 h. 50, L'étoile de l'alliance ; 9 h. 7, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h. 2, Musiques pour la messe ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Libre parcours variétés ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « Le Mauvais Lieu », de Julien Green ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... géométrie variable ; 16 h., Match ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Musiques pour la messe ; 18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London, adapt. D. Chraibi, réal. J. Rollin-Weisz ; 19 h. 25, Sciences ;

20 h., Dialogues : Servir l'Etat, avec Georges Vedel et Maurice Grimaud ; 21 h. 15, Musique de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec Tcheng-Cheng, par C. Hucelot ; 23 h., Colette et A. de Noailles.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grandes formes ; 10 h., La règle du jeu (direction de chœur) ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ; 13 h. 15, Stéréo postale ;

14 h. 15, Mélodies sans paroles... musique ancienne : les musiciens de Marly (Monteclair, Mouret, Le Maire, Destouches, Couperin) ; à 15 h. (Albeniz, Bacarine) ; à 15 h. 32 (de Falla, Glinka, Rimsky-Korsakov, Chostakovitch) ; 17 h., Studio 107, avec le pianiste Jean-Louis Haguenauer ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time (Free et post-free) ; à 19 h. 55, Kiosque ; 19 h. 45, Amoureuses et guerrières ;

20 h. 30, Festival estival de Paris 1977 : « Lazare », de Schubert, par le nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. M. Andrae, et le Freiburger Vokalensemble, avec R. Streich, L. Guitton, M. Schomberg ; 22 h. 30, France-musique la nuit.

Mercredi 2 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; à 14 h. 45, Série : Les Robinsons suisses (rediffusion) ; à 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 20, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Football : R.C. de Lens - Lazio de Rome, match retour des 16es de finale de la Coupe de l'U.E.F.A. ; 22 h. 50, Documentaire : La croisière des sables.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h. 5, Série : Le monde merveilleux de la couleur (Les grands méchants et Walt Disney) ; 15 h. 30, Un sur cinq ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Magazine d'actualité : Question de temps (La mort), prés. J.-P. Elkabbach, réal. J.-L. Leridon.

Avec des reportages de Jacques Merlino, de Martine Allain-Regnault, de Claude Gagnaire, de Patricia Coste, de Dominique Torès et de Monique Cara.

21 h. 30, Feuilleton : L'aigle et le vautour ; 22 h. 25, La parole à dix-huit ans : L'emploi ; 23 h. 5, Football : Atletico de Madrid-F.C. Nantes, en différé de Madrid (extraits).

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La gauche européenne ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma 16 : Solitudes, de J. Marbœuf. Avec A. Sapritch, M. Galabru, M. Guiet, Ch. Mouttet, A. Voutsinas.

A l'occasion d'un match de boxe, des personnages revivent leur propre drame. Au rythme des coups et des rounds, un ancien boxeur, une danseuse étoile déchue, un jeune chorégraphe... tissent la toile de la solitude.

22 h. 15, Magazine d'actualité : le Québec.

Dossier-reportage sur le Québec. Avec une interview de M. René Levesque, premier ministre.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie avec... Pierre Tal Coat (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Byzance regarde Byzance », par R. Auguet ; à 8 h. 32, « Le défi des lettres arabes contemporaines », par S. Stetie ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Musiques pour la messe ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « Sans peur », d'André Chamson ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Mercredi-jeunesse ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Musiques pour la messe ; 18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London, adaptation D. Chraibi, réalisation J. Rollin-Weisz ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : Musique sacrée ou musique incarnée ? ; 22 h. 30, Entretien avec... Tcheng-Cheng ; 23 h., Musique.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grandes formes ; 10 h., La règle du jeu (cours d'harmonie) ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ; 13 h. 15, Stéréo postale ;

14 h., Mélodies sans paroles... nouvelles auditions : formation avec cordes (Tessier, Sciortino, Jolas) ; à 15 h. (Bartok, Satie, Webern) ; à 15 h. 32 (R. Strauss, Scriabine, Ravel) ; 17 h. 30, A cloche-pied ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Amoureuses et guerrières ;

20 h. 30, En direct de l'église Saint-Louis des Invalides, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction G. Amy, les chœurs Tchaïkovski, les chœurs et maîtrise de Radio-France. Avec S. Taskova et B. Ericson : « Requiem Canticles » ; « Grand requiem de la liturgie orthoxe » (Stravinski) ; « Requiem » (Ligeti) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; à 23 h., La dernière image.

Petites ondes - Grandes ondes

FRANCE - INTER (informations toutes les heures) ; 7 h., J. Paugam et R. du Maurier ; 9 h., Magazine de P. Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., L'Apocalypse est pour demain : Jean Yanne ; 12 h. 30, Inter-midi (reprise magazine à 13 h.) ; 12 h. 45, Le jeu des mille francs ; 13 h. 30, Nouvelles fraîches : Gérard Sire ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal, 20 h., Marche ou rêve ; 22 h., Le Pop-Club.

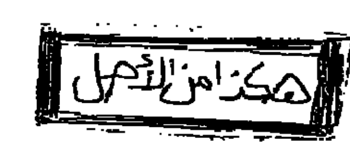
Samedi : 9 h., F. de Closets ; 10 h., J.-F. Kahn ; 18 h., Spectacle inter ; 21 h., Tribune de l'histoire ; 22 h. 30, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 30, Au rythme du monde.

Dimanche : 9 h. 30, L'oreille en coin ; 12 h., Inter presse ; 20 h., Le masque et la plume ; 22 h., Histoire d'opérettes ; 23 h., Jam parade.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les heures) ; 5 h., J.-P. Allain ; 6 h. 40, Jeu : Faites vos prix ; 9 h., Journal de C. Collange ; 9 h. 10, Denise Fabre ; 10 h. 30, Pile ou face ; 11 h. 30, Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, Les Aventuriers ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h., Une femme, un homme ; 15 h. 30, Viviane ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Journal ; 18 h. 45, Music Story ; 19 h., Europe-Soir ; 19 h. 30, F. Diwo : Disco 1000 ; 21 h., J.-M. Desjeunes ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 22 h. 45, Drugstore ; 0 h., G. Saint-Bris.

R.T.L. : 5 h. 30, Maurice Favières (informations à 7 h., 8 h. et 8 h. 30, avec J.-M. Cavada) ; 8 h. 45, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade ; 13 h., A. Baloud ; 13 h. 15, Les amours célèbres ; 14 h. et 15 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; 15 h. 30, Appelez on est là ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 18 h., Journal de J. Paoli ; 18 h. 30, Hit-Parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympa.



RADIO-TELEVISION

Jeudi 3 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ;

20 h. 30, Feuilleton : Richelieu (quatrième partie: L'esclandre de la Saint-Martin) ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : l'Evénement, présent. J. Besançon.

Le Québec à l'occasion de la visite officielle de M. René Levesque, premier ministre, présent dans le studio.

22 h. 30, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ;

15 h., FILM : JOHN ET MARY, de P. Yates (1969), avec D. Hoffman, M. Farrow, M. Tolan, S. Griffin, T. Daly (rediffusion).

Un jeune homme et une jeune fille qui ont passé, par hasard, une nuit ensemble, cherchent, le lendemain, à se connaître, à se découvrir l'un l'autre.

16 h. 30, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 35, Fenêtre sur : La gravure ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques ;

20 h. 30, Téléfilm : « Vaincre à Olympie », d'après M. Genevoix, de l'Académie française, réal. M. Subiela, avec J. Marais, G. Marchal, J. Topart.

Jean Marais explique à un jeune athlète grec la physique et la métaphysique olympiques. Beaucoup de recherches dans la réalisation.

22 h. 20, Médicale : Les jours de notre vie (Vacances à Roscoff), de P. Desgraupes.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Flight Farhistic et Les animaux des cinq parties du monde; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Force ouvrière ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cycle cinéma français 1968-1976) : KAMOURASKA, de Cl. Jutra (1973), avec G. Bujold, R. Jordan, P. Léotard, M. Cuvelier, S. Baillargeon, O. Oligny (rediffusion).

Québec, à la fin du dix-neuvième siècle. Au chevet de son second mari en train de mourir, une femme revoit sa jeunesse, la vie conjugale qui lui fut imposée et le drame passionnel dont elle fut l'héroïne.

22 h. 15, Magazine : Les satellites météo.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie avec... Pierre Tal Coat (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Byzance regarde Byzance », par R. August ; à 8 h. 32, Le défi des lettres arabes contemporaines, par S. Stetie ; 8 h. 50, L'étoile de l'alliance ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag avec Michel de Saint-Pierre ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Renaissance des orgues de France ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « Mais moi je vous aime », de Gilbert Cesbron ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Le vif du sujet ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 30, Musiques pour la messe ; 18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London, adaptation D. Chraibi ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., « Dulcinée », de Gaston Baty, avec C. Sellers, G. Vacchia, H. Cremieux... suivi d'un hommage à Gaston Baty. Avec H. Cremieux, T. Bills, F. Boucrot. Réalisation B. Horovicz ; 22 h. 30, Entretiens avec... Cheng-Tcheng, par C. Hudelot ; 23 h., Musiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grandes formes ; 10 h., La règle du jeu (pratique de la musique électro-acoustique) ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ; 13 h. 15, Stéréo postale ;

14 h. 15, Mélodies sans paroles... émaux et mosaïques (Bondon, Britten, Schumann, Katchaturian); à 15 h., Des notes sur la guitare (Ruiz-Pipo) ; à 15 h. 32 (Couperin, Charpentier, Berlioz, Delerue) ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : la Camerata de Boston ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45 Amoureuses et guerrières ;

20 h. 30, Festival international de Donaueschingen : Scola cantorum de Stuttgart. Orchestre symphonique du Sudwestfunk. Direction E. Bour : « Etude n° 2 pour violoncelle et live-électronique » (Ferneyhough) ; « Quatre lieder d'Hölderlin » (Holliger) ; « Variations sur l'écho d'un cri » (Halffter), avec le violoncelliste W. Taube ; 22 h. 30, France-Musique la nuit.

Vendredi 4 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h., Tennis : Internationaux de France ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Colinette, de M. Achard, mise en scène P. Mondy, avec M. Vocoret, R. Manuel, Cl. Vernet (rediffusion).

Le grand amour d'un modiste pour une très jeune « femme sans qualité ». Après « Jean de la Lune », la seconde incursion de Marcel Achard dans ce qu'il nomme la « poésie comique ».

22 h. 40, Magazine : Téléfoot.

CHAINE II : A 2

12 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Le justicier (rediffus.) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : les livres et l'histoire ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Feuilleton : Les diamants du président, réal. O. Boissol, avec M. Constantin, D. Maraba (premier épisode).

Tribulations africaines et sud-africaines d'un « desperado » victime d'une machination.

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes, par B. Pivot. (Alors, ces Français en 40 ?)

Avec MM. Pierre Mendès France (« Liberté, liberté chérie »). *Henri Amouroux* (« la Grande Histoire des Français sous l'occupation »), *Robert Beauvais* (« le Demi-Juif »), *Jacques Duquesne* (« la Grande Triche »), *Arthur Conte* (« Le 1er janvier 1940 ».)

22 h. 50, FILM (ciné-club) : LE SEPTIEME SCEAU, de I. Bergman (1956), avec M. von Sydow, G. Bjornstrand, B. Ekerot, N. Poppe, B. Andersson, E. Strandmark, G. Lindblom. (V.o. sous-titrée. N.)

Un chevalier revient, désenchanté, de la Croisade, avec son écuyer devenu athée. Son pays est ravagé par la peste noire. Le chevalier entame une partie d'échecs avec la mort.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Des livres pour nous et Histoire de France ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Association pour la démocratie ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine Vendredi... Spécial information (deuxième volet : A la Une). Enquête et réal. Fr. Chardeaux.

Le vendredi 23 septembre 1977 dans la rédaction de huit journaux, agences de presse et télévisions. Un jour pris au hasard : comment traite-t-on l'information ? Comment se fait la « une » des journaux ? Le langage et le rôle social du journaliste, les pressions des « institutions ».

21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire. (L'Amazone.)

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie avec... Pierre Tal Coat (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Byzance regarde Byzance », par R. Auguet ; 8 h. 32, « Le défi des lettres arabes contemporaines », par Statie ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h., Musiques pour la messe ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Musiques extra-européennes ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « Vermeer », de Jacques Teboul ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... les Français s'interrogent ; 16 h., Les pouvoirs de la musique ; 16 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London, Adaptation D. Chraibi. Réalisation J. Rollin-Weisz ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Le silence de Dieu, par Lazare Kobrynski, réalisation Alain Barroux ; 21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Entretiens avec... Cheng-Tcheng, par C. Hudelot ; 23 h., Festival d'Avignon 1977 : Paul Klee, de G. Raillard (rediffusion).

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grandes formes ; 9 h. 30, Les grandes voix ; 10 h., La règle du jeu (une répétition de l'ensemble vocal de Pau) ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ; 13 h. 15, Stéréo postale ;

14 h. 15, Mélodies sans paroles (Mozart, Bizet, Albeniz) ; à 15 h., Musique française stochastique (Xénakis, Barbaud) ; à 15 h. 32 (Boccherini, Schubert) ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Amoureuses et guerrières ;

20 h. 20, Echanges franco-allemands, en direct de Sarrebrück... Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Zdenek Macal, avec Martin Ostertag : « la Cecchina », ouverture (Fortner) ; « Concerto en si mineur » (Dvorak) ; « Cinquième Symphonie » (Beethoven) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit.

Samedi 5 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Dis-moi ce que tu mijotes ; 12 h. 45, Jeune pratique; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 10, Restez donc avec nous... ; à 14 h. 15, L'homme qui valait 3 milliards ; à 15 h. 15, Spiderman ; à 15 h. 45, Chéri Bibi (rediffusion) ; 16 h. 55, Amicalement vôtre ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Information sur l'alcoolisme : Le message mystérieux ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Claude Nougaro) ; 21 h. 30, Série : Le riche et le pauvre ; 22 h. 20, Boxe : championnat du monde poids moyens (Briscoe-Valdez).

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Emission pédagogique ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chifres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ;

20 h. 30, Série : Les rebelles (deuxième partie : La gueuse), d'après J.-P. Chabrol, réal. P. Badel.

Lire notre article page 13.

22 h. 5, Polémique : Le dessus du panier, par Ph. Bouvart ; 23 h., Jazz : A jazz piano contest, par J.-Ch. Averty.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les travaux d'Hercule Jonsson ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les animaux chez eux ;

20 h. 30, Téléfilm : Le dernier professeur de danse, de G. Boszormenyi et L. Gyarmathy.

Les élèves de l'école de danse de Janos Balogh ne rêvent plus de tangos, de valses et de polonaises, le monde change et le bal du « maître » se termine mal. Derrière quelques aspects de la vie quotidienne hongroise, une satire sociale.

21 h. 30, Documentaire : Maeva ou la Polynésie, de J.-P. Mirouze.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Pierre Tal Coat (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science ; 8 h. 32, « 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain », par J. Yanowski ; 9 h. 7, Le monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les samedis de France-Culture... « Le pasteur J.-F. Oberlin ou la vallée de la Bruche » ; 16 h. 20, Le livre d'or : Marin Marais, J.-S. Bach, Couperin ; 17 h. 30, Pour mémoire... Antonio Machado, par M. Ruyssen, avec Jean Cassou, Claude Esteban, C. Couffon... Textes lus par L.-C. Sirjacq, F. Girard, J. Bollery, réal. J. Couturier (rediffusion) ; 19 h. 25, Communauté radiophonique : Roman Jakobson, le linguiste du monde occidental ;

20 h., Science-fiction : L'homme démoli, d'A. Bester, avec B. Lavalette, P. Olivier, A.-M. Coffinet, réal. H. Soubeyran :

Une intrigue policière à la Hitchcock située sur un « plan second » grâce à la manipulation des sons radiophoniques.

21 h. 30, Disques ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, « La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin », divertissement de B. Jérôme.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies (Rossini, Telemann, Mozart, Mendelssohn) ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs ; 9 h. 15, Etude : « Triple concerto en ut majeur » (Beethoven) ; 11 h. 10, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 77 : La critique des auditeurs ; 15 h., Jeunes solistes, en direct du studio 118 ; 15 h. 45, Discothèque 77 : Vient de paraître ; 16 h. 30, Groupe de recherches musicales de l'INA ; 17 h. 33, Sélection concert ; 17 h. 40, Hommage à Maria Callas : « la Sonnambula » (Bellini) ;

20 h. 5, Jour J de la musique ; 20 h. 30, Festival international de Donaueschingen... Orchestre symphonique de Sudwestfunk, dir. E. Bour : « Standpunkte » (V. Globokar), avec S. von Osten, A. Nicolet, M. Portal, K. Heitz ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Effractions.

Dimanche 6 novembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le Diable ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Vive le cirque ; 16 h. 50, Sports première ; 18 h. 5, Téléfilm : Ma mie Rose, de M. Ressi, réal. P. Goutas, avec G. Casadesus, Cl. Jade, Cl. Giraud.

Une grand-mère, engagée comme « baby-sitter » par un jeune couple au bord du divorce, joue les conseillers matrimoniaux « miracles ».

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : DIABOLIQUEMENT VOTRE, de J. Duvivier (1967), avec A. Delon, S. Berger, S. Fantoni, Cl. Piéplu, P. Mosbacher. (Rediffus.)

Un homme, devenu amnésique, est soigné par sa femme (qu'il ne reconnaît pas) dans un château isolé. Des souvenirs lui reviennent d'une autre personnalité, et il se sent menacé de mort.

22 h., Série documentaire : L'Afrique convoitée (première partie : Marx et le Capital), prod. D. Reznikov.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emissions pédagogiques ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 25, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 40, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 30, Trois petits tours ; 17 h. 25, les Muppets ; 18 h. 5, Contre-ut ; 19 h. Stade 2.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 50, Série documentaire : Enquête sur la santé mentale d'un pays au-dessus de tout soupçon (troisième partie : Les hommes à la tâche), par D. Karlin.

Ceux qui travaillent en usine et les autres, les « irrécupérables » d'un centre d'aide au travail.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial Mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h., Documentaire : Les grands fleuves, reflet de l'histoire. (L'Amazone, reprise de l'émission du 4 novembre) ; 17 h. 50, Espace musical : Symphonie n°5, de Schubert (avec l'English Chamber Orchestra sous la direction de D. Baremboïm) et Symphonie n° 85, de Haydn (avec la B.B.C. Symphony Orchestra sous la direction de J. Fritchard) ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : Alice Sapritch ; 21 h. 30, Classiques du cinéma suédois, de G. Sahlberg.

Documents d'archives consacrés aux grands cinéastes du cinéma muet, Victor Sjostrom et Mauritz Stiller.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : LA LETTRE ROUGE, de V. Sjostrom (1926), avec L. Gish, L. Hanson, H. B. Walthall, K. Dane, M. Corday. (Muet. N.)

Au dix-septième siècle, dans un village de la Nouvelle-Angleterre, une jeune femme, qui a eu un enfant en l'absence de son mari, est marquée d'une lettre infâmante.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Pierre Tal Coat (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h 10, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro, 12 h. 45, Musique de chambre ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « les Romanesques », d'Edmond Rostand ; 15 h. 55, Centenaire de la phonographie... Les rôles de Maria Callas : « Norma », de Bellini ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « le Roi Midas a des oreilles d'âne », de J.-M. Fombonne ; 23 h., Black and blue.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade (J. Strauss, Katting, Altman, Raymond) ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert au théâtre d'Orsay ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « le Coq d'or » (Rimsky-Korsakov) ;

13 h. 35, Premier jour J de la musique (Klughart) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Symphonie héroïque » (Beethoven) ; 17 h., Le concert égoïste de B. Ringeissen (Wagner, Ravel, Poulenc, Mozart, Brahms, Stravinski, Besse) ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Festival de Donaueschingen... Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. E. Bour, avec B. Guy, contrebasse : « Diapason », canon à 13 (Schnebel), « Eos pour contrebasse et orchestre » (B. Guy), « Ruf, pour orchestre et bandes magnétiques » (Nunes) ; 22 h., France-Musique la nuit ; à 23 h., Les chambres de la musique.

Lundi 7 novembre

CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Spécial actualités : Soixantième anniversaire de la révolution russe, commentaires L. Zitrone.

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous... ; à 14 h. 5, Emission pédagogique ; 17 h. 30, Allons en France ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Les aventures de l'énergie ; 19 h., Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ;

20 h. 30, FILM : LE REPOS DU GUERRIER, de R. Vadim (1962), avec B. Bardot, R. Hossein, J. Robertson Justice, M. Méril, J. Porel (rediff.).

Une jeune bourgeoise a sauvé du suicide un artiste bohème. Il s'installe chez elle, l'humilie et la tourmente pour ne pas se laisser enchaîner par l'amour qu'elle lui porte.

22 h. 5, Portrait : Maurice Druon, par F. Debré, réal. R. Meunier.

Un ancien ministre de la culture, membre de l'Académie française.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : La poupée sanglante (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ;

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Documentaire : Maiakovsky, la force des mots Tocsin, de F. Wehn-Damisch, C. Knuth, réal. C. Dildou.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : La chronique du mois et Des éléments pour mieux comprendre l'actualité ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Alain de Benoist ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : UN MEURTRE EST UN MEURTRE, d'E. Périer (1972), avec S. Audran, J.-C. Brialy, C. Spaak, R. Hossein, M. Serrault, O. Hussenot (rediffusion).

Un homme, marié à une femme invalide, a une maîtresse. L'invalide meurt dans un accident bizarre. Le veuf est soupçonné de l'avoir tuée et se trouve aux prises avec un maître-chanteur

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « La psychanalyse aujourd'hui », par M.-H. Pinel ; à 8 h. 32, « Ecrire pour être : Le défi des lettres arabes », par S. Stetie ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : La banqueroute de Law, avec MM. Edgar Faure et Emmanuel Le Roy-Ladurie ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Le luthier de Crémone », d'Herbert Le Porrier ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi (non communiqué) 16 h. 25, L'heure qu'il est ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Centenaire de la phonographie... Les rôles de Maria Callas : « Lucia », de Donizetti ; 18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London, adapt. D. Chraibi ; 19 h. 25, Présence des arts ;

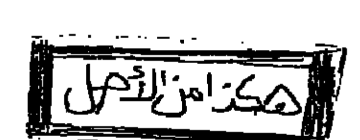
20 h., « Moralités légendaires », de Jules Laforgue : « Persée et Andromède » ou « Le plus heureux des trois », adapt. et réal. B. Horovicz, avec P. Mazzotti, J.-R. Caussimon, J.-P. Leroux (rediffusion) ; 20 h. 52, Disque : « La chouette hulotte », extrait du « Catalogue d'oiseaux » (Messiaen), par Yvonne Loriot, pianiste ; 22 h. 30, Entretiens avec Mikel Dufrenne, par P. Bondot ; 23 h., Rencontres au Festival de Paris.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grandes formes (Scarlatti) ; 10 h., La règle du jeu (les grandes querelles de l'histoire de la musique) ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ; 13 h. 15, Stéréo postale ;

14 h. 15, Mélodies sans paroles... portrait d'Erik Satie ; à 15 h. 32, « le Joueur » (Prokofiev) ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h. 5, Esquisses et portraits (Saint-Saëns, Debussy) ; 20 h. 30, Concert de l'union européenne de radiodiffusion, en direct d'Oslo... Chœur de la société philharmonique et Orchestre philharmonique d'Oslo, direction O. Kamu. Avec K. Björkoy, T. Stensveld, A. Heggen : « Troisième Symphonie » (Sallinen); « Der Königssohn » (Schumann) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit.



SOCIETE



Copyright le Monde et Jean Effel.

LA VIE DU LANGAGE

Des lecteurs aux lecteurs

UN lecteur relève, sous la plume académisée de M. Alain Peyrefitte (*le Mal français*, p. 442) : « *Ce fonctionnaire se voit rappeler à l'ordre.* » La règle « *quand deux verbes se suivent, le second est à l'infinitif* » n'a-t-elle pas entraîné l'auteur vers une faute, demande notre lecteur ?

Cette « *règle* » *n'est en fait qu'un* truc orthographique sans intérêt grammatical. Ici, le participe était préférable. Il suffit de penser à : « *Ce fonctionnaire se voit* promu *dans des conditions étonnantes* », ou bien : « *Cet autre se voit* déçu *dans ses espérances légitimes* », pour refuser l'infinitif *rappeler*.

Celui-ci s'imposera en revanche dans : « *Ce fonctionnaire se voit rappeler l'urgence du dossier* », ou : « *s'entend rappeler son devoir de neutralité* ». Dans le premier cas, *se voit* n'est qu'un équivalent de *est* et le pronom (se) est un réfléchi. Dans le second, *se* est un attributif. Il est vrai qu'on pourrait écrire : « *Il se voit* rappelée *l'urgence du dossier* ». Mais quelle acrobatie !

∴

Un lecteur de la rue Rambuteau proteste contre la « faute largement répandue » qui consisterait à écrire *grill* pour *gril*. Entendons-nous : s'il s'agit de l'instrument sur lequel on ne fait plus rôtir aujourd'hui que *des poissons ou des viandes*, c'est *gril*. S'il s'agit (comme le donne à penser la lettre de notre lecteur, laquelle parle de « tenanciers de grils ») de l'établissement dans lequel on déjeune de viandes, grillées devant le client, c'est *grill*, abrègement de grill-room.

Entré en France dans les dernières années du dix-neuvième siècle, grill-room, ou grill, n'est pas méchant. Libre aux restaurateurs de l'écrire *gril*. Mais pourquoi créer inutilement une ambiguïté : *gril*, instrument/établissement, alors que nous disposons de deux mots ?

Du même, une protestation contre *sociale-démocratie* et, à plus forte raison, *social-démocratie*. Cette dernière forme est cependant la seule que connaissent nos dictionnaires (*Robert 1977, Lexis-Larousse*). Elle est évidemment critiquable : l'adjectif (social) s'accorde avec le nom. Mais *sociale-démocratie* l'est tout autant ; *social (e)* doit suivre le nom, et non le précéder.

Oui, mais on a toujours écrit *national-socialisme* parce qu'il s'agit d'un simple calque (dans les deux cas) de l'allemand. Notre correspondant juge que l'on devrait dire et écrire : *sociodémocratie*, comme *sociogenèse*, *sociométrie*, *sociothérapie* ou *sociolinguistique*, déjà relevés par P. Gilbert dans le *Dictionnaire des mots nouveaux* (1971).

En l'espèce, cependant, la terminologie politique paraît avoir adopté, et vouloir conserver, *social-démocratie* et *social-démocrate* (apparus dans les premières années de ce siècle). Ce qui importe ici, c'est l'image du mot, déterminante en politique, plutôt que sa correction morphologique. Et quant au seul correct *démocratie sociale*, il pourrait bien se situer, dans la gamme électorale, fort loin de la *social-démocratie*.

∴

Un grand avocat parisien nous propose (c'était voici quelques semaines) d'ouvrir « la chasse aux « disons futés ». Il n'est pas seul à *s'irriter* sans succès de l'épidémie de « disons que... eh bien disons... », etc., qui sévit en effet à la radio-télévision.

C'est une affaire de *discipline* personnelle, et de maîtrise de sa langue. Ces *disons* s'admettraient mal en effet dans une plaidoirie ou une conférence. Mais derrière un micro, souvent « cueilli à froid » par une question insidieuse ou désireux de préformer une phrase un peu difficile, le « disons » rend bien service.

Il paraît remplacer souvent un « moi personnellement », je dirai que... » qui eut sa mode. C'est presque un progrès.

∴

Le *Bulletin officiel du ministère de l'éducation* du 28 juillet 1977 a publié le tableau, sanctionné par 45 (quarante-cinq) arrêtés ministériels du 7 juillet, des « dénominations nationales de licences et de maîtrises ».

Il s'agit donc d'une terminologie *officielle, importante, émanant* (écrit le lecteur qui nous signale le fait) « *d'un secrétariat d'Etat (aux universités) compétent au plus haut niveau pour l'orientation de la langue française* ». Le résultat est médiocre.

Alors que la grande majorité de ces licences et maîtrises sont DE quelque chose, deux arrêtés *font* état, l'un d'une maîtrise ès sciences physiques, l'autre d'une licence et maîtrise EN sciences et techniques *de l'activité physique, etc.*

Relevons aussi, avec notre lecteur, une « *licence et maîtrise DE sciences des matériaux* », à côté d'une « *licence et maîtrise DES sciences de la terre* », etc.

Pourquoi une maîtrise EN droit, et une autre DE philosophie ? *Toutes* ces constructions sont équivalentes : aucune ne dit ni plus ni moins que les autres. Raison de plus pour demander au S.E.U. d'accorder ses violons.

DES LIVRES

POUR le centième anniversaire de la naissance d'Albert Dauzat, la librairie Guénégaud a réédité son *Traité d'anthroponymie française*, paru en 1949, et depuis longtemps épuisé. Sous son titre principal, *les Noms de famille de France*, l'ouvrage avait fait date ; l'anthroponymie française est une discipline relativement récente, et qui doit l'essentiel de sa constitution à A. Dauzat, depuis 1925 (*les Noms de personnes*).

Le Traité d'anthroponymie n'a pas vieilli ; rappelons qu'il ne s'agit pas d'un dictionnaire (on consultera du même auteur le *Dictionnaire des noms de famille*, Larousse), mais d'une étude à peu près exhaustive sur la formation des noms de famille français, leur évolution, leur classification, etc.

Relevons, dans le chapitre consacré aux « appellations et usages » que la présentation actuelle de Mme Gaston Durand, au lieu de Mme Sophie Durand *n.e.*, remonte aux *années 1920*. Jusque-là, suivant le bon usage classique, une femme mariée n'avait pas le désagrément de perdre son prénom au profit de celui de son mari.

Cette bizarrerie déplaisante est peut-être une résurgence d'un usage de notaires. Ceux-ci, au XVII[e] siècle, écrivaient : « La veuve Jean du Carroy, la veuve Hubert Velut » (p. 367), construction à rapprocher de l'*Hôtel-Dieu* (l'hôpital de Dieu), ou *Château-Thierry* (le château de Thierry). Il s'agirait donc du « génitif » de l'ancien français.

L'ouvrage d'A. Dauzat, revu et complété par Mme Marie-Thérèse Morlet, par ailleurs auteur d'un important « Répertoire des noms de personnes sur le territoire de la Gaule »), est indispensable à toute bibliothèque d'amateur du français (480 p., 85 F, librairie Guénégaud, 10, rue de l'Odéon, 75006 Paris).

A la suite d'un article consacré à la deuxième édition du *Petit Robert* (voir *le Monde* du 5 août 1977), M. Henri Cottez nous écrit : « *Je n'ai pas plus été (le) collaborateur (de M. Rey-Debove) qu'ils n'ont été les miens. En 1954, M. Paul Robert m'a demandé d'entrer dans l'équipe de rédaction de son dictionnaire, dont faisaient partie M. Rey et Mme Rey-Debove. J'ai ainsi été son collaborateur, d'abord à mi-temps, depuis la fin de la lettre E. En 1962, j'ai interrompu ma carrière universitaire et suis entré à plein temps dans l'équipe de rédaction. Le* Grand Robert *terminé, j'ai été, avec M. Rey et Mme Rey-Debove, rédacteur du* Petit Robert. *En 1967, j'ai quitté la S.N.L. pour reprendre mon enseignement ; en dehors du* Supplément *au* Grand Robert, *je n'ai donc participé à aucun des ouvrages publiés par la S.N.L. depuis cette date. En particulier, et pour des raisons d'ordre personnel, je n'ai pris aucune part à la nouvelle édition du* Petit Robert, *et n'ai donc aucune responsabilité dans les additions et corrections qui ont été ou non apportées.* »

M. Henri Cottez est, en tant que maître-assistant, responsable de l'enseignement de lexicologie française à Paris III.

JACQUES CELLARD.

CLINC-CLINC

Le service est compris mais pas le pourboire

UNE banque. Une petite agence de la banlieue nord de Paris. Il est midi dix. C'est le coup de feu. Les clients s'entassent, les employés s'affairent. C'est le bistrot-paperasse, sourires aux murs, guichets-comptoirs, la patronne à la caisse, et dans l'arrière-salle, les coffres. Dans la cohue, clin d'œil et poignée de main des habitués qui se faufilent. Je fais sagement la queue. Ce n'est pas mon agence habituelle, je viens pour un chèque-dépannage. Je le remplis avec application en suivant un modèle.

Enfin, c'est mon tour. L'employé griffonne, vérifie, recopie mécaniquement mes coordonnées. Le sourire reste sur les murs. A l'écart, il compulse soupçonneusement une liste, puis un petit cahier. Il parvient, un instant, à me donner l'impression que je suis venu retirer « leur » argent, mais ça ne dure pas : c'est bien le mien !

Enfin il donne le feu vert à mon chèque, et me glisse une petite carte de plastique avec un numéro d'ordre. Suivant ! Requeue, devant la caisse, cette fois.

Dans son aquarium, la caissière ressemble à une ancienne speakerine reconvertie. Prévenante et serviable, elle est efficace et d'une rapidité étonnante, une véritable virtuose de la liasse.

Sagement, la file d'attente piétine en silence. Une femme entre à la volée, un sac de toile à la main. D'autorité, elle court-circuite la rangée et pose son petit magot devant le guichet de la caisse. Bref échange de sourires, puis :

— En rouleaux et en billets ?

Hochement de tête, qui veut dire : « Comme d'habitude. » La caissière aligne les sucres d'orge, complète de quelques billets épinglés.

— ... Et voilà qui fait deux cent cinquante !

Déjà, la resquilleuse a déplauté un rouleau et glisse une pincée de pièces par le petit judas complice du comptoir. Escamoté avec une dextérité de croupier, le pourboire est propulsé dans une petite boîte, déjà bien pleine. Clinc-clinc !

Je n'avais pas remarqué ce petit tronc profane, légèrement à l'écart de la caisse « officielle ». C'est le couvercle d'une boîte de cigares. Comme un manchard du métro, la caissière l'a épouillé des vilaines pièces jaunes qui peuvent donner de si mauvais réflexes aux clients. Elle a du métier !

Cinq minutes plus tard, variante sur le même thème. Un autre client-coupe-file essaie de se faire comprendre à la caissière, avec des gestes de marionnettiste et en bafouillant qu'il voudrait bien... enfin, qu'il désirerait... si elle en avait, bien sûr...

La fausse speakerine a parfaitement compris, mais elle se fait tirer l'oreille, puis elle emmaillote une pièce dans une feuille de papier. En retour, un billet de 50 francs et une pièce de 5 francs passent de l'autre côté de la vitre : cinquante pour la caisse, cinq pour le petit tronc. Le compte est bon. Clinc-clinc ! Le pourboire a sonné, et je sais maintenant que le cours au comptoir de la fameuse et introuvable pièce de 50 francs en argent est aujourd'hui à cinquante-cinq.

Il va falloir modifier les slogans publicitaires. « Votre argent m'intéresse... et le pourboire aussi. » « Votre intérêt est capital... et le pourboire votre intérêt. »

Clinc-clinc ! Voilà pourtant un endroit où je ne m'attendais pas à le rencontrer. Au café, à la longue, on s'habitue au mépris du garçon dont on vient de ramasser la monnaie. Au cinéma, avec un peu de pratique, on parvient sans trop de peine à trouver un fauteuil libre quand l'ouvreuse vous abandonne dans l'obscurité. Dans votre immeuble, pour la concierge, « le pourboire est dans l'escalier ». *Sur le pas de votre porte, le télégraphiste a un peu* « les doigts qui collent » *au pneumatique. Chez vous, dans la salle de séjour, le dos au mur, il est encore possible de rester sourd aux suggestions auditives du livreur, qui se racle la gorge et fait tinter la ferraille de sa poche. Mais à la banque !*

Clinc-clinc ! Dans la moiteur engourdissante de l'attente, je suis soudain victime d'une bouffée de lyrisme mal climatisé. L'instituteur au milieu de son cours : clinc-clinc ! Le chirurgien avant de recoudre : clinc-clinc ! Le prêtre au moment de l'extrême-onction : clinc-clinc ! Le guide, l'écrivain, le plombier, le masseur, le pilote, le trapéziste, le soldat... clinc-clinc !

Inutile de travailler désormais : une sébile suffit. Les rares imbéciles encore pourvus d'un emploi se cachent pour échapper à la horde des solliciteurs.

— En billets de 100 francs, monsieur ?

La caissière vient de briser net mon petit délire. A travers l'hygiaphone, elle me distille son sourire standard aseptisé. Je récupère maladroitement carnet de chèques et billets. Cette fois, le tronc ne sonnera pas. Au suivant !

La morale de cette histoire ? Si vous voulez la connaître... clinc-clinc !

DANIEL PICOULY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]
OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

DEMAIN

Trois métiers d'avenir

QUI aurait imaginé, en 1900, qu'il existerait un jour des pilotes d'avion professionnels, des cameramen de télévision, des psychanalystes ? Chaque année apparaissent de nouvelles professions, dont certaines seront dans vingt ans tout à fait banales. En décrivant trois métiers récemment apparus aux Etats-Unis, on risque de déclencher de nombreuses vocations chez les jeunes, et on dépeint peut-être le monde de demain...

SPÉCIALISTE DU DROIT SOLAIRE

Le premier métier d'avenir est celui de spécialiste du droit solaire. Vous n'avez certes pas imaginé, lorsque, dans le louable souci d'économiser le précieux pétrole, vous avez *installé des capteurs d'énergie solaire* sur le toit de votre maison, que votre voisin vendrait son pavillon à un promoteur et qu'une tour de vingt-sept étages s'interposerait bientôt entre vos capteurs et l'astre émetteurs de photons. Seul un spécialiste du droit solaire peut vous sauver.

A vrai dire, si votre maison est située en Floride, il vous conseillera probablement d'acheter une chaudière à mazout : l'Hôtel Fontainebleau, de Miami-Beach, ayant bâti une annexe qui plongeait dans l'ombre la piscine où bronzaient habituellement les clients de l'Eden Rock, ce dernier intenta au Fontainebleau un procès, et le perdit. Au contraire, si vous habitez le Nouveau-Mexique, la loi vous favorise : le fait de capter l'énergie solaire vous donne des droits sur cette énergie. De même *que personne n'a le droit de détourner* en amont un ruisseau qui traverse votre propriété, de même personne ne peut vous priver des *rayons* du soleil.

Il est question d'étendre à l'ensemble des Etats-Unis la jurisprudence du Nouveau-Mexique. La construction d'un gratte-ciel au centre d'une ville reviendra alors très cher : les propriétaires des maisons situées au nord de la future tour n'auront pas manqué d'équiper leurs toits et vendront à prix d'or leur droit au soleil. Bref, les légistes solaires ne manqueront pas de travail.

AGENT DE CHANGE EN POLLUTIONS

Le second métier d'avenir, lié comme le premier à l'écologie, est celui d'agent de change en pollutions.

Vous désirez implanter en Amérique une nouvelle usine. Quelles que soient les précautions que vous prendrez, vous ne pourrez pas éviter que votre usine pollue plus ou moins l'environnement, ne serait-ce que par les gaz d'échappement des automobiles de votre personnel. L'Agence *pour la protection de l'environnement* exige que l'apparition d'une pollution nouvelle soit compensée par la disparition d'une pollution ancienne. Avant de pouvoir décider de votre implantation, vous devez donc consulter un agent de change en pollutions, qui trouvera dans la *région de votre choix un lot de* pollutions démodées susceptibles d'être échangées contre votre pollution dernier cri.

Ainsi la Standard Oil de l'Ohio, désirant construire en Californie un port pétrolier, a-t-elle acheté au préalable la pollution de plusieurs teintureries industrielles (c'est-à-dire que la Standard offre aux teintureries *de les moderniser à ses frais*). La chambre de commerce d'Oklahoma-City achète à de petits industriels locaux la pollution de quatre réservoirs de pétrole brut (en les garnissant d'un couvercle...) afin d'accueillir une usine de la General Motors. Le portefeuille d'un agent de change en pollutions est très varié : la pollution de la première usine américaine de Volkswagen, par exemple, a été échangée contre les vapeurs du goudron des routes de *Pennsylvanie*, qui *seront* revêtues d'une substance non volatile.

LES MÉTEMPSYCHANALYSTES

Alors que les spécialistes du droit solaire et de l'échange de pollutions *s'adonnent déjà à leurs lucratives* vocations d'un bout à l'autre des Etats-Unis, on ne trouve actuellement des métempsychanalystes qu'en Californie.

Vous l'avez deviné, le métempsychanalyste remonte à la véritable source de vos névroses. Il remonte plus loin que votre petite enfance. Plus loin que votre naissance. Plus loin même que votre vie intra-utérine. Jusqu'à vos existences antérieures.

Vos troubles sexuels sont la conséquence directe d'un viol subi au dix-neuvième siècle, votre claustrophobie s'explique par un séjour en prison pendant la Révolution française *et votre haine des cols roulés* résulte du terme mis par la guillotine à cet emprisonnement.

Les métempsychanalystes obtiennent, *paraît-il, des guérisons spectaculaires*. Cependant, leur succès étant apparemment lié à celui des gourous de diverses obédiences hindouistes qui ont depuis quelques années pris d'assaut l'Amérique, nous ne nous permettons pas de hasarder un pronostic à long terme quant à l'avenir de cette profession.

JEAN-JACQUES ADAM.

TABAC

Fumeurs, si vous le pouvez...

MON geste machinal de fumeur invétéré est arrêté brutalement par la voix coupante du chauffeur : « Ici, Monsieur, c'est un taxi non-fumeur ! »

Je fais remarquer que rien ne l'indique. Pas d'écriteau sur le tableau de bord. « Selon moi, *répond-il*, le client devrait considérer qu'il est interdit de fumer dans un taxi, sauf si le chauffeur l'autorise. D'ailleurs, avec la nouvelle loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics... » *La menace reste en l'air.*

Voilà un renversement de vapeur — de fumée plutôt ! — spectaculaire. Il n'y a pas si longtemps, on voyait apparaître dans les taxis les premiers avertissements timides libellés ainsi :

« Si vous le pouvez, abstenez-vous de fumer dans ce taxi. » *Notez l'attaque psychologique. Pas d'interdiction formelle, mais un appel à la volonté :* « Si vous le pouvez... » *Evidemment, est-il sous-entendu, si vous êtes à ce point esclave de la nicotine que vous n'avez même pas la force de caractère de vous passer de votre drogue pendant quelques minutes... C'est le mépris par la litote.*

Vint ensuite une formule moins hypocrite, mais toujours polie : « Il est recommandé de s'abstenir de fumer dans ce taxi, merci. » *Avec parfois un appel plus motivé, tel celui-ci :* « Renoncez à fumer : comité des Hauts-de-Seine de la Ligue nationale française contre le cancer. »

Pour arriver enfin au brutal « taxi non-fumeur ». *Certains chauffeurs de taxi allant jusqu'à avouer que, fumeurs eux-mêmes, ils interdisent le tabac à leurs clients uniquement pour éviter les brûlures sur leurs housses, les mégots à ramasser, les cendres à nettoyer. De telles trahisons dans la guerre sans merci menée actuellement contre les fumeurs mériteraient qu'on boycotte leurs taxis...*

Mais, pour cela, il faudrait ajouter au signal lumineux occupé/libre un autre pour indiquer fumeur/non-fumeur.

ALAIN WOODROW.

CORRESPONDANCE

Le tabac et la guerre

Une lectrice de Paris, Mme Chollet, nous écrit :

Il y a peu de temps que les femmes ont acquis la liberté de fumer : c'est alors qu'on a découvert que le tabac était dangereux.

Je propose que ce soient dorénavant les femmes qui fassent la guerre : l'humanité découvrira peut-être, alors, qu'elle est mortelle.

TEMOIGNAGES

Pour treize jours de retard

GILLES et Daniel se sont connus à l'école professionnelle de la chambre syndicale de la bijouterie. Ils ont laissé le souvenir d'élèves doués, studieux et bien vivants. Avec la fin des études viennent les stages, et l'on doit se séparer Mais les deux copains se revoient souvent et font des projets d'avenir. Ils ont dix-huit ans.

Se mettre à son compte, voilà le rêve. Non pas que l'autorité des patrons qui les emploient leur pèse. Comparée à certaines professions, l'ambiance d'un atelier de bijouterie est plutôt bon enfant. Mais, en s'installant, on peut créer ses propres modèles, choisir des travaux intéressants, pour l'esprit et pour la main, même si ce ne sont pas les plus lucratifs

Ils en parlent, ils en parlent, puis se jettent à l'eau. Ils décident d'ouvrir une boutique, jointe à un atelier. A deux, on peut assurer la permanence. Reste à trouver un local. Les magasins bien placés, même petits, sont inabordables. Comment réunir 300 000 ou 400 000 francs pour acheter le bail et un peu de stock ? On dit le quartier des Halles plein d'avenir : c'est là qu'ils cherchent. Ce ne sont pas les lieux qui manquent. Au printemps 1974, leur choix s'arrête sur une ancienne triperie, au 18 de la rue du Roule, une petite rue qui relie la rue de Rivoli à la rue Saint-Honoré, à la hauteur de la Samaritaine. Pour l'instant, personne ne la fréquente — et c'est pour cela que le bail ne coûte que 15 000 francs, — mais, plus tard, quand le chantier des Halles sera terminé ? Ils espèrent.

Ils disposent de 15 000 francs à deux, après un an et demi d'économies. « Pas de moto, *disent-ils,* et pas de vacances non plus. » *Et pour aménager ces 40 mètres carrés, une montagne de travaux. Une triperie n'est pas une bijouterie. Même s'ils font tout eux-mêmes et s'ils y passent l'été, il leur faut bien acheter des matériaux. La devanture, à elle seule, coûte 13 000 francs. Il faut un coffre-fort, de la moquette, des vitrines, refaire l'électricité, acquérir des spots, de la peinture, une enseigne, installer deux établis, acheter de l'outillage. Alors, ils empruntent à la famille. Les marraines, les tantes, les oncles, les parents, tout le monde y va de son chèque pour aider les « petits ».*

Et, le 2 octobre, ils inaugurent. Pas d'acheteurs, mais beaucoup d'amis. Beaucoup d'artistes aussi, car ils éditent des bijoux d'après leurs dessins. De belles pièces, mais difficiles à porter et difficiles à vendre. Les fins de mois sont dures, les débuts aussi. Chaque trimestre, il faut payer 4 500 F de loyer plus les charges, l'électricité, l'assurance. De plus, ils tiennent à rembourser leurs familles. « De toute façon, il y allait de notre indépendance », *disent-ils aujourd'hui. Bien sûr, la banque ne leur avance pas un sou.*

1975. Ils apprennent que leur immeuble est à vendre. Le hasard a voulu que, quelques mois plus tôt, ils rencontrent Serge qui se disait acquéreur de locaux dans les Halles. Ils lui téléphonent. « S'il faut changer de propriétaire, on aimerait autant que ce soit quelqu'un de connaissance avec qui on pourrait toujours s'arranger. » *Affaire conclue. La société de Serge se porte acquéreur, pour 900 000 F, d'un immeuble de cinq étages avec deux boutiques en rez-de-chaussée. Il y a des appartements qui coûtent ce prix-là.* « Une bonne affaire », *reconnaît l'acquéreur.*

Gilles et Daniel rêvent. On va pouvoir souffler un peu. Et si des loyers sont difficiles à payer, Serge patientera. Ils déchanteront.

En octobre 1975, ils mettent toute leur énergie dans une exposition qui devrait les faire connaître au public, attirer les curieux et — qui sait ? — la clientèle. « Itinéraire d'un bijou » *montre comment sont créés colliers, bagues et bracelets, depuis la conception jusqu'à l'exécution finale. Ils n'ont pas les moyens d'entreprendre une campagne de publicité, mais ils impriment quelques affiches, des cartons pour le vernissage, invitent des journalistes. Efforts couronnés de succès. La presse en parle, le public commence à venir, les ventes progressent. Parallèlement, ils font la tournée des couturiers dont certains leur confient des travaux à réaliser. Pas assez pour être à l'aise, mais suffisamment pour envisager une situation saine d'ici deux ou trois ans. En attendant, il faudra faire de l'équilibre.* « Epuisant, *disent-ils,* surtout que rien ne nous avait préparés, à l'école, à la gestion d'une boutique et d'un atelier. » *Mais les fournisseurs se montreront compréhensifs et, vaille que vaille, Trigeme (leur raison sociale) vit.*

Et puis surgit l'absurde. L'inattendu. Pour eux, le drame. La société propriétaire ne veut pas entendre parler de délais pour le règlement des loyers. Elle veut tout, tout de suite : 22 399,75 F. Gilles et Daniel prennent l'engagement de régler les sommes dues en trois mois, par tiers. Les deux premiers versements sont faits régulièrement, le troisième incomplètement acquitté par la banque. Un effet de commerce sur lequel ils comptaient eux-mêmes pour provisionner leur compte est resté impayé. Avec treize jours de retard, Trigeme s'acquitte complètement de sa dette. Ce n'est pas grand-chose, treize jours de retard, quand on est petit artisan et qu'on vient de rembourser plus de 20 000 francs en trois mois. Mais c'est assez pour faire jouer la « clause résolutoire » du bail. La société poursuit en justice, Serge, le « copain », a disparu, on ne peut plus joindre personne, on ne peut plus s'expliquer avec personne. Pour la justice, une clause résolutoire est une clause résolutoire. L'affaire est plaidée le 6 septembre, jugée le 13. Gilles et Daniel ont six mois pour quitter les lieux et, bien sûr, ne peuvent plus vendre le droit au bail qu'ils viennent de perdre.

La société propriétaire a gagné une boutique aménagée gratuitement. Gilles et Daniel ont perdu trois ans de travail et beaucoup d'illusions. A vingt-cinq ans, ils pensent que ce n'est pas juste.

PATRICK D'ELME.

Bruno derrière nous...

ELLE avait seize ans, j'en avais dix-huit. Nous nous aimions. Un jour, elle m'annonça *qu'elle était enceinte. J'ai eu peur,* très peur. J'ai été dépassé par mon destin et quand un homme ou un adolescent est dépassé par son destin, il fait n'importe quoi. J'ai fait n'importe quoi. Je suis parti. Lâcheté ! Je voulais vivre. Egoïsme !

A la naissance de l'enfant je devais revenir, je ne suis pas revenu. Qui n'a pas connu l'engrenage d'une vie de garçon ? Elle a attendu un an, deux ans, trois ans... Elle en a eu marre ! Elle a pris son enfant, notre enfant, et l'a abandonné...

Un soir, j'ai fait mon *mea culpa,* j'ai compris que j'avais bafoué deux êtres. J'ai pris ma valise et j'ai tout laissé, à vrai dire rien qui ne vaille *ou qui* ne vaudra jamais cette femme et cet enfant.

Je suis revenu, sept ans après. Les retrouvailles, les larmes aux yeux, le pardon. Et Bruno ? On s'est mis à rechercher Bruno. On a pleuré, crié, supplié. Trop tard ! L'enfant est adopté (deux mois plus tôt, il ne l'était pas). Irrévocablement adopté. On peut se battre contre les hommes, mais pas contre l'article 359 du code civil. Au diable la loi ! On a continué à chercher notre petit bonhomme. De porte en porte on a joué et rejoué, comme des saltimbanques, notre histoire. Emu par le drame, un homme ou *une femme, je ne sais plus, a pris* un bout de papier et a noté l'adresse, en ajoutant : « *C'est un homme intelligent, il comprendra* »

L'attente

Arrivés devant la maison de Bruno : le silence, le vide, la porte fermée — les vacances. Nous sommes repartis en pleurant, après avoir fait plus de 1 000 kilomètres. De retour, on a écrit. L'attente, la détresse, l'appréhension : puis l'espoir, une lettre signée par un homme intelligent, sensible, humain, mais qui n'hésita pas, à son tour, à soulever l'article 359 du code civil. Il n'a rien compris.

Nous avons répondu, maintenant c'est l'interminable attente.

Et l'enfant ? L'enfant deviendra un homme et l'homme (s'il nous pardonne) ne comprendra peut-être pas qu'on se soit servi, à l'égard de ses parents, de l'article 359 comme d'une épée de Damoclès... Car, après tout, par le bien, par le mal, par le sang, nous sommes ses mère et père.

M. RABAHI.

Droits sociaux et devoirs familiaux

PROFESSION : homme de lettres. A trente-trois ans, tous les espoirs vous sont encore permis. Homme de lettres, c'est-à-dire que vous collaborez un peu à n'importe quoi, passez des articles tous les trente-six du mois, que vous vous escrimez à écrire un roman. Pécuniairement parlant, l'année 1976 n'a pas été très bonne : une moyenne mensuelle de 850 francs. Heureusement, vos droits sociaux sont préservés : vous pointez au chômage — pardon ! à l'Agence nationale pour l'emploi — depuis des années. Votre femme, elle, est fonctionnaire. Elle gagne honorablement sa vie : 3 800 francs par mois. Donc, à vous deux pour 1976 : 4 650 francs mensuels.

Un jour, c'était voulu, votre femme attend un enfant. Ça n'arrive pas qu'aux autres : deux jumeaux ! Vite, il vous a fallu déménager, quitter votre petit studio à 200 francs par mois. Maintenant vous payez 1 200 francs un quatre pièces (reconnaissez-le, en plein Paris, vous avez une certaine chance). Bientôt une nourrice car, bien entendu, avec deux jumeaux vous n'avez aucune priorité à la crèche municipale. La nourrice : 30 francs par bébé × 2 × 5 jours par semaine = 1 200 francs. Donc, 2 400 francs à débourser tous les mois, sans compter l'électricité, le téléphone.

Vous avez bénéficié normalement des allocations familiales. En mai, vous avez reçu un papier vous demandant de préciser votre situation. A l'Agence nationale pour l'emploi on a rempli ce papier, on l'a fait suivre. Depuis ? Eh bien ! depuis cinq mois, aucunes nouvelles des allocations familiales. Aucun paiement, ni mensuel (160 francs pour deux enfants), ni la seconde prime de natalité (environ 3 000 francs). Cela fait 3 800 francs qu'ils vous doivent.

La situation devient cocasse sinon kafkaïenne. Vous écrivez une première lettre fin août : pas de réponse. Une autre début octobre : toujours rien. Trente fois, vous avez téléphoné. Hélas ! dès l'aurore le standard des allocations familiales rue Viala est engorgé.

A tue-tête

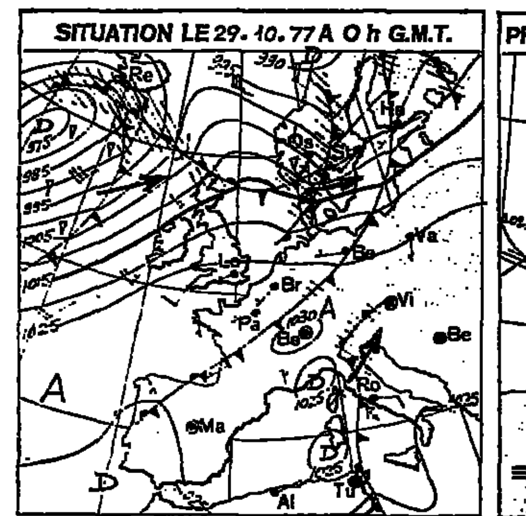
Vous ne vous êtes pas encore décidé à vous y rendre, rue Viala, il faut prévoir d'y passer la journée, apporter des sandwiches. Votre dernière lettre, vous l'avez adressée au directeur, comme s'il allait la lire personnellement !

Pour être franc, les droits sociaux vous n'y avez jamais tout à fait cru. Ce qui vous permet aujourd'hui de garder votre bonne humeur, de vous en moquer. Mais puisque les hommes politiques de tous bords vous en rebattent les oreilles, la justice sociale, vous y avez droit. « Le révolutionnaire, *écrit Chateaubriand,* a des droits, le noble avait des devoirs. » *Voilà une phrase qui reste actuelle, même si vous n'avez pas le moindre quartier de noblesse. Clamer vos droits ? Pourquoi pas, si vous en avez le temps, après avoir rempli vos devoirs ? A tue-tête, eux, vos deux monozygotes réclament leur dû !*

CLAUDE DUBOIS.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 30.10.77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 29 octobre à 0 heure et le dimanche 30 octobre à 21 heures :

De hautes pressions s'établiront sur l'ensemble du pays. Cependant, une perturbation affectant les îles Britanniques entraînera une dégradation du temps sur les côtes de la Manche et de la mer du Nord.

Dimanche 30 octobre, les brumes et les brouillards souvent denses seront fréquents sur l'ensemble de la France : ils seront assez lents à se dissiper et pourront persister sous forme de nuages bas. Après leur dissipation, le temps sera généralement assez ensoleillé mais brumeux. Les vents seront très faibles et variables.

Sur les côtes de la Manche et de la mer du Nord, le temps sera très nuageux ; il pourra se produire quelques pluies ou bruines. Les vents, de secteur ouest-sud-ouest, seront modérés.

Les températures varieront peu ; il pourra se produire quelques gelées blanches au lever du jour dans l'est et le centre du pays.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 24 et 11 degrés ; Biarritz, 16 et 11 ; Bordeaux, 16 et 7 ; Brest, 15 et 7 ; Caen, 14 et 6 ; Cherbourg, 13 et 11 ; Clermont-Ferrand, 17 et 4 ; Dijon, 16 et 6 ; Grenoble, 14 et 5 ; Lille, 14 et 4 ; Lyon, 16 et 4 ; Marseille, 20 et 8 ; Nancy, 14 et 5 ; Nantes, 15 et 5 ; Nice, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 14 et 9 ; Pau, 15 et 9 ; Perpignan, 22 et 10 ; Rennes, 15 et 2 ; Strasbourg, 15 et 8 ; Tours, 13 et 10 ; Toulouse, 18 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 13 degrés ; Amsterdam, 15 et 6 ; Athènes, 22 (max.) ; Berlin, 12 et 10 ; Bonn, 13 et 9 ; Bruxelles, 13 et 7 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 12 et 9 ; Genève, 15 et 2 ; Lisbonne, 20 et 12 ; Londres, 15 et 9 ; Madrid, 19 et 7 ; Moscou, 4 et 1 ; Nairobi, 29 (max.) ; New-York, 18 et 13 ; Palma-de-Majorque, 24 et 11 ; Rome, 23 et 14 ; Stockholm, 12 et 8.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 29 octobre 1977 :

UN DECRET :

● *Relatif* aux établissements privés, à but non lucratif, admis à participer à l'exécution du service public hospitalier

Visites, conférences

LUNDI 31 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtels de Soubise et de Rohan ».

15 h., métro place Monge, Mme Oswald : « La mosquée de Paris ».

15 h., métro Saint-Paul, Mme Vermeersch : « Quartier des Célestins » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 15, 50, rue des Tournelles : « Le Marais » (Mme Barbier).

15 h., rue Daru : « La cathédrale russe de Paris » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., Musée des monuments français : « Provence et Languedoc » (Histoire et archéologie).

15., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Les hôtels de Soubise et de Rohan » (Paris et son histoire).

10 h. 30, 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « L'Ile Saint-Louis » (Mme Rouch-Gain).

15 h. 30, 11, quai Conti : « Pèlerinage à Watteau » (Tourisme culturel).

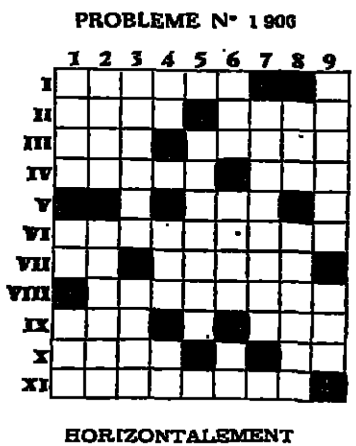
CONFERENCES. — 15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale et l'art de vivre ». (Entrée libre.)

19 h. 30, Salle Psyché, 15, rue J.-J.-Rousseau. M. François Favre : « Caractères généraux des apparitions » (GERP).

20 h. 30, Théâtre de l'Œuvre, 55, rue de Clichy, M. Jean Herbert : « La Bhagavad-Gîtâ ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 906



HORIZONTALEMENT

I. Ne saurait servir d'exemple à une commission d'hygiène. — II. Vestiges d'un passé révolu. Corps simple. — III. Onomatopée (inversé). Est littéralement sur les dents. — IV. Courant d'air. Imprégnait le corps des Néréides. — V C'est une façon de se tenir. — VI. Ne durent donc qu'un temps. — VII. Le but de Nicolas Flamel. Fait des trous dans la peau. — VIII. Attribuas. — IX. Suffit à une personne raisonnable. Bienheureux. — X. Ne se laisse pas facilement mener par le bout du nez. Vis. — XI. Canaux d'intérêt local.

VERTICALEMENT

1. Où va-t-elle parfois se nicher ! Voie d'eau. L'animal qui s'attache le plus au clochard. — 2. Se laissa guider par des idées bassement matérialistes. La base d'une débordante activité. — 3 D'où s'envolent de gros oiseaux. Département. — 4. Divinité. Cela suffit-il ? (épelé). Devant Eloi. — 5 Voyaient jadis tomber les voiles. — 6. Tendre et vieille compagne (inversé). Héros. Conjonction. — 7. Enchanteresse. — 8. Dans la Drôme. Sillonnaient les mers. — 9. Retours à la terre. Forme de savoir.

Solution du problème n° 1 905

Horizontalement

I. Incubation. Taud. — II. Né. Si ! Arderait. — III. Côtelettes. Us. — IV. Relie. Stérées. — V. Evaser. Osée. — VI. Duc. Secours. Spa. — VII. Usas. Our. Aa. Al. — VIII. Us. Laminera. — IX. Eosine. O.E. Arad. — X. Spécialité. Se. — XI. ER. Su. Retour. — XII. Irais. Assommera. — XIII. Saisons. Li. Sus ! — XIV. Essonne. Visites. — XV. Serrée. Lèse.

Verticalement

1. Incrédules. Isée. — 2. Néo. Vus. Opéras. — 3. Tracasserais. — 4. Usées. IC. Iso. — 5. Billes. Unissons. — 6. Eire. Seau. N.N.E. — 7 Tâte. Co. Aser. — 8. IRT. Fouloirs. — 9. Odes. Uraètes. Vé ! — 10. Nestor. Etoile. — 11. Essai. Omis. — 12. Taure. Ana. *UM. Il.* — 13. Aisées. Er. Reste ! — 14. Ut. Paras. Rues. — 15. Escalade. Assé.

GUY BROUTY.

SPORTS

Trente-huit fédérations réclament la création d'un fonds spécial pour le développement du sport

A quelques jours de la discussion à l'Assemblée nationale, le 7 novembre, du budget de la jeunesse et des sports, le Comité d'action pour le développement de la pratique sportive (C.A.D.S.) a fait le point de ses quatre mois d'action auprès de la population, des pouvoirs publics et des parlementaires, et a élaboré un manifeste approuvé par trente-huit fédérations (1).

Dans ce manifeste, les fédérations réclament la création d'un fonds spécial pour le développement du sport exclusivement réservé :

— A la promotion des équipements élémentaires devant s'ajouter à ceux financés par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports et les collectivités locales ;

— A l'aide aux clubs pour l'organisation de leur encadrement technique ;

— Aux subventions destinées aux actions d'animation et d'organisation des comités départementaux et régionaux des fédérations.

Ce fonds serait administré par un conseil présidé par le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports ou son délégué et composé de représentants des pouvoirs publics, du mouvement sportif et des collectivités locales et régionales. Il serait financé par :

— Une dotation annuelle du budget de la jeunesse et des sports ;

— Des ressources extra-budgétaires : concours de pronostics, affectation d'un pourcentage sur les enjeux du P.M.U. et du loto, à prélever sur la part revenant aux gagnants, ou tout autre moyen susceptible de répondre aux besoins du sport de base.

Les trente-huit fédérations sportives signataires demandent en outre :

— Que la création du fonds spécial pour le développement du sport soit décidée au cours de la prochaine session parlementaire ;

— Que les crédits prévus au budget de la jeunesse et des sports pour 1978 soient augmentés, afin de permettre la dotation initiale de ce fonds ;

— Que soient fixés les moyens de financement extra-budgétaire ;

— Que les pouvoirs publics s'engagent parallèlement à faire progresser le budget de la jeunesse et des sports, et notamment les crédits destinés au *sport de haut niveau,* à la rémunération des cadres techniques mis à la disposition des différentes disciplines et aux subventions aux fédérations.

(1) La Fédération sportive et gymnique du travail (F.S.G.T.), l'Union française des œuvres laïques de l'éducation physique (UFOLEP), la Fédération française de handball et la Fédération française des sports équestres n'ont pas signé le manifeste.

FOOTBALL

LES TROIS CLUBS MÉDITERRANÉENS AUX PREMIÈRES PLACES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Pour la deuxième fois de la saison, Saint-Etienne a été battu à domicile par Lens (1 à 0). Cet échec permet aux trois équipes riveraines de la Méditerranée d'occuper désormais les trois premières places du classement. Marseille s'est, en effet, imposé devant Nice (2 à 0) et a permis à Monaco, vainqueur de Sochaux (2 à 1), de se retrouver en tête.

Avec Lens, Nantes a gagné à Reims (3 à 1) Comme Bastia a battu Nîmes (2 à 1), les trois équipes françaises qualifiées pour les coupes européennes se sont imposées, avant d'aborder, le 2 novembre, des matches « retour » difficiles.

PREMIERE DIVISION (14e journée)

*Marseille b. Nice	2-0
*Monaco b. Sochaux	2-1
Lens b. *Saint-Etienne	1-0
*Paris S.-G. et Laval	2-2
Nantes b. *Reims	3-1
*Bastia b. Nîmes	2-1
*Bordeaux b. Metz	1-0
*Nancy b. Troyes	1-0
*Valenciennes b. Rouen	3-0

Classement : 1. Monaco, 21 points ; 2. Nice, 20 ; 3. Marseille, 19 ; 4. Saint-Etienne, 18 ; 5 Nantes et Laval, 17 ; 7. Strasbourg, 16 ; 8 Sochaux, 15 ; 9. Lens, 14 ; 10 Paris S.-G., Bastia et Bordeaux, 13 ; 13. Reims, Lyon et Nancy, 12 ; 16. Nîmes, 10 ; 17. Valenciennes, Metz et Troyes, 9 ; 20. Rouen 7 points

DEUXIEME DIVISION Groupe B (12e journée)

*Paris F.C. b. Châteauroux	4-2
*Tours b. Rennes	3-0

politi… EXAMEN DU PROJET D… anciens combattants : majorité… le rétablissement des…

L'EXAMEN DU PROJET DE LOI DE FINANCES

Anciens combattants : majorité et opposition réclament le rétablissement des cérémonies du 8 mai

Les anciens combattants font encore recette. Une quarantaine de députés, dont quatre femmes, occupaient en effet les bancs de l'Assemblée nationale, vendredi matin 28 octobre, en dépit de la tentation du long week-end de la Toussaint.

La plupart des trente et un orateurs inscrits, tout en rendant hommage à l'œuvre accomplie par le secrétaire d'Etat qui demeura le plus longtemps en charge des anciens combattants, M. André Bord, ne pouvaient pas ne pas avoir présent à l'esprit l'enjeu électoral de mars 1978. Cela donnait, pour les porte-parole des groupes de la majorité, un discours assez satisfait et ponctué de vœux pressants allant jusqu'à la menace de réserve de vote. Pour l'opposition, la tâche était plus simple : les améliorations contenues dans le budget de 1978 n'étaient que la réparation d'une injustice trop longtemps tolérée.

Un seul point d'unanimité entre les orateurs : la célébration du 8 mai. A son sujet, M. Tourné s'est écrié à la tribune : « Il n'appartient à personne dans ce pays, si haut placé qu'il soit, de rayer d'un trait de plume la commémoration officielle d'une victoire comme le 8 mai. »

Tenu à la réserve — encore que, déclara-t-il, « le secrétaire d'Etat reste solidaire du député », — M. Jean-Jacques Beucler a promis de rapporter à qui de droit le vœu « majoritairement exprimé, l'opposition incluse », au sujet du 8 mai. Voilà bien une bataille de tranchées dont le chef de l'Etat aurait pu faire l'économie...

Le nouveau secrétaire d'Etat n'a même pas feint d'ignorer les menaces de boycottage qui pèsent sur le 11 novembre prochain, auquel le président de la République voudrait donner, semble-t-il, un faste particulier : « Je vous en prie, a-t-il dit à l'adresse de tous, ne mélangeons pas les genres. Les anciens de 1914-1918 n'ont pas mérité ça. »

CLAUDE DURIEUX.

Vendredi 28 octobre, sous la présidence de M. ALLAINMAT (P.S.), l'Assemblée nationale examine les crédits du secrétariat d'Etat aux anciens combattants.

Rapporteur spécial, M. GINOUX (réf.) souligne l'importance d'un budget (13,4 milliards de francs) qui représente 3,4 % du budget national et enregistre une augmentation de 22,5 %, 6 % seulement si l'on tient compte du collectif budgétaire. Il estime notamment que la mise à parité de la retraite du combattant (à l'indice 33 à partir du 1er janvier 1978) est un *« problème réglé »* par rapport à l'engagement pris en 1974 par le président de la République. Il regrette cependant que les veuves demeurent une catégorie *« relativement désavantagées »*, que le bénéfice de la campagne double ne soit pas accordé aux fonctionnaires, anciens combattants d'Afrique du Nord, et que persiste un retard du taux des pensions par rapport au coût de la vie. Il exprime, pour terminer, le vœu que le 8 mai continue d'être célébré solennellement, car *« cette commémoration est désirée, souhaitée, voulue par tous »*. Opinion partagée par M. VALENET (R.P.R.), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles.

Pour M. NILES (P.C., Seine-Saint-Denis), premier orateur inscrit dans la discussion générale, ce budget n'apporte rien de nouveau, il n'est qu'*« un chèque sans provision »*.

M. ROBERT-ANDRE VIVIEN (R.P.R., Val-de-Marne) souligne l'immensité de l'œuvre accomplie par la Ve République. M. BROCARD (P.R., Haute-Savoie) demande que soient actualisées les pensions militaires d'invalidité. *« Un rattrapage s'impose. Les associations l'estiment à 26 % »*, dit-il. Il indique que si aucun engagement n'est pris son groupe sera conduit à ne pas voter le budget.

M. GILBERT FAURE (P.S., Ariège) analyse *« ce budget de misère »* et estime que les anciens combattants *« font les frais de la politique d'austérité du gouvernement »*. Il rappelle que son groupe a déposé une proposition de loi visant à accorder la carte de combattant à tous les prisonniers en Allemagne. M. Le Cabellec (réf., Morbihan) souhaite qu'un contingent exceptionnel de croix de la Légion d'honneur soit accordé aux anciens de 1914-1918. M. GRUSSENMEYER (R.P.R., Bas-Rhin) voudrait qu'une nouvelle démarche soit entreprise par le gouvernement français auprès de la R.F.A. pour régler le problème des incorporés de force. M. DURIEUX (P.R., Nord) se félicite de la mise à parité de la retraite du combattant.

Pour M. D'HARCOURT (réf. Calvados), l'interdiction du cumul ne devrait pas s'appliquer aux sous-officiers anciens combattants. M. RIVIERE (R.P.R., Loire) estime qu'en dépit des échéances électorales *« il faut savoir raison garder »*. Il se réjouit que quatre des principales revendications des anciens combattants aient été satisfaites au cours de la législature.

Pour M. TOURNE (P.C., Pyrénées-Orientales), les mesures nouvelles ne représentent qu'un pour cent d'augmentation. Aussi exige-t-il du gouvernement qu'il accorde des crédits supplémentaires. *« En fin de législature,* conclut-il, *il est impossible d'avaliser un tel budget. »*

Pour M. NEUWIRTH (R.P.R., Loire) la considération envers les anciens combattants implique la franchise : *« Tout n'est pas possible »*, fait-il remarquer. Espérant que des améliorations seront annoncées, son groupe réservera son vote. M. VACANT (P.S., Puy-de-Dôme) proteste contre la recrudescence des activités néo-nazies. Il indique que son groupe ne pourra voter le budget tant que le contentieux ne sera pas réglé. M. VALBRUN (R.P.R., Nord) demande que les orphelins de guerre, quel que soit leur âge, soient considérés comme ressortissant de l'Office.

M. GILBERT SCHWARTZ (P.C., Meurthe-et-Moselle) dénonce à son tour *« la mansuétude dont bénéficient les criminels hitlériens de nationalité française, les tentatives de réhabilitation de Hitler et de Pétain »*, puis insiste pour que toute la lumière soit faite *« sur l'atroce bilan du nazisme »*.

M. CORREZE (R.P.R., Loir-et-Cher) évoque l'extension aux déportés du travail des avantages accordés aux anciens combattants, revendication qui fait l'objet d'une proposition de loi de son groupe. M. HARDY (R.P.R., Charente) demande une revalorisation de 25 % des pensions. Mme FRITSCH (réf., Moselle) appelle l'attention sur la situation des veuves de guerre. M. BRANGER (R.P.R., Charente-Maritime) dénonce les profanateurs de stèles commémoratives. Enfin, M. CHASSENET (R.P.R., Sarthe) demande l'attribution de la carte de combattant aux anciens prisonniers de guerre.

La discussion se poursuit, vendredi après-midi. Après M. PLANTIER (R.P.R., Pyrénées-Atlantiques), M. MARIO BENARD (R.P.R., Var) souhaite que les anciens combattants d'Afrique du Nord soient traités avec équité. *« Les orphelins de guerre,* déclare M. REGIS (R.P.R., Yvelines), *ne doivent pas mourir dans la misère. »* M. BERTHOIN (rad. de gauche, Indre-et-Loire) suggère l'adoption d'un plan quadriennal. MM. MATHIEU (P.R., Côte-d'Or), puis CRESSARD (R.P.R., Ille-et-Vilaine) demandent que la célébration du 8 mai soit rétablie.

Pour M. BOUVARD (Réf. - Morbihan), il est légitime que les anciens d'Algérie souhaitent être considérés comme des combattants à part entière. M. GUERMEUR (R.P.R. - Finistère) souhaite que des emplois soient créés au secrétariat d'Etat afin de pouvoir traiter tous les cas plus rapidement. M. DELONG (R.P.R. - Haute-Marne) insiste sur la nécessité du rattrapage en faveur des veuves et des ascendants. MM. BECK (P.S. - Creuse) et MASSON (P.R. - Yonne) estiment, à leur tour, qu'il faut rétablir la commémoration du 8 mai. M. BONHOMME (app. R.P.R. - Tarn-et-Garonne) demande au secrétaire d'Etat de se souvenir des propositions que, député, il avait faites il y a un an.

LES MESURES NOUVELLES

Dans son discours, M. Beucler a énuméré les mesures nouvelles contenues dans le budget de 1978 des anciens combattants :

— 501 millions de francs de provision pour l'application du rapport Constant ;

— 122 millions de francs pour la mise à parité des deux retraites du combatant ;

— 1,5 million de francs pour le paiement des indemnités et pécules demandés à la suite de la levée des forclusions ;

— 2,14 millions de francs pour l'appareillage ;

— 9,4 millions de francs d'augmentation de la contribution de l'Etat au fonctionnement de l'Office.

A cela s'ajoutent les 18,3 millions de francs de promotion des pensions destinées aux veuves et le doublement des honoraires des médecins experts et surexperts des centres de réforme (1,5 million de francs).

M. BEUCLER : une affaire à traiter avec sagesse et mesure

M. BEUCLER, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, traite successivement les points suivants :

— *Les retraites :* la remise a parité des retraites des deux générations de combattants bénéficie de 122 millions de francs. La situation des anciens combattants ayant été modifiée depuis l'accord du 13 juin, il s'engage à en saisir le ministre de la santé ;

— *L'attribution de la carte de combattant aux anciens d'Afrique du Nord :* le retard provient de la difficulté d'établir les listes et de traiter les dossiers. L'examen de ces derniers va être accéléré. Sur quatre cent mille dossiers déposés, cent vingt mille ont déjà été traités. La mention *« hors guerre »* devrait être supprimée, ce qui réglera le problème ;

— *L'attribution de la carte aux anciens prisonniers de guerre :* elle obéit à des conditions très strictes. Cette carte ne doit pas, en effet, être dévalorisée, ce qui interdit toute mesure automatique. Il reste trente-cinq mille cas à régler ; ils pourront l'être en vertu des textes existants. Après avoir traité la question des ascendants et des descendants, il précise qu'il est entièrement favorable à la représentation des anciens combattants au Conseil économique et social ;

— *Les forclusions :* elles ont été supprimées. Une dotation complémentaire de 1,5 million est destinée à assurer le paiement des indemnités et pécules à ceux qui font valoir leurs droits à la suite de cette suppression.

— *Le rapport constant :* il souhaite qu'il soit réglé une fois pour toutes. Une commission tripartite s'est réunie en juin 1976. Elle a conclu que l'application de ce rapport était inattaquable et qu'au-delà de l'indexation l'amélioration du niveau de vie des pensionnés devait être considérée comme une promotion des pensions. Dans un souci d'efficacité, il envisage de traduire cette décision dans la pratique en créant, dès le mois de novembre, une nouvelle commission tripartite pour effectuer ce travail.

— *Les veuves :* 18,3 millions seront débloqués afin d'abaisser de soixante à cinquante-cinq ans l'âge d'accès des veuves de guerre à l'indice 500.

M. Beucler annonce que la croix de la Légion d'honneur sera accordée, à l'occasion du 11 novembre, à tous les anciens combattants de 14-18 pour lesquels un dossier a été présenté.

En ce qui concerne le 8 mai, il rappelle qu'en 1959 ce jour n'était pas férié mais chômé. C'est, estime-t-il, une affaire qui doit être traitée avec sagesse et mesure. Il indique qu'il se fera le porte-parole des vœux exprimés par les parlementaires au cours du débat.

— *Les pensions :* le législateur a volontairement refusé la proportionnalité intégrale. La mensualisation bénéficiera, l'an prochain, à un tiers des pensionnés.

— *L'accueil des malades :* les honoraires servis aux médecins-experts et sur-experts des centres de réforme seront doublés.

M. DUCOLONNE (P.C.) estime que le secrétaire d'Etat, pour ce qui concerne l'application du rapport constant, devrait, avant le vote du budget, faire des propositions plus concrètes. Afin de rédiger un amendement en ce sens, il demande une suspension de séance. Consultée, l'Assemblée décide de ne pas suspendre ses travaux. Au scrutin public, demandé par le groupe communiste, les crédits sont votés par 270 voix contre 179, sur 461 votants.

L'article 71 et un amendement socialiste s'y rapportant sont ensuite réservés, à la demande de M. Beucler. Cet article prévoyait, à compter du 1er janvier 1978, la revalorisation de la retraite du combattant afférente aux combats postérieurs à 1918.

P. Fr.

PRIX RÉDUITS AU THÉATRE POUR LES ANCIENS COMBATTANTS

Pour répondre au souhait de M. Giscard d'Estaing, qui veut donner aux fêtes du 11 novembre un éclat particulier, le Syndicat des directeurs de théâtre de Paris et de la région parisienne demande à ses adhérents de mettre à la disposition des anciens combattants, pour la soirée de la fête nationale, des places au prix de 15 F et un service d'ouvreuses gratuit.

Le président du Syndicat, M. Denis Maurey, a déclaré, dans une circulaire, qu'il *« insistait tout particulièrement »* pour que cette mesure soit appliquée, *« un refus risquant de compromettre la politique* (que les directeurs de théâtre) *s'efforcent de promouvoir »*. Le ministère des anciens combattants, se charge de reverser aux théâtres, par l'intermédiaire du Syndicat, 5 F par billet vendu et 2 F par place pour les ouvreuses.

LES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE MAIRIE RÉCLAMENT LA CRÉATION D'UNE FONCTION PUBLIQUE MUNICIPALE.

Deux thèmes ont dominé les débats de l'assemblée générale du Syndicat national des secrétaires généraux de mairie, qui s'est tenue vendredi 28 et samedi 29 octobre au palais des congrès à Versailles : la défense du pouvoir local et la mise sur pied d'une véritable fonction publique communale.

M Philippe Antoine, président du syndicat, secrétaire général de la mairie de Dijon, a, vendredi, au cours d'une conférence de presse, indiqué que les secrétaires généraux dénoncent la *« politisation croissante »* des municipalités, au point que les agents municipaux sont désormais victimes de l'*« intolérance »* de nouveaux élus. Il a précisé qu'une cinquantaine de révocations irrégulières ont été recensées, ajoutant que ces *« pratiques restent, certes, limitées, mais qu'elles tendent à faire école »*. Il a conclu : *« Les secrétaires généraux ne veulent pas être les agents électoraux des maires. Or on nous reproche de ne pas l'être »*. Pour le syndicat des secrétaires généraux la solution des problèmes des personnels communaux passe par la création d'un corps de fonctionnaires communaux dotés d'une qualification équivalente à celle des fonctionnaires de l'Etat exerçant des responsabilités identiques. Cette revendication fait l'objet d'un projet appuyé par M. Alain Poher en sa qualité de président de l'association des maires de France et soumis à l'arbitrage du premier ministre.

Enfin, les secrétaires généraux se sont déclarés solidaires des maires pour tout ce qui concerne la défense du pouvoir local et groupements de communes.

LA RÉFORME DES INSTITUTIONS DE LA PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE

- **Faible participation à la consultation populaire.**
- **M. Giscard d'Estaing visitera les Vallées en septembre 1978.**

La consultation électorale qui s'est déroulée le 27 octobre en principauté d'Andorre (nos dernières éditions de vendredi) n'a pas eu le succès populaire escompté. Le pourcentage des abstentions a été de 41 % : 3 206 électeurs étaient inscrits ; on a compté 1 909 votants, dont 597 bulletins blancs.

Il s'agissait pourtant de la première consultation populaire organisée dans les Vallées sur les institutions de la principauté.

Six projets étaient soumis au vote des Andorrans, pour permettre une réadaptation des institutions et de l'administration aux exigences du monde moderne. Les institutions andorranes datent, en effet, du 22 avril 1866 et, depuis, les structures économiques et sociales des Vallées ont subi un profond changement.

Les deux projets qui ont obtenu le plus de voix portent sur la limitation de la pression exercée par l'administration des co-princes (le président de la République française et l'évêque du diocèse espagnol d'Urgel) sur les affaires intérieures du pays. Ils vont être étudiés par le Conseil général des Vallées, qui pourra engager à leur propos une procédure de référendum et devra obtenir une approbation des co-princes.

D'autre part, les autorités andorranes ont annoncé le 28 octobre que M. Giscard d'Estaing se rendra en Andorre le 8 septembre 1978, jour anniversaire de la création juridique de la principauté. Pour la première fois dans l'histoire, les deux co-princes se rencontreront dans les Vallées.

POLITIQUE

A APOSTROPHES

Exercices sur les pouvoirs

Il y avait un malentendu, *vendredi soir 28 octobre,* entre les invités de Bernard Pivot à « Apostrophes ». Le thème de l'émission, « *L'exercice du pouvoir* », était fort ambitieux. La présence d'Alain Touraine, sociologue, de Bertrand de Jouvenel, économiste et politicologue, semblait *promettre une discussion* austère sur la société et l'Etat, sur la politique et l'histoire. Mais *le propos de Jean-Marie Rouart,* qui situe son dernier roman dans les milieux politiques, était évidemment d'une tout autre nature. S'il met à profit l'expérience qu'il a acquise comme journaliste parlementaire, il a choisi néanmoins la fiction. Et avec la vedette *de la soirée,* Françoise Giroud, on était évidemment aussi loin des savantes théories que de l'imaginaire puisqu'elle relate, dans l'ouvrage qui lui valait d'être là, son tout frais passé ministériel.

Il n'a *donc pas suffi* que le même mot figurât dans le titre de l'émission et dans ceux de deux des œuvres ainsi présentées (*la Comédie du pouvoir,* de Françoise Giroud, et *les Feux du pouvoir,* de Jean-Marie Rouart). Et pas davantage que Bertrand de Jouvenel ait traité de la « civilisation de puissance » et de la « politique pure » — son grand œuvre qui vient d'être réédité, — qu'Alain Touraine éprouve un « désir d'histoire ». Saint Louis sous son chêne et Bonaparte au *pont d'Arcole, les deux images* incarnant les deux types de pouvoir chers à Bertrand de Jouvenel, se concilient mal avec le récit des conseils des ministres présidés par M. Giscard d'Estaing, des analyses du tempérament de M. Chirac. Si les mots *étaient les mêmes,* ce qu'ils recouvraient *différait* trop. Chacun eut beau faire de louables efforts pour concilier son *langage* et ses préoccupations avec ceux de ses partenaires, tandis que Bernard Pivot se dépensait en vain : avec des ingrédients trop disparates, la mayonnaise, si l'on ose dire, n'a pas pris, et elle a même failli tourner. — P. V.-P.

DROME. — M. Rodolphe Pesce, conseiller général, maire de Valence, a été désigné par les sections socialistes concernées pour être candidat dans la première circonscription (Valence, Die), dont le député sortant est M. Roger Ribadeau-Dumas (R.P.R.).

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LA CRISE DE LA GAUCHE

M. FITERMAN : le P.S. est saisi d'une sorte de frénésie électorale.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du parti communiste, a déclaré vendredi 28 octobre, à Toulouse : *« Le P.S. est saisi d'une sorte de frénésie électorale et semble trouver quelques avantages à la situation. Il semble y voir la possibilité d'aller seul aux élections et de remporter une grande victoire, au point que les travailleurs se demandent : est-ce que le programme commun n'a pas été pour François Mitterrand une sorte d'entracte ouvert pendant le temps nécessaire au parti socialiste pour se renforcer et voler ensuite de ses propres ailes loin de l'union, comme du temps de la S.F.I.O. ?... Mais il reste à ses yeux une seule question à régler, celle du second tour. Et là le P.S. refuse un bon accord mais il nous demande nos voix. »*

Au cours d'une conférence de presse, M. Fiterman avait précisé, auparavant : *« Les communistes ne renonceront jamais à la recherche de l'union de la gauche. Cependant il ne faut pas compter sur le parti communiste pour soutenir un parti socialiste qui flirterait avec la droite ou, s'associant avec elle, irait au gouvernement pour faire la politique de Schmidt ou de Callaghan. »*

M. FABRE : ceux qui jettent de l'huile sur le feu porteront une lourde responsabilité.

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré vendredi 28 octobre, à Nantes : *« Nous n'acceptons pas aujourd'hui que l'on nous charge de tous les péchés. (...) Les déclarations de M. Georges Marchais ne méritent même pas de démenti. Le véritable adversaire, il est au pouvoir.*

» Ceux qui jettent de l'huile sur le feu porteront une lourde responsabilité si, par malheur, la gauche perdait en 1978. Pendant six ans, à force de parler toujours du programme commun, on a peut-être eu tendance à oublier qu'il y avait à l'intérieur de l'union de la gauche des communistes, des socialistes et des radicaux de gauche, qui avaient chacun leur programme et leur type de société. »

Evoquant la préparation des élections législatives, M. Fabre a ajouté : *« De l'union de la gauche, nous étions les plus faibles, et c'est pourquoi nous essayons de nous appuyer sur le P.S. pour avoir le maximum de chances de gagner. Nous attendons une réponse du P.S. sur « un accord national minimum ».*

MM. Robert Fabre et François Mitterrand doivent se rencontrer prochainement pour arrêter l'accord en vue du premier tour des élections législatives en cours de négociation entre leurs deux formations.

A Reims

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SOCIALISTES VOTENT CONTRE LE PROJET DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE.

(De notre correspondant.)

REIMS. — Les dix-huit conseillers municipaux socialistes de Reims (Marne), dont le maire est M. Claude Lamblin (P.C.), ont voté, jeudi soir 27 octobre, contre le projet de budget supplémentaire. Le projet a toutefois été adopté par 21 voix (18 P.C., 2 M.R.G., 1 non-inscrit) ; les deux conseillers municipaux P.S.U. se sont abstenus ; l'un, radical de gauche, l'autre non-inscrit, étaient absents.

La discussion publique du budget supplémentaire a servi de prétexte et elle a donné l'occasion aux socialistes d'exposer leurs griefs. Ils ont mis en cause notamment *« le procédé discrétionnaire »* par lequel le maire a embauché plusieurs auxiliaires à l'hôtel de ville. Ils ont fait référence en particulier au recrutement d'attachés d'administration très proches des élus communistes. *« Ces nominations sont intervenues dans des conditions irrégulières, sans aucune consultation des commissions intéressées »*, ont affirmé leurs porte-parole, qui ont ajouté : *« Nous nous désolidarisons de cette gestion. Nous voulons travailler dans la clarté ; nous ne voulons pas être tenus pour quantité négligeable. »* — G. P.

Le R.P.R. publie une seconde liste de candidats

Le R.P.R. a rendu publique, vendredi soir 28 octobre, une deuxième liste de quarante-sept candidats, dont quinze députés sortants. La première, publiée le 20 octobre (le Monde du 22 octobre), comptait deux cent vingt-quatre noms dont celui de neuf membres au gouvernement. Seul ministre à figurer dans cette seconde liste, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, bénéficie du soutien des autres formations de la majorité. Son suppléant, M. Etienne Pinte, qui le remplaçait à l'Assemblée nationale depuis mai 1973, est candidat dans la cinquième circonscription des Yvelines. D'autre part, M. Maurice Doublet, directeur de cabinet de M. Jacques Chirac à la mairie de Paris, ayant décidé de retirer sa candidature dans la deuxième circonscription des Hauts-de-Seine en raison de dispositions réglementaires interdisant pendant trois ans à certains fonctionnaires d'être candidats dans les départements où ils ont exercé leurs fonctions, c'est M. Georges Tranchant qui tentera de conserver au R.P.R. le siège actuellement détenu par M. Yves Cornic.

ALPES - DE - HAUTE - PROVENCE. — M. Pierre Rinaldi (1re).

ARDECHE. — M. Albert Liogier, dép. sort. (3e).

BOUCHES - DU - RHONE. — M. Luc Peraldi (10e).

COTES-DU-NORD. — M. Jean Tassel (1re).

FINISTERE. — M. Jean Crenn, dép. sort. (6e).

LOIRET. — M. Gaston Galloux (1re).

PAS-DE-CALAIS. — MM. Philippe Lemy (11e) ; André Delaby (12e).

PYRENEES - ORIENTALES. — MM. Patrice Bertrand (1re) ; André Quet (2e).

HAUT-RHIN. — M. Laurent Hoerter (4e).

SARTHE. — M. Jean-Paul Parisot (2e).

HAUTE-SAVOIE. — M. Maurice Herzog, anc. secr. d'Etat, dép. sort.

SEINE-MARITIME. — M. Georges Delatre, dép. sort. (10e).

SEINE - ET - MARNE. — MM. Alain Bournazel (3e) ; Alain Peyrefitte, anc. dép., min. (4e) ; Didier Julia, dép. sort. (5e).

SOMME. — M. Joël Hart (4e).

TARN - ET - GARONNE. — M. Roland Hevin (2e).

VAUCLUSE. — M. Georges Santoni (2e).

VENDEE. — M. Alain Chenot (1re).

YVELINES. — MM. Jacques Bachelier (1re) ; Gérard Godon, dép. sort. (3e) ; Marc Lauriol, dép. sort. (4e) ; Etienne Pinte, dép. sort. de la 4e de la Seine-et-Marne (5e) ; Robert Wagner, dép. sort. (6e) ; Pierre Ribes, dép. sort. (7e) ; Jean-Pierre Gérard (8e).

HAUTS - DE - SEINE. — MM. Georges Tranchant (2e) ; César Chiericí (5e) ; Jacques Baumel, anc. secr. d'Etat, dép. sort. (8e) ; Georges Gorse, anc. min., anc. dép. (10e) ; Pascal Sauviat (11e) ; Patrick Devedjian (13e).

SEINE - SAINT - DENIS. — MM. François Terranova (1re) ; Gérard Banse (2e) ; Jean-Claude Abrioux (8e) ; Raymond Valenet, dép. sort. (9e).

VAL-DE-MARNE. — MM. Guy Cerutti (2e) ; Dumas (3e) ; Michel Lambert (4e) ; Roland Nungesser, anc. min., dép. sort. (6e) ; Robert-André Vivien, anc. secr. d'Etat, dép. sort. (7e) ; Alain Kaspereit (8e).

VAL-D'OISE. — MM. Jean-Pierre Delalande (2e) ; Bernard Deforge (5e).

LA REUNION. — M. Michel Debré, anc. premier min., dép. sort. (1re).

MOSELLE : des élus de la majorité sont hostiles à la candidature de Mme Saunier-Seïté

De notre correspondant

Metz. — Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, a annoncé vendredi 28 octobre, à Metz, qu'elle serait candidate aux élections législatives dans la deuxième circonscription de la Moselle (Metz-III) avec l'étiquette « majorité », l'*« appui total »* de M. Raymond Barre et *« tous les encouragements du président de la République »*. Avant même qu'elle ne soit officielle, cette candidature avait suscité l'hostilité d'un certain nombre d'élus de la majorité. Dans cette circonscription actuellement détenue par M. Pierre Kedinger (R.P.R.), qui ne sollicite pas le renouvellement de son mandat, Mme *Marie* Judlin, radicale, adjointe au maire de Metz, déléguée à la condition féminine de Lorraine, M. Claude Burens, adjoint au maire de Metz et responsable de la fédération départementale du P.R., et M. Jean-Claude Masson, conseiller général de Vigy qui a récemment adhéré au R.P.R., ont fait acte de candidature.

Ce dernier, accompagné de douze maires et adjoints de l'agglomération messine et muni d'un paquet de tracts intitulés *« Metz aux Messins »*, a rencontré à la préfecture le secrétaire d'Etat aux universités pour lui demander de renoncer à son projet. Tout comme Mme Judlin, M Masson a annoncé qu'il maintiendrait sa candidature, mais il n'a pas encore obtenu l'investiture du R.P.R. — Y. B.

[Né le 27 mars 1921 à Sierck-les-Bains (Moselle), M. Pierre Kedinger, avocat, a été élu député en 1968. Réélu en mars 1973, il avait obtenu au second tour 18 523 voix contre 13 465 à M. Emile Reiland (P.S.), 10 970 à M. Joseph Schaff, ancien député, C.D.P., et 4 259 à M. Jean Walgenwitz, réf., Centre dém.]

● *M. Francis Combes*, membre du secrétariat national de l'Union des étudiants *communistes* de France, candidat dans la 4e circonscription du Val-d'Oise (Enghien, *Montmorency*), où Mme Saunier-Seïté avait envisagé de se présenter, a déclaré : *« Il est plus facile de jouer les fiers-à-bras dans les bureaux des ministères ou devant les caméras de télévision que d'affronter devant les électeurs un étudiant candidat communiste. Nous le savions déjà, Mme le secrétaire d'Etat aux universités est allergique aux étudiants. Elle les fuit. »*

AÉRONAUTIQUE

Le Salon de l'aviation générale

Des « coucous » pour tous les goûts

Si vous désirez acheter un Cessna 310 N, IFR, dégivrage complet, classé TPP-2, plein potentiel, ou un Cessna 337 B, âgé de dix ans, VHF, radiocompas, transpondeur, PSV, horizon directionnel, pour 230 000 F, ne cherchez plus : ils vous attendent au douzième Salon international de l'aviation générale et du marché d'automne de l'avion de seconde main qui a lieu jusqu'au 30 octobre sur l'aérodrome de Toussus-le-Noble. « Seconde main » et non « occasion », tant il est vrai que, à travers la multitude de révisions, de grandes visites et de démontages imposés tout au long de sa vie, un avion ne vieillit pas et que, après douze ou même quinze années de vol, il offre toujours la même sécurité qu'au premier jour.

Il y a donc de bonnes affaires à réaliser parmi les quelque soixante-quinze machines de toutes natures et de toutes puissances exposées. Du petit biplace à 30 000 F jusqu'au bimoteur de luxe équipé comme un avion de ligne, en passant par quelques hélicoptères, le chaland se trouve confronté au plus vaste choix qu'il soit donné de trouver en France. Avant de connaître une période difficile au cours des derniers mois, le marché de la « seconde main » a toujours — du fait de la longévité des appareils — été animé sans disposer pour autant d'une organisation particulière. Propriétaires et acquéreurs, parfois séparés par des centaines de kilomètres, en sont souvent réduits à dialoguer par petites annonces interposées. D'où l'intérêt d'une manifestation comme celle de Toussus.

Parallèlement, le Salon d'automne présente les gammes d'avions neufs offertes par les principaux constructeurs français et américains, en tout une trentaine d'appareils. Mais cette manifestation n'enthousiasme guère certains fabricants, qui, selon eux, fait double emploi avec d'autres salons, tel celui du Bourget. Ils lui reprochent aussi de ne s'adresser qu'à des fanatiques déjà pourvus en matériel ou simplement venus rêver devant les machines. Ils accordent, en conséquence, davantage d'intérêt à l'exposition d'aviation générale organisée depuis cette année dans le cadre de la Foire de Paris. Touchant un public très vaste, une telle manifestation ne peut, dit-on chez les constructeurs, qu'élargir un marché jugé bien trop étroit.

JAMES SARAZIN.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par arrêt en date du 8 juillet 1977, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné DREYFUS Edmond, né le 20 avril 1932 au RAINCY, chirurgien-dentiste, demeurant à PARIS (8e), 217, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 5.000 F d'amende pour fraude fiscale et omission volontaire de passation d'écritures.

Par arrêt en date du 20 avril 1977, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné SARFATI Charles, né le 23 février 1909 à TUNIS (Tunisie), gérant de société, demeurant à PARIS (7e), 23, quai Anatole-France, à six mois d'emprisonnement avec sursis et 20.000 F d'amende pour fraude fiscale.

Par arrêt en date du 9 mars 1977, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné :

1) LECOMTE Roger, né le 8 juin 1914 au Havre, représentant, demeurant à PARIS (12e), 24-26, rue Sibouet, à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 3.000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures inexactes ou fictives ;

2) LEQUESNE Françoise, épouse LECOMTE, née le 13 mai 1941 à LA CHAPELLE, ouvrière à façon, demeurant à PARIS (12e), 24-26, rue Sibouet, à trois mois d'emprisonnement avec sursis pour complicité de fraude fiscale et complicité de passation d'écritures inexactes ou fictives.

Par arrêt en date du 17 janvier 1977, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné Raymond BEGUIN, né le 9 avril 1914 à PARIS (10e), demeurant à SAINT-MANDE (94), 4, avenue Herbillon, à trente mois d'emprisonnement avec sursis, 10.000 F d'amende et dix ans de suspension du permis de conduire pour fraudes fiscales.

Le Monde SOCIÉTÉ ET CULTURE

LA CLOTURE DU SYNODE DE ROME

Les évêques ont adopté un « message au peuple de Dieu »

Consacré au renouveau de la catéchèse, le cinquième synode, qui a réuni à Rome plus de deux cents évêques depuis le 30 septembre, s'est terminé, ce samedi 29 octobre, par une allocution de Paul VI (lire page 28).

Le document final, sous forme de « Message au peuple de Dieu », a été adopté, vendredi soir, par 90 % des voix, après l'inclusion de plus de neuf cents amendements au projet original. La version définitive, en latin, devait être remise au pape et rendue publique ce 29 octobre.

Commentant l'ensemble des travaux à Radio-Vatican, le 28 octobre, Mgr Roger Etchegaray, président de la conférence épiscopale française, a loué le courage des évêques, « qui n'ont laissé dans l'ombre aucun des grands problèmes que soulève aujourd'hui le renouveau de la catéchèse dans un monde en transformation. Nous laissons au pape une masse impressionnante de documents, en le priant de faire jaillir la lumière vive et forte que lui seul peut projeter sur l'Eglise et sur l'humanité », a ajouté le prélat français.

De notre envoyé spécial

Rome. — *Fait unique dans les annales des synodes : la moitié d'une assemblée plénière a été consacrée aux mass media. Les évêques affirment s'intéresser aux moyens de communication sociale. A dire vrai, il ne s'agit pas d'une attention désintéressée, mais plutôt de ce que les traités de morale catholique de jadis appelaient* « l'amour de concupiscence » *(c'est-à-dire égocentrique). Désarçonnée et pour ainsi dire jalouse de l'influence de la presse et de la télévision, la hiérarchie se demande comment mettre cette influence à son service et à celui de l'Eglise (la distinction n'est pas superflue).*

Avec une modestie qui les honore, les évêques se rendent compte qu'ils ne sont pas très compétents en la matière et qu'on ne s'improvise pas journaliste ou débatteur à la radio. D'où le souci explicitement exprimé au synode de s'initier à ces techniques pour faire éventuellement meilleure figure.

Même s'ils ne le disent pas toujours ouvertement, beaucoup d'évêques sont passablement affligés de la manière dont les professionnels de la presse rendent compte, présentent et commentent les événements religieux. Exception faite des organes sur lesquels la hiérarchie exerce un droit de regard direct ou indirect — ils se raréfient régulièrement — les autres, disent-ils, prennent des libertés de mauvais aloi : ou bien ils contribuent à miner l'autorité ecclésiastique, ou bien ils exposent des points de vue plus ou moins éloignés de la « saine doctrine ». *Circonstance aggravante, des laïcs engagés mais fort pieux, des théologiens célèbres et jusqu'à tel ou tel évêque préfèrent écrire dans des journaux non confessionnels contribuant ainsi à jeter* « le trouble dans les esprits ».

En dépit de déclarations généreuses, les évêques n'apprécient guère la liberté d'expression dès lors qu'elle permet d'exposer des points de vue nouveaux. Puisqu'ils ne peuvent s'y opposer, ils aimeraient bien exercer une certaine influence sur les journaux laïcs. Dans le climat romain, ce souci est plus apparent qu'ailleurs. Radio-Vatican, *et aussi* l'Osservatore romano, *qui passe pour rendre de grands services à l'Eglise, pourraient améliorer leur formule : le souhait en a été exprimé au synode.*

Les représentants de la conférence épiscopale des Etats-Unis ont précisé avec un cynisme inconscient : « S'il est presque impossible de songer à recourir aux presses laïques comme véhicule direct de la catéchèse, les catéchistes devront néanmoins essayer *(sic)* de collaborer activement avec elles en leur fournissant des informations. » *L'intention serait louable si les hommes d'Eglise reconnaissaient — ce qui est évident — que malgré leur agnosticisme de principe les journaux laïcs diffusent non seulement quantité de documents catholiques qui parlent d'eux-mêmes, mais aussi un éventail d'opinions qui fait droit aux convictions des chrétiens.*

Au Vatican, pendant le synode, on se donne beaucoup de mal pour fournir de la matière première à la presse. Mieux vaudrait dire de la « matière seconde » *parce que, dès qu'il ne s'agit plus de discours du pape, les journalistes n'ont droit qu'à des versions très condensées des interventions synodales. Le texte intégral reste, en effet,* « secret », *et il n'est guère fréquent que les évêques à titre individuel s'autorisent à enfreindre le règlement. Tout le monde déplore ce secret en privé, mais il persiste néanmoins pour des raisons obscures. D'où, la plupart du temps, l'impossibilité pour les journaux de citer des textes rigoureux ; d'où le danger de déformer et d'émousser la pensée transmise. Le risque était d'ailleurs si réel que les évêques ont été invités, cette année, à fournir eux-mêmes le résumé de leur texte.*

Il y a plus grave : le Saint Siège paraît ignorer totalement les besoins des quotidiens. Les comptes rendus écrits des séances paraissent presque toujours avec un, deux ou même trois jours de retard, c'est-à-dire après que les journalistes ont rédigé leur article. Ces comptes rendus ne leur servent donc à rien, sinon à leur donner des regrets. L'important pour le Vatican ne semble pas être de rendre réellement service à la presse, mais de se donner bonne conscience en faisant comme si.

Des informateurs officiels fort compétents sont toutefois à la disposition des journalistes. Mais leur tâche est très lourde. Comment pourraient-ils faire autre chose que des synthèses rapides ? Ils n'ont d'ailleurs pas le droit de distribuer des textes complets, ce qui pourtant serait la seule manière d'être à la fois rapide, efficace et totalement sûr. L'opinion publique a le droit de savoir que l'information synodale est approximative, lente et incomplète. Beaucoup plus pour des raisons techniques qu'idéologiques.

En fait, l'Eglise n'a presque rien à cacher de ce qui se passe dans un synode. Les interventions sont remises par écrit la veille à la présidence et les propos qu'elles contiennent ne sont guère explosifs : l'auto-censure joue.

Le problème est ailleurs : il est dans la méfiance persistante à l'égard des mass media et dans le désir du Vatican de manifester qu'il reste seul maître de l'information (1). *Dans l'esprit des bureaux du Vatican, ce sont en définitive les mass media et donc l'opinion publique, qui sont au service de l'Eglise. Et non l'inverse. Tel est le propre de tout régime oligarchique.*

Le jour où le synode aura acquis sa dimension collégiale et ses coudées franches, il est possible que la situation évolue.

H. F.

(1) C'est ainsi que les évêques n'ont pas, en principe, le droit d'accorder des interviews pendant le synode. La brochure indiquant les adresses romaines des prélats n'a d'ailleurs pas été remise aux journalistes.

Une conférence de presse du cardinal Baggio

« Tous les chrétiens devront être des catéchètes »

De notre envoyé spécial

Rome. — *Le synode en rose : tel est le résumé que l'on peut faire de la conférence de presse prononcée le 27 octobre par le cardinal Sebastiano Baggio, co-président de la session, prélat de la congrégation romaine pour les évêques, et qui passe pour être dans le peloton de tête des* « papabili ».

Avec habileté, l'orateur a énuméré les qualités de ce synode. Sans aucune contrepartie. Ni « timide », *ni* « agressif », *le synode n'a manifesté ni* « repli », *ni* « immobilisme » *de l'Eglise, ni* « monotonie », *mais* « une fraîcheur, un élan et une unanimité d'un dynamisme insoupçonné ». *Le cardinal Baggio a cherché noise aux commentateurs qui s'étaient plaints — paradoxalement à son avis — de la concorde des Pères alors que celle-ci s'est révélée un* « cadeau de Dieu ».

Avec maestria et un sens aigu de la synthèse, le prélat a résumé, ensuite, les principaux apports de l'assemblée ; urgence de transmettre la parole de Dieu d'une manière compréhensible et adaptée ; nécessité d'éviter « les mutilations, les atténuations et les camouflages » *du message du Christ, en sachant mettre en relief* « son charme, sa douceur et son espérance ».

« Tous les chrétiens devront être, en quelque sorte, des catéchètes et induire les hommes d'aujourd'hui en tentation de croire. »

« Le synode, *a-t-il conclu,* n'est ni un fait sans importance ni un événement uniquement interne à l'Eglise. Il est don de Dieu et appelle au sens de la responsabilité. »

La mariée est-elle trop belle ? Le cardinal Baggio est en tout cas plus convaincu que convaincant. Sa cordialité apparaît comme le parfait produit de la Curie rénovée par Paul VI, qui se veut pastorale, bienveillante et ouverte aux Eglises locales. L'extrême satisfaction qu'il manifeste avec une emphase typiquement italienne part sans doute d'un bon sentiment : celui de persuader les journalistes, surtout les plus réticents, que l'Esprit Saint a soufflé sur le synode et qu'il serait donc téméraire de critiquer une assemblée aussi exemplaire.

L'absence totale d'auto-critique ne laisse pourtant pas d'être embarrassante. Commnet ignorer le déclin quasi universel de l'Eglise institutionnelle et le massif éloignement de la jeunesse ? Comment contester qu'un nombre considérable d'évêques ne semblent plus en prise avec les réalités ?

HENRI FESQUET.

L'inauguration du temple bouddhique de Paris

Sagesse, douceur et piété

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a présidé, vendredi 28 octobre, l'inauguration du temple bouddhique de Paris, au bois de Vincennes, en présence de M. Jean Sainteny, ancien ministre, président de l'Institut international bouddhique, et de M. Paul Arnold, président de la Communauté bouddhique de France. De nombreuses personnalités religieuses ont assisté à la cérémonie : bouddhistes venus de toute la France et de l'Europe, mais aussi représentants catholiques, juifs et musulmans.

L'ouverture du temple bouddhique de Paris était attendue depuis longtemps. C'est en 1969 que l'Institut international bouddhique s'était constitué avec pour objectif premier l'édification sur un terrain du bois de Vincennes offert par la Ville de Paris d'une pagode destinée aux adeptes français du Bouddha. Une première proposition avait été faite en 1971, en vue de la construction d'une pagode et l'aménagement d'un jardin exotique.

Mais, faute d'avoir pu réunir les fonds nécessaires — plus de 2 millions de francs, — on s'est replié sur une solution moins coûteuse : le don par la Ville de Paris des bâtiments du Musée du bois, situé non loin du lac Daumesnil, à savoir deux pavillons et un hall édifiés en 1898 et remaniés à l'occasion de l'exposition coloniale de 1931.

Le bâtiment principal est l'œuvre des architectes Boileau (l'un des constructeurs du palais de Chaillot) et Barrière. Il a été restauré par l'architecte de Bazelaire de Rupierre pour devenir le temple bouddhique de Paris. Le toit, en particulier, a été entièrement refait avec cent quatre-vingt mille tuillettes en bois de châtaignier, taillées à la hache. Les autres bâtiments seront restaurés à leur tour pour abriter une bibliothèque, une salle de conférences et un lieu d'accueil pour les moines bouddhistes, résidents ou de passage.

Selon M. Paul Arnold, cette « *étape décisive* » est un des signes des « *incessants progrès* » enregistrés par le bouddhisme en Europe et surtout en France. Puis, le président de la communauté bouddhique de France a souligné le caractère sans précédent de ce nouveau centre culturel et cultuel. « *Il existe en Europe, comme en Asie, de nombreux temples bouddhistes,* a-t-il dit, *mais chacun d'eux est consacré à une des nombreuses écoles, ou sectes, bouddhistes. Or, pour la première fois dans l'histoire du bouddhisme, toutes les écoles trouveront sous le même toit un lieu de réunion, où chacun pourra pratiquer ses rites selon sa propre tradition.* »

« *Ainsi,* a-t-il conclu, *ce sanctuaire concrétise pour notre grande famille, dans une totale égalité et dans une parfaite fraternité, le principe de tolérance qui est à la racine de notre doctrine. Hier encore à demi-clandestin, mal supporté par certains, choquant pour d'autres, le bouddhisme devient un fait européen que marque, aux yeux de tous, l'ouverture de ce temple.* »

Une exhortation de M. Chirac

Après avoir écouté le vœu formulé par M. Sainteny — « *puisse ce lieu de méditation, de sérénité et de sagesse devenir un lieu de rencontre, de rapprochement et de réconciliation* » — M. Chirac a évoqué, à son tour, la réputation de « *tolérance et d'accueil* » de la France, et il a exhorté l'Occident, dans une « *confrontation fraternelle qui n'est pas un syncrétisme facile* », d'écouter « *la leçon de sagesse, de douceur et de piété* » donnée par le bouddhisme.

Le nouveau temple, qui sera bientôt consacré religieusement, abrite une statue monumentale du Bouddha due au sculpteur français François Mozès. Haute de 9 mètres, elle est faite de plusieurs nappes de tissu de fibres de verre noyées dans de la résine et recouvertes de feuilles d'or à 23 carats.

ALAIN WOODROW.

JUSTICE

POUR UNE « VAGUE » D'ATTENTATS

Procès d'un solitaire

Lors de la série d'attentats commis en France après l'annonce de la mort d'Andreas Baader, une seule personne a été arrêtée : M. Christian Wuillaume, vingt et un ans, coursier qui avait été surpris à Paris, dans la nuit du 19 au 20 octobre, au moment où, avec un bidon d'essence, il mettait le feu à un autocar de tourisme allemand vide de ses occupants (« le Monde » du 23 octobre). Il a été condamné, vendredi 28 octobre, à quatorze mois d'emprisonnement, dont sept avec sursis, par la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris, siégeant en audience de flagrant délit sous la présidence de M. Jean Lassus.

M. Wuillaume était poursuivi en application de l'article 445 du code pénal — dégradation volontaire de véhicule appartenant à autrui, — qui prévoit une peine de deux à cinq ans d'emprisonnement. Dans son réquisitoire, M. Jean-Claude Galibert, substitut du procureur de la République, venait de réclamer « une peine sévère et sérieuse », en ajoutant qu'il était tenté d'écarter la possibilité d'un sursis partiel, « car si un point reste préoccupant, a-t-il déclaré, c'est l'avenir ». Il faisait ainsi clairement allusion à des risques de récidive de la part du prévenu.

« *J'ai fixé ma révolte sur cet autocar,* a déclaré Christian Wuillaume. *C'était un symbole. C'est comme si j'avais brûlé un pantin représentant Nixon au moment de la reprise des bombardements sur le Nord-Vietnam.* » Le président Lassus a rappelé que le prévenu, après avoir passé la soirée chez ses parents, avait acheté deux bidons d'essence, puis avait erré dans Paris à la recherche d'un « objectif ». Le jeune homme n'avait apparemment ni la détermination ni l'adresse d'un poseur de bombe. Son pantalon avait commencé à brûler, et l'incendie qu'il avait allumé a été rapidement éteint.

Christian Wuillaume a affirmé n'appartenir à aucun mouvement ni à aucun groupe. Comment s'est-il décidé à commettre cet acte qu'il qualifie d' « un peu fou » ? Dans le box, un grand jeune homme au regard pâle répond posément aux questions du président et du substitut. « *J'ai appris,* dit-il, *par la radio, la mort suspecte d'Andréas Baader et de ses camarades. Ces suicides bizarres posaient des problèmes, surtout si l'on sait qu'il y avait déjà eu la mort surprenante d'Ulrike Meinhof en prison. Alors, vu la tension causée par le détournement du Boeing de la Lufthansa et l'assassinat de Schleyer, vu le manque de réactions internationales après cette série de « suicides », j'ai éprouvé spontanément le besoin de m'attaquer à un symbole...* »

Seul condamné

Approuve-t-il la violence, le terrorisme ? Christian Wuillaume ne se départit pas de son calme, même si le représentant du ministère public le presse de questions à ce sujet. « *L'instauration de la société socialiste à laquelle je crois,* répond-il, *n'est pas l'affaire d'un groupe armé, mais de la majorité de la population et des travailleurs qui doivent prendre en charge leur propre sort et non déléguer leurs pouvoirs à un groupe.* » D'autre part, il précisera son opinion : « *J'ai dit et je redis que je condamne les détournements d'avion. Ce que j'ai fait ce n'est pas du terrorisme. C'est un geste de révolte et non de révolution.* »

Un témoin, professeur de Christian Wuillaume, a déclaré que son ancien élève « *avait toujours des rapports très droits avec les autres* », mais il a précisé qu'il « *avait des difficultés pour traduire ses idées. C'est un être solitaire. Il éprouve, je crois, des problèmes pour définir sa personnalité. Son geste est peut-être un appel* ».

Se déclarant très insatisfait de ces réponses, le substitut du procureur de la République a brièvement tranché le débat : « *Vous vous êtes fait le vengeur de Baader, et voilà tout* », a-t-il dit au prévenu avant de faire remarquer au tribunal que « *les faits étaient déjà remarquablement graves* » et que, d'autre part, « *l'attitude de Christian Wuillaume est particulièrement inquiétante* ».

« *Je crois que vous n'avez rien compris* », a répliqué l'avocat de la défense, Mᵉ Jouffa, à l'intention de M. Galibert. « *Tout est clair,* a ajouté l'avocat. *Christian Wuillaume vous a répondu. Non seulement il n'avait pas l'intention de recommencer un acte de révolte spontané et personnel, mais encore cela ne rentre pas vraiment dans son système d'idées.* » Mᵉ Jouffa a souligné que son client n'était pas le seul à mettre en doute le suicide d'Andréas Baader et à s'inquiéter du climat régnant actuellement en Allemagne fédérale. S'adressant au tribunal, Mᵉ Jouffa a délcaré : « *Si vous faites droit au réquisitoire, vous risquez de vous engager dans le cycle infernal de la violence. Ce serait un mauvais service rendu à l'ordre public. Des milliers de jeunes sont aujourd'hui désorientés. Il pourrait y en avoir cinq, ou dix ou cent à vouloir venger Christian Wuillaume.* »

Par l'intermédiaire de sa sœur, Christian Wuillaume avait fait savoir qu'il s'opposait à une manifestation que de mystérieux « *groupes autonomes* » voulaient organiser en sa faveur devant le palais de justice. Christian Wuillaume est un « isolé ». Il était seul pour commettre son acte. Il allait être le seul auteur à être arrêté au cours d'une nuit où des dizaines d'attentats ont été commis, avant d'être seul condamné.

FRANCIS CORNU.

● *M. Charles Pasqua,* sénateur, secrétaire adjoint du R.P.R., ayant assigné en référé les Editions Fayolle ainsi que les auteurs du libre *la Machine R.P.R.* pour deux passages qu'il trouve diffamatoires, M. Pierre Drai, vice-président du tribunal de Paris, a incité, le 28 octobre, les parties à s'entendre sur le texte d'un encart que l'éditeur acceptera d'insérer dans les exemplaires en stock. L'accord doit intervenir dans quelques jours (*le Monde* du 28 octobre).

● *Nomination d'un magistrat.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 29 octobre, M. Charles Gaury, conseiller référendaire à la Cour de cassation, est nommé président du tribunal de Nanterre, en remplacement de M. Maurice Bruneau, nommé conseiller à la Cour de cassation.

Dans les Alpes-Maritimes

IMPORTANT DÉTOURNEMENT AU PRÉJUDICE DU CRÉDIT AGRICOLE

(De notre correspondant.)

Nice. — Le peintre Serge Mendjisky, de son véritable nom Serge Mendrsisezki, âgé de quarante-huit ans, inculpé, jeudi 27 octobre, d'escroquerie et d'émission de chèques sans provision, a été placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Nice sur décision de M. Jean-Yves Monfort, juge d'instruction à Grasse. Le peintre est accusé d'avoir, en usant de sa notoriété, détourné 7,5 millions de francs au détriment du Crédit agricole de la Colle-sur-Loup et un million au préjudice des P.T.T. (chèques postaux de Marseille).

Cet incident rappelle ce qui s'était produit en 1974 lorsque le décès d'un horticulteur de Vence, M. François Faye, colonel de réserve de l'armée de l'air, avait révélé un passif de 40 millions dans son entreprise. Parmi les établissements lésés, la Caisse régionale de crédit agricole des Alpes-Maritimes, dont le président avait alors démissionné, subissait un préjudice approchant les 10 millions de francs. — C. F.

INCIDENTS AU TRIBUNAL PERMANENT DES FORCES ARMÉES DE LYON

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Des incidents se sont produits, vendredi 28 octobre, au tribunal permanent des forces armées de Lyon, où l'on jugeait pour « *insoumission et désertion* », M. Claude Harnion, vingt et un ans. Aux cris de « *Non à la justice militaire, justice d'exception* », des militants du groupe Insoumission-Lyon et des sympathisants de l'inculpé ont protesté lorsque le commissaire du gouvernement a réclamé une peine de prison ferme d'une année. Le président a alors donné l'ordre de faire évacuer la salle.

Au cours de cette opération, qui a été menée selon les manifestants « *avec brutalité* », des coups ont été échangés et des vitres de la salle d'audience ont été brisées. Un peu plus tard, les policiers ont interpellé vingt-trois jeunes gens et jeunes filles. Retenus quelques heures, ils ont ensuite été relâchés. Ils seront poursuivis sur citation directe. Quant à M. Claude Harnion, il a été condamné à huit mois de prison ferme. — B.E.

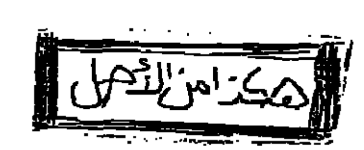
MÉDECINE

● *Une mise en garde du ministère de la santé.* — Dans un communiqué publié vendredi 28 octobre, le ministère de la santé et de la sécurité sociale demande aux passagers du vol Douala-Paris UY 074 du 21 octobre sur Cameroun Airlines, arrivés à Orly vers 16 h. 20, de se faire connaître auprès des autorités sanitaires de leur résidence.

Le ministère précise qu'un passager de ce vol est décédé le 21 octobre des suites d'une maladie infectieuse d'origine virale qui pourrait être grave. « *Dans ces conditions,* indique le ministère, *il est vivement conseillé aux personnes qui subiraient un changement dans leur état de santé, au plus tard au 10 novembre, de consulter leur médecin et de lui faire connaître leur séjour en Afrique.* »

SCIENCES

● *L'Union soviétique a lancé, vendredi 28 octobre, un nouveau satellite de télécommunications,* Molnia-3, annonce l'agence Tass. Comme les précédents satellites de la même série, il est destiné à assurer les liaisons radio, de téléphone, de télégraphe et de télévision.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : la Flûte enchantée (sam., 19 h. 30).
Salle Favart : la Traviata (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Comédie-Française : l'Ecole des femmes (sam., 20 h. 30) ; la Paix chez soi, le Malade imaginaire (dim., 14 h. 30), l'Impromptu de Versailles, le Misanthrope (dim., 20 h. 30).
Chaillot, salle Gémier : Nightclub Cantata (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon : la Guerre des piscines (sam. et dim., 18 h. 30, dernières).
T.E.P. : Dorénavant 1 (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière) ; (Festival d'automne) Alphaville, Bronco, Bullfrog, films (sam., 14 h. 30).
Petit T.E.P. : Risibles amours (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou : Spectacle audiovisuel (sam., 15 h. et 20 h. 30) ; le Plein du vide, film (sam., 14 h., 16 h. et 18 h).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Nouveau Carré : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. 30) ; La Guerre civile (sam. 20 h. 30, dim., 17 h. 30) ; Nuova Colonia (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. 30) ; Récital P. Resch, piano (sam., 17 h 30).
Théâtre de la Ville : Juliette Gréco (sam., 18 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Nuits sans nuit (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h et 20 h. 30) ; Etoiles rouges (sam., 22 h., dim., 16 h.).
Antoine : les Parents terribles (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : le Faiseur (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Athénée : Equus (sam. 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Biothéâtre-Opéra : Solness le constructeur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Cartoucherie Aquarium : les Pâques à New-York (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Centre culturel du X[e] : le Rire de la faim (sam., 21 h.).
Centre culturel du Marais : la Tentation de Saint-Antoine (sam., 20 h. 30).
Centre culturel suédois : Mademoiselle Julie (sam., 20 h. 30).
Cité internationale universitaire, la galerie : Hedda Gabler (samedi, 21 h.), grand théâtre, Toussaint Louverture (sam., 21 h.). — La Resserre : l'Avare (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaïa (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Daunou : Pepsie (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : Un ennemi du peuple (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
L'Epicerie : Belle ombre (sam., 21 h. ; dim., 18 h. 30).
Espace Cardin : Almira (sam., 17 h. et 20 h. 45).
Fontaine : 1915 (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Galerie 55, Mme Lazare (sam. 21 h., dim. 15 h. 30).
Gymnase-Marie-Bell : Arrête ton cinéma (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Il Teatrino : les Ragionamenti de l'Arétin (sam., 20 h. 30).
La Bruyère : Quoat-Quoat (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Le Lucernaire-Forum, Théâtre noir : la Belle Vie (sam. et dim., 18 h. 30) ; Penthésilée (sam., 20 h. ; dim., 20 h.) ; R. Wagner (sam., et dim., 22 h. 30). — Théâtre rouge : les Emigrés (sam. et dim., 20 h. 30).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Marigny, Nini la Chance (sam. 21 h., dim. 14 h. 45 et 18 h. 30).
Mathurins : La ville dont le prince est un enfant (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel, les Vignes du Seigneur (sam. 21 h., dim. 15 h., 21 h.).
Michodière : Pauvre assassin (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Moderne : Par delà les marronniers sam., 21 h. ; sam. et dim., 15 h.).
Montparnasse : Trois lits pour huit (sam., 21 h. ; dim., 15 h., 21 h.).
Mouffetard : Erostrate (sam., 20 h. 45, dernière).
Œuvre : la Magouille (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 15).
Orsay, grande salle : l'Eden cinéma (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30) ; petite salle : Madame de Sade (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palace : Ben Zimet (sam., 18 h. 30) ; Zouc (sam., 21 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : Oui (sam., 20 h. 45).
Poche-Montparnasse : Sigismond (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte-Saint-Martin : Pas d'orchidées pour Miss Blandish (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Récamier : Jean Harlow contre Billy the Kid (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Georges : Topaze (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 15 et 18 h. 45).
Théâtre d'Edgar : Sylvie Joly (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Maine : Victime du devoir (sam., 20 h. 30) ; Un oiseau dans la vitre (sam., 22 h.).
Théâtre du Marais : le Cosmonaute agricole (sam., 20 h. 45).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 29 - Dimanche 30 octobre

Théâtre d'Orsay, grande salle : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Petite salle : Madame de Sade (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de Paris : Pygmalion (sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : Tristan et Iseult (sam., 20 h. 45).
Théâtre de la Péniche : le Retour (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Plaine, l'Ombre du conte (sam. 20 h. 30, dim. 17 h.).
Théâtre Présent : les Derniers (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups : A louer (sam., 20 h. 30) ; A force d'attendre l'autobus (sam., 21 h. 30) ; l'Amour en visites (22 h. 45).
Théâtre 13 : le Troisième Témoin (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h., dernières).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Théâtre Tristan-Bernard : Divorce à la française (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h., dernière).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Variétés : Féfé de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune : Coriolan (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. 30).
Boulogne, T.B.B. : Serge Lama (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30 et 20 h. 30).
Champigny, Centre des loisirs : Phèdre (sam. et dim., 16 h.).
Colombes, M.J.C.-Théâtre : le Cercle, danse (dim., 20 h. 30).
Courbevoie, Maison pour tous : Solistes du Groupe chorégraphique de Paris (sam., 18 h. et 21 h.).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Montreuil, Studio Théâtre : Trois P'tites Vieilles et puis s'en vont (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Saint-Michel-sur-Orge, salle des fêtes : Bernard Lavilliers (sam., 21 h.).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : le Danseur de corde (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).

Festival d'automne

Voir aussi *Les salles subventionnées.*
Théâtre des Amandiers (Nanterre) : Palazzo Mentale (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).

Les concerts

Eglise Saint-Merri : Flûte de pan et orgue, concert spirituel J.-C. Mara, G. Bernès (dim., 21 h.).
Hôtel Hérouët : Simone Escure, piano, œuvres de Bach (sam., 20 h. 30).
Lucernaire Forum : Pierre Laniau, guitare classique (Bach, Villa-Lobos) (sam., dim., 21 h.).
Notre-Dame de Paris : Charles Benbow, orgue (dim., 17 h. 45).

Jazz, pop', rock et folk

Palais des Glaces : Archie Sheep et son quartet (sam., 20 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : Léo Sayer (sam., 19 h. 45 et 22 h. 15).
Théâtre Mouffetard : Christian Escande et son quintet (sam., 22 h. 30).
Vieille-Grille : Daunik Lazro and Co (sam., dim., 18 h. 30) ; Geranium (sam., dim., 23 h.).

La danse

Pavillon de Paris : Chants et danses des révolutions russes (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30, 17 h. 30).
Palais des sports : Ballet soviétique sur glace (sam., 17 h. et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République : Ce soir on actualise (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Aux ânes citoyens (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, samedi, 15 h. : les Moineaux, de W. Beaudine ; 18 h. 30 : What price Hollywood, de G. Cukor ; 20 h. 30, les Voyages de Sullivan, de P. Sturges ; 22 h. 30 : All about Eve, de J. Mankiewicz. — Dimanche, 15 h. : la Chartreuse de Parme, de Christian-Jaque ; 18 h. 30 : la Beauté du diable, de R. Clair ; 20 h. 30 : le Caporal épinglé, de J. Renoir ; 22 h. 30 : Fenêtre sur cour, de A. Hitchcock.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5[e] (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6[e] (326-58-00), Elysée-Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14[e] (542-67-42).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8[e] (225-47-19) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Athéna, 12[e] (343-07-48) ; Calypso, 7[e] (754-10-68).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5[e] (033-07-76) ; Bosquet, 7[e] (551-44-11) ; Concorde, 8[e] (359-92-84) ; Madeleine, 8[e] (073-56-03) ; George-V, 8[e] (225-41-46) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16) ; Cambronne, 15[e] (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16[e] (727-49-75) ; Wepler, 18[e] (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (797-02-74).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Studio Jean-Cocteau, 5[e] (033-47-62) ; Publicis-Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2[e] (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9[e] (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6[e] (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Studio Raspail, 14[e] (326-38-98) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32).
BARRY LINDON (Angl., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08).
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18).
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Angl., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8[e] (359-49-34).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Racine, 6[e] (633-43-71), Studio Git-le-Cœur, 6[e] (326-80-25).
CRAZY HORSE DE PARIS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32), Richelieu, 2[e] (233-56-70), Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27), Hautefeuille, 6[e] (633-79-38), Monte-Carlo, 8[e] (225-09-83) Balzac, 8[e] (359-52-70), Nations, 12[e] (343-04-67), Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16), Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : André-Bazin, 13[e] (337-74-39).
LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8[e] (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17[e] (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2[e] (742-72-52), Saint-Germain-Village, 5[e] (633-87-59), Templiers, 3[e] (272-94-56), Colisée, 8[e] (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14[e] (326-65-13).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6[e] (633-79-38), Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27), Marignan, 8[e] (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9[e] (073-95-48), Nation, 12[e] (343-04-67), Fauvette, 13[e] (331-56-86).
DUELLISTES (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8[e] (225-47-19) ; v.f. : Calypso, 17[e] (754-10-68).
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr) : 14-Juillet-Parnasse, 6[e] (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18), U.G.C.-Marbeuf, 8[e] (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81).
GLORIA (Fr.) : Paris, 8[e] (359-53-99), Madeleine, 8[e] (073-56-03).
LES GRANDS FONDS (A., v.f.) (*) : Richelieu, 2[e] (233-56-70).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Boul'Mich, 5[e] (033-48-29), Publicis-Saint-Germain, 6[e] (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23), Publicis-Matignon, 8[e] (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2[e] (742-83-90), Mercury, 8[e] (225-75-90), Paramount-Opéra, 9[e] (073-34-37), Max-Linder, 9[e] (770-40-04), Paramount-Bastille, 12[e] (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13[e] (707-12-28), Paramount-Orléans, 14[e] (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14[e] (326-22-17), Magic-Convention, 15[e] (828-20-64), Passy, 16[e] (288-62-34), Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25).

Les films nouveaux

LA BALLADE DE BRUNO, film allemand de Werner Herzog (v.o.) (*) : Quintette, 5[e] (033-35-40) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 5[e] (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81) ; P. L. M. Saint-Jacques, 14[e] (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27).
ALICE CONSTANT, film français de Christine Laurent. La Clef, 5[e] (337-90-90) ; Studio de la Harpe, 5[e] (033-34-83).
SI LES PORCS AVAIENT DES AILES, *film italien de Paolo Pietrangeli* (v.o.) (**). Vendôme, 2[e] (073-97-52) ; La Clef, 5[e] (337-90-90) ; U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15[e] (544-25-02).
MOI FLEUR BLEUE, film français de Eric Le Hung. Rex, 2[e] (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5[e] (033-20-12) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Helder, 9[e] (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (331-06-19) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Magic-Convention, 15[e] (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41) ; Secrétan, 19[e] (206-71-33).
LE POINT DE MIRE, film français de Jean-Claude Tramont. U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8[e] (225-37-90) ; Caméo, 9[e] (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U. G. C. Gobelins, 13 (331-06-19) ; Miramar, 14[e] (326-41-02) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Murat, 16[e] (288-99-75) ; Secrétan, 19[e] (206-71-33)
ONE MORE TIME, film inédit de Jerry Lewis (v.o.). Action Christine, 6[e] (325-85-78).
J'ME MARIE, J'ME MARIE PAS, film canadien de Mireille Dansereau. La Clef, 5[e] (337-90-90)
LE TOBOGGAN DE LA MORT, film américain de James Goldstone (v.o.). Ambassade, 8[e] (359-19-08), Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27) ; v.f. : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16) ; Cambronne, 15[e] (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (797-02-74).
A PLEIN GAZ, film américain de Roger Corman (v.f.). Paramount-Opéra, 9[e] (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18[e] (606-34-25).
LE MILLE PATTES FAIT DES CLAQUETTES, film français de Jean Girault. U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Omnia, 2[e] (233-39-36) ; Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62) ; Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; Balzac, 8[e] (359-52-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (331-06-19) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Murat, 16[e] (288-99-75) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Secrétan, 19[e] (206-71-33).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5[e] (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08), Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93), Marignan, 8[e] (359-92-82), Lumière, 9[e] (770-84-64), Fauvette, 13[e] (331-56-86), Mistral, 14[e] (539-52-43), Montparnasse-Pathé, 14[e] (326-65-13), Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27), Murat, 16[e] (288-99-75), Wepler, 18[e] (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20[e] (797-02-74).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5[e] (033-50-91), Action La Fayette, 9[e] (878-80-50), Olympic, 14[e] (542-67-42).
HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN (Fr.) : Vidéostone, 6[e] (325-60-34).
IL ETAIT UNE FOIS L'AMERIQUE (A., v.f.) : Arlequin, 6[e] (548-62-25), Broadway, 16[e] (527-41-16).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio-Alpha, 5[e] (033-39-47), Paramount-Opéra, 9[e] (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14[e] (326-22-17).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5[e] (633-87-59), Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43), Olympic-Entrepôt, 14[e] (542-67-42).
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5[e] (033-26-42).
LE MANQUE (Fr.) (*) : Le Seine, 5[e] (325-95-99) (de 14 h. 30 à 20 h. 15).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2[e] (742-83-90), Balzac, 8[e] (359-52-70), Paramount-Elysées, 8[e] (359-49-34), Paramount-Opéra, 9[e] (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03), Paramount-Orléans, 14[e] (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14[e] (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00), Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24), Les Tourelles, 20[e] (636-51-98) h. sp.
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8[e] (225-67-29).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier Latin, 5[e] (326-84-65), 14-Juillet-Parnasse, 6[e] (326-58-00), Hautefeuille, 6[e] (633-79-38), Marignan, 8[e] (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81) ; v.f. : Richelieu, 2[e] (233-56-70), St-Lazare-Pasquier, 8[e] (387-35-43), Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27), Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41).
PARADIS D'ETE (Suède, v.o.) : Studio des Ursulines, 5[e] (033-39-19), Olympic, 14[e] (542-67-42) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32).
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5[e] (633-25-97), Olympic-Entrepôt, 14[e] (542-67-42).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Haussmann, 9[e] (770-47-55) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (326-65-13), Ternes, 17[e] (380-10-41).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5[e] (033-15-04).
LA TOUBIB AUX GRANDES MANŒUVRES (It., v.f.) : Capri, 2[e] (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2[e] (742-83-90).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) U.G.C. Biarritz, 8[e] (723-69-23).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Impérial, 2[e] (742-72-52), Cluny-Palace, 5[e] (033-07-76), Colisée, 8[e] (359-29-46), Athéna, 12[e] (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14[e] (326-65-13), Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27), Mayfair, 16[e] (525-27-06).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5[e] (033-35-40).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5[e] (033-20-12), U. G. C. Danton, 6[e] (329-42-62), U. G. C. Marbeuf, 8[e] (225-47-19), U.G.C. Biarritz, 8[e] (723-69-23). — v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93), Bienvenue-Montparnasse, 15[e] (544-25-02).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8[e] (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2[e] (233-56-70).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2[e] (742-83-90).
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : La Clef, 5[e] (337-90-90), U.G.C. Biarritz, 8[e] (723-69-23).
VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : A.B.C., 2[e] (236-55-54), U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32), Saint-Germain-Studio, 5[e] (033-42-72), Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27), Ermitage, 8[e] (359-15-71), Marignan, 8[e] (359-92-82), Nations, 12[e] (343-04-67), Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16), Cambronne, 15[e] (734-42-96), Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41).

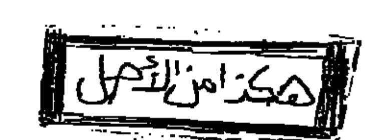
Les séances spéciales

LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) : Olympic, 14[e] (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16), Mar. à 21 h.
DELAUNAY ET DUBUFFET (Fr.) : Olympic, 14[e], à 18 h. (sf S. et D.).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : *Luxembourg, 6[e] (633-97-77), à 10 h.*, 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5[e] (325-95-99), à 12 h. 20 (sf D.).
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5[e] (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE LIMIER (A., v.o.) : La Clef, 5[e], à 12 h. et 24 h.
MASCULIN-FEMININ (F.) : La Clef, 5[e], à 12 h. et 24 h.
LE MECANO DE LA « GENERAL » (A.) : Studio Galande, 5[e] (033-72-71), à 12 h. 15 (+ S. à 24 h.).
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : La Clef, 5[e], à 12 h. et 24 h.
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., (v.o.) : Le Seine, 5[e], à 22 h.
PAIN ET CHOCOLAT (It. v.o.) : Luxembourg, 6[e], à 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6[e], à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6[e], à 12 h. et 24 h.
LES PETITES GALERES (Fr.) : Le Seine, 5[e], à 18 h. 30.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Olympic-Entrepôt, 14[e], à 18 h. (sf S. et D.).
THX 1138 (A., v.o.) : Olympic, 14[e], à 18 h. (sf S. et D.).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Cité internationale, 14[e] (589-67-57), L. à 21 h.
WIVES (Norg., v.o.) : Olympic, 14[e], à 18 h. (sf S. et D.).
ZARDOZ (A., v.f.) : Les Tourelles, 20[e] (636-51-98), Mar. à 21 h.









ARTS ET SPECTACLES

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Dans la main du discobole.

Le discobole jazziste ne sait plus où donner de la main, tant les disques abondent. Il faut retenir, cet automne, quelques-uns d'entre eux seulement pour le lancer hebdomadaire. Le « Volume 20 » de l'intégrale de Fats Waller, avec l'« Original E Flat Blues » — les blues sont si rares chez Fats — (R.C.A. collection Black and White 42 037). La série « Montreux 77 », avec, notamment, Ray Bryant (Pablo 2308 201), Oscar Peterson (Pablo 2308 208), Dizzie Gillespie (Pablo 2308 211). Le « Dinner Music » de la pianiste Carla Bley, entourée de ces très grands musiciens que sont Roswell Rudd, Michael Mantler, Richard Tee, Eric Gale, Cornell Dupree (Watt 2313 106). Le « Good News from Africa » de Dollar Brand, très ellingtonien par le climat sonore et la sensibilité harmonique, tous deux évocateurs de l'« African Flowers » enregistré jadis par Duke, Mingus et Roach (Enja 2048, distribution Soul Posters). Le « Ad Lib » de Michel Grallier, avec son merveilleux « Que pasa loubalou » (Musica R 3010). Le « Europanamerica » de Jef Gilson, enfin, qui répond persuasivement à la question : « Le Big Band peut-il, aujourd'hui, renouveler les thèmes, et leur traitement, et le mode d'intervention des solistes dans la machine orchestrale ? » (Palm 28).

Sigma-Jazz à Bordeaux.

A partir du 2 novembre, et pour un mois, s'établit, à Bordeaux, « Sigma 13 ». Sigma, c'est le signe graphique emprunté par les Grecs aux Phéniciens, grands navigateurs, signe que le Bordeaux portuaire a repris, par cousinage, et aussi parce qu'il exprime, dans la convention mathématique, les quantités additionnées (or Bordeaux se veut, chaque mois de novembre, le rassembleur, en art, de toutes les expériences). Dans le programme, vaste, des actions contemporaines, le jazz a sa place, comme on sait. Cette année, Sigma propose : Pepper Adams Quartet, Bobo Stenson Trio, Charles Tolliver Quartet (vendredi 4 novembre, à 20 h. 30, au Théâtre Femina, rue de Grassi), MK 3 Trio, Spirale Duo, Metrigarre Duo (samedi 5 novembre, à 17 h. 30, à l'auditorium de Radio-France, rue Ernest-Renan), Jacques Thollot Quintet, Sam Rivers Trio (samedi 5 novembre, à 23 h., au Théâtre Alhambra, rue d'Alzon).

★ Renseignements : Sigma, Bordeaux. Tél. : 44-16-88 et 44-18-36).

Le Cohelmec sur la péniche.

Les membres du Cohelmec Ensemble font partie des nombreux enfants de Mai. Le groupe, né en 1968 des soirées chaudes, rassemble quelques vieux amis, dont les syllabes des noms serviront à composer cet autre nom, globalisant, ce nom du mystère, Cohelmec. Dix années ou presque de travail, de recherche, d'implication dans la vie du jazz, ont fait de cette équipe l'une des plus estimées de France.

Elle a cherché, elle aussi, un point de chute et, souhaitons-le, un point d'ascension. Un dimanche sur deux, elle joue ou fait jouer sur une péniche du canal Saint-Martin, quai de Valmy, face à la rue du Terrage, à 21 heures. Dimanche 30 octobre : le groupe Harmonicord.

★ Renseignements : 205-40-39.

Silence rue Campagne-Première.

Fermé pour trois mois, en juin dernier, pour cause de bruit (le Monde du 9 juin), le théâtre Campagne-Première, qui s'était signalé par des concerts de jazz et musique extra-européenne d'excellent qualité, n'a toujours pas rouvert ses portes. Un nouvel arrêté de fermeture, pour raisons de sécurité, a, en effet, été signifié, début septembre, à sa direction. Celle-ci affirme que toutes les prescriptions demandées par la préfecture de police ont été exécutées et constatées par huissier. Carole Chalem, responsable du théâtre, a décidé d'entamer une grève de la faim.

Théâtre

« L'ÉDEN-CINÉMA », de Marguerite Duras

(Suite de la première page.)

Chez les libraires, les œuvres de Marguerite Duras sont de plus en plus demandées.

Nous comprenons maintenant que la voix de Marguerite Duras, si personnelle, est la plus vraie et que sa pensée, si singulière, est la plus juste. Or jamais peut-être la voix de Marguerite Duras n'est si évidente ni sa pensée si riche que lorsqu'elle parle de son enfance en Indochine, de sa mère, de son frère, des habitants de ce pays, comme dans *l'Eden-Cinéma*.

⁂

Voix de Marguerite Duras si proche que le public devrait cette fois essayer de se défaire d'une vieille habitude, et commencer par *lire, dans la solitude, le texte de la pièce*. Ce texte se lit aussi aisément que celui d'un récit, d'une histoire. Marguerite Duras est parvenue à un degré de naturel, de liberté familière, où il n'y a plus de séparation entre le texte d'un roman, d'une pièce de théâtre, d'un film ou d'un entretien au petit bonheur avec quelqu'un qui est là. Tout est de la même substance, aussi simple, tout apporte le même plaisir de l'esprit et n'importe quel lecteur détendu, simplement ouvert, aura presque plus de plaisir à lire le texte d'une pièce de Marguerite Duras, parce qu'après celle des romans, la lecture d'une pièce a malgré tout un petit ciel changé, une autre odeur, cela fait penser à cette émotion heureuse, légère, que ressent toute personne qui passe de chez nous, par exemple, en Italie ou ailleurs : ce sont là aussi des maisons, des enfants et des femmes, des arbres, mais ce n'est pas la même chose, si cette différecne touche le cœur.

Oui, c'est cela, lorsqu'on lit un texte de théâtre de Marguerite Duras, la lecture n'est pas plus difficile ou spéciale que celle d'un récit, mais il y a cette petite émotion merveilleuse en plus.

Et puis la lecture a cette faculté immense : son pouvoir de suggestion est infini. Tout ce que décrit Marguerite Duras, dans cette plaine près de la mer et de la frontière du Siam, avec les cris des enfants, le riz chaud qui fume, le vent, tout, nous le percevons, comme si chaque cellule du cerveau du lecteur avait des yeux pour voir, un nez pour sentir, des doigts pour effleurer les choses. Tel est l'ascendant d'un grand écrivain.

Vision magique de la lecture, d'une acuité si sélective qu'il y a un moment, dans le texte de la pièce, où Marguerite Duras pressent qu'au théâtre ce sera moins « complet », qu'il manquera quelque chose. C'est ce qu'elle appelle « un manque à voir ». Elle dit : « *Ici, je vois cette auto noire qui avance dans la forêt; le long des montagnes du Siam. La piste droite qui va vers les terres du barrage.* » Cela, au théâtre, nous ne pourrons pas le voir. Nous ne verrons que ce qu'il y aura en réalité sur la scène.

Au théâtre, les yeux des cellules mentales ne nous représenteront pas des images qui ne sont pas là, comme quand nous lisons, ces images, par exemple, d'une auto qui roule sous des arbres. Les yeux du visage verront les acteurs, le décor, les costumes, et les yeux du cerveau, seront plutôt des phares qui éclairent des pensées, des souvenirs ou des impressions non visuelles.

Mettant en scène *l'Eden-Cinéma*, Claude Régy a réduit autant que se peut la « théâtralité », comme il dit. Il s'est rapproché de la liberté de suggestion de la lecture. Il a voulu un peu recommencer ce que Marguerite Duras a si bien fait dans son film *Son nom de Venise dans Calcutta désert* », où nous entendons des voix, des dialogues, des chants et où Marguerite Duras nous fait exercer une sorte de « *lecture par l'oreille seulement* », puisque de ce qu'elle nous raconte, de cette histoire située en Asie, nous voyons seulement les images sombres, peu distinctes, d'un parc désert la nuit, d'une maison vide sans lumière, or ce film est l'une des œuvres de loin les plus « monstrueuses » de l'histoire du cinéma, et, à ce propos, il faudrait reprendre les pages géniales qu'a écrites Gaston Bachelard sur l'imagination suscitée par l'écoute, par l'écoute cette fois radiophonique. Nous resterions en famille parce qu'il apparaîtra clairement un jour que les deux inventeurs, les deux explorateurs français les plus personnels de ce temps auront été Marguerite Duras et Gaston Bachelard.

Claude Régy a donc réduit au minimum les éléments visuels de représentation de *l'Eden-Cinéma*. La teneur de la pièce est transmise surtout par les voix, distinctes et substantielles, de Madeleine Renaud, Catherine Sellers, Bulle Ogier, Michaël Lonsdale, Jean-Baptiste Malartre, lesquels bougent peu dans un décor vide. Les objets réels sont simples : par exemple, une chaise, un morceau de papier brun d'emballage, deux planches de bois blanc : ils permettent de « lire » autre chose que ce qu'ils sont.

Un spectacle aussi contenu, occultant le moins possible une parole forte et belle, provoque chez le public une aventure intérieure très fervente.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre d'Orsay, 20 h. 30.

Rock

Peter Gabriel, le magicien

Après de magnifiques concerts offerts un peu partout à travers la France, devant des publics subjugués par de grands mouvements lyriques cédant brusquement la place à une musique toute en violence, Peter Gabriel le chanteur, l'acteur, le magicien, l'archange, le mime, le rocker, revient pour un soir à l'Hippodrome de Paris.

Le fondateur, l'ancien chanteur de Genesis qui est redevenu son propre maître, qui a renouvelé sa vision des choses de la vie, s'impose fortement aujourd'hui dans un nouveau rôle de héros d'une musique qui embrasse les apparences et les visions oniriques, la griserie de la fête et le cri dramatique, la romance et le mythe. Avec Gabriel, les milliers de jeunes spectateurs venus le voir à Strasbourg, à Besançon, à Lille ont retrouvé le rock et ses rituels toujours changés, jamais changés.

Il y a chez cet auteur-compositeur, qui a préféré au statut de « super-star » la rupture et l'isolement pendant deux ans dans la campagne anglaise, une étonnante alliance du cœur et de l'âme. Peter Gabriel lance l'image poétique et la vérité, jette sur scène sa violence tout son soûl, mais en donnant aussi au spectacle sa dimension humaine ; en ne négligeant ni l'humour ni la dérision ; en supprimant la distance entre lui et le public, en courant dans la salle, en serrant les mains, pour jouer quelques instants plus tard avec la plus extrême simplicité, élégance et finesse, la musique la plus dense, la plus élaborée et la plus précise qui soit.

Le groupe de musiciens qui l'accompagne, le soutient avec la même générosité, la même chaleur que celles qui l'animent.

Le nouveau chemin emprunté par Peter Gabriel est riche de promesses pour le rock. Il faut aller le voir dans son dernier concert en France.

CLAUDE FLÉOUTER.

Hippodrome de Paris, dimanche 30 octobre, à 20 heures.

Musique

Pierre Henry aux rayons laser dans la cathédrale de Lille

Lille a le coup de foudre pour Pierre Henry. Toutes les manifestations du cycle que le Festival consacre au compositeur vont se dérouler à bureaux fermés, et les deux spectacles audiovisuels d'ouverture ont attiré plus de deux mille personnes à la cathédrale Notre-Dame-de-la-Treille, gigantesque édifice gothique du dix-neuvième siècle, dont le curé a maintenant le sourire : on n'a pas fumé de marijuana, et aucune jeune fille n'a été molestée...

Pierre Henry et Maurice Fleuret, conseiller artistique du Festival, ont visé juste en commençant par ces Métamorphoses *alliant les improvisations musicales « en direct du cerveau » du musicien à un fantastique spectacle au laser, également improvisé, de Bernard Szajner et Patricia Négro, les Laser Graphics, que l'on a pu apprécier l'an dernier à Saint-Eustache. L'utopie et l'émerveillement s'accordent pour frapper l'imagination, stade sans doute nécessaire pour amener ce vaste public à entrer dans les œuvres les plus élaborées et les plus significatives du compositeur dans les prochains jours.*

*Pierre Henry officiait à la croisée des nefs, la tête bandée, un jeu d'électrodes branché sur le cuir chevelu pour capter les ondes de son cerveau servant de générateur aux sons à travers un appareillage électronique compliqué, le « Corticalart » du groupe Artec-Sigma (*le Monde *des 18 et 25 février 1971). Ondes alpha, correspondant à l'état de relaxation ; ondes bêta d'éveil, d'attention, d'activité ; ondes « artefact », liées aux mouvements du globe oculaire, produisent une matière sonore correspondant instantanément aux dispositions cérébrales du compositeur, qui leur donne forme et couleur avec ses appareils pour une improvisation directe, qui, à son tour, réagit sur son activité cervicale, transformant le profil des ondes en une « métamorphose » continue...*

La nouveauté de ces séances lilloises était l'adjonction en parallèle au Corticalart du spectacle laser, nouvelle source d'impulsion et d'improvisation, avec ce synthétiseur de lumière qui a connu ces dernières années un développement prodigieux.

Dans l'immense nef de la cathédrale, c'était « la guerre des mondes » ou le plus fabuleux des feux d'artifices : nébuleuses tournoyantes rouges et vertes, enchevêtrements de lignes meurtrières, géométries folles de poteaux électriques vus d'un train lancé à 300 kilomètres à l'heure, roues de char tourbillonnant en tous sens à une vitesse vertigineuse, rosaces, blasons, feux follets léchant les voûtes, flocons de neige remplissant l'espace, nappes de lumière s'abaissant peu à peu jusqu'au ras des têtes et traversant des nuages d'encens aux rares couleurs, scintillements d'étoiles géantes, une profusion de formes inépuisablement renouvelées.

Soumis au feu de ces mitrailleuses de lumière, l'espace chavirait, les voûtes en fusion semblaient parfois s'écraser sur nous, tandis que la musique de Pierre Henry multipliait les jeux de timbres, les danses, les batailles et les cataclysmes en des musiques foisonnantes, en général bien accordées aux prouesses du laser, mais dont on aurait souhaité parfois qu'elles se développent plus généreusement et rigoureusement. Trop souvent les vastes polyphonies qui s'annonçaient par une multiplication de sources sonores restaient suspendues sur des rythmes et des motifs répétitifs qui piétinaient parfois longuement avant de céder la place à 'dautres séquences.

Mais tous les désordres et les richesses d'une imagination aux prises avec la matière, exaltée par la pyrotechnie visuelle, composaient un spectacle assez neuf et prestigieux pour que personne ne regrette sa soirée.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Le cycle Pierre Henry se poursuit avec *Parcours-Cosmogonie* (le 29 octobre, à 19 heures, et le 30, à 15 heures, au palais Rihour) et *l'Apocalypse de Jean* (le 2 novembre, à l'église Saint-Etienne).

MICHEL BOUQUET EST NOMMÉ PROFESSEUR AU CONSERVATOIRE

Michel Bouquet vient d'être nommé par M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, professeur au Conservatoire national d'art dramatique, sur proposition du directeur Jacques Rosner. L'acteur, qui prendra ses fonctions dès le 2 novembre, succède à Julien Bertheau, qui était engagé par contrat renouvelable et est atteint par la limite d'âge.

Notes

Cinéma

« Moi, fleur bleue »

C'est un peu comme dans une chanson de Charles Trenet. Un « routier sympha » s'éprend d'un joli mannequin, « Blé des Champs ». La sœur du mannequin, vierge adolescente, s'appelle « Fleur Bleue ». Elle découvre l'amour romantique avec un poète, Isidore, dont les livres ne se vendent pas, mais qui est si gentil...

En dirigeant — à contre-emploi — ses quatre acteurs, Jean Yanne, Sydne Rome, Jodie Foster et Bernard Girandeau, le réalisateur Eric Le Hung leur fait démontrer que la vie n'est pas aussi prosaïque qu'on le croit. Il faut apprendre le langage de la poésie et des sentiments pour accéder au bonheur. Même Jean Yanne semble transformé par cette philosophie de clair de lune.

Le film d'Eric Le Hung évolue entre la drôlerie et la tendresse. Il est optimiste mais pas du tout mièvre. La mise en scène, sans tape-à-l'œil ni clichés, arrache les personnages au réalisme quotidien pour les porter tout naturellement vers l'éveil d'une sensibilité. La caméra s'attarde sur Jodie Foster, mystère de la jeunesse moderne. Cette « Fleur Bleue » a parfois le langage rude mais le cœur près du bonnet. Il faut aimer ce romantisme-là.

JACQUES SICLIER.

★ Voir Les films nouveaux.

Formes

Le silence et la fureur

Un abîme semble creusé entre la « manière » d'Orlando Pelayo et celle de Xavier Valls, tous deux peintres espagnols de l'École dite de Paris, et sensiblement contemporains. Violence expressive d'un côté, sérénité plus ou moins crispée de l'autre. La confrontation est possible parce qu'ils exposent en même temps.

Pelayo est doublement présent à Paris. Prélevées sur douze ans de travail, depuis qu'il est revenu à la figuration, les toiles qu'il montre à Belleville vont bientôt sillonner la province (1). Dans les visions d'un chaos en pleine effervescence d'où émergent les hommes restitués à leur monstrueuse identité, on assiste à une ascension graduelle vers la lumière. Oui, peu à peu les fonds sombres s'éclairent. C'est patent dans l'immense galerie (2) où l'armée de ces songes réincarnés avec une férocité vengeresse peut se déployer à l'aise. Peut-on en inférer que Pelayo, en toute connaissance de cause, peint dans un état second ? Une force obscure, certes, gauchit sa main. Seulement, c'est une main de peintre, qui, se libérant en nous libérant nous-mêmes de nos démons — le dessein avoué d'écrire une « sous-histoire espagnole », et qui l'est, se hausse jusqu'à l'universel — malaxe la couleur, marie les roses, les mauves, les verts avec une cruauté exquise, transfigure l'horreur en beauté. Une beauté d'autant plus belle que le peintre s'est senti contraint de la saccager.

Vivant contraste, la perfection graphique et chromatique des dessins et aquarelles de Valls (3) devrait nous plonger dans un bain d'euphorie. Ce n'est pas (toujours) si sûr. Il y a trois sites montagneux dont le mystère inouï émane justement de la précision d'un infaillible crayon. Concis et fouillés — on pense à Seurat mais c'est différent — le *Paysage de Maestrozgo*, les *Organos de Montoro*, *la Montagne magique* nous transportent hors du temps. A jamais. Mystère encore que l'apparition *devinée* de Luisa derrière la *Porte entrouverte*, ou du jardin à travers la véranda. Ne nous fions pas aux apparences des figues, des pêches, des citrons, du vin dans les verres. Ils recèlent une autre réalité, ils font partie d'un monde contemplatif qui est l'avers du nôtre et la prétendue similitude est un piège — de même que la barre d'horizon du *Cimetière sur la colline* ou de la *Plage à Cancale* suggère un prolongement plutôt qu'une limite. Avec une volontaire parcimonie de moyens, Valls s'inscrit dans la lignée du grand Luis Fernandez, dont il a écouté les conseils. Car, même pour exprimer le silence, le « métier » compte terriblement.

A l'affût des premières expositions, je n'ai pas été indifférent à celle de Françoise Dumayet (4). Ses lignes sinueuses, qui vont dans *le Sens du vent*, tantôt fines et serrées, tantôt élargies comme des rubans sourdement multicolores, évoquent dans leurs coupes l'aubier d'un tronc en pleine croissance.

Alcalà parvient (déjà) à l'ineffable (5). La lumière paraît avoir sensibilisé l'univers. Ailleurs, c'est la nuit noire, ou du bleu du même nom sans étoiles, ou l'aube en robe mauve ou verte. Un peu plus d'attention et ces monochromies s'animeront, se nuanceront à l'infini, centrées autour d'un point légèrement plus clair aux dégradations subtiles à moins qu'une légère entaille, figurée, presque toujours verticale, donne un léger coup d'ongle de la conscience dans un absolu trop entier. Geneviève Asse nous avait accoutumés à ces entailles dans son azur inaccessible. Lui aussi, Alcalà peint ses toiles avec un soin méticuleux, mais sans doute avec un faire différent.

C'est en peintre et en poète que Jean Louvel (6) traite la photographie, qui reste la photographie. Mais le petit port de pêche vendéen de Croix-de-Vie, grâce à de savantes superpositions de diapos, subit mille heureuses métamorphoses. En *jouant* sur les transparences des clichés accouplés, fondus l'un dans l'autre, en associant les reflets et les couleurs des ciels et des mouettes, de la mer et des bateaux, des silhouettes renversées des maisons de pêcheurs, il crée un autre monde. Le clocher et le village submergés deviennent la légendaire cité d'Ys. Le squelette d'une carène en construction s'éclaire des reflets rougeoyants des bâches de nylon. Des barques voguent dans les nuages. Les passages de mouettes et leurs ombres portées, leurs silhouettes profilées sur la rive s'associent à l'eau, à l'air, à la lumière. « Mirages 77 » : ainsi s'intitule cette exposition qui, la technique aidant, met en vedette des illusions d'optique — l'artiste joue cartes sur table, — mais qui confère à ces illusions une vérité plus durable qu'à la réalité tangible dont elles sont issues, parce qu'en espoir de cause la réalité c'est le rêve.

Et, Jean Louvel ne nous contredira pas, le rêve est une longue patience.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) M.J.C., les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo.

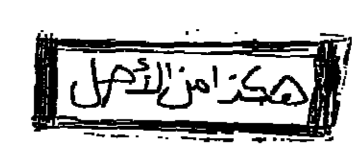
(2) Bellechasse internationale, 28 bis, boulevard de Sébastopol, qui édite à cette occasion une monographie de Pelayo par G. Xuriguera.

(3) Henriette Gomès, 6, rue du Cirque.

(4) 6, rue Maître-Albert.

(5) Christiane Colin, 33, quai Bourbon.

(6) Galeria de Chevreuse, 125, boulevard du Montparnasse.



Décentralisation et socialisme

II. — Une nouvelle conception de la vie locale

par PIERRE GAUDEZ

Après avoir décrit la fin de l'explosion urbaine (« le Monde » du 29 octobre), M. Pierre Gaudez, spécialiste des problèmes d'urbanisation, directeur de la Fondation des villes, poursuit la définition d'une approche socialiste des problèmes de décentralisation, appuyée sur un projet de M. Edgard Pisani.

Le projet sur la décentralisation des pouvoirs élaboré par la commission Pisani pour le parti socialiste apporte quelque chose de nouveau. C'est un mélange détonant de réalisme et d'utopie ! Réalisme parce qu'il prend en compte la réalité spatiale de la France : les villes, ou les « agglomérations », qui regroupent aujourd'hui 80 % de la population, deviennent une pièce essentielle du dispositif de gouvernement. Parce qu'il ne craint pas de dénoncer quelques mythes profondément enracinés et qui entretiennent un brouillard permanent : non, la décentralisation du pouvoir au profit d'échelons périphériques ne signifie pas forcément développement de la démocratie ; la régionalisation peut fort bien, et l'expérience récente le montre, servir à étendre et à renforcer la toile d'araignée de l'Etat sur l'ensemble du territoire ; quant à la planification, elle présente des risques de centralisme et de bureaucratisation.

Réalisme encore, parce que le rapport rompt délibérément avec les analyses habituelles qui s'efforcent de découper la réalité en niveaux superposés, de l'Etat à la commune — quelquefois au quartier, — et d'attribuer à chacun d'eux des compétences ou des attributions spécifiques. Les innombrables tentatives de déconcentration-décentralisation inspirées de cette vision hiérarchique du territoire ont toutes rencontré les mêmes blocages et produit les mêmes conséquences : l'administration d'Etat reprend ce qu'elle a fait mine de donner ; entre les citoyens et le responsable final s'interposent toute une série d'organismes qui filtrent la demande sociale, l'interprètent, la cloisonnent, la spécialisent et la dévient ; l'action sociale a tendance à courir sans cesse après sa « clientèle » ou ses ayants-droit ; son domaine s'étend et se diversifie, son budget ne cesse d'augmenter, les équipements et services se juxtaposent indéfiniment, les personnels s'accroissent mais sont toujours insuffisants. Et pourtant les inadaptations augmentent ; pour y répondre, les administrations (intérieur, santé, action sociale, équipement...) ne cessent de multiplier leurs organisations périphériques « pour se rapprocher des usagers » : secteurs, circonscriptions, unité de voisinage, services infra-communaux... En même temps, le pouvoir est accaparé par ceux qui savent jouer sur les différentes pièces de ce labyrinthe politico-administratif, et, plus fondamentalement encore, il se noie, se dilue, dans cette spirale inflationniste et de la bureaucratie.

Le rapport Pisani est inspiré par une conception toute différente de l'action publique, elle-même appuyée sur une vision réaliste de la réalité locale (qu'elle soit communale, départementale ou régionale).

Si, jusqu'à une époque récente, le territoire pouvait être considéré comme une addition d'ensembles fermés, autonomes, dans lesquels il y avait identité entre un espace physique, un bassin d'emploi, un marché de l'épargne et de l'investissement, un espace économique et politique, cette époque est définitivement révolue. Aucun problème, de logement, d'investissement, d'emploi... n'appartient en propre à un espace donné.

Mais le niveau local ou régional est le point d'application de toutes les politiques sectorielles menées par d'autres acteurs, selon leur propre logique. C'est un niveau transversal par rapport à la société, c'est le lieu où les politiques sectorielles rencontrent des groupes réels, des individus réels, qui ne sauraient se réduire à des ayants droit, à des sujets, ou à des « clients » abstraits de tel organisme spécialisé. Le local, c'est le global, c'est le lieu où peut se retrouver la globalité dans une société où le développement de structures verticales et spécialisées se fait toujours plus fort.

Du coup, la perspective, le projet de gouvernement de la société, sont eux aussi complètement inversés. Aux collectivités de base de gérer l'essentiel et le global, à l'Etat de gérer le reste, c'est-à-dire un ensemble de problèmes limitativement définis et sectoriels. Dans un tel projet, c'en est fini des dichotomies habituelles qui confient à l'Etat et à ses services ce qui est important, toutes les tâches de *conception* et d'innovation, la gestion de l'économie et la vie politique, et qui voudraient *confiner* les collectivités territoriales dans le marginal, dans les tâches d'exécution et d'application, dans l'aménagement ou la gestion du cadre de vie, dans la vie quotidienne...

Il faut souhaiter que les juristes et les praticiens ne viennent pas trop vite baliser cet immense champ redonné à la vie politique. Dans l'état actuel du projet, chaque collectivité, quelle soit régionale ou locale, municipale ou départementale, a en charge l'ensemble de la vie sociale, de sa vie collective ; l'école l'intéresse autant que l'emploi, la culture autant que l'urbanisme... D'où la nécessité pour chaque collectivité de définir son projet de société et, au stade des moyens, de discuter avec les autres, d'échanger, d'arbitrer, de faire des compromis, de passer des accords, en un mot, de faire de la politique.

N'est-ce pas une perspective utopique ?

Bien sûr, c'est un projet volontairement utopique ; mais il ne l'est ni plus ni moins que la volonté d'autogestion *dans* une société qui développe indéfiniment des systèmes de prise en charge des citoyens, et dans laquelle l'inégalité en matière de pouvoir — dans la ville comme dans l'entreprise — est au moins aussi fort qu'en termes de revenus.

D'abord changer l'Etat ?

De fait, ce débat est au cœur du parti socialiste ; il peut lui permettre de donner un contenu concret à l'idée d'autogestion et, à partir de là, de développer sa propre identité par rapport à d'autres forces de gauche ou par rapport à d'autres tentatives de changement de la société.

Pour une grande partie de la gauche, le niveau local est un niveau de gestion. On peut sans doute rendre cette gestion plus humaine, plus démocratique, mais les règles du jeu étant définies au centre, par l'Etat, il faudrait d'abord changer l'Etat. Une bonne politique financière, de bons services municipaux, ne pourraient être mis en place qu'avec un bon ministre des finances et un bon ministre de l'intérieur.

Le souci légitime de nombreuses équipes locales d'élargir leur base *électorale* ; la volonté de faire preuve, au niveau des municipalités, de bonnes capacités de gestionnaires et d'un respect pointilleux de la démocratie ; le souci de dédramatiser les objectifs politiques de la gauche ; la volonté d'unir dans l'action le maximum de couches populaires... conduisent de nombreuses équipes locales de gauche à reprendre à leur compte la théorie de la « commune : cellule de base de la démocratie », ou à avoir une pratique municipale la moins politisée possible. Le niveau local serait celui de l'unanimité, et le capitalisme serait le fait de quelques féodalités toujours situées ailleurs, très loin, au sommet de l'appareil d'Etat ou *dans* quelques familles propriétaires de grands monopoles.

Cette réduction du niveau local à un rôle de gestion, dans le cadre de règles totalement déterminées d'en haut, et l'évacuation des rapports capitalistes en dehors des sociétés locales est très démobilisatrice. En fait, des expérimentations, des innovations qui introduisent de nouvelles pratiques sociales, sont possibles. Elles peuvent, à leur tour, être à la source de nouvelles forces politiques, porteuses de changements plus globaux de la société.

Pour beaucoup, notamment pour tous ceux dont les références théoriques relèvent du marxisme, les rapports sociaux, qui sont faits de dépendance, d'aliénation ou d'exploitation, prennent d'abord leur source dans le travail ; et même si la gauche doit être sensible aux exigences concernant le cadre de vie, elle ne saurait tomber dans le mythe de la qualité de la vie.

L'observation sociale et l'expérience de nombreuses équipes locales montrent suffisamment que le capitalisme ne s'arrête pas aux portes de l'usine ou du bureau et que le pouvoir politique local peut réduire les conditions d'exploitation des travailleurs. Ce sont les mêmes qui occupent les logements les moins confortables ou les moins bien situés, qui n'ont pas accès à certaines valeurs culturelles ou aux formations les plus enrichissantes, qui n'ont pas de choix pour leur consommation ou pour l'usage des services publics, qui sont totalement dépendants dans leur vie comme dans leur travail.

Contribuer, même modestement, à contrebalancer les injustices que le système de production et, en aval de lui, les services de l'Etat introduisent dans la répartition des richesses de toute nature peut être un des rôles principaux du pouvoir politique local.

Au niveau local, le pouvoir politique pourrait plus facilement qu'ailleurs donner aux groupes les plus démunis des occasions de mesurer leur domination et de lutter pour s'en libérer. La liberté étant contagieuse, leur redonner du pouvoir à propos du logement ou à propos des transports, c'est en même temps leur redonner une capacité de lutte sur leurs conditions de vie, y compris dans l'entreprise.

L'émergence de luttes sociales ayant pour enjeu la ville ou ses quartiers, ou les conditions de loyer dans tel immeuble, et, d'une façon générale, le cadre de vie plutôt que le lieu de travail, a suivi la vague d'urbanisation rapide des vingt dernières années. Aujourd'hui, ces revendications et ces contestations ont tendance à s'organiser de manière autonome par rapport à la vie politique. Ces luttes urbaines ont pris naissance au niveau de la vie locale à propos de problèmes concrets, et la plupart du temps en dehors des organisations syndicales et des partis politiques. Leur grande caractéristique est une ambiguïté sociale très forte : les résidents, les locataires, les usagers, les consommateurs, qui sont les acteurs de ces luttes, ne se ramènent pas à des catégories simples et homogènes, comme celles des cadres, des employés et des ouvriers, qui sont les acteurs des luttes sociales plus traditionnelles dans ou autour de l'entreprise ou de l'Etat.

Seule une très forte décentralisation politique au profit des collectivités de base permettrait de relier ces deux formes divergentes de contestation de la société.

Les institutions locales pourraient prendre appui sur ces nouvelles aspirations concernant le cadre de vie, pour dépasser le niveau superficiel (sensible, esthétique ou moralisateur) où elles demeurent souvent, et relier les problèmes aux causes réelles de la dégradation de l'environnement et de la mauvaise qualité du cadre de vie.

Elles pourraient aussi s'efforcer de constituer de nouvelles alliances entre les classes sociales qui s'expriment plus volontiers dans les partis politiques, les syndicats, les comités d'entreprises, et des groupes sociaux tels les commerçants, les employés, les cadres, eux aussi victimes de la concentration capitaliste, même s'ils ressentent leur exploitation davantage dans leur mode de vie que dans leur travail.

⁂

Il y a des luttes authentiquement socialistes, même si elles n'entrent pas dans les stratégies des appareils politiques, qui, au niveau national, veulent conduire le changement de société. Dans l'histoire récente de la France, on constate que bien des batailles qui ont fait bouger la société, dans le sens d'une plus grande liberté ou d'une plus grande justice, n'ont pas été inspirées ou conduites par les grandes structures politiques.

Un gouvernement de gauche demain au pouvoir serait pris dans un réseau de contraintes extrêmement serrées concernant surtout les grands équilibres économiques.

Dans la même période, en revanche, des changements localisés mais généralisables à terme, portant sur de nombreux aspects de la vie sociale (culture, formation, santé, logement, conditions de travail...), pourraient être introduits au niveau local.

Mais il y a au moins une condition à cela. Que les militants qui ont participé à ces luttes, pour la libération des femmes, pour l'ouverture de l'école, pour plus d'égalité dans la justice, pour la sauvegarde d'outils de travail... et qui se retrouvent aujourd'hui dans les collectivités locales ou régionales, n'abandonnent pas ces luttes au profit d'une gestion de type administratif ou technocratique, ou encore au profit d'une utilisation des institutions exclusivement pour des batailles politiques de niveau national.

FIN

Être mieux dans sa commune

(Suite de la première page.)

Ils trouvaient dans l'obéissance à la nature toute la sagesse du monde, et dans la succession des travaux de chaque jour le lien harmonieux avec un univers familier !

Quelle épreuve aussi pour les populations industrieuses et artisanales de nos villes d'autrefois qui déplorent aujourd'hui les déplacements quotidiens fatigants, la disparition des responsabilités individuelles dans le travail, le doute sur la qualité et l'utilité de ce que l'on produit, doute qui ronge la conscience professionnelle et amoindrit la solidarité avec le commandement de l'entreprise, alors que chacun se sent attaché à la communauté sociale qu'elle forme.

Comment réduire encore davantage les inégalités entre les personnes ? Comment résister à l'effritement des familles, parer à l'isolement des vieillards, à l'anonymat des grands ensembles urbains ?

Comment faire face à l'inquiétude des jeunes, réduire la délinquance et la violence qui rôdent le soir *dans les villes et surgissent la nuit* au cœur d'un village paisible ?

⁂

Ni les pouvoirs publics ni les maires ne sont restés inactifs devant de tels problèmes. Maintes réalisations et initiatives municipales en témoignent.

Néanmoins, malgré de nombreux et constants efforts de la collectivité nationale, les élus déplorent les défectuosités dans l'organisation et le fonctionnement de l'administration locale : ils citent l'insuffisance des aides de l'Etat, ses réglementations trop contraignantes et uniformes, l'intervention excessive de ses services, les difficultés rencontrées pour assurer la sécurité des citoyens, apaiser les conflits sociaux, développer les activités économiques et sociales, promouvoir l'emploi, sauvegarder l'environnement.

Les citoyens eux-mêmes donnent le sentiment de subir leurs conditions d'existence comme s'ils ne pouvaient les infléchir, ou font pression sur l'Etat et les autorités locales par le canal de divers groupements et associations, quand ils ne tentent pas quelquefois de se substituer à l'administration. Chacun aujourd'hui estime en effet ses droits sur la collectivité à la mesure de ses besoins particuliers.

On ne peut qu'être frappé par le fait que les solutions à apporter aux problèmes collectifs de l'existence quotidienne ne soient pas d'abord recherchées sur place. Il est rare que le premier réflexe des populations et de leurs élus soit d'organiser la confrontation ouverte des points de vue et de rechercher la mise en œuvre libre et responsable de projets élaborés localement.

Beaucoup saisissent directement l'Etat et sollicitent son intervention multiforme, particulièrement financière.

L'évaluation des moyens qu'il a affectés directement et indirectement à l'administration locale des Français montre qu'il ne se dérobe pas. Mais dans les circonstances nouvelles qu'ont suscitées la crise de l'énergie et la compétition économique entre les nations, l'Etat, bien qu'il l'estimerait justifié dans de nombreux cas, ne pourra pas affecter globalement beaucoup plus de moyens à l'amélioration de l'administration locale, car la croissance économique ne sera plus la même.

Mais, par contre, l'Etat peut changer substantiellement les conditions et les règles d'emploi des nombreux moyens administratifs, techniques et financiers disponibles de telle façon qu'ils soient utilisés avec plus d'efficacité, de diligence et en réponse aux aspirations de la population.

Jusqu'à ce jour, la recherche de cette efficacité supérieure a été contrariée parce que l'Etat et les collectivités locales se sont soupçonnés mutuellement de vouloir se décharger de leurs obligations respectives vis-à-vis de la population, obligations au reste imprécises, bien souvent confondues.

Il faut vaincre cette suspicion.

L'Etat y est prêt, car il reconnaît que la répartition des tâches, des financements et des moyens n'est pas figée.

Aussi les maires doivent-ils résister à la tentation de croire et de dire qu'il suffit d'un effort financier supplémentaire de l'Etat ou de lui transférer des charges nouvelles pour régler les problèmes qui viennent d'être évoqués.

Le gouvernement estime pour l'instant, et sous réserve des conclusions qu'il conviendra de tirer de la consultation des maires, que des efforts mieux répartis, des moyens plus adaptés, dégageraient des capacités nouvelles pour l'administration locale des Français. Tel est l'objectif. Il souhaite, parce qu'il le croit nécessaire et de l'intérêt de tous, que les solutions à apporter aux difficultés actuelles soient imaginées et mises en œuvre par les autorités municipales responsables sous le contrôle des citoyens et en réponse à leur initiative : autorités responsables devant la loi certes, mais avant tout devant le peuple, source de la souveraineté et de tout jugement, source aussi des contributions financières nécessaires.

Organiser la ville

Les questions posées à mes collègues les maires de France prouvent que l'Etat est disposé à envisager des solutions, y compris celles qui consisteraient à limiter son intervention, à libérer l'initiative, à redistribuer les rôles et les moyens, à substituer des relations contractuelles, dont certaines sont déjà en vigueur, à l'uniformité des procédures et des règlements élaborés de très loin.

Qu'il s'agisse de la façon d'organiser la ville et d'y vivre, de redonner aux campagnes la vitalité, de conformer l'habitat au goût des gens et aux nécessités successives de l'éclosion et du développement d'une famille, d'assurer l'information de tous sur ce qui les concerne localement autant que sur ce qui se passe sur les autres continents, de régler les temps de travail et de loisirs, les différentes occupations sociales de la journée et de la semaine, d'arbitrer entre les transports individuels ou collectifs, d'affirmer les droits des piétons et y satisfaire, de reconstituer les liens entre la famille, l'enseignement, l'éducation ou l'orientation, de faire revivre la rue et le quartier, de rompre l'isolement dans les cités, à propos de tous ces enjeux de la vie quotidienne, l'Etat est prêt à envisager que les responsabilités et les moyens de proposer, d'agir et d'intervenir soient répartis autrement.

Il est prêt à changer son rôle de façon à conseiller là où il réglemente, à aider là où il intervient directement. Mais il doit conserver dans son emprise ce que la nation lui a confié en propre et notamment : la garantie des libertés, la sécurité des citoyens, l'exercice de la justice, l'équilibre de la répartition des activités et des revenus sur l'ensemble du territoire, l'indépendance et l'unité nationale dans ses composantes essentielles.

Il est prêt à mettre en valeur les expériences diverses et bénéfiques de telle ou *telle municipalité* et à aider celles qui voudraient les reprendre à leur compte, plutôt que d'imposer *uniformément* à toutes les innovations qu'il aurait seul imaginées.

L'Etat sait qu'il ne peut pas élaborer pour chacune des communautés locales formées sur le sol national, le projet *particulier* d'aménagement, d'équipement et d'expansion qui lui convient. Il est tenté de penser que cette responsabilité gagnerait à être assurée dans le cadre des lois par les autorités locales élues, sur le mandat des citoyens et avec leur concours.

Mais si chacune de ces perspectives lui paraît accessible, il ne saurait s'y engager seul, unilatéralement, hâtivement, et prendre ainsi le risque démesuré de laisser sur le terrain de son repli s'installer la discorde, l'anarchie, les surenchères trompeuses, les concurrences coûteuses, les improvisations hasardeuses.

L'Etat peut constituer à cet égard *la mémoire vivante et active des* succès et des échecs, le moyen de prévenir les erreurs, comme de stimuler et faire valoir les réussites.

Ne l'a-t-il pas d'ailleurs déjà fait ?

Pour toutes ces grandes et vraies raisons, les maires sont invités moins à débattre en détail des avantages et des inconvénients partiels de telle ou telle formule qu'à aider le gouvernement à trouver les points d'application essentiels soit d'une réforme d'ensemble, soit de plusieurs réformes successives. Il s'agira après de les mettre en œuvre de façon concertée.

⁂

La grande loi libérale de 1884 a eu l'ambition de doter les autorités municipales élues des moyens nécessaires à l'organisation convenable et équitable de l'administration quotidienne des Français, à l'aménagement de la façon de mieux vivre ensemble.

Les conditions économiques et sociales de son application n'y ont pas fait obstacle jusqu'à la première guerre mondiale. Depuis lors, l'autarcie et la vitalité de nos grands villages et petites villes se sont amoindries et la substance vive de la population déplacée vers les grandes cités et les vastes ensembles industriels. Les enjeux de la vie collective locale ont donc changé en proportion.

Aujourd'hui, il nous faut réinventer la vie communale moderne dans la même tradition de libéralisme administratif, garant du libéralisme politique dont nous jouissons.

Cette entreprise doit prendre appui sur les communes existantes telles qu'elles sont, diverses et inégales, et viser la reconstruction de la grande famille communale d'autrefois mais autour des nécessités économiques et des servitudes sociales contemporaines.

Sans doute faut-il pour y parvenir que chaque commune soit assurée d'un rôle et d'une capacité adéquates, qu'elle soit clairement fixée sur ses *droits* et ses *obligations*, qu'elle connaisse les enjeux et les modalités de ses rapports avec ses voisins, de ses relations avec l'Etat et de l'exercice de ses responsabilités vis-à-vis des citoyens.

C'est à l'élaboration d'un tel projet que le gouvernement se consacre, appelant les maires à y participer.

Si légitimes et utiles que puissent être les directives et les recommandations diffusées à ce propos, le désir de certains maires d'en tenir compte ne devrait pas faire en sorte que leur réponse personnelle soit privée de la référence à leur expérience et à la diversité des situations locales. Leur méconnaissance enlèverait à cette exceptionnelle consultation son efficacité et sa valeur.

Dans ce cas, comment ceux-là qui se seraient abstenus ou résolus trop tard à répondre, pourraient-ils déplorer demain, vis-à-vis de leurs mandants et devant l'opinion nationale, les imperfections de l'administration *locale* qu'ils dénoncent aujourd'hui ?

Mais des confidences recueillies, des propos qui m'ont été tenus partout où j'ai été reçu, je retire la conviction que l'enjeu sera compris et que les maires de France mesurent déjà, quelles que soient leurs orientations politiques, qu'il est bien d'intérêt national.

MARC BECAM.

A PROPOS DE...

L'inauguration de la section Tours-Poitiers

A quoi sert une autoroute ?

M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle autoroute Tours-Poitiers, insisté sur les « utilités économiques » des travaux routiers.

Une autoroute facilite les déplacements : c'est une lapalissade. Au-delà, elle apporte d'autres avantages. « A travers les travaux qu'occasionne sa construction, *a déclaré M. Icart*, une autoroute crée directement et indirectement des emplois, avant même de remplir sa fonction définitive. L'impact obtenu dépend, bien sûr, du degré de participation à l'exécution des chantiers des entreprises régionales et locales de travaux publics. C'est par les groupements de telles entreprises et par la sous-traitance qu'une telle participation est possible, et c'est la raison pour laquelle je veillerai à les encourager chaque fois que cela sera possible. »

« Une autoroute est d'autre part, *a expliqué le ministre*, un élément d'enrichissement durable des régions qu'elle irrigue, dans la mesure où elle facilite la venue d'entreprises, et, par conséquent, les créations d'emplois. »

La seule perspective de l'ouverture prochaine de l'autoroute Paris-Poitiers a entraîné plusieurs décisions importantes d'implantations industrielles : l'installation de la fonderie de Renault, à Ingrandes (800 emplois), l'installation prochaine à Châtellerault de la société Stanley Mabo (250 salariés dans une première phase) ; la création à Châtellerault d'une nouvelle usine d'essuie-glaces de la société S.E.V. Marchal (400 salariés) ; l'extension, à Poitiers, de la Société anonyme de télécommunications, qui acquiert, en ce moment même, les terrains nécessaires à l'implantation d'un centre « tertiaire » (100 emplois au moins). Au total donc 1 650 emplois auront dans un premier temps été « créés » par l'autoroute.

Ces déclarations mettront un peu de baume au cœur des défenseurs de la route qui craignent que la crise de l'énergie et le « retournement » de la conjoncture mondiale n'entraînent un ralentissement des programmes ambitieux formés au cours des années 60. M. Icart a rappelé le plan adopté par le gouvernement en juin dernier et qui prévoit un doublement en sept ans du réseau des autoroutes de liaison (3 200 sont en service aujourd'hui). Il s'est déclaré décidé à maintenir « un rythme élevé de réalisations autoroutières », *et cela* « malgré les difficultés budgétaires et financières ». *Le pourra-t-il ?*

De sérieux doutes ont été émis ces temps derniers sur la possibilité de réaliser conjointement, par exemple, un vaste programme d'investissements nucléaires et les investissements routiers prévus. En 1975 comme en 1976, rappelait récemment l'Union routière, la plupart des pays ont réduit leur budget routier et, en France notamment, les sociétés privées concessionnaires des autoroutes paraissent avoir quelques difficultés à rentabiliser leurs investissements aussi rapidement qu'elles le prévoyaient. Ici aussi, un tournant a été pris.

ÉQUIPEMENT

CIRCULATION

Un appel à la prudence pour les départs de la Toussaint

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a lancé à l'occasion du week-end de la Toussaint un appel à la prudence sur la route. « Le week-end de la Toussaint, a-t-il déclaré, est l'un des plus meurtriers de l'année. Je voudrais dire aux millions de Français qui vont prendre la route que quelques dizaines d'entre eux risquent de ne pas pouvoir regagner, mardi soir, leur domicile s'ils sont imprudents. »

Les Parisiens ont été nombreux à quitter la capitale dès vendredi. Des « bouchons » étaient signalés à la tombée de la nuit sur la plupart des grands axes routiers et autoroutiers de la région parisienne. Les spécialistes indiquent toutefois que la circulation semblait moins importante que celle qui a été constatée l'an dernier à la même période.

POINT DE VUE

Des secours plus rapides

par PIERRE BERTUZZI (*)

LA rapidité totale d'intervention des secours est décisive pour la survie des blessés graves. Des extrapolations faites à partir d'études localisées ont montré qu'il serait possible de sauver 15 à 20 % des blessés en danger de mort sur la route étant donnés les progrès des techniques de réanimation médicale à condition d'intervenir plus tôt. Or le temps d'appel des secours reste dans un certain nombre de cas (en zone rurale ou de nuit) désespérément long et représente entre 20 et 60 % du temps total d'intervention de ces secours.

Les pouvoirs publics ont commencé à équiper les grands axes de bornes d'appel ; malheureusement leur coût élevé (40 000 F en 1975) interdit leur généralisation partout où cela serait utile : et il faut noter que 51 % des personnes tuées sur la route trouvent la mort en dehors des grands axes. Que faire alors au niveau des petites routes qui, on le sait, ne seront jamais équipées ?

Il existe un moyen simple et économique qui consiste à mieux utiliser ce que nous possédons déjà, à savoir : l'infrastructure matérielle actuelle et la bonne volonté des Français. *Huit millions de postes téléphoniques sont inemployés la plus grande partie de la journée ou de la nuit.* Ils ont coûté très cher en dépenses d'entretien.

Le système proposé prévoit qu'à chaque carrefour un balisage approprié permettant d'indiquer au témoin d'un accident l'emplacement des deux ou trois abonnés au téléphone les plus proches. Ces abonnés volontaires se contenteraient d'appeler les secours, sans ouvrir leur porte pour des raisons de sécurité bien compréhensibles.

Le balisage pourrait être réalisé de la manière suivante : signaler sur le support des panneaux indicateurs situés aux carrefours la présence des renseignements souhaités grâce à un symbole adéquat, par exemple le sigle de la sécurité civile. Au verso des panneaux se trouverait le plan de la région immédiate avec l'emplacement des abonnés bénévoles. Ce balisage permettrait donc à un témoin d'accident de se rendre directement sans devoir errer et perdre ainsi des secondes précieuses au poste de téléphone le plus proche.

Sur le plan matériel, le symbole de la sécurité civile en plastique adhésif ou peint, ainsi que le plan 21 × 27 placé dans un feuillet plastique collé sur l'arrière du panneau et quelques flèches de direction ne coûteraient guère plus de 25 F. A titre de comparaison, il est intéressant d'indiquer le prix du matériel et de la pose des éléments suivants : panneau de la route : 500 F, poste auxiliaire téléphonique : 3 000 F, cabine téléphonique : 20 000 F et borne d'appel indépendante : 40 000 F (valeurs 1975). On pourrait ainsi baliser cinquante mille carrefours avec une somme équivalant à la pose de trente bornes d'appel.

(*) Diplômé de l'Institut d'études supérieures des techniques d'organisation (IESTO).

TRANSPORTS

Changement de trajectoire à Roissy

CENT DIX MILLE HABITANTS DE LA VALLÉE DE MONTMORENCY VONT RETROUVER LE SILENCE

Le conseil général du Val-d'Oise, sur proposition de la direction de la navigation aérienne, s'est prononcé, vendredi 28 octobre, après cinq heures de débat, en faveur d'une modification définitive de la trajectoire de décollage — face à l'ouest — des avions de Roissy ; 70 % des appareils partant de l'aéroport empruntent cette direction.

Acquis par 13 voix pour, trois voix contre et douze abstentions, ce vote à caractère consultatif — mais qui représente une « première » en France dans le domaine de la lutte contre les nuisances dues à l'aviation — va rapidement permettre à l'Aéroport de Paris d'utiliser, avec l'accord des élus, la nouvelle trajectoire dite « de la plaine de France ». Seize mille personnes habitant le centre et le nord du Val-d'Oise vont ainsi se trouver sous le bruit des avions, mais cent dix mille personnes résidant dans la vallée de Montmorency vont retrouver le silence.

Le conseil général a également décidé, à cette occasion, l'interdiction des vols de nuit pour les avions réputés les plus bruyants (Boeing-707, Caravelle et DC-8).

Le président du comité des riverains de l'aéroport de Roissy s'est déclaré *« très satisfait de la victoire des associations de riverains qui demandaient depuis trois ans cette modification de trajectoire ». « De plus,* a-t-il indiqué, *les conclusions de l'étude acoustique réalisée par la direction de la navigation aérienne vont entraîner une révision complète de l'indemnisation des riverains. »*

● *New-York : nouvelle action contre Concorde.* — Un avocat, représentant plusieurs groupes de riverains de l'aéroport Kennedy, a déposé, devant le tribunal fédéral de Brooklyn, une demande de suspension de l'autorisation des vols de Concorde sur New-York. Ceux-ci doivent commencer le 22 novembre prochain. Cette action est fondée sur le fait que le département des transports ne s'est pas plié à une disposition, votée par le Congrès en 1969, lui enjoignant de mettre au point des mesures de bruit applicables aux supersoniques. — *(A.F.P.)*

● *Air France au Proche-Orient.* — Air France desservira, à compter du 2 novembre et une fois par semaine, l'émirat de Sjarjah, situé à l'extrême sud du golfe Persique.

● *Nouvelle hausse des taxis parisiens ?* La commission extra-municipale de concertation, présidée par M. Edouard Frédéric-Dupont, s'est réunie vendredi 28 octobre, afin d'étudier les difficultés des taxis parisiens.

La commission a demandé à M. Jacques Chirac, maire de Paris, d'intervenir auprès des pouvoirs publics afin de réaménager le remboursement de la T.V.A. sur les achats de véhicules. D'autre part, elle proposera, dans quelques jours, l'augmentation des *tarifs des taxis parisiens.* Enfin, la commission a préconisé qu'un numéro unique pour toutes les bornes d'appel soit mis en service à Paris.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de France à Washington et Mme François de Laboulaye ont donné réception, vendredi, avant leur départ de Paris, pour prendre congé de leurs nombreux amis.

Naissances

— Daniel Dœuf et Marianne Jollés ont la joie de faire part de la naissance de leur fils,
Adrien-Erwann,
à Paris, le 19 octobre 1977.
12, avenue Laumière, 75019 Paris.

— Christian et *Odile* Goupil-Jannin, Raphaelle, sont heureux d'annoncer la naissance de
Florian,
le 16 octobre 1977.
Lotissement « Le Goff-Plourin », 29210 Morlaix.

— Le professeur Jean Bariéty et Mme, née Françoise Baldé, Anne-Sophie et Clément, sont heureux d'annoncer la naissance de
Marie-Aimée
le 2 octobre 1977.
77, rue de Monceau, 75008 Paris.

Décès

— M. et Mme Bellas et leurs enfants,
Mme Heyer, ses enfants et petits-enfants,
Mme Muller,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Germaine AUJOUX,
leur mère, grand-mère, sœur, tante et grand-tante, survenu le 26 octobre 1977, dans sa quatre-vingtième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée, le lundi 31 octobre 1977, à 10 h. 30, en l'église de Courpalay (Seine-et-Marne).
M. et Mme Bellas,
13, rue Aristide-Bruant,
77330 Ozoir-la-Ferrière.

— Le docteur Georges Noyer et Mme, née Bocquet,
Mme veuve Stephen Vimont,
M. et Mme Paul Etienne et leurs enfants,
M. Claude Vimont,
Mlle Marguerite Talou, dévouée et fidèle gouvernante,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. René BOCQUET,
officier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire
de la Banque commerciale africaine,
pieusement décédé à Cannes, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques ont été célébrées, le vendredi 28 octobre 1977, dans la plus stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
86 La Croisette, 06400 Cannes.

— On nous prie de faire part du décès de
Mlle Alix BULTS
survenu, à Bruxelles, le 19 octobre 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité. Le présent avis tient lieu de faire-part.
25, avenue de La Motte-Picquet,
75007 Paris.

— Enfants et petits-enfants de
Mme veuve Maurice SALOUM,
originaire de Constantine, ont la tristesse d'annoncer son décès.
Inhumation lundi 31 octobre au cimetière parisien de Pantin, porte de La Villette, carré 209, à 16 heures.

— Mme Philippe Leca et sa fille, ont l'immense douleur de faire part du décès de
M. Philippe LECA,
professeur honoraire,
commandeur
des palmes académiques,
officier du Mérite maritime,
leur époux et père,
survenu le 18 octobre 1977, à Ajaccio.
Les obsèques ont eu lieu à Ajaccio, le 20 octobre.
1, avenue Impératrice-Eugénie,
20000 Ajaccio

— Mme Christian Léonard,
M. et Mme Lucien Léonard,
M. et Mme Jean Foucault,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. CHRISTIAN *LÉONARD*,
survenu le 21 octobre 1977

Rectificatif. — Dans l'avis de décès de
Mme Jean MENEAU,
paru le 27 octobre, il fallait lire : née Madeleine Main de Boissière.

Anniversaires

— Il y a un an, M. G.-M. Fakra nous quittait.
Une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connu, apprécié, aimé.

ÉCONOMIE - SOCIAL

SYNDICATS

M. SÉGUY A PRÉSENTÉ DES PROPOSITIONS POUR LA RÉNOVATION DE LA F.S.M.

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a participé, les 26 et 27 octobre, à une nouvelle réunion du bureau de la Fédération syndicale mondiale à Budapest. Première Internationale syndicale, la F.S.M. regroupe des syndicats représentant deux cents millions d'adhérents, en majorité des pays socialistes, ainsi que les C.G.T. française et italienne.

M. Séguy a déclaré à son retour : *« La F.S.M. trouvera-t-elle en elle-même la force et le courage de se rénover pour se placer à la hauteur des réalités syndicales contemporaines (...) ou bien restera-t-elle confinée dans de vieux schémas qui la condamneront à plus ou moins brève échéance à disparaître dans l'indifférence générale ? L'œuvre de rénovation qui nous paraît absolument indispensable est possible et nous souhaitons pouvoir y participer à part entière. »*

M. Séguy a présenté diverses propositions, qui seront soumises au congrès de la F.S.M. au mois d'avril prochain.

CONFLITS

RENAULT : les grévistes du département 38 décident de continuer leur mouvement.

Aux usines Renault de Billancourt, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. annoncent leur intention de développer l'action pour obtenir « de véritables négociations » sur les conditions de travail, les salaires et le règlement du conflit en cours, depuis cinq semaines, au département 38. Sur 175 personnes consultées, 172 ont repoussé la reprise du travail, disent les syndicalistes, afin d'obtenir le paiement des journées de grève, car la direction ne propose qu'une compensation réalisée par une augmentation des cadences de travail.

D'autre part, la C.G.T. et la C.F.D.T. veulent obtenir la réintégration effective de M. Mohamed Ben Lahoucine, travailleur marocain souffrant de rhumatisme articulaire et licencié par la direction *pour avoir refusé les conditions de sa mutation.* M. Ben Lahoucine a obtenu du tribunal une décision en sa faveur, mais la Régie a fait appel.

EMPLOI

NOUVEAU CHOMAGE PARTIEL POUR VINGT MILLE SALARIÉS DE SACILOR

La direction de la société sidérurgique lorraine SACILOR a annoncé la reconduction, pour le mois de novembre, des mesures de chômage partiel qui avaient touché, pendant quatre jours, au mois d'octobre vingt mille de ses vingt six mille salariés.

Lors de la réunion, vendredi 28 octobre, des six comités d'établissement de la société, la direction a indiqué que le marché des produits longs s'était encore détérioré, tombant de 225 000 tonnes en septembre, à 200 000 tonnes en octobre, ce qui ne représente plus que 50 à 60 % de la capacité de *production de l'entreprise.* La direction a également confirmé la suppression de 4 300 emplois : à Sollac-Fensch (1 300) et dans les unités de Gandrange-Rombas (2 250), d'Hagondange (350) et d'Homécourt (380 à 400). — *(A.F.P.)*

LA C.E.E. EXAMINERA EN DÉCEMBRE DE NOUVELLES MESURES POUR RÉSORBER LE CHOMAGE DES JEUNES.

Les ministres du travail des neuf pays de la C.E.E., réunis le 28 octobre à Luxembourg, ont demandé à la Commission d'établir pour le mois de décembre des propositions en faveur de l'emploi des jeunes. En effet, 40 % des six millions de chômeurs de la Communauté sont âgés de moins de vingt-cinq ans.

L'Italie et l'Irlande ont demandé des aides accrues de la part du fonds social en faveur de la formation professionnelle et de la création d'emplois nouveaux. Mais, suivant en cela la position de la délégation allemande, la France et la plupart des pays membres se sont prononcés pour une utilisation plus efficace, ponctuelle et concentrée des moyens financiers existants. Cela, dans toutes les régions en difficulté, y compris celles qui souffrent de la mutation technologique.

M. Christian Beullac, ministre français du travail, a estimé qu'il faut définir clairement *« les problèmes qui doivent être traités au niveau national et ceux, comme l'industrie navale, le textile et l'aéronautique, qui ne peuvent être traités qu'au niveau communautaire ».* — (A.F.P.)

AGRICULTURE

L'opposition à la taxe de coresponsabilité sur le lait reste vive

A quelques jours de la mise en application de la taxe de coresponsabilité sur le lait — les transformateurs doivent percevoir une taxe de 1,55 F par hectolitre, — l'opposition à cette mesure reste vive. *« Il est possible de faire reculer les pouvoirs publics et d'empêcher son recouvrement »,* affirment les fédérations départementales d'exploitants opposés à M. Michel Debatisse et à l'état-major de la F.N.S.E.A. dans leur bulletin d'information *l'Inter-départemental.*

De son côté, le Mouvement syndical des travailleurs paysans, *nouvellement créé sur l'initiative* d'anciens paysans travailleurs et d'animateurs du Mouvement national des travailleurs agricoles et ruraux (MONATAR), affirme que cette taxe est totalement injuste. *« Après avoir systématiquement poussé à l'intensification et à l'accroissement de la production, le pouvoir politique veut maintenant mettre les excédents sur le dos des producteurs et leur faire payer les conséquences de cette politique. »*

Enfin, la Fédération des producteurs de lait, tout en constatant que les conditions qu'elle avait posées le 14 septembre dernier à l'acceptation de cette taxe sont *« en voie d'être remplies »,* demande aux entreprises de différer le prélèvement tant que les organisations professionnelles n'auront pas reçu l'assurance que les distorsions monétaires seront corrigées par un aménagement du franc vert (ce qui dépend du gouvernement) et une réduction des montants compensatoires et que les fonds collectés seront bien affectés à la promotion des produits laitiers et à leur vente sur les marchés extérieurs à la C.E.E.

Le gouvernement, qui s'est montré particulièrement discret ces derniers jours sur l'éventualité d'une dévaluation du franc vert, a laissé entendre par la voie de M. Pierre Méhaignerie qu'il était prêt à faire preuve d'une certaine souplesse dans le recouvrement de la taxe. Dans une interview accordée à notre confrère *J'informe*, le 28 octobre, le ministre de l'agriculture déclare, en effet : *« A partir du moment où l'on affirme que la taxe est acceptée, je reste très ouvert aux processus d'application en ce qui concerne la date de paiement effective des entreprises qui ont des difficultés administratives. »*

L'opération « Beurre de Noël »

Les propos du ministre devraient être bien accueillis par les transformateurs, qui, pris entre deux feux, redoutent de surcroît que l'opération « Beurre de Noël », lancée par la Commission de Bruxelles pour alléger le marché, ne se traduise par une baisse des achats des ménages au prix normal et n'entraîne finalement une reconstitution des stocks. Pour la France, 27 000 tonnes seront, en effet, mises en vente à partir du 15 novembre, au prix d'environ 12 francs le kilo, dans le cadre de cette opération.

Ce beurre sera présenté *sous* un emballage en aluminium portant en grosses lettres la mention « Beurre de Noël ». Le prix maximum de vente, qui sera également indiqué, est en cours de discussion entre les transformateurs, qui souhaiteraient 3,25 francs, et la direction des prix, favorable à 3 francs, apprend-on de source professionnelle.

Le bas prix retenu — la moyenne pour un beurre français est de 4,50 francs, mais on trouve des beurres belges, danois, hollandais à 4 francs — est permis par la prise en compte de la *différence*, soit 4 francs par kilo, par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA).

Les SAFER craignent pour leur avenir

« L'existence même des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural est en jeu », a affirmé jeudi M. Hubert Buchou, le président de la Fédération nationale des SAFER. Créée en 1962 pour faciliter la constitution d'exploitations agricoles rentables et moraliser le marché foncier, les SAFER sont en butte, plus spécialement depuis le début de l'année, à des critiques de toutes parts. Aux partis de gauche qui reprochent la politique des *« petits copains »* dans la répartition des terres et souhaitent une véritable démocratisation, M. Jean-Claude Bousquet, le secrétaire général, a répondu lors de l'assemblée générale : *« Il y a une concertation à tous les niveaux pour éviter les bavures. »* A l'intention de la Fédération nationale de la propriété agricole, qui voit dans les SAFER la porte ouverte à la collectivisation des sols, M. Buchou a fait remarquer que certains parlaient des kolkhozes, il y a quelques dizaines d'années, lors de la création des premières coopératives. Plus encore que ces appréciations désobligeantes sur leur fonctionnement, c'est l'orientation de la jurisprudence qui inquiète les SAFER. *« La lettre de la loi de 1962 a été déformée »,* a déclaré M. Louis Lauga, ancien président national des jeunes Agriculteurs.

L'objectif du projet de loi qui *doit venir en discussion au Parlement* cette session est justement d'améliorer la situation actuelle en permettant au SAFER d'utiliser leur droit de préemption pour installer et maintenir des jeunes, et non plus seulement pour agrandir les exploitations. *« On ne veut pas laisser jouer seule la loi de l'offre et de la demande et on veut aussi éviter la spéculation »,* a expliqué jeudi M. Pierre Méhaignerie. Mais le ministre de l'agriculture a écarté la possibilité pour les SAFER de louer des terres, ce que souhaitent certains agriculteurs et le Mouvement des *radicaux de gauche,* en raison *« de l'ampleur du financement qu'exigerait en fait la constitution d'importants stocks de terres ».* Avec l'adoption du projet de loi sur l'élargissement du droit de préemption, si toutefois les réserves des éléments conservateurs de la majorité sont vaincues, les SAFER devraient pouvoir accroître leur portefeuille de terres. *Déjà, en 1976,* elles ont acheté 80 450 hectares, après trois années consécutives de baisse d'activité. L'objectif du gouvernement demeure, M. Méhaignerie l'a rappelé, 100 000 hectares par an. Depuis leur origine, les SAFER ont permis d'agrandir cent six mille exploitations et d'installer six mille huit cents agriculteurs. Un point noir toutefois, significatif de la tension actuelle, sur le marché foncier : la superficie moyenne d'installation des jeunes est tombée de 40 à 32,4 hectares entre 1972 et 1976.

AFFAIRES

I.T.T. OBTIENT UN CONTRAT DE 2,5 MILLIARDS DE FRANCS EN CORÉE DU SUD

I.T.T. vient d'obtenir le marché des équipements téléphoniques en Corée du Sud. *Ce pays veut,* en sept ans, installer plus de deux millions de lignes et mettre sur pied une production locale atteignant six cent cinquante mille lignes par an à partir de 1985. Le montant du contrat est de 500 millions de dollars (2,5 milliards de francs).

I.T.T. présentait, sur cet appel d'offres, la variante la plus ancienne et la plus connue de son central semi-électronique Metaconta : le 10 C, mis au point principalement dans la filiale belge du groupe, la Bell Telephone Manufactoring (B.T.M.). Cette société fournira les *premiers centraux en attendant que* la production locale démarre.

Ce succès d'I.T.T. en Corée du Sud vient compenser le grave échec enregistré par le groupe en Australie, où les pouvoirs publics ont choisi le central Axe, du groupe suédois Ericsson.

FORD CONSTRUIRA DEUX USINES EN ÉGYPTE

Les *autorités égyptiennes* et le constructeur automobile américain Ford devaient signer, samedi 29 octobre, un accord pour la construction de deux usines en Egypte. Le contrat d'une valeur de 145 millions de dollars (700 millions de francs) prévoit l'édification d'une usine de camions (capacité de production de cent mille véhicules) et d'une unité de fabrication et de montage de moteurs Diesel (capacité de production de cinquante mille moteurs). La plus grande partie de la production sera exportée.

Le financement initial de l'opération sera assuré *par une société* au capital de 30 millions de dollars : l'Egypte fournira 40 %, Ford 30 % et des investisseurs arabes 30 %.

SOCIAL - ÉCONOMIE

A L'ÉTRANGER

ÉTATS-UNIS : le déficit de la balance commerciale a diminué en septembre.

Washington *(A.F.P.)*. — La balance commerciale des Etats-Unis s'est améliorée en septembre. le montant des exportations ayant dépassé tous les records mensuels jusqu'ici enregistrés. Le déficit s'est situé à 1,7 milliard de dollars. en forte baisse par rapport à celui du mois d'août qui avait été de 2,7 milliards.

Les exportations ont atteint 10,9 milliards de dollars (+ 14,2 %), dépassant le record mensuel de 10,4 milliards enregistré en décembre 1976. L'accroissement des ventes a été surtout constaté dans le secteur des automobiles, des machines et des produits chimiques et alimentaires. Les importations, quant à elles, se sont élevées à 12,6 milliards de dollars (+ 3,3 %) dont 3,7 milliards de pétrole et produits pétroliers (+ 14 %).

Depuis le début de 1977 le déficit commercial américain atteint 19,3 milliards de dollars contre 3,2 milliards pour les neuf premiers mois de 1976.

● *L'indice des principaux indicateurs économiques américains* a augmenté en septembre pour le troisième mois consécutif. Cet indice, qui est supposé anticiper l'évolution économique, a progressé de 0,3 %. Le département d'Etat a très fortement révisé à la hausse l'augmentation de l'indice en août, de 0,8 % à 1,4 %, soit un des plus forts taux enregistrés au cours des deux dernières années (+ 0,1 % en juillet).

Cependant, la hausse des salaires s'est ralentie aux Etats-Unis depuis le début de 1977. Les conventions collectives négociées au cours des neuf premiers mois se soldent par une augmentation salariale moyenne de 7,8 % pour la première année des contrats et de 5,8 % par an pour toute *la durée des contrats (trois ans en général)*, contre respectivement 8,4 % et 6,4 % en 1976. — *(A.F.P.)*

GRANDE-BRETAGNE.

● *Le nombre de journées de travail perdues* à cause de grèves en Grande-Bretagne a plus que doublé depuis le début de 1977, s'établissant à 6 366 000, contre 3 284 000 pour l'ensemble de 1976 (6 012 000 en 1975).

ITALIE

● *La Confindustria*, l'organisation patronale italienne, demande, dans un document adressé au gouvernement et aux syndicats, que le taux de croissance soit porté à 4,5 % en 1978, au lieu des 2 à 3 % envisagés. Dans ce cas, le déficit de la balance des paiements courants serait de l'ordre de 1 000 milliards de lires, alors que le gouvernement prévoit un excédent de 2 000 milliards. — *(Agefi.)*

SUEDE

● *Le chômage* a régressé en Suède pour la première fois depuis plusieurs mois, touchant en septembre 83 000 personnes, soit 2 % de la population active, contre 2,1 % en août (1,7 % en septembre 1976).

MARCHÉ COMMUN

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

Les « Bresciani » s'engagent à respecter les prix minima fixés par Bruxelles

Un accord est intervenu, vendredi 28 octobre, à Bruxelles, entre les producteurs d'acier européens et les « bresciani », ces industriels lombards qui disposent de petites unités de production d'acier très compétitives. Les « bresciani » se voient autorisés à exporter mensuellement 44 000 tonnes de ronds à béton sur les marchés communautaires. En contrepartie, ils s'engagent à respecter les prix minima fixés par Bruxelles.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Il était reproché aux « bresciani » d'exporter vers l'Allemagne et la France, accessoirement vers la Belgique, des quantités importantes de ronds à béton à des prix inférieurs aux prix minima obligatoires *fixés par Bruxelles et de mettre ainsi* en péril le plan anti-crise mis en œuvre sous le contrôle de la commission *(le Monde* daté 9-10 octobre). L'arrangement intervenu sous les auspices de M. Davignon, le commissaire européen chargé des questions industrielles, est un compromis. Les Allemands et les Français, et pour une très faible part les Belges, s'engagent à acheter, chaque mois, un total de 44 000 tonnes de ronds à béton aux « bresciani ». Ceux-ci, contre cette garantie d'écoulement (selon eux, sensiblement inférieure *aux ventes effectivement réalisées* au cours des mois passés), ont promis de respecter désormais les prix minima.

Cet accord écarte une menace sérieuse qui pesait sur la Communauté : la guerre des prix que pratiquent les « bresciani » risquait, si on n'y avait mis fin, de s'étendre par contagion à d'autres produits que les ronds à béton. D'autre part, si l'intervention de Bruxelles n'avait pas réussi, on pouvait redouter que le gouvernement français n'arrête des mesures nationales de protection. Le ciel de la sidérurgie communautaire n'en est pas devenu pour autant parfaitement clair.

Sur le plan communautaire, l'application durable du programme anti-crise demeure problématique. Pour l'instant, les industriels respectent les « prix d'orientation » établis par la commission (pour les produits autres que les ronds à béton), afin d'éviter une guerre des prix qui serait catastrophique *pour la trésorerie de la plupart* des entreprises. Mais ces prix d'orientation, contrairement aux prix minima fixés pour les ronds à béton, ne sont pas obligatoires. Les industriels résisteront-ils à la tentation de rompre l'engagement volontaire auquel ils ont souscrit à la demande de la commission, si leurs carnets de commandes demeurent aussi dégarnis qu'aujourd'hui ? Donner une réponse positive serait d'autant plus hasardeux que les prévisions concernant l'évolution de la demande demeurent sombres.

L'évolution de la situation sur le plan extérieur est tout aussi préoccupante. La pression exercée par des pays comme l'Espagne, l'Afrique du Sud ou la Corée, sans parler du Japon, sur le marché de la C.E.E., demeure toujours vive. Les Neuf, de surcroît, ont, devant eux, la perspective d'un débat difficile avec les Etats-Unis, dont les producteurs d'acier, en pleine déroute, semblent bien décidés à amener le gouvernement à décréter, sous une forme ou sous une autre, des restrictions à *l'importation des produits sidérurgiques* japonais, mais aussi européens.

PHILIPPE LEMAITRE.

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

M. Blanchard adjure les États membres de s'entendre pour résoudre la crise de l'O.I.T.

De notre correspondante

Genève. — Le délai statutaire à l'expiration duquel les Etats-Unis — sauf décision contraire de M. Jimmy Carter — cessent de faire partie de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) prend fin le 5 novembre.

A la veille de cette décision, M. Blanchard a, dans une lettre à M. Joe Morris, représentant des travailleurs du Canada et président du conseil d'administration, lancé une sorte d'appel aux Etats membres pour qu'ils *mettent au point des solutions* propres à surmonter les difficultés actuelles de l'Organisation, ce qui pourrait, du même coup, sans que cela soit dit explicitement, favoriser le maintien des Etats-Unis.

M. Blanchard met l'accent sur trois domaines où de vives controverses ont éclaté, notamment lors de la dernière session de la conférence annuelle : l'application des normes internationales du travail, la présentation des résolutions à la conférence et la réforme des structures de l'Organisation.

Les normes sont établies par les conventions et recommandations internationales du travail adoptées par la conférence. Celle-ci entérine en outre, après discussion, tous les ans, les conclusions d'une commission d'experts indépendants, statuant à la suite des plaintes qui leur sont présentées. Or, cette année, la majorité constituée par le bloc des pays arabes et de l'Europe de l'Est a repoussé ces conclusions, n'ayant pas admis que les experts aient pu tenir compte des réponses d'un pays incriminé — en l'occurrence Israël — aux accusations portées contre lui. Pourtant, cette procédure avait toujours été appliquée avec les autres pays ayant à répondre aux allégations de violation des normes du B.I.T. Dans sa lettre, M. Blanchard demande à la conférence de *« réfléchir au moyen de renforcer le rôle capital de dialogue et de recherche concertée de solutions, qui est le sien »*.

Quant aux résolutions présentées à la conférence, elles ont trop souvent revêtu, ces dernières années, un caractère politique, voire démagogique.

Enfin, la réforme des structures, lors de la dernière session de la conférence, avait donné lieu à un débat houleux et souvent confus, notamment au sujet de la réorganisation du conseil d'administration du B.I.T. Celui-ci est composé de cinquante-six membres, dont vingt-huit représentants gouvernementaux, quatorze travailleurs et quatorze employeurs. Parmi les premiers, dix, en permanence, représentent les pays les plus industrialisés, les dix-huit autres étant élus par la conférence internationale du travail. Les pays du tiers-monde estiment qu'ils devraient être mieux représentés au sein de ce conseil, afin que le rôle des Dix soit moins prédominant.

Nombre de pays, et pas uniquement les occidentaux, ont insisté, parfois même par la voix de leur chef d'Etat, auprès des Etats-Unis *pour que ces derniers* reviennent sur leur décision de quitter l'O.I.T. Paul VI a adressé à M. Carter un appel en ce sens. Le préjudice causé par un départ des Américains aurait en effet des conséquences très graves pour l'avenir de l'O.I.T., aussi bien morales que financières. Rappelons sur ce dernier point que les Etats-Unis assument à eux seuls le quart du budget de l'Organisation.

ISABELLE VICHNIAC.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Burton reste en France.* — Le groupe britannique Burton (magasins de vêtements) n'entend *« en aucune façon céder sa filiale française, qui constitue au contraire une tête de pont en Europe continentale »*. Toutefois, avant de procéder à de nouveaux investissements, la maison-mère britannique veut que la filiale française (une quarantaine de magasins), qui enregistrera en 1977 une perte de 6 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 125 millions de francs, redevienne bénéficiaire. Le comité directeur général de la société a annoncé vendredi 28 octobre un certain nombre de mesures de rationalisation : réduction des dépenses publicitaires, abandon de la participation aux Vingt-Quatre Heures du Mans, fermeture de quatre magasins « franchises » et de trois ou quatre boutiques de la chaîne de distribution qui ne sont plus rentables.

● *M. Giraud quitte la présidence de la Semmaris.* — M. Michel Giraud, P.-D.G. de la société d'économie mixte d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de Rungis (Semmaris) a remis sa démission au premier ministre. Dès son élection comme sénateur du Val-de-Marne, M. Giraud avait fait part à M. Barre de son intention de démissionner de la Semmaris, *« afin de satisfaire au régime des incompatibilités parlementaires »*. Lors du prochain conseil d'administration, le 17 novembre, M. Giraud proposera comme successeur aux suffrages des administrateurs M. Emile Arrighi de Casanova, appelé par le gouvernement à prendre sa suite au sein du conseil d'administration. M. de Casanova vient de quitter la fonction de directeur général de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Énergie

● *Cinq compagnies pétrolières européennes* (Elf-Aquitaine, C.F.P., Veba, Petrofina, E.N.I.) viennent d'adresser une lettre à la commission de la C.E.E. pour lui demander une action d'urgence à l'échelle communautaire pour résoudre le problème des surcapacités de raffinage, et ainsi que ceux posés par la « transparence » des prix pétroliers sur le marché européen. Les cinq compagnies envisagent, devant l'absence de politique communautaire, de pratiquer une politique nationale de réduction des capacités de raffinage. — *(A.F.P.)*

Prix

● *La C.F.T.C.* demande au gouvernement une *« enquête publique »* sur l'évolution des prix alimentaires, estimant leur hausse *« inadmissible »* et *« intolérable le laxisme »* dont fait preuve le gouvernement en face d'*« abus aussi flagrants »*. La C.F.T.C. souhaite la publication d'indices distincts pour les prix à la production et pour ceux à la consommation des principaux produits alimentaires.

Force ouvrière a réclamé, de son côté, par la voix de M. Bergeron, une réforme des circuits de distribution *« avec l'appui des associations de consommateurs »*.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

LE YEN ET LE FRANC SUISSE EN VEDETTE

Pour la première fois, le cours du DOLLAR est tombé cette semaine en dessous de 250 YENS sur le marché de Tokyo. L'« événement » toutefois n'a pas déclenché la tornade que d'aucuns redoutaient. Le DOLLAR a certes baissé sur toutes les places européennes, mais son recul a été relativement modeste. A Zurich, cependant, le FRANC SUISSE a poursuivi une ascension qui semble irrésistible, dans le même temps où le DOLLAR CANADIEN voyait son cours tomber en dessous de 90 cents.

Où s'arrêtera l'ascension du YEN ? Il y a quelques semaines encore, les opérateurs considéraient que le cours de 255 YENS pour 1 DOLLAR était un seuil de résistance solide. Or cette semaine, à Tokyo, la devise américaine est tombée en dessous de 250 YENS (249,80 YENS) ! La Banque du Japon est, dit-on, intervenue. Soit. Reste que les autorités japonaises semblent accueillir la baisse du DOLLAR avec une certaine sérénité. Ainsi le premier ministre, M. Fukuda, a-t-il fait remarquer, mercredi, que la hausse du YEN était un puissant facteur pour freiner l'inflation intérieure. De là à conclure que Tokyo ne s'opposerait pas réellement à une nouvelle progression du YEN, il n'y avait qu'un pas, que les opérateurs ont franchi allègrement.

En d'autre temps, la forte hausse du DOLLAR constatée sur la place japonaise eût provoqué une bourrasque monétaire. Cette fois, cependant, il n'en a rien été. Le DOLLAR a certes fléchi sur les places européennes, mais sa baisse n'a pas revêtu l'ampleur que d'aucuns redoutaient ou espéraient. Tout se passe comme si la spéculation était devenue sélective. Au demeurant, cette attitude se comprend. Les autorités japonaises ont longtemps contrôlé très étroitement l'évolution de leur devise. Alors que le DEUTSCHEMARK et le FRANC SUISSE montaient fortement, le YEN, lui, restait relativement stable. La marge d'appréciation du YEN apparaît donc très supérieure à celle des devises traditionnelles considérées comme fortes, ce qui n'a pas empêché le FRANC SUISSE d'être cette semaine encore très demandé...

La spéculation va-t-elle s'essouffler ? Certains cambistes le pensent qui constatent que les transactions ont tendance à diminuer et que les conditions techniques d'une reprise du DOLLAR sont réunies. Il est vrai que l'importance de la position vendeur sur la devise américaine et l'écart entre les taux d'intérêt pratiqués des deux côtés de l'Atlantique qui conduit fortement la spéculation à la baisse du DOLLAR peuvent avoir un effet dissuasif. Reste que, sur le fond, rien n'est vraiment changé : les propos ambigus tenus par les officiels américains, et notamment M. Blumenthal, le secrétaire au Trésor, démontrent, s'il en était besoin, que la baisse du DOLLAR n'est pas, c'est le moins que l'on puisse dire, considérée comme catastrophique, et la querelle publique qui oppose M. Burns, le président de la Réserve fédérale, au gouvernement n'est pas faite pour détendre le climat...

La LIVRE STERLING ne donne plus d'inquiétude. Elle continue de se bien comporter et est à son plus haut niveau depuis plus d'un an. Encore faut-il noter que la Banque d'Angleterre freine considérablement son ascension. En dépit des critiques qu'elle soulève au sein même du cabinet — certains souhaiteraient qu'on laisse monter la LIVRE afin de lutter contre l'inflation, — cette politique sera poursuivie, a indiqué le chancelier de l'Echiquier en présentant son mini-budget.

M. Healey estime en effet qu'une réévaluation du sterling ne se justifie pas dans la mesure où le taux d'inflation de la Grande-Bretagne est encore deux fois supérieur à celui de la moyenne des pays de l'O.C.D.E.

A l'inverse de la LIVRE, le DOLLAR CANADIEN a continué de baisser. Pour la première fois son cours est tombé à New-York au-dessous de 90 cents. Le gouvernement canadien paraît maintenant décidé à freiner la chute de sa devise. *Un emprunt de* 1,5 milliard de dollars va être effectué pour pouvoir soutenir le DOLLAR CANADIEN, a annoncé dans un communiqué, le ministre fédéral des finances, M. Jean Chrétien.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once n'a pas varié : 161,20 dollars.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	1,7768	8,6085	3,9791	4,0288	62,7210	4,3140	1563,85
	—	1,7705	8,6046	3,9889	4,0190	62,6225	4,3120	1558,04
New-York.	1,7768	—	20,6398	44,6528	44,1891	2,8328	41,1861	0,1136
	1,7705	—	20,5761	44,3852	44,0528	2,8272	41,0393	0,1136
Paris.....	8,6085	4,8450	—	216,34	214,09	13,7252	199,54	5,5047
	8,6046	4,8600	—	215,71	214,09	13,7404	199,54	5,5227
Zurich....	3,9791	2,2395	46,2229	—	98,9615	6,3411	92,2364	2,5444
	3,9889	2,2530	46,3580	—	99,2511	6,3698	92,5066	2,5602
Francfort.	4,0308	2,2630	46,7079	101,0493	—	6,4107	93,2012	2,5711
	4,0190	2,2700	46,7078	100,7545	—	6,4178	93,2046	2,5785
Bruxelles.	62,7210	35,3000	7,2858	15,7624	15,5967	—	14,5387	4,0106
	62,6225	35,3700	7,2777	15,6990	15,5811	—	14,5226	4,0193
Amsterdam	4,3140	242,80	50,1135	108,4170	107,2912	6,8781	—	2,7556
	4,3120	243,55	50,1131	108,1003	107,2907	6,8857	—	2,7676
Milan.....	1563,85	880,15	181,66	393,01	388,93	24,9314	362,50	—
	1558,04	880,00	181,06	390,59	387,66	24,8798	361,32	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

HAUSSE DU CAFÉ - REPLI DU CUIVRE

MÉTAUX. — *Nouvelle baisse des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal dépassent leur précédent niveau record de février et atteignent 626 700 tonnes. Il faut s'attendre, selon les prévisions des spécialistes, à un surplus mondial de métal jusqu'en 1980.*

La hausse des cours de l'étain s'est poursuivie tant à Londres que sur le marché de Penang. Le Congrès américain refuserait d'adopter une proposition de loi prévoyant la vente sur le marché de 5 000 tonnes de métal provenant des stocks stratégiques.

Fléchissement des cours du zinc. Le prix producteur européen va être ramené à 600 dollars la tonne contre 700 dollars prochainement.

TEXTILES. — *Effritement des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Les ventes australiennes de laines ont porté sur 526 092 balles pour la période juillet-septembre contre 606 847 balles pour la même période de 1976, représentant une valeur de 145,71 millions de dollars contre 142,37 millions, mais entre-temps le prix moyen est passé de 157,90 cents à 117,73 cents le kilo.*

Repli des cours du coton à New-York. La consommation mondiale est évaluée à 61,4 millions de balles. En fin de saison, le report augmentera de 2 millions de balles.

Progression des cours du jute en corrélation avec le relèvement des prix à l'exportation au Bangladesh. Les disponibilités à l'exportation des grands pays producteurs seraient inférieurs aux prévisions.

DENRÉES. — *Sensible reprise des cours du café sur tous les marchés. Les producteurs d'Amérique latine, à l'exception de la Colombie, auraient décidé de suspendre leurs ventes tant que les prix pratiqués sur le marché mondial ne marqueront aucune amélioration.*

Reprise des cours du sucre provoquée par des achats pour le compte de l'Iran.

Cours des principaux marchés

du 28 octobre 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (wirebars), comptant 662 (686), à trois mois 673,50 (689,50) ; étain, comptant 7 010 (6 981), à trois mois 6 755 (6 800) ; plomb, 354 (352) ; zinc, 286,50 (291,50).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 54,90 (56,80) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (57,87) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 130-138 (120-125).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 895 (1 851).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, déc. 50,77 (52,20) ; mars 51,67 (53,30).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), déc. 244 (247) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, 437 (428).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine nov. 23,95 (24).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 570 (555).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 54,40-54,75 (54,45-54,60).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 209-209,50 (210,75-211,25).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, déc. 173,50 (173,25) ; mars : 150 (152) ; sucre disp. 7,15 (6,85) ; mars : 8,60 (8,36) ; café, déc. : 174 (148,70) ; mars : 145,81 (132,80).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, déc. : 106,80 (103) ; mars : 118,40 (116) ; café, janv. : 1 730 (1 525) ; mars : 1 630 (1 449) ; cacao, déc. : 2 415 (2 425) ; mars : 2 033 (2 056).

— PARIS (en francs par quintal) : cacao, déc. : 2 084 (2 120) ; mars : 1 799 (1 859) ; café, janv. : 1 400 (1 330) ; mars : 1 372 (1 260) ; sucre (en francs par tonne), déc. : 915 (898) ; janv. : 920 (915).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, déc. : (247 3/4) ; mars : (257 3/4) ; maïs, déc. : (205) ; mars : (216).

MARCHÉ MONÉTAIRE

Activité soutenue en fin de semaine

Le marché monétaire a connu un léger regain d'activité en cette fin de semaine.

Cette animation, qui n'en tranchait que plus sur le calme des semaines précédentes, a été suscitée par le retrait temporaire des grands prêteurs traditionnels : Caisse des dépôts et consignations, ou leur passage à des taux plus élevés : Caisse nationale de crédit agricole.

Ce retrait des prêteurs a confirmé le marché dans son sentiment que la tendance des taux d'intérêt était à la hausse. Le mauvais indice des prix de septembre, la faiblesse du franc français sur le marché des changes, notamment contre DM et FS, ont, de plus, incité nombre de trésoriers à couvrir des positions et à emprunter sur des durées relativement longues : six à dix-huit mois.

Le marché de l'argent au jour le jour, pourvu en liquidités par la dernière adjudication de la Banque de France (2 300 millions de francs, valeur vendredi 28 octobre, qui remplaçaient les tombées précédentes) est resté facile, comme en témoigne le taux de 8 1/2 % sur le long week-end de la Toussaint, en hausse de 1/8 sur le taux du début de la semaine.

Le Trésor a, d'autre part, adjugé le 25 octobre, pour 2 milliards de francs de bons du Trésor à huit mois et douze mois au taux de 8 7/16 % et 8 43/64 % (taux de rendement 8,958 % et 9,62 %).

Cette légère hausse ne fait que refléter celle des taux à terme : 1/8 % à 3/16 % sur toutes périodes de un à dix-huit mois.

Il est à noter que les taux pratiqués sur le marché « des crédits à l'économie » en très nette baisse, taux du jour le jour + 1,50 % à un mois, reflètent la grande aisance actuelle des banques.

Sur les marchés étrangers, le fait marquant semble la stagnation des taux d'intérêt américains, le prime rate des grandes banques newyorkaises restant à 7 3/4 % en dépit de la hausse du taux d'escompte de 5 3/4 % à 6 %.

(Interim.)

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 21/10	COURS 28/10
Or fin (kilo en barre).	25400	25500
— (kilo en lingot)...	25440	25520
Pièce française (20 fr.).	247 10	246 90
Pièce française (10 fr.).	218 90	219 50
Pièce suisse (20 fr.)....	223 50	225
Union latine (20 fr.)....	218 10	219 30
● Pièce tunisienne (20 fr.)	178 90	179
Souverain..........	232 50	235
● Souverain Elizabeth II	256 10	251
● Demi-souverain ...	251 50	254 90
Pièce de 20 dollars ..	1140 40	1132
— 10 dollars ...	583	615
— 5 dollars ...	380	382 50
— 50 pesos ...	1044	1038 50
● — 20 marks	274 90	274 90
— 10 florins.....	213	216
● — 5 roubles	179 80	179

LA REVUE DES VALEURS

L'OR : LEVÉE DES DERNIERS INTERDITS AUX ÉTATS-UNIS

Tant décrié par les Américains, qui cherchaient par tous les moyens à le banaliser comme une matière première ordinaire, l'or retrouve peu à peu le droit de cité aux Etats-Unis.

Après quarante ans d'interdiction, son négoce reprenait le 31 décembre 1974, et en même temps les citoyens américains se voyaient autorisés à en posséder. Plus récemment, la Chambre des représentants adoptait un texte de loi autorisant la conclusion de contrats indexés sur le métal.

Toutes les barrières sont aujourd'hui tombées, le président Jimmy Carter ayant annulé vendredi la loi interdisant l'usage de l'or comme moyen de paiement dans les transactions commerciales entre citoyens.

Cette mesure avait été instituée à la fin des années 30. Mais, depuis trois ans, les ventes d'or effectuées par le Trésor américain laissaient prévoir une telle libéralisation.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Si l'Emprunt 4 1/2 % 1973 s'est montré plus indécis, encore qu'un moment au plus haut, le 7 % 1973 a atteint dans la

	28 oct.	Diff.
4 1/2 % 1973	659,40	— 6,80
7 % 1973	258	+ 5
Empr. 10,30 % 1975	96,40	— 0,55
10 % 1976	99,70	— 0,05
P.M.E. 10,60 % 1976	97,20	+ 0,10
P.M.E. 11 % 1977	99,25	— 0,55
8,80 % 1977	103,95	+ 1,50
4 1/4 % 1963	103,50	— 0,30
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	91,80	inchangé
5 1/2 % 1965	105,75	— 0,25
6 % 1966	104,70	inchangé
6 % 1967	99,60	inchangé
C.N.E. 3 %	1 943,50	+ 3,50

semaine un nouveau cours record à 258,90. Il faut par ailleurs signaler que ce mouvement de hausse s'est accompagné d'un développement du volume des transactions.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le projet d'absorption de la Rente foncière par la Société privée de gestion financière (S.P.G.F.), déjà détentrice de 80 % du capital, prend tournure. Sous réserve des autorisations légales, l'opération s'effectuerait sur la base de cinq actions S.P.G.F contre treize actions Rente foncière.

Afin d'inciter les petits porteurs à céder leurs titres, les dirigeants de la S.P.G.F leur font miroiter un dividende majoré pour 1977 (24,50 F net pour 1976). Mais il y a un « hic » : les actions de la S.P.G.F ne sont pas cotées et ne le seront pas, du moins dans un avenir immédiat, d'où l'impossibilité de réaliser son capital en cas de besoin. Tout au plus peut-

	28 oct.	Diff.
Ball Equipement	160	— 4
Cetelem	160	— 4,80
Comp. bancaire	329,90	— 3
C.C.F.	98,50	— 1,50
Crédit foncier	276,50	— 4
Crédit national	252	— 12,50
Financ. de Paris	176	— 2,90
Locindus	277,50	— 8,50
U.C.B.	187,50	— 5,50
Codetel	106	— 4,20
La Hénin	268,50	— 11,50
S.N.I.	331	— 18
Chargeurs	158	+ 9,50
Créd. fonc. et imm.	104,80	— 0,30
Prical	113,90	+ 11
Schneider	131	— 5,80
Suez	242	— 2

on tabler sur une introduction au hors cote des titres S.P.G.F. (ex-Rente foncière). Introduction furtive et probablement passagère dans la mesure où tout laisse à penser que la S.P.G.F. les rachètera rapidement.

La situation au 30 juin de la *Cie financière de Paris* laissait apparaître un bénéfice brut de 80,2 millions de francs contre 85,1 l'an passé à pareille époque.

Pour l'exercice clos le 31 août, la *Cie La Hénin* a enregistré un bénéfice net de 40,5 millions de francs, contre 61,5 millions. Il est vrai qu'il a été constitué une provision exceptionnelle pour risques de 20,5 millions de francs. Le dividende sera fixé à 16 F par titre, comme l'an passé.

Alimentation

Vinlprix pense être en mesure d'annoncer, pour l'exercice 1977, un chiffre d'affaires global et un bénéfice net en progression de 10 %.

Au 30 juin, le bénéfice semes-

	28 oct.	Diff.
Beghin-Say	56	— 2,30
B.S.N.-Gerv.-Dan.	489	+ 7
Carrefour	1 435	— 16
Casino	1 000	— 63
Moët-Hennessy	426,80	— 8,20
Mumm	340	— 29,50
Olida et Caby	144	+ 3
Pernod-Ricard	263,50	— 32,50
Radar	342	+ 15,90
Raffiner. St-Louis	68,50	+ 2
S.I.A.S.	325	— 8
Veuve Clicquot	503	+ 23
Vinlprix	374	— 25
Martell	322,50	— 1,50
Guy. et Gascogne	187	+ 1,50
Nestlé	7 870	inchangé

triel de *Vve Clicquot* ressortait à 9,6 millions de francs (contre 1,6 million au 30-6-1976).

A la date du 30 juin, les comptes du groupe *Sias-Orsan* laissaient apparaître un bénéfice net de 10,1

Bourse de Paris

SEMAINE DU 24 AU 28 OCTOBRE 1977

L'ÉTRANGER ENCORE

MALGRE les dégagements survenus après la flambée des cours enregistrée la semaine précédente, la *Bourse de Paris* a *très bien résisté ces derniers* jours, n'abandonnant finalement qu'une faible partie du terrain gagné antérieurement.

Le marché ne pouvait monter indéfiniment sans reprendre *son souffle, surtout* après le *train qu'il avait mené*. De fait, dès lundi, une première vague de ventes bénéficiaires le stoppait net dans son élan, entraînant même un léger repli. Mardi, un nouvel assaut était donné, mais cette fois les pertes, étaient un peu plus sérieuses. L'approche des longs week-ends n'étant jamais de nature à favoriser les initiatives — la Bourse sera fermée lundi et mardi prochains pour les fêtes de la Toussaint, — les opérateurs ne comptaient guère sur un retournement de la tendance. Pourtant, à la surprise générale, une forte reprise se produisait mercredi. Allait-elle être durable ? Jeudi, après une nouvelle avance initiale, les valeurs françaises reperdaient derechef du terrain. Visiblement, la phase de consolidation *n'était pas achevée et un nouveau repli apparaissait aux* yeux de beaucoup dans l'ordre des choses. Dans ces conditions la séance de vendredi surprit agréablement. En effet, d'abord en baisse, les valeurs françaises reprenaient par la suite tout le terrain perdu. Si bien que, d'une semaine à l'autre, les divers indices ont seulement fléchi de 1 %. Après 6 % de hausse, c'est un bon résultat.

A croire que rien ne parvient plus à entamer le moral des opérateurs, pas même le mauvais indice des prix pour septembre. Quatre *facteurs* ont, il est *vrai*, puissamment contribué à entretenir ce moral : la dernière enquête de l'INSEE sur la production industrielle, dont il ressort que cette dernière a de bonnes chances de repartir d'ici à la fin de *l'année ; l'accalmie survenue sur le front des changes ;* le rétablissement de Wall Street ; enfin, et ce n'est pas le moindre des quatre, les achats étrangers. Le concours apporté au marché par les investisseurs, britanniques en particulier, a été, cette semaine encore, déterminant. Les volumes toujours élevés des *transactions* témoignent de leur présence, ce qui a permis aux boursiers d'afficher leur satisfaction. « En ce moment, affirmait l'un d'entre eux, on peut acheter et vendre ce que l'on veut, ce qui constitue l'essence même d'une Bourse. »

Quelques-uns même, péchant par excès d'optimisme, estimaient, à tort ou à raison, que le pire était passé et que la Bourse avait désormais le champ libre pour continuer son ascension. On sait ce que valent les pronostics. En attendant, la remarquable résistance du marché semble prouver que le ressort dont la Bourse fait maintenant preuve depuis plusieurs semaines n'est pas encore détendu.

ANDRÉ DESSOT.

millions de francs (contre 0,9) pour *Orsan*), de *9,9 millions* de francs pour *Eurolysine* (contre 0, puisqu'il s'agissait du premier exercice réel), et 3,46 contre 4,01 pour la *SIAS*.

Bâtiment et travaux publics

Résultats semestriels toujours très inégaux suivant les firmes. Alors qu'au 30 juin *Bouygues* enregistrait une augmentation de 28 % de son chiffre d'affaires consolidé (2 051,45 millions de F), le groupe *Lafarge* voyait le sien progresser seulement de 7 % en raison de la baisse des ventes en tonnages réalisées en France avec

	28 oct.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	247	+ 14
Bouygues	489,50	+ 10,50
Chim. et Routière	105	— 4,50
Ciments français	83,10	— 3,70
Dumez	548	+ 73
Entr. J. Lefebvre	212	+ 4
Génér. d'entrepr.	141,80	+ 2,30
Gds Travx de Mars.	204,90	— 6,10
Lafarge	167,80	— 5,20
Maisons Phénix	986	— 14
Poliet et Chausson	121	— 7

en plus un bénéfice en diminution de plus de 37 %.

De son côté, *Dumez* évalue à 100 millions de F (+ 25 %) son résultat net consolidé semestriel.

Quant à *Origny Desvroise*, son bénéfice net pour l'exercice clos le 30 juin revient de 7,38 à 5,41 millions de francs. Le dividende global est ramené de 15 à 12,75 F.

Filatures, textiles, magasins

La situation provisoire de la *Lainière de Roubaix*, arrêtée au 30 juin dernier, fait apparaître une perte de 966 000 F, contre un bénéfice de 3,36 millions de francs l'an dernier à pareille époque.

Le résultat net de *Dollfus-Mieg* au 30 juin est légèrement déficitaire : 2,2 millions de francs.

L'exercice 1977 a confirmé le

	28 oct.	Diff.
Dollfus-Mieg	39,20	inchangé
Sommer-Allibert	502	— 47
Agache-Willot	617,50	— 1,50
Godde-Bedin	32,75	— 3,25
Lainière Roubaix	43	— 1
Roudière	358	+ 30
Saint-Frères	35,40	+ 2,40
Vitos	106,60	— 19,40
C.F.A.O.	379	— 17,90
B.H.V.	64	— 3
Galeries Lafayette	68	+ 2
Prénatal	33	— 3,20
Printemps	39,10	+ 2,30
La Redoute	595	+ 17
Bon Marché	95,40	+ 15,90
Darty	375	+ 5

redressement du *Bon Marché*. La situation provisoire au 30 juin fait apparaître un bénéfice de 3,89 millions de francs contre 2,88 millions.

Une progression de 20 % est prévue pour le chiffre d'affaires et les bénéfices de *Darty* pour l'exercice en cours (1er mars 1977-28 février 1978) et une expansion du même ordre pour le suivant.

Matériel électrique, services publics

La *Française des Téléphones Ericsson* a enregistré au 30 juin un résultat déficitaire de 7,7 millions de francs, après constitution d'une provision de 10 millions de francs pour divers risques commerciaux et contribution de 4,9 millions de francs versée par *la société suédoise L.M. Ericsson*.

L'attribution gratuite d'une action nouvelle *Thomson-Brandt* pour cinq anciennes débutera le 10 novembre.

Au 30 juin 1977, le bénéfice net de *L.M.T.* s'est établi à 34,4 mil-

	28 oct.	Diff.
Alsthom-Atlant.	60,60	— 0,10
C.E.M.	69,50	— 2
C.G.E.	294,50	— 1
C.I.T.-Alcatel	1 045	— 45
Matra	1 008	+ 23
Leroy-Somer	585	— 33
Machines Bull	28,20	— 1,60
Moulinex	196,50	+ 2,50
Signaux	259	— 16
Fr. Tél. Ericsson	286	+ 36
Thomson-Brandt	178,30	+ 11
Siemens	616	+ 11
Générale des eaux	509	— 25
Lyonnaise des eaux	414	— 10,80
Electr. Strasbourg.	362	+ 17

lions de francs contre 32,3 millions.

Les actions *Thorn Electrical* seront introduites le 8 novembre à la Bourse de Paris.

Métallurgie, constructions mécaniques

Résultats toujours détestables pour les firmes métallurgiques. Après beaucoup d'autres, *Chiers-Châtillon* annonce, pour le premier semestre, un lourd déficit de 127,49 millions de francs avant amortissements. Au 30 juin 1976, la *perte globale éprouvée* par les deux sociétés non encore fusionnées avait atteint 111,96 millions.

Durant la même période, *Creusot-Loire* a perdu 52,55 millions de francs avant impôt. En 1976, à la même date, la société avait équilibré ses comptes.

	28 oct.	Diff.
Chiers-Châtillon	13,90	— 0,60
Creusot-Loire	71,50	— 11,50
Denain Nord-Est	35,50	— 5,65
Marine-Wendel	40	+ 0,90
Métall. Normandie.	44,60	+ 0,60
Pompey	78	+ 3
Sacilor	22,60	— 1,90
Saulnes	46	— 7
Usinor	21	— 1,60
Vallourec	83,30	+ 0,80
Alspi	56,50	— 0,45
Babcock-Fives	77	— 1,50
Génér. de fonderie	118	— 1,40
Poclain	146	— 2
Sagem	488	— 11,90
Saunier-Duval	90,80	— 0,70
Penhoët	181	+ 6
Peugeot-Citroën	306	— 12,90
Ferodo	465	— 4,50

Le conseil de *Poclain* évalue à 186 millions de francs la perte du groupe pour le premier semestre. L'an passé, à pareille époque, les comptes avaient été équilibrés.

Les dirigeants de Stokvis prévoient pour l'exercice 1978 le retour à une exploitation bénéficiaire.

Les avions *Marcel Dassault-Bréguet aviation* ont dégagé, au 30 juin, 228,78 millions de francs de bénéfice avant impôts contre 134,52 millions.

Bénéfices semestriels améliorés pour *Sagem* (11,22 millions de francs contre 10,70 millions) et *E.L.M. Leblanc* (9,56 millions de francs contre 8,77 millions.

Les Chantiers de la Loire ne verseront pas de dividende au titre de l'exercice clos le 30 juin dernier (4 F net pour 1975-1976).

Mines, caoutchouc, outre-mer

Les dirigeants de *Salsigne*, seule mine d'or existant en France, sont modérément optimistes. La production, qui avait sensiblement baissé durant les cinq premiers mois de l'année, a repris depuis le début juin, et les ventes d'arsenic, dont la société fabrique d'assez fortes quantités, ont augmenté. Sans préjuger les résultats de l'exercice entier — les comptes du

	28 oct.	Diff.
Imétal	65,50	— 1,20
Peñarroya	40,20	— 0,60
Charter	11,55	— 0,85
Inco	88,50	— 1,80
R.T.Z.	17,15	— 0,35
Tanganyika	11,30	+ 0,10
Union minière	0,88	— 0,02
Z.C.I.	105,20	— 4,80
Kléber	34,80	— 2
Michelin	1 335	— 40

premier semestre s'étaient soldés par un déficit de 4,38 millions de francs — ils pensent que le plus dur est désormais passé.

Pétroles

Les résultats d'*Exxon* pour le troisième trimestre, soit 635 millions de dollars net (inchangé), ont été affectés par la diminution des ventes de produits chimiques, la baisse du dollar et l'évolution généralement défavo-

	28 oct.	Diff.
Aquitaine	364,60	+ 0,30
Esso	68	— 3,30
Franç. des pétroles	103,50	+ 1,50
Pétroles B.P.	62,50	— 1
Primagaz	134,50	— 1
Raffinage	67	— 3,75
Sogerap	75	— 1
Exxon	226	— 3,50
Petrofina	322	— 15
Royal Dutch	271	— 1

rable de l'économie européenne. Pour les neuf mois, le bénéfice net de la *société* atteint 1,86 milliard de dollars (— 5,1 %).

Le déficit semestriel d'*Antar* se creuse et passe d'un an à l'autre de 17,17 à 52,32 millions de francs.

Mines d'or, diamants

La *Johannesburg Consolidated Investment* a décidé d'augmenter son capital de 40 millions de rands en émettant, au prix unitaire de 1 rand, deux nouvelles séries *d'actions cumulatives remboursables* au bout de huit ans et d'une valeur nominale de 10 cents. Pour l'une de ces catégories de titres, le dividende sera

	28 oct.	Diff.
Amgold	93,50	— 12
Anglo-American	17,25	— 2,10
Buffelsfontein	61	— 1,70
Free State	76	— 8
Goldfields	17,75	— 1,10
Harmony	25,40	— 3,50
President Brand	56,60	— 5,50
Randfontein	182	— 15
Saint-Helena	61	— 9
Union Corporation	17,50	— 1
West Driefontein	120	— 13,50
Western Deep	45,60	— 3,20
Western Holdings	94,50	— 6,70
De Beers	18,50	— 1,25

fixe. Pour l'autre, il variera en fonction du taux des découverts bancaires dans une fourchette de 9 % à 13 % l'an.

Produits chimiques

Les comptes de *Rousselot* pour le premier semestre se soldent par un bénéfice avant impôts et participation de 38,42 millions de

	28 oct.	Diff.
C.M. Industries	176	inchangé
Cotelle et Foucher.	82,50	+ 0,50
Institut Mérieux	356	— 20
Laboratoire Bellon.	183	+ 14
Nobel-Bozel	64,50	— 0,50
Pierrefitte-Auby	58,05	+ 0,05
Rhône-Poulenc	56,60	+ 0,10
Roussel-Uclaf	179,90	+ 4,90
B.A.S.F.	314	— 3,70
Bayer	289,50	— 6,40
Hoechst	289	— 1
Norsk Hydro	211,50	— 3,50

francs contre 39,92 millions de francs. Au cours d'une récente conférence de presse, M. Chénevier, président de la *Société française des pétroles B.P.*, a indiqué que l'OPA lancée sur les actions *Rousselot* par son entreprise était irrévocable. « Seuls les pouvoirs publics peuvent arrêter cette opération ».

La *Compagnie universelle d'acétylène et d'électrométallurgie* va distribuer deux actions gratuites pour cinq anciennes. Au 30 juin, son bénéfice net s'est élevé à 2,38 millions de francs contre 2,72 millions de francs.

Selon le Dr Sammet, président du groupe *Hoechst*, le chiffre *d'affaires de l'industrie chimique* allemande ne devrait pas augmenter de plus de 1 % en 1977.

Valeurs diverses

« Nous n'attendons pas de l'année 1977 qu'elle soit brillante. » Ainsi s'était exprimé M. Martin, président du groupe Saint-Gobain, le 18 novembre 1976. Excès de pessimisme ? Les résultats du premier semestre semblent prouver le contraire dans la mesure où la rentabilité du groupe s'est encore considérablement améliorée avec un bénéfice consolidé de 434 millions de francs, en augmentation beaucoup plus rapide que le chiffre d'affaires (+ 15,4 % à structures comparables), d'un montant global de 15,95 milliards de francs. La marge brute, qui atteint 1 223 mil-

	28 oct.	Diff.
L'Air liquide	281	— 9
Bic	610	— 31
Europe n° 1	475	+ 29
L'Oréal	711	+ 8
Club Méditerranée.	378	+ 13
Arjomari	99,50	— 0,50
Hachette	171	+ 8
Presses de la Cité..	258,80	— 3
P.U.K.	84	— 2,20
St-Gob.-P.-à-M.	134	+ 5
Skis Rossignol	1 815	— 64
Chargeurs réunis	158,40	+ 9,90

lions de francs, a également fortement progressé (+ 32 %). Bref, pour l'exercice entier, Saint-Gobain peut tabler sur 32 milliards de francs de chiffre d'affaires consolidé. Quant aux *profits, même si leur doublement* paraît exclu en raison du ralentissement d'activité enregistré dans diverses divisions, rien n'interdit de penser qu'ils retrouveront le niveau record (738 millions) atteint en 1974. Ces bons résultats ne sauraient, bien entendu, masquer les difficultés du groupe en France, où ce dernier n'a pas réalisé, en définitive, une très bonne performance, le plus clair de l'amélioration constatée provenant (encore) de l'activité à l'étranger.

Le président Martin a mis en cause le contrôle des prix, qui est « une véritable calamité » et qui a, par exemple, coûté en cinq ans 445 millions de francs à la Cellulose du Pin, filiale papetière du groupe.

Les Presses de la Cité annoncent *pour le premier* semestre un bénéfice net avant impôt de 7,68 millions de francs (+ 33,7 %).

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Dumez	51 675	27 595 395
Aquitaine	57 725(1)	20 956 352
Peug.-Citroën	46 775	14 493 369
Matra	14 250	14 324 025
St-Gob. - P.-à-M.	111 200	13 864 369
4 1/2 % 1973	17 500(2)	11 651 470

(1) Dont 28 500 titres vendredi.
(2) Quatre séances seulement.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	21 oct.	28 oct.
Indice général	79,3	78,6
Assurances	131,4	134,4
Banq. et sociétés financ.	66,1	65,4
Sociétés foncières	80,9	80,7
Sociétés investiss. portef.	78,7	79
Agriculture	73	73,9
Aliment., brasseries, distill.	74,4	73,5
Autom., cycles et l. équip.	96,7	92,5
Bâtim., matér. constr., T.P.	81,6	81,5
Caoutchouc (ind. et comm.)	62,4	60,6
Carrières salines, charbon	88,1	84,2
Constr. mécan. et navales	69,7	68,8
Hôtels, casinos, thermal.	92,3	94,6
Imprimeries, pap., cartons	61	61,2
Magas., compt. d'exportat.	55,6	55,6
Matériel électrique	91	90,8
Métall., com. des pr. métal.	43,6	42
Mines métalliques	88,5	87,6
Pétroles et carburants	71	69,7
Prod. chimiq. et él.-mét.	80,8	79,1
Services publics et transp.	83	82,5
Textiles	93,2	95,2
Divers	103,1	101,9
Valeurs étrangères	105,6	103,1
Valeurs à rev. fixe ou ind.	122,9	123
Rentes perpétuelles	55,4	54,3
Rentes amort., fonds gar.	79,3	180,4
Sect. indust. publ. à r. fixe	101,4	82,7
Sect. ind. publ. à rev. ind.	229,8	228,1
Secteur libre	102,4	102,7

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	21 oct.	28 oct.
Valeurs à rev. fixe ou ind.	215,9	215,4
Val. franç. à rev. variable	549,5	544,7
Valeurs étrangères	780,5	782

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	21 oct.	28 oct.
Indice général	64,5	63,9
Produits de base	40,9	40,1
Construction	85,1	86
Biens d'équipement	60,9	61,8
Biens de consom. durables	118,1	114,6
Biens de cons. non durabl.	55,6	88,1
Biens de consom. aliment.	71,1	69,4
Services	93,7	93,1
Sociétés financières	74,1	73,4
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	161,4	159,8
Valeurs industrielles	57,7	57,2

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	24 oct.	25 oct.	26 oct.	27 oct.	28 oct.
Terme	92 593 907	75 621 485	86 863 836	109 720 396	87 070 299
Comptant :					
R. et obl.	112 497 816	81 983 049	103 077 595	115 802 300	75 677 812
Actions	46 451 287	48 575 705	44 370 117	50 663 638	46 742 859
Total	251 543 010	206 180 239	234 311 548	276 186 334	209 490 970

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)

	24 oct.	25 oct.	26 oct.	27 oct.	28 oct.
Franç.	99	98,4	99	98,7	98,3
Etrang.	98,7	100	99,6	99,8	98,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 31 décembre 1976)

	24 oct.	25 oct.	26 oct.	27 oct.	28 oct.
Tendance	105,9	105	105,8	105,7	105,5

(base 100, 29 décembre 1961)

	24 oct.	25 oct.	26 oct.	27 oct.	28 oct.
Ind. gén.	64,3	63,8	64,1	64,6	63,9

Bourses étrangères

NEW-YORK

Reprise

Après avoir de nouveau dangereusement *vacillé sur ses bases*, le New York Stock Exchange s'est sensiblement redressé cette semaine, et ce pour la première fois depuis le début du mois d'octobre. L'alerte a quand même été chaude, l'indice des industrielles ayant plongé par deux fois, lundi puis mardi en cours de séance, au-dessous de la barre de 800, avant de s'établir vendredi à 822,68 (+ 14,38 points).

En dehors des facteurs techniques habituels, ce sont surtout les déclarations de M. Burns, président de la Réserve fédérale, qui ont remonté le moral des opérateurs. Dans un véritable plaidoyer, ce dernier a préconisé l'adoption rapide de mesures fiscales propres à favoriser la reconstitution des *bénéfices industriels* et commerciaux et, au-delà, la reprise des investissements. Bien que le président Carter ait indiqué que de telles mesures ne pourraient être élaborées avant la fin de l'année, l'impression produite a été bonne. La réduction du déficit commercial en septembre et le dégonflement de la masse monétaire pour la semaine s'achevant le 27 octobre ont également mis un peu de baume sur le cœur des investisseurs.

	Cours 21 oct.	Cours 28 oct.
Alcoa	42 5/8	44 1/4
A.T.T.	59 1/4	59 1/4
Boeing	26 1/8	26
Chase Man. Bank	28 7/8	27 7/8
Du P. de Nemours	108 1/4	113 1/2
Eastman Kodak	52 5/8	53 1/2
Exxon	46 3/4	47
Ford	45	42 7/8
General Electric	50 3/8	50 1/8
General Foods	30 3/8	30 5/8
General Motors	70	67 1/2
Goodyear	17 3/4	18
I.B.M.	258 3/4	258 7/8
I.T.T.	30 1/2	29 7/8
Kennecott	23	23
Mobil Oil	59 3/8	61 1/8
Pfizer	25 5/8	25
Schlumberger	60 5/8	58 3/8
Texaco	27 5/8	27 7/8
U.A.L. Inc	17 3/8	17 5/8
Union Carbide	42 1/4	43 1/2
U.S. Steel	29 3/8	30 3/4
Westinghouse	17 5/8	17 3/4
Xerox Corp	49 3/4	49 7/8

LONDRES

Baisse

La bonne impression causée par le mini-plan de relance économique présenté mercredi a finalement été entièrement effacée par l'extension de plusieurs conflits sociaux, qui paralysent, en particulier, l'activité de la British Oxygen. De ce fait, les industrielles ont assez fortement baissé à la veille du week-end.

L'autre fait saillant de la semaine a été la nouvelle chute des mines d'or en liaison avec l'aggravation de la situation en Afrique du Sud.

Indices « F.T. » du 28 octobre : industrielles, 509,3 (contre 524,8) ; mines d'or, 140,8 (contre 151,3) ; Fonds d'Etat, 77,62 (contre 78,81).

	Cours 21 oct.	Cours 28 oct.
Bowater	178	179
Brit. Petroleum	918	898
Charter	140	131
Courtaulds	123	122
De Beers	284	268
Free State Geduld*	15 1/4	14
Gt. Univ. Stores	336	340
Imp. Chemical	415	403
Shell	597	578
Vickers	200	186
War Loan	36	35 1/4

* En dollar, net de prime sur le dollar investissement.

TOKYO

Repli en fin de semaine

La montée du yen, avec les répercussions qu'elle risque d'avoir sur l'économie, a fini par avoir raison des bonnes dispositions du marché. Finalement, les cours se sont assez fortement repliés à la veille du week-end.

L'activité s'est néanmoins fortement ralentie : 900,4 millions de titres ont changé de mains.

Indices du 28 octobre : Nikkei Dow Jones, 5 069,38 (contre 5 117,32) ; indice général, 376,22 (contre 378,06).

	Cours 21 oct.	Cours 28 oct.
Canon	435	446
Fuji Bank	278	278
Honda Motors	580	561
Matsushita Electric	638	611
Mitsubishi Heavy	134	131
Sony Corp.	2 100	2 010
Toyota Motors	936	908

FRANCFORT

Toujours bien orienté

Malgré les pronostics économiques peu favorables pour 1978, le marché est resté bien orienté, les opérateurs paraissant plus sensibles à la confiance inébranlable affichée par le chancelier Schmidt.

Indice de la Commerzbank du 28 octobre : 789,1 contre 787,1.

	Cours 21 oct.	Cours 28 oct.
A.E.G.	[illegible]	[illegible]
B.A.S.F.	151	148,40
Bayer	138,10	137,10
Commerzbank	213,50	216,20
Hoechst	137,90	136,30
Mannesmann	152	157,50
Siemens	285	290,80
Volkswagen	285	286,70

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— MAGHREB : un entretien avec Haïm Zafrani.

3. ÉTRANGER
— La répression en Afrique du Sud.
— TRIBUNE INTERNATIONALE : « Une politique de la terre brûlée », par André Brink.

4. EUROPE
— La conférence de Belgrade.

5 à 10. LA FINLANDE

LE MONDE AUJOURD'HUI
PAGES 11 A 18
— Au fil de la semaine : L'autre violence, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre de Phnom-Thani : Au royaume des rats.
— Témoignage : Pour treize jours de retard.
— Radio-télévision : Sur Antenne 2, Hugo dans les Cévennes.
— Point de vue : A propos des décrets sur la télédistribution, une porte se ferme, par Daniel Populus.

19 - 20. POLITIQUE
— L'examen de la loi de finances à l'Assemblée nationale.

20. AÉRONAUTIQUE

21. RELIGION
— La clôture du synode de Rome.

21. JUSTICE

22 - 23. ARTS ET SPECTACLES

24 - 25. ÉQUIPEMENT
— « Décentralisation et socialisme » (II), par Pierre Gaudez.
— Point de vue, par Pierre Bertuzzi : « Des secours plus rapides ».

25 - 26. ÉCONOMIE - SOCIAL
— La crise de l'Organisation internationale du travail.

26 - 27. LA SEMAINE FINANCIÈRE ET LA REVUE DES VALEURS

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (13 A 16)
Informations pratiques (18) ; Carnet (25) ; « Journal officiel » (18) ; Météorologie (18) ; Mots croisés (18).

UN POLICIER TUÉ, QUATRE AUTRES BLESSÉS

La sombre journée du 28 octobre

Au cours de la seule journée du 28 octobre, un policier a été tué et quatre autres ont été blessés au cours de fusillades.

● A Paris, vers 17 h. 30, cinq malfaiteurs qui venaient de s'emparer de 400 000 francs de bijoux dans une bijouterie de l'avenue Gambetta, dans le 20e arrondissement, ont été pris en chasse par un groupe de policiers. Alors que les malfaiteurs s'étaient réfugiés dans un appartement de la rue Ferdinand-Gambon, une fusillade a éclaté. Un inspecteur, M. Gérard Belles, vingt-cinq ans, a été blessé d'une balle à la cuisse. L'un des malfaiteurs a été tué, les quatre autres ont été arrêtés. Leur identité n'a pas été révélée.

● A Toulouse, au cours de la nuit précédente, deux commissaires, MM. Christian Jalby, trente ans, et Michel Pagès, vingt-cinq ans, ont été blessés à la jambe dans une fusillade qui les opposait à un repris de justice. Ce dernier, qu'ils s'apprêtaient à arrêter, a réussi à prendre la fuite. Il s'agit de Rio de Loos, condamné à huit ans de réclusion en 1975. Incarcéré à la centrale de Saint-Martin-de-Ré, il avait bénéficié d'une permission de sortir le 1er septembre et n'avait pas réintégré l'établissement.

A ce propos, le Syndicat des commissaires de police a publié un communiqué pour déplorer que *« des malfaiteurs très dangereux et condamnés à des peines importantes puissent facilement obtenir des autorisations de sortir dont le bien-fondé est rarement vérifié et au cours desquelles ils se livrent à de nouveaux crimes »*.

La méprise qui a eu lieu à Fontenay-le-Fleury (Yvelines), où un jeune inspecteur du commissariat de Saint-Cyr-l'Ecole a été tué et un de ses collègues grièvement blessé par un autre policier (*le Monde* du 29 octobre), a provoqué diverses réactions. On a appris à cette occasion que le commissaire principal Bolusset, qui commandait cette opération dirigée contre des malfaiteurs, avait fait l'objet il y a quelques mois d'une pétition de la part de l'ensemble du personnel en civil et en tenue du commissariat de Saint-Cyr-l'Ecole.

Les policiers demandaient notamment à être dirigés par un policier « responsable » et non par un « anxieux mythomane », à l'évidence « nerveusement fatigué ». Les signataires déploraient la désorganisation du service et refusaient *« de continuer à vivre dans un climat de tension morale faisant craindre à tout moment un incident irréversible »*. D'autre part, de la reconstitution de la fusillade, il ressortirait que le commissaire Bolusset n'aurait à aucun moment tenté de faire cesser le tir de ses hommes. Cependant, le directeur de la police des Yvelines a protesté contre les « allusions » selon lesquelles le responsable de cette affaire serait le commissaire Bolusset.

Le Syndicat des commissaires a exprimé dans un communiqué *« sa solidarité avec le commissaire principal Bolusset »*. Le communiqué précise que *« l'heure n'est pas à la polémique au moment où tous les policiers doivent conjuguer leurs efforts pour lutter contre la délinquance sous toutes ses formes »*. D'autre part, le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.) a fait savoir qu'il n'avait *« jamais eu connaissance d'une pétition à l'encontre du commissaire Bolusset »*. Le Syndicat ajoute qu'il ne peut, en qualité de membre à part entière de l'intersyndicale de la police nationale, cautionner l'appui que cet organisme aurait apporté à cette pétition.

● *Un hold-up a été commis*, au casino de Divonne-les-Bains (Ain), dans la nuit du 28 au 29 octobre. Deux malfaiteurs, masqués et armés, ont pénétré dans la salle de jeu. Pendant que l'un d'eux tenait en respect le personnel et les clients, l'autre s'emparait, à la caisse, de 1 122 000 francs en billets de banque français.

Dans son allocution de clôture

PAUL VI SE FÉLICITE DES RÉSULTATS « UTILES ET VALABLES » DU SYNODE

(De notre envoyé spécial)

Rome. — Dans son discours de clôture, ce samedi 29 octobre, du cinquième synode, qui a réuni, à Rome, plus de deux cents évêques depuis le 30 septembre, Paul VI a félicité les Pères d'avoir travaillé sur le renouveau de la catéchèse dans un « esprit pastoral » et d'avoir obtenu des « *résultats utiles et valables* » (*lire nos informations page 21*). Après avoir résumé un certain nombre de conclusions auxquelles est arrivée l'assemblée, Paul VI a rappelé que le directoire général de la catéchèse de 1971, élaboré par la congrégation romaine pour le clergé, approuvé et confirmé par lui-même, devait être respecté.

A propos du contenu de la catéchèse, Paul VI a évoqué la fidélité envers le dépôt de la révélation, qui exige qu'« *aucune vérité essentielle ne soit passée sous silence* ». Paul VI s'est déclaré « *pleinement d'accord* » avec le synode, qui a reconnu « *la nécessité de mémoriser quelques formules principales permettant d'exprimer clairement et correctement les vérités chrétiennes de foi et de doctrine morale* ».

A l'intention des pays où les droits de l'Eglise sont contrariés, Paul VI a, en conclusion, lancé un nouvel appel en faveur de la liberté religieuse. — H. F.

Le voyage du premier ministre en Hongrie

MM. Barre et Kadar se prononcent en faveur de la « tolérance idéologique »

De notre envoyé spécial

Budapest. — Poursuivant son voyage officiel à Budapest, M. Raymond Barre a eu, vendredi 28 octobre, une série d'entretiens consacrés à l'examen de la situation politique internationale. Le premier ministre a rencontré successivement M. Lazar, président du conseil des ministres hongrois, avec lequel il s'était entretenu jeudi des questions économiques ; M. Pal Losonczi, président du conseil présidentiel, et M. Janos Kadar, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois (P.S.O.H.), auquel il a remis, au nom de M. Giscard d'Estaing, une invitation à venir en France l'an prochain.

Quatre sujets ont été abordés : les foyers de tension au Proche-Orient et en Afrique, la détente, le désarmement et le problème de la dissémination des armements nucléaires.

L'entretien de M. Raymond Barre avec M. Janos Kadar a duré un peu plus d'une heure. A cette occasion, le chef du P.S.O.H. a longuement exposé la volonté d'ouverture manifestée depuis 1976 par la Hongrie « *dans l'esprit d'Helsinki* ». Le chef du gouvernement et M. Kadar « *sont convenus*, souligne-t-on du côté français, *que l'important pour la paix est d'atteindre un niveau de tolérance idéologique entre pays, entre groupes de pays et même à l'intérieur d'un pays* ».

A propos de la conférence de Belgrade, M. Barre a notamment déclaré au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de ces entretiens : « *Nos deux gouvernements sont d'accord pour que l'évaluation des premiers résultats de l'accord d'Helsinki soit objective, franche et sereine. Nous n'entendons pas nous livrer à des critiques systématiques et agressives, mais nous demandons qu'un bilan soit fait avec son actif et son passif et que des efforts soient réalisés pour atténuer le passif.* » M. Barre a rappelé, d'autre part, la position française en matière de désarmement. « *La France souhaite un désarmement réel, effectif, global et contrôlé* », a-t-il précisé.

Le premier ministre et M. Kadar se sont également entretenus des questions bilatérales et ont affirmé leur volonté de favoriser l'amélioration des relations entre les pays développés, qu'ils soient capitalistes ou socialistes et les pays en voie de développement. MM. Barre et Kadar ont décidé d'« *intensifier les échanges à tous les niveaux entre la Hongrie et la France* », notamment entre les ministres des affaires étrangères et du commerce extérieur, afin de parvenir rapidement à doubler le volume de leurs échanges, qui ne dépassent pas 1 milliard de francs actuellement. Un premier résultat concret a été rendu public par le premier ministre : un centre hongrois de documentation scientifique et technique sera ouvert à Paris en 1978 afin de faciliter les contacts entre les industries des deux pays.

Le premier ministre estime que le développement de la coopération franco-hongroise exigera « *un effort continu et patient* ». Il a invité M. Lazar à venir poursuivre, l'an prochain à Paris, le dialogue « *très franc et très positif* » engagé à Belgrade. Il se confirme, en revanche, que M. Giscard d'Estaing *ne se rendra pas en Hongrie* dans le courant de 1978, comme il en avait été question l'an dernier.

M. Barre devait se rendre samedi matin dans l'est du pays pour visiter une coopérative agricole et une ferme d'Etat avant de regagner Paris dans la soirée.

ALAIN ROLLAT.

Les journaux néerlandais ont reçu de nombreux messages revendiquant l'enlèvement de M. Caransa

L'enlèvement de M. Maurits Caransa provoque une émotion considérable dans tous les Pays-Bas. Ce samedi 29 octobre en fin de matinée, plus de vingt-quatre heures après sa disparition, aucune nouvelle des ravisseurs n'était encore parvenue à sa famille ou à la police. Homme d'affaires très riche, philanthrope, fervent supporter du Football club d'Amsterdam, M. Caransa a été enlevé vendredi peu après minuit en sortant de son club de bridge.

La famille Caransa, qui habite Vinkeveen, un faubourg résidentiel d'Amsterdam, a chargé le journaliste Hans Knoop d'être son porte-parole auprès des autorités et des médias. M. Knoop est l'ancien directeur du périodique « Accent » qui est à l'origine de la réouverture, l'année dernière, du dossier de M. Pieter Menten, un collectionneur accusé de crimes de guerre, dont le procès se poursuit depuis plusieurs mois.

De nombreux coups de téléphone revendiquant l'enlèvement de M. Caransa sont parvenus aux journaux néerlandais. Jusqu'à présent, la police ne leur accorde pas grand crédit. Certains réclamaient des rançons variables, plusieurs mentionnaient la Fraction armée rouge. L'un d'eux demandait l'abdication de la reine Juliana. En fin de matinée, samedi, le quotidien « Telegraaf » a reçu un nouvel appel exigeant la libération de Knut Folkerts avant minuit, en échange de la libération de M. Caransa.

De notre correspondant

Amsterdam. — On ne savait toujours pas samedi matin si l'enlèvement de M. « Maup » Caransa était une affaire politique ou purement criminelle. Plusieurs journaux néerlandais ont reçu des coups de téléphone d'inconnus qui revendiquaient l'enlèvement. L'un des correspondants se réclamait de la Fraction armée rouge et demandait la libération de Knut Folkerts, un membre du groupe Baader incarcéré à Utrecht après avoir tué un policier néerlandais. Folkerts était recherché en Allemagne fédérale pour complicité dans l'assassinat du procureur général Buback.

Vendredi, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, le premier ministre, M. Den Uyl, s'est déclaré *« très préoccupé »* par cette affaire. Le ministre de la justice, M. de Gaay Fortman, devait revenir spécialement ce *samedi du Portugal pour prendre* l'enquête en main.

La famille a déclaré tout ignorer des motivations des ravisseurs, et elle a refusé que la police mette son téléphone sur table d'écoutes.

On pense à Amsterdam que, politique ou criminel, cet enlèvement a sans doute été inspiré par l'affaire Schleyer. Mais la différence est grande entre les deux hommes. Bien que très populaire dans tout le pays, M. Caransa n'a pas d'influence politique ni de position comparable à celle qu'occupait M. Schleyer dans la société ouest-allemande.

M. Maurits Caransa est le type même du « self made man ». Né en 1916 dans une famille pauvre du quartier juif d'Amsterdam, il travaille dès l'âge de douze ans dans une blanchisserie. Il exerce ensuite une peu tous les petits métiers dans ce quartier, qui était bourdonnant d'activités de petits commerçants et d'artisans avant la dernière guerre. Il traverse toute l'occupation sans être arrêté, mais ses parents et ses frères seront déportés. Après la guerre, sa fortune commence avec le commerce de pièces détachées de voitures et des surplus militaires. Il se lance ensuite dans les affaires immobilières, particulièrement dans le centre d'Amsterdam, où il est né. Il a été propriétaire de deux des hôtels les plus prestigieux de la ville : l'Amstel — en face duquel il a été enlevé — et l'Hôtel américain.

Sa popularité est incontestable. Il possède plusieurs Rolls-Royce, mais il n'a jamais perdu l'accent, le langage et la façon de s'exprimer de sa jeunesse. Bien que très riche, il ne fait pas partie des cercles de la haute finance néerlandaise, qui l'ont toujours tenu à l'écart. Quant aux milieux de gauche, ils considèrent « *Maupie* » Caransa *comme* un personnage « folklorique ».

« *Il n'avait pas d'ennemis* », disait vendredi soir le porte-parole de sa société immobilière. Si surprenant que cela soit pour l'un des hommes les plus riches des Pays-Bas, c'était assez vrai.

MARTIN VAN TRAA.

UN AVION VIETNAMIEN DÉTOURNÉ VERS SINGAPOUR

Un appareil vietnamien a été détourné samedi 29 octobre vers Singapour, où il a atterri dans l'après-midi. L'avion s'est posé sur l'aéroport de Seletar, qui, dans le centre de l'île, est utilisé pour les vols à la demande et les transports de marchandises.

Selon une affiche

DIX PERSONNES AURAIENT ÉTÉ EXÉCUTÉES A PÉKIN

Pékin (A.F.P.). — Dix personnes ont été condamnées à mort et exécutées récemment à Pékin, lit-on sur une affiche officielle signée du Tribunal populaire de la municipalité de Pékin et datée du 11 octobre.

Cet avis, lu samedi 29 octobre, dans un immeuble d'habitation de la capitale, portait une liste de plus de vingt *noms de condamnés* de droit commun avec les sentences du tribunal allant de peines d'emprisonnement de un à vingt ans à la condamnation à mort.

Dix noms étaient barrés d'une croix rouge et suivis de la mention : « Condamné à mort, l'exécution a suivi la sentence », ainsi que du motif de la condamnation.

Dans plusieurs cas, la peine capitale avait été prononcée pour assassinats, dans deux affaires pour crimes sexuels, dont l'un sur la personne d'un enfant, et dans un seul cas pour vol.

L'AFFAIRE DU PHARO DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE

(De notre correspondant.)

Marseille. — Le tribunal administratif de Marseile a examiné, le jeudi 27 octobre, l'instance introduite par MM. Charles Debbasch, président de l'université d'Aix-Marseille-III, Louis Favoreu, doyen de la faculté de droit, et Fernand Boulan, directeur de l'Institut des sciences pénales et de criminologie, tendant à obtenir le sursis à exécution d'un arrêté pris au début du mois par le maire de Marseille, M. Gaston Defferre, interdisant l'accès des locaux universitaires du Pharo pour raisons de sécurité (*le Monde* du 13 octobre). Les demandeurs estimaient que cette décision avait été prise par une autorité incompétente. La défense a fait remarquer qu'en aucun cas le tribunal administratif ne peut surseoir à statuer quand il s'agit du maintien de l'ordre public.

Le commissaire du gouvernement a reconnu, pour sa part, que la mesure prise par le maire de Marseille, pour gênante qu'elle soit, ne causait pas un préjudice irréparable, et dans ses conclusions il a demandé que la requête soit rejettée. Jugement à une date ultérieure. — J. C.

● *Le comité directeur de l'Association nationale pour la fidélité au général de Gaulle*, que préside M. Pierre Lefranc, appelle les formations politiques à *« faire connaître sans ambiguïté »* leur position à l'égard des options essentielles qui sont les siennes : *« maintien d'une loi électorale majoritaire et de l'intégralité des institutions de la Ve République ; mise en œuvre de la profonde réforme sociale que représente la participation ; garantie de l'efficacité et de l'autonomie de notre défense ; constante manifestation de l'indépendance nationale »*.

L'écrivain américain James Cain est mort

L'écrivain américain James Cain est mort, le 27 octobre, à l'université de Park, dans le Maryland. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Un maître du roman noir

Le nom de James Cain éveillera surtout des échos chez les cinéphiles ; car avant d'être reconnu comme un grand romancier, il fut d'abord l'un des artisans du renouveau du cinéma américain durant la seconde guerre. Qui ne se souvient, en effet, du chef-d'œuvre d'un cinéaste fraîchement émigré aux Etats-Unis — Billy Wilder, — servi par l'interprétation de l'admirable Edward G. Robinson, *Assurance sur la mort*, adapté du second livre de Cain ? Pourtant, dès 1935, *Le facteur sonne toujours deux fois* avait été la révélation en France de cette littérature à coups de poing. Peintre de la chute, de l'individu en proie à ses passions, ce contemporain de Wilfrid Burnett, de Dashiell Hammett et de Raymond Chandler fut l'un des romanciers les plus célèbres de l'Amérique en crise. C'est aussi l'un des créateurs de ce monstre un peu démodé aujourd'hui : la femme fatale.

Il était venu tard à la littérature, en 1934, à l'âge de quarante-deux ans. D'emblée, son premier roman, *Le facteur sonne toujours deux fois*, devait le rendre célèbre, par la violence et la brutalité de son style comme par la force de l'intrigue, qui emprunte à la tragédie grecque le mythe de la fatalité. Fervent comme Burnett de la narration objective, Cain a peint des individus médiocres saisis par la passion amoureuse ou l'argent et qui tentent, sans espoir, d'échapper à la femme vénale, dans une atmosphère réaliste et delétère.

Le style vigoureux et efficace de J. Cain devait faciliter l'adaptation de ses œuvres au cinéma — il écrira d'ailleurs des scénarios pour Hollywood. Ainsi, son « facteur » inspira le premier film néo-réaliste italien, *Ossessione* ou *les Amants diaboliques*, de Visconti (1942).

Albert Camus ne dédaignait pas la lecture des œuvres de Cain, qui lui avait appris, disait-il, l'art d'écrire et dont certains contemporains n'ont pas hésité à comparer le style à celui de Hemingway.

L'œuvre de Cain semble depuis peu connaître un regain d'intérêt. En France, un nouvel éditeur, les Editions Guenaud (1), publie *la Belle de la Nouvelle-Orléans* (Mignon), un inédit traduit par Michel Lebrun, où l'on retrouve, pendant la guerre de Sécession, le climat de violence et de fatalité cher à ce maître du roman noir. — B. A.

[Né à Annapolis (Maryland) en 1892, James Malahan Cain avait eu comme première ambition de devenir chanteur d'opéra. En fait, il s'oriente très vite vers le journalisme, travaillant en particulier pour le *Baltimore Sun* et pour *The World* de New-York, puis vers le cinéma, et pendant dix-sept ans il écrit des scénarios et des adaptations de films pour Hollywood.

Il publie son premier roman, et son œuvre maîtresse, *Le facteur sonne toujours deux fois*, en 1934, à l'âge de quarante-deux ans. Cette œuvre, qui lui valut immédiatement le succès, fut suivie par une vingtaine d'autres récits dont *Assurance sur la mort* et *Mildred Pierce*, qui furent aussi portées à l'écran. Il avait été marié trois fois, d'abord à l'actrice Aileen Pringle, puis à la chanteuse d'opéra Florence Macbeth, et enfin à Elina Sjosted Tyszecka, une Finlandaise.]

(1) 37, rue de Montholon, 75009 Paris. La plupart des œuvres de Cain traduites en français ont été publiées par Gallimard et rééditées en collection de poche

● *L'académicien et dramaturge espagnol Miguel Mihura* est mort le 28 octobre à l'Institut des sciences neurologiques de Madrid des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-douze ans.

Auteur de comédies, Miguel Mihura avait commencé sa carrière littéraire comme conteur et dessinateur dans des hebdomadaires satiriques. Ses pièces de théâtre ont obtenu un grand succès en Espagne et en Amérique latine, notamment *les Trois Top Hats* et *Ninette et un monsieur de Murcie*, où il traite avec humour de la vie quotidienne des exilés espagnols en France. Miguel Mihura avait été élu il y a un an membre de l'Académie royale de la langue espagnole.

La Course autour du monde

« GAULOISES - II » ROMPT SON GOUVERNAIL

Le voilier français *Gauloises-II* qui participe à la Course autour du monde a été victime, vendredi 28 octobre, d'une avarie grave. Alors qu'il se trouvait au large de l'Afrique du Sud, son safran s'est rompu. Cette pièce est l'élément essentiel du mécanisme permettant de gouverner le bateau. L'accident s'est produit au moment où le bateau, poussé par un vent de 45 nœuds (environ 80 kilomètres-heure), « surfait » à grande vitesse sur la pente d'une vague. Echappant brutalement au contrôle du barreur, il a été couché sur l'eau et s'est mis à tourner sur lui-même. Il est resté plusieurs minutes dans cette situation dangereuse, le temps pour l'équipage d'affaler les voiles et de mettre en place un gouvernail de fortune. Une assez grande quantité d'eau a pénétré dans l'habitacle.

L'équipage essaie maintenant de rallier Port-Elizabeth (République Sud-Africaine), où il espère arriver lundi et où sera tentée la réparation. De Paris, des responsables de *Gauloises - II* s'employaient samedi matin à faire parvenir au bateau un safran de rechange. Il était encore impossible de prévoir la durée de l'immobilisation du voilier.

Classé troisième de la première étape, *Gauloises - II* était bien placé, après trois jours de navigation, dans l'étape Le Cap-Auckland. Cette avarie risque de lui faire perdre la plupart de ses chances au classement final.

Le safran était considéré comme le point délicat de ce bateau, qui est l'ancien *Pen-Duick-III*, d'Eric Tabarly. Ce facteur de fragilité explique qu'un safran de secours ait été embarqué. Toutefois cette pièce ne peut permettre à l'équipage de continuer la course jusqu'à Auckland, distant d'environ 14 000 kilomètres.

● *L'agence Tanyoug* confirme à Belgrade que, très fatigué par ses voyages en U.R.S.S., en Chine, en Corée du Nord, en France, au Portugal et en Algérie, le maréchal Tito ne pourra assumer « pendant un certain temps » ses obligations internationales. — (A.P.)

● *Perturbations dans le trafic d'Air France.* — Un ordre d'arrêt de travail ayant été lancé par la section d'Air France du Syndicat national du personnel navigant commercial (hôtesses et stewards), pour la journée du mardi 1er novembre, de 0 heure à 24 heures, la direction de la compagnie annonce qu'elle assurera la totalité de ses vols long-courriers et environ le tiers de ses vols moyen-courriers.

Pour tous renseignements supplémentaires, les usagers sont invités à appeler, pour la région parisienne, le 535-61-61 ; pour la province, le service de réservation d'Air France le plus proche de leur domicile.

Le numéro du « Monde » daté 29 octobre 1977 a été tiré à 532 176 exemplaires.